

Bilan National des Entreprises

Janvier à décembre 2020



BILAN NATIONAL 2020 DES ENTREPRISES

En 2020, les entreprises ont subi de plein fouet une crise sanitaire sans précédent. Cette situation imprévisible a amené notre tissu économique à s'adapter, amenant de nombreux secteurs à profondément repenser leurs modes de fonctionnement pour continuer d'exister.

Si une telle situation macroéconomique laisse présager, à court terme, de grandes difficultés pour pléthore d'entrepreneurs. Les indicateurs que sont le nombre de créations d'entreprise et le nombre d'ouvertures de procédures collectives, habituellement pertinents pour prendre le pouls du monde de l'entreprise, semblent aujourd'hui complètement inversés par rapport à ce que l'on pourrait en attendre.

C'est là le grand paradoxe de l'édition 2020 de notre Bilan National des Entreprises, réalisée avec l'institut Xerfi Spécific. Alors qu'une crise d'une telle ampleur devrait paralyser l'entrepreneuriat et voir s'envoler les défaillances d'entreprises, la situation est aujourd'hui tout autre.

Les créations d'entreprises sont au plus haut, battant même le record de l'année précédente de quelques dizaines de milliers d'entités immatriculées, et ce alors que nombre de secteurs d'activité sont paralysés. Cette dynamique paradoxale s'observe aussi du côté des ouvertures de procédures collectives, en forte baisse cette année malgré une situation économique heurtée. Comment expliquer ces chiffres en trompe-l'œil ?

Les aides distribuées par l'État aux entreprises peuvent, en partie, justifier ce que l'on peut considérer comme un grand moment de flottement de la vie économique nationale. En évitant aux entreprises de subir brutalement les effets de la crise, le Gouvernement a jusqu'à présent empêché que la vague tant redoutée de défaillances d'entreprises ne se réalise. Mais ne nous y trompons pas, si cette épidémie a déjà eu, à bien des égards, des effets dévastateurs sur nos entreprises, celles-ci restent aujourd'hui dans l'œil d'un cyclone qui est loin d'être retombé.

Y a-t-il d'autres facteurs qui peuvent expliquer cette situation paradoxale ? Quels sont les secteurs économiques qui résistent le mieux ? Quelles régions sont les plus touchées, et au contraire celles qui ont résisté ? Quel impact les confinements ont-ils eu sur les entreprises ? Peut-on s'attendre à une cascade de défaillances en 2021 ?

C'est pour répondre à toutes ces interrogations cruciales que nous avons à nouveau souhaité nous associer à l'institut Xerfi Spécific pour faire le bilan de cette année exceptionnelle, en analysant en profondeur l'ensemble des données inscrites cette année au sein du Registre du Commerce et des Sociétés, tenu par les greffiers des tribunaux de commerce.

Tout au long de l'année, le Conseil national a diffusé, en lien avec son institut partenaire Xerfi Spécific, des baromètres Flash qui rendent compte de la situation macroéconomique de l'ensemble des entreprises françaises. Après avoir diffusé ces baromètres à trois reprises depuis le début de la pandémie, la troisième édition du Bilan National des Entreprises démontre à nouveau toute la valeur des données recueillies sur l'année passée et contrôlées au quotidien par les greffiers des tribunaux de commerce.

Ce Bilan nous permet aujourd'hui de prendre le pouls d'un écosystème entrepreneurial si durement impacté par la crise. De par son exhaustivité, sa fiabilité et son accessibilité, ce rendez-vous annuel s'impose comme un indicateur économique de référence des transformations à l'œuvre dans un monde entrepreneurial en constante évolution.

À tous les observateurs du monde entrepreneurial français, collectivités publiques, journalistes, économistes, étudiants ou chercheurs, nous souhaitons une bonne lecture.

Sophie Jonval, Présidente du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce

L'Observatoire statistique a été créé avec le soutien de la Banque des Territoires groupe Caisse des Dépôts



EDITORIAL	2
BILAN NATIONAL 2020 DES ENTREPRISES	2
1. METHODOLOGIE	8
1.1. ELEMENTS DE METHODOLOGIE	9
La méthodologie utilisée dans l'étude	9
2. LA SYNTHÈSE	10
2.1. LA SYNTHÈSE	11
Les enseignements des flux 2020	11
2.2. POSITIONNEMENT SECTORIEL	20
La dynamique des secteurs au cours de l'année 2020	20
La dynamique des régions au cours de l'année 2020	21
3. ENVIRONNEMENT ET CONJONCTURE	22
3.1. LES DONNÉES DE CADRAGE	23
Le contexte macro-économique en 2020	23
4. LES IMMATICULATIONS	27
4.1. LE BILAN DES IMMATICULATIONS EN 2020	28
Le nombre d'immatriculations	28
Zoom DROM : le nombre d'immatriculations par territoire	29
Zoom DROM : la répartition selon le secteur d'activité	30
Zoom DROM : le top 10 du taux d'immatriculation	31
Zoom DROM : le top 10 des villes	32
Zoom DROM : la répartition selon le statut juridique	33
Zoom DROM : le profil des dirigeants	34
La répartition selon les mois de l'année	35
Évolution des immatriculations selon les mois de l'année	36
La répartition selon le secteur d'activité	37
Évolution 2019 vs 2020 des immatriculations par secteur d'activité	38
Évolution 2019 vs 2020 des immatriculations (hors entreprises individuelles)	39

La répartition par secteur d'activité vs stock d'entreprises	40
Le top 15 du taux d'immatriculation	42
La répartition par secteur d'activité vs PIB	43
Le top 15 des activités les plus représentées	45
Évolution 2019 vs 2020 du top 15 des activités les plus représentées	46
La répartition selon la localisation	48
Le taux d'immatriculation	50
Évolution 2019 vs 2020 des immatriculations par région	51
La répartition géographique vs population française	52
La répartition géographique vs PIB	53
Le top 15 des villes	54
La répartition selon le statut juridique	55
Évolution 2019 vs 2020 des immatriculations selon le statut juridique	56
La répartition selon l'origine des fonds	57
La répartition selon le montant du capital	58
La répartition par statut juridique selon la taille du capital	59
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS	60
Le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des immatriculations	60
Le nombre de dirigeants	61
La répartition selon le sexe	62
La répartition régionale selon le sexe	64
La répartition selon l'âge	65
La répartition régionale selon l'âge	67
L'âge moyen des dirigeants selon le sexe	68
La répartition selon le type de fonction	69
La répartition selon la nationalité	70
Le top 20 des nationalités les plus représentées	71
5. LES RADIATIONS	72
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020	73
Le nombre de radiations	73
Zoom DROM : le nombre de radiations	74
4.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020	75
Zoom DROM : la répartition selon le secteur d'activité	75

Zoom DROM : le top 10 du taux d'immatriculation	76
Zoom DROM : le top 10 des villes	77
Zoom DROM : la répartition selon le statut juridique	78
Zoom DROM : le profil des dirigeants	79
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020	80
La répartition selon les mois de l'année	80
Évolution des radiations selon les mois de l'année	81
La répartition selon le secteur d'activité	82
Évolution 2019 vs 2020 des radiations par secteur d'activité	83
Évolution 2019 vs 2020 des radiations (hors entreprises individuelles)	84
La répartition par secteur d'activités vs stock d'entreprises	85
Le top 15 du taux de radiation	87
La répartition par secteur d'activités vs PIB	88
Le top 15 des activités les plus représentées	90
Évolution 2018 vs 2019 du top 15 des activités les plus représentées	91
La répartition selon la localisation	93
Le taux de radiation	95
Évolution 2019 vs 2020 des radiations par région	96
La répartition géographique vs population française	97
La répartition géographique vs PIB	98
Le top 15 des villes	99
La répartition selon le statut juridique	100
Évolution 2019 vs 2020 des radiations selon le statut juridique	101
La répartition selon l'origine des fonds	102
La répartition selon le montant du capital	103
La répartition selon le motif	104
L'âge moyen des entreprises soumises à une radiation	105
L'âge moyen des entreprises lors de leur radiation	106
La répartition par la durée de vie des entreprises	108
5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS	109
Le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des radiations	109
Le nombre moyen de dirigeants	110
La répartition selon le sexe	111
La répartition régionale selon le sexe	113
La répartition selon l'âge	114

La répartition régionale selon l'âge	116
L'âge moyen des dirigeants selon le sexe	117
La répartition selon le type de fonction	118
La répartition selon la nationalité	119
Le top 20 des nationalités les plus représentées	120

6. LES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES 121

6.1. LES DIFFÉRENTS TYPES DE JUGEMENT 122

Panorama et présentation	122
--------------------------	-----

6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020 123

Le nombre d'ouvertures de procédures collectives	123
Zoom DROM : le nombre d'ouvertures de procédures collectives	124
Zoom DROM : la répartition selon le secteur d'activité	125
Zoom DROM : le top 10 des activités les plus représentées	126
Zoom DROM : le top 10 des villes	127
Zoom DROM : la répartition selon le statut juridique	128
Zoom DROM : la répartition par type de jugement	129
Zoom DROM : le profil des dirigeants	130
La répartition selon les mois de l'année	131
Évolution des procédures collectives selon les mois de l'année	132
La répartition selon le secteur d'activité	133
Évolution 2019 vs 2020 des procédures collectives par secteur d'activité	134
Évolution 2019 vs 2020 des procédures collectives (hors ent. Individuelles)	135
La répartition par activités vs stock d'entreprises	136
Le top 15 du taux d'ouvertures de procédures collectives	138
La répartition par activités vs PIB	139
Le top 15 des activités les plus représentées	141
Évolution 2019 vs 2020 du top 15 des activités les plus représentées	142
La répartition selon la localisation	144
Le taux d'ouverture de procédure collective	146
Évolution 2019 vs 2020 des procédures collectives par région	147
La répartition géographique vs population française	148
La répartition géographique vs PIB	149
Le top 15 des villes	150
La répartition selon le statut juridique	151

Évolution 2019 vs 2020 des procédures collectives selon le statut juridique	152
La répartition selon l'origine des fonds	153
La répartition selon le montant du capital	154
La répartition par type de jugement	155
La répartition des procédures de redressement judiciaire par région	156
La répartition des procédures de liquidation judiciaire par région	157
L'âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective	158
L'âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective	159
La répartition par la durée de vie des entreprises	161
6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS	162
Le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des procédures collectives	162
Le nombre moyen de dirigeants par grands secteurs	163
La répartition selon le sexe	164
La répartition régionale selon le sexe	166
La répartition selon l'âge	167
La répartition régionale selon l'âge	169
L'âge moyen des dirigeants selon le sexe	170
La répartition selon le type de fonction	171
La répartition selon la nationalité	172
Le top 20 des nationalités les plus représentées	173

MÉTHODOLOGIE

1.1. ELEMENTS DE METHODOLOGIE

La méthodologie utilisée dans l'étude

9
9

Bilan National des Entreprises 2020

Le Bilan National des Entreprises (BNE 2020) propose un état des lieux complet des flux d'entreprises en France (hors Alsace et Moselle) au cours de l'année 2020.

Le périmètre global comprend désormais les départements et régions d'outre-mer (DROM) et les départements lorrains suivants : Meurthe-et-Moselle (54) Meuse (55) Vosges (88). Le département de la Moselle (57) et la région Alsace seront désormais les seuls territoires exclus du périmètre du BNE. Les évolutions par rapport aux données antérieures (2018 et 2019) présentées dans ce document sont calculées à périmètre constant et exclut donc les DROM.

Les immatriculations

Les radiations

Les procédures collectives

Sources et méthodologie

Phase préliminaire

- Réception des bases de données des greffes des tribunaux de commerce *via* Infogreffe. Les informations fournies concernent les entreprises immatriculées, en procédures collectives ou radiées au Registre du Commerce et des Sociétés auprès des Greffes au cours de l'année 2020. Ces données sont issues directement des registres publics tenus par ces Greffes et sont déclarées par les chefs d'entreprises concernés ou mentionnées d'office par les greffiers. Pour rappel, le registre du commerce et des sociétés est le premier registre de publicité légale en France et en Europe. Il représente 80% des acteurs économiques français, et exclut les artisans exerçant à titre individuel ainsi que les professions libérales et les agriculteurs n'exerçant pas en société ou ne faisant pas d'acte de commerce.

Vérification et création des bases de données

- Vérification de la cohérence des variables
- Recodification de certaines variables le nécessitant (code NAF, date d'immatriculation, commune...)

Traitements, analyse et présentation

- Traitements statistiques des informations et analyse : dresser un portrait des flux d'entreprises mettant en perspective les caractéristiques saillantes
- Comparaison des données 2020 avec celles de 2018 et 2019
- Mise en forme, rédaction et présentation du bilan

LA SYNTHÈSE

2.1. LA SYNTHÈSE	11
Les enseignements des flux 2020	11
2.2. POSITIONNEMENT SECTORIEL	20
La dynamique des secteurs au cours de l'année 2020	20
La dynamique des régions au cours de l'année 2020	21

Dans cette troisième édition, le Bilan National des Entreprises des greffiers des tribunaux de commerce 2020 (BNE 2020), s'appuyant sur le Registre du Commerce et des Sociétés (RCS), permet d'éclairer la situation du tissu entrepreneurial français au cours de cette année inédite. Dans un contexte d'incertitudes maximales et de stratégie de « stop-and-go » liés à la Covid-19, les repères statistiques s'avèrent en effet plus que jamais essentiels pour dresser le portrait de cette année 2020 si singulière.

De plus, l'analyse du BNE 2020 se renforce avec l'intégration dans son périmètre des départements de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, des Vosges, de la Réunion, de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de Mayotte. Le BNE établit une photographie de la situation 2020 des créations d'entreprises, des entreprises en difficulté et des radiations ainsi qu'une comparaison avec les données des deux précédentes éditions.



2020 : UNE CRISE SANITAIRE SANS PRÉCÉDENT

Suite à une année 2019 marquée par le record du nombre de créations d'entreprises (+ 11 % par rapport à 2018) et une contraction significative des défaillances (- 4,5 %), l'année 2020 s'annonçait sous les meilleurs auspices. Seulement, c'était compter sans la pandémie de la Covid-19 qui est venue tout bouleverser.

Apparue fin 2019 à Wuhan dans la province du Hubei, en Chine, la maladie infectieuse s'est propagée dans le monde entier à une vitesse exponentielle. Le 11 mars, l'épidémie est reconnue pandémie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). L'OMS appelle ainsi à prendre des mesures de contrôle pour éviter la saturation des hôpitaux et en particulier de ses services de réanimation. A partir de là, la Covid-19 et les mesures de confinement de la population qui en résultent annoncées en France par Emmanuel Macron le 16 mars, entraînent un choc économique d'ampleur inédite en temps de paix. La crise est asymétrique, touchant davantage les services que l'industrie, mais fait globalement plonger la plupart des secteurs de l'économie française. Le déconfinement intervenu le 11 mai laisse entrevoir un temps un rattrapage de l'activité économique sur la deuxième partie de l'année. Une récupération de l'activité rapidement stoppée par un contexte sanitaire toujours inquiétant. En effet, l'économie française a vite été rattrapée par une deuxième vague épidémique qui s'est accentuée au cours du mois de septembre puis d'octobre. Face à cette nouvelle recrudescence des contaminations, des mesures locales puis un nouveau confinement, certes moins strict que le premier, ont été instaurés le 30 octobre jusqu'au 15 décembre

Sur l'ensemble de l'année, la société française sera restée confinée au total plus de 3 mois et demi et la mortalité aura augmenté de 9 % par rapport à 2019. Alors que le couvre-feu continue de se durcir sur l'ensemble du territoire et que les restaurants, les salles de sport, de spectacles, les théâtres et les musées demeurent fermés, la conjoncture économique du pays se retrouve fortement perturbée. Depuis le mois de mars, la situation économique se laisse dicter ainsi la partition par la pandémie, menant à un effondrement de l'ordre de 9 % du PIB sur l'ensemble de l'année 2020.

2

LES FLUX D'ENTREPRISES : UNE SITUATION ENTIÈREMENT PARADOXALE

Au plus près des acteurs de l'économie réelle, les greffiers de tribunaux de commerce se sont organisés pour maintenir leurs activités et assurer la continuité de la justice commerciale grâce aux plateformes et outils numériques. Malgré les contraintes liées au contexte sanitaire, de nombreuses audiences ont été tenues en visioconférence ou encore des demandes d'ouverture de procédure collective ont été enregistrées sur tribunaldigital.fr.

Dès le début de cette crise, les données enregistrées durant le premier confinement ont clairement illustré la violence du choc subi par l'entrepreneuriat français, avec notamment une forte contraction du nombre de créations d'entreprises (- 54,3 % sur la période du 16 mars au 30 avril cf. flash Covid-19 Xerfi Spécific - CNGTC 11/05/2020).

Une fois ce premier confinement terminé et de manière assez inattendue, la création d'entreprises est parvenue à dépasser ses niveaux déjà élevés de 2019 au cours de la période estivale puis même à accélérer en toute fin d'année (+ 17,2 % au troisième trimestre à un an d'intervalle puis + 25,5 % au quatrième trimestre).

Malgré la crise actuelle, la dynamique des créations en cette deuxième partie d'année permet ainsi au nombre d'immatriculations d'aboutir fin décembre à un niveau supérieur à celui de 2019. Sur l'ensemble de l'année, 469 044 immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés (hors Moselle et Alsace) ont été enregistrées, soit une progression de 2,1 % par rapport à l'année 2019.

Du côté des entreprises en difficulté, la situation fut tout autant paradoxale mais moins fluctuante que les immatriculations au cours de l'année. En effet, la vague de défaillances tant redoutée et attendue n'aura pas eu lieu en 2020. Dès le début de la crise (- 53,7 % au deuxième trimestre) et jusqu'à la fin de l'année (- 39,5 % au quatrième trimestre), les ouvertures de procédures ont subi un net recul par rapport à leur niveau de 2019. Sur l'ensemble de l'année, 27 645 ouvertures de procédures ont été enregistrées (hors Moselle et Alsace), soit une chute de 37,5 % par rapport à l'année 2019.

A l'image des procédures collectives, le nombre de radiations a également observé une contraction au cours de 2020. Sur l'ensemble de l'année, 237 543 radiations ont été enregistrées (hors Moselle et Alsace), soit un fléchissement de 14,1 % par rapport à l'année 2019.

■ Les flux trimestriels d'entreprises 2020 vs 2019

Unités : % des variations

	1T20 / 1T19	2T20 / 2T19	3T20 / 3T19	4T20 / 4T19	2020 / 2019
Créations	-4,5%	-27,7%	+17,2%	+25,5%	+2,1%
Entreprises en difficultés	-22,9%	-53,7%	-34,1%	-39,5%	-37,5%
Radiations	-0,5%	-41,1%	-1,4%	-12,9%	-14,1%

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

3

UNE POLITIQUE DE PROTECTION DES ENTREPRISES TRÈS EFFICACE POUR L'ENSEMBLE DES SECTEURS

En règle générale, les crises économiques sont ponctuées d'un bond des défaillances d'entreprises, d'une montée du chômage et concomitamment d'un net ralentissement des créations d'entreprises. Or, il n'en n'est rien pour le moment.

Les dispositifs de protection des entreprises et de l'emploi mis en place par le gouvernement (chômage partiel, prêts garantis par l'Etat, exonérations de charge, fonds de solidarité ou encore la prise en charge des coûts fixes pour les grandes structures des secteurs fermés...) accompagnés du gel de l'état de cessation des paiements ont eu jusqu'ici un effet d'amortisseur particulièrement efficace. Ces différents dispositifs ou encore le refus de l'Urssaf d'assigner les mauvais payeurs expliquent ces flux d'entreprises 2020 en trompe-l'œil par rapport à la conjoncture économique et financière actuelle du pays.

En pratique, les mesures promptes et fortes prises par le gouvernement ont permis d'endiguer un marasme économique assuré en préservant les trésoreries des entreprises, en limitant les ruptures de chaînes et donc en absorbant fortement l'impact de la crise de la Covid-19 sur les défaillances d'entreprises.

L'ensemble des secteurs de l'économie ont bénéficié de ces différents dispositifs de l'Etat, les distinctions sectorielles en termes de sinistralité d'entreprises n'étant, pour le moment, pas significativement marquées. En effet, l'évolution des défaillances à un an d'intervalle oscille entre - 29 % pour les activités financières et d'assurances et jusqu'à - 44 % pour la construction. Le recul entre le secteur de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale (- 38,1 %) et celui du commerce (- 38,5 %) sont par exemple comparables sur l'année.

**4****CHUTE DES DÉFAILLANCES MAIS LE TAUX DE LIQUIDATIONS JUDICIAIRES EN HAUSSE**

Sur l'ensemble de l'année 2020, les défaillances se sont donc contractées de 37,5 % par rapport à 2019. Avec 5 217 ouvertures, les redressements judiciaires ont été divisés par deux à un an d'intervalle (- 50,5 %) et observent ainsi le recul le plus significatif parmi les procédures collectives.

Malgré un recul également conséquent à un an d'intervalle (- 34 %), la proportion de liquidations judiciaires (y compris les liquidations judiciaires simplifiées) parmi l'ensemble des défaillances est en hausse (77,5 % sur l'ensemble de l'année contre 73,5 % sur l'ensemble de l'année 2019, soit 4 points de plus à un an d'intervalle). Les situations des entreprises déclarant une défaillance sont ainsi plus compliquées et irréversibles qu'habituellement.

5

LE TRANSPORT, LE COMMERCE ET LES ENTREPRISES INDIVIDUELLES DYNAMISENT LES CREATIONS D'ENTREPRISES EN PLEINE CRISE

Aussi étonnant que cela puisse paraître, la période difficile et particulièrement incertaine que nous traversons actuellement a renforcé le goût des Français pour l'entrepreneuriat. Les entrepreneurs sont également de plus en plus jeunes, passant d'un peu plus de 41 ans en moyenne en 2018 à 40 ans en 2020 avec des hommes plus jeunes que les femmes. Les raisons d'entreprendre sont apparues nombreuses et souvent imbriquées en 2020 : concrétiser une réflexion stratégique personnelle ou collective, tourner le dos au salariat ou encore créer son propre emploi dans un marché du travail éminemment tendu.

En effet, avec près de 10 000 nouvelles immatriculations supplémentaires en 2020 par rapport à 2019 et plus de 50 000 par rapport à 2018, l'entrepreneuriat français établit un nouveau record.

Dans le secteur du transport, la pandémie a accéléré une tendance désormais de fond observée depuis plusieurs années maintenant. En effet, le nombre de créations dans ce secteur et en particulier celui lié à la livraison à domicile a connu une nouvelle flambée en 2020 (+ 38 %) après 2019 (+ 40 %). Sur l'ensemble de l'année, c'est plus de 11 000 entrepreneurs supplémentaires par rapport à 2019 qui se sont inscrits dans cette activité, soit une progression supérieure à celle enregistrée par l'ensemble des secteurs de l'économie. En plus de faire partie du top 3 des secteurs les plus dynamiques à un an d'intervalle, la livraison à domicile enregistre le plus fort taux d'immatriculations de l'année (nombre d'immatriculations / stock d'entreprises), soit 123 % contre un taux national ne dépassant pas les 10 %.

La crise sanitaire et les contraintes qu'elle engendre a accéléré de manière spectaculaire certains modes de consommation comme celui de la livraison à domicile. Ce secteur est principalement porté par les acteurs de la FoodTech comme Uber Eats, Deliveroo, Glovo, Stuart, Frichti ou encore Just Eat ayant recours à des prestataires indépendants devant s'inscrire au Registre du Commerce et des Sociétés. Ces plateformes de livraison à domicile ont bénéficié cette année d'un renforcement de leur offre de restaurants et de l'arrivée d'une clientèle plus diversifiée. De plus, de grandes enseignes de distribution alimentaire comme Casino, Carrefour ou encore E. Leclerc se sont récemment associées à ces géants de la livraison à domicile. Ces nouveaux partenariats renforcent encore un peu plus l'impact positif de ce secteur sur les créations d'entreprises individuelles en 2020. À elle seule, cette activité de livraison à domicile représente désormais près d'une inscription au RCS sur dix sur l'ensemble de l'année (9 % en 2020 contre 6,5 % en 2019).

En 2020, la crise sanitaire a également accéléré l'Ubérisation ou la plateformes d'autres secteurs d'activités. Les starts-up StaffMe ou encore JobyPepper par exemple sont des plateformes françaises de mise en relation de jeunes en tant que prestataires indépendants avec des entreprises de secteurs très variés tels que la grande distribution, la logistique ou encore la restauration. Seuls commerces à rester totalement ouverts, la distribution alimentaire et en particulier le e-commerce alimentaire ont enregistré une très bonne année 2020. Avec l'explosion des commandes en drive pendant la crise sanitaire, certains hypermarchés ont ainsi eu recours aux services de ces plateformes numériques de mise en relation comme variable d'ajustement de leur main-d'œuvre.

En plus des secteurs traditionnels que sont le transport et l'hôtellerie, le phénomène de plateformes de l'économie se développe dans de plus en plus de secteurs et notamment celui des services à la personne. En effet, des plateformes mettent en relation des prestataires indépendants et leurs clients pour des missions de pressing, bricolage, ménage, coiffure, beauté, garde d'enfant, coach sportif...

La crise sanitaire a également accéléré le développement du e-commerce séduisant de plus en plus d'entrepreneurs et en particuliers des indépendants. Avec les fermetures administratives imposées des points de ventes physiques, de nombreux indépendants se sont dirigés vers la vente en ligne et notamment via des marketplaces. Ces places de marché permettent aux vendeurs de proposer leurs produits en ligne à des acheteurs potentiels en échange d'une commission et sans avoir à créer un site de vente eux-mêmes. Le choix des marketplaces est désormais pléthorique, des plus généralistes (Amazon, Rakuten, Fnac Darty, La Redoute ou encore Facebook Marketplace), à la grande distribution (Carrefour, Intermarché...) en passant par les plus spécialisées (Vinted, Spartoo, Epicery, La ruche qui dit oui !...) jusqu'aux initiatives les plus locales (Achetez en Roannais, Place du beauvaisis, Auterive...). Avec plus de 21 000 créations en 2020, les deux activités regroupant la vente en ligne (Vente à distance sur catalogue général et Vente à distance sur catalogue spécialisé) enregistrent la plus forte croissance parmi l'ensemble des activités, soit respectivement + 68 % et + 72,5 %, soit un ensemble à hauteur de + 70,5 % à un an d'intervalle.

Que ce soit du côté de la livraison à domicile ou du e-commerce, les immatriculations d'entreprises concernent en majeure partie des entreprises individuelles. En effet, l'appétence des créateurs d'entreprises pour les entreprises individuelles ne se dément pas en 2020, bien au contraire, elles sont désormais le statut juridique le plus représenté dans les immatriculations. Ainsi, un tiers des immatriculations enregistrées en 2020 concernent une entreprise individuelle contre 29,5 % un an auparavant, soit une progression de 14 %. Du côté des autres statuts juridiques, seule la Société par Actions Simplifiée est en croissance à un an d'intervalle (+ 5 %). Tant la Société Civile Immobilière (- 4,5 %) que la Société à Responsabilité Limitée (- 14 %) ou encore la Société Civile (- 11 %) sont tous en retrait à un an d'intervalle. Hors entreprise individuelle, le nombre d'immatriculations recule de 3 % sur l'ensemble de l'année 2020.

6

L'ILE-DE-FRANCE, LES HAUTS-DE-FRANCE ET LES PAYS DE LA LOIRE TIRENT LEURS ÉPINGLES DU JEU

En 2020, trois régions apparaissent au-dessus de la moyenne nationale (+ 2,1 %) en termes d'immatriculations : l'Île-de-France (+7,5 % par rapport à 2019), les Hauts-de-France (+ 4,1 %) et, dans une moindre mesure, les Pays de la Loire (+ 2,3 %).

La bonne orientation de l'Île-de-France est principalement liée à l'explosion de près de 70 % à un an d'intervalle de l'activité « Autres activités de poste et de courrier » (contre + 38 % au niveau national), autrement dit les livraisons à domicile. Les immatriculations en Île-de-France représentent désormais près de trois créations sur dix en France (28,3 %). Alors que le poids des immatriculations de l'Île-de-France surplombe celui de sa population résidente (19,1 %), il reste toujours en deçà de sa part de PIB dans l'économie nationale (31,7 %). Du côté des Hauts-de-France, ce sont également les livraisons à domicile qui permettent à la région de se positionner au-dessus du niveau national alors que c'est le e-commerce pour les Pays de la Loire.

A l'inverse, six régions enregistrent une contraction de leur nombre d'immatriculations : la Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 0,7 %), l'Auvergne-Rhône-Alpes (- 0,8 %), la Bretagne (- 1,1 %), l'Occitanie (- 1,2 %), le Grand-Est (- 2,9 %) et la Corse (- 12,8 %).

Les disparités régionales peuvent également s'expliquer par leur spécialisation dans des secteurs plus ou moins touchés par la crise sanitaire, mais également par le dynamisme local lors de la reprise d'activité.

7

2021 : LE RISQUE DE DÉFAILLANCE AU PLUS HAUT

En 2021 et même sûrement au-delà, l'indicateur des entreprises en difficulté sera le flux le plus crucial à observer. Cette statistique, qui constitue un indicateur avancé des disparitions d'entreprises, mesurera réellement l'impact de la crise sanitaire sur le tissu entrepreneurial français.

Aux entreprises déjà en difficulté avant la crise et probablement défaillantes en 2020, maintenues à flot par les différentes aides, s'ajouteront en 2021 les entreprises directement touchées par la crise sanitaire. En 2020, c'est plus de 16 000 défaillances d'entreprises qui n'ont pas eu lieu par rapport à une année « normale » comme 2019.

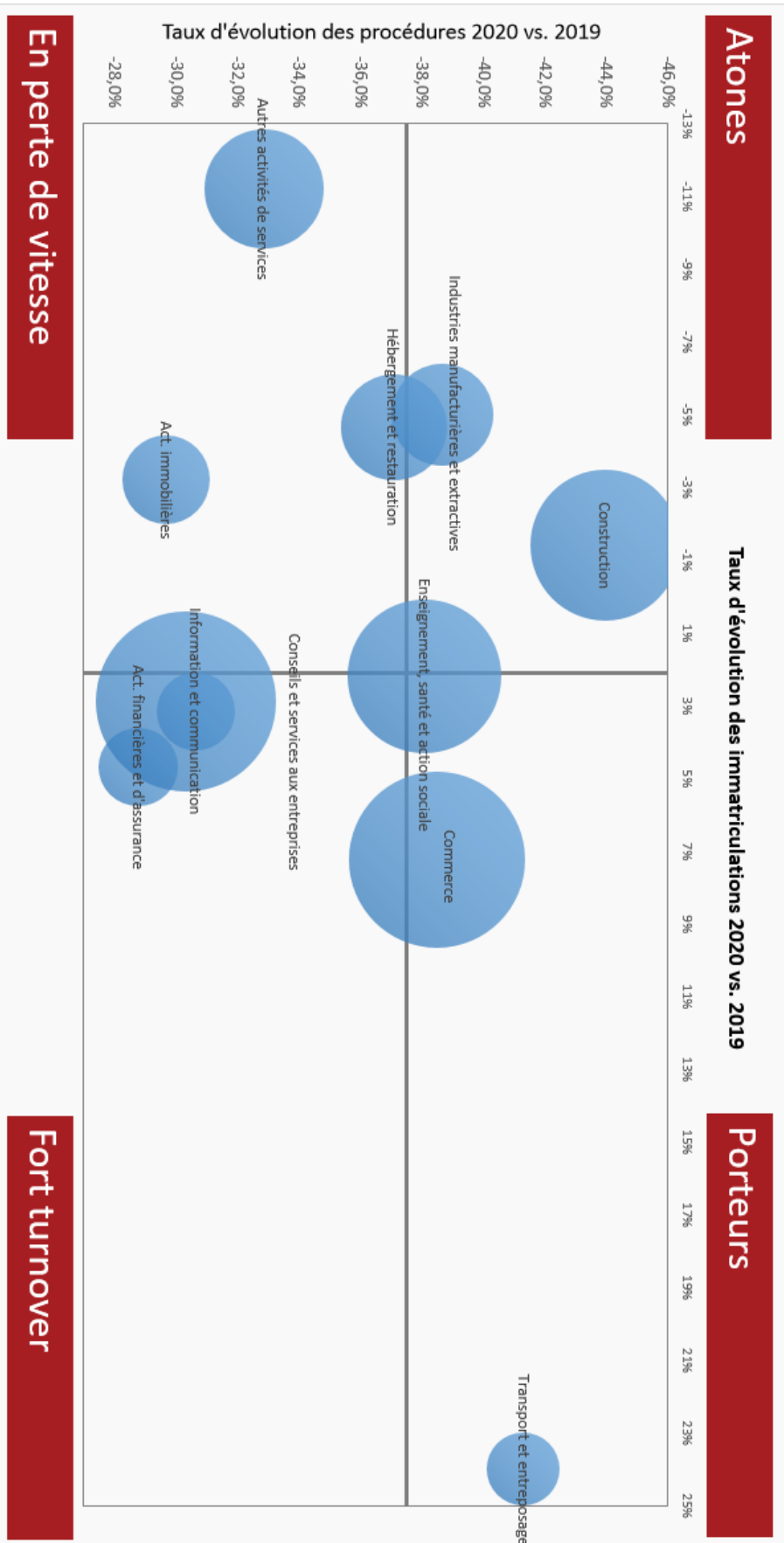
De surcroît, la reprise économique prévue pour 2021 semble pour le moment nettement insuffisante pour combler les pertes parfois abyssales des entreprises en 2020. Enfin, les différentes aides octroyées via des prêts ont généré des dettes supplémentaires importantes qui devront être remboursées dans un futur proche.

En tout état de cause, une explosion du nombre de défaillances d'entreprises est à anticiper dans les prochains mois entraînant des destructions massives d'emploi. Dans cette situation, l'enjeu majeur sera d'éviter les défaillances d'entreprises performantes et dans le même temps de restreindre autant que faire se peut le sauvetage des entreprises dites zombies. L'arrêt de la perfusion du tissu entrepreneurial devra ainsi être progressif et en même temps ciblé. L'objectif étant d'éviter que ces entreprises dont les profits ne permettent pas de couvrir le remboursement de leurs dettes viennent pénaliser les entreprises les plus viables et, de facto, freiner le renouvellement du tissu productif.

Bien que la campagne de vaccination laisse entrevoir une issue à la crise sanitaire, le début d'année 2021, caractérisé par la mutation du virus, le durcissement des mesures restrictives dans plusieurs pays d'Europe et la menace d'un nouveau confinement, nous rappelle une nouvelle fois l'imprévisibilité de cette crise sanitaire, et l'extrême fragilité de toute tentative de prévision économique.

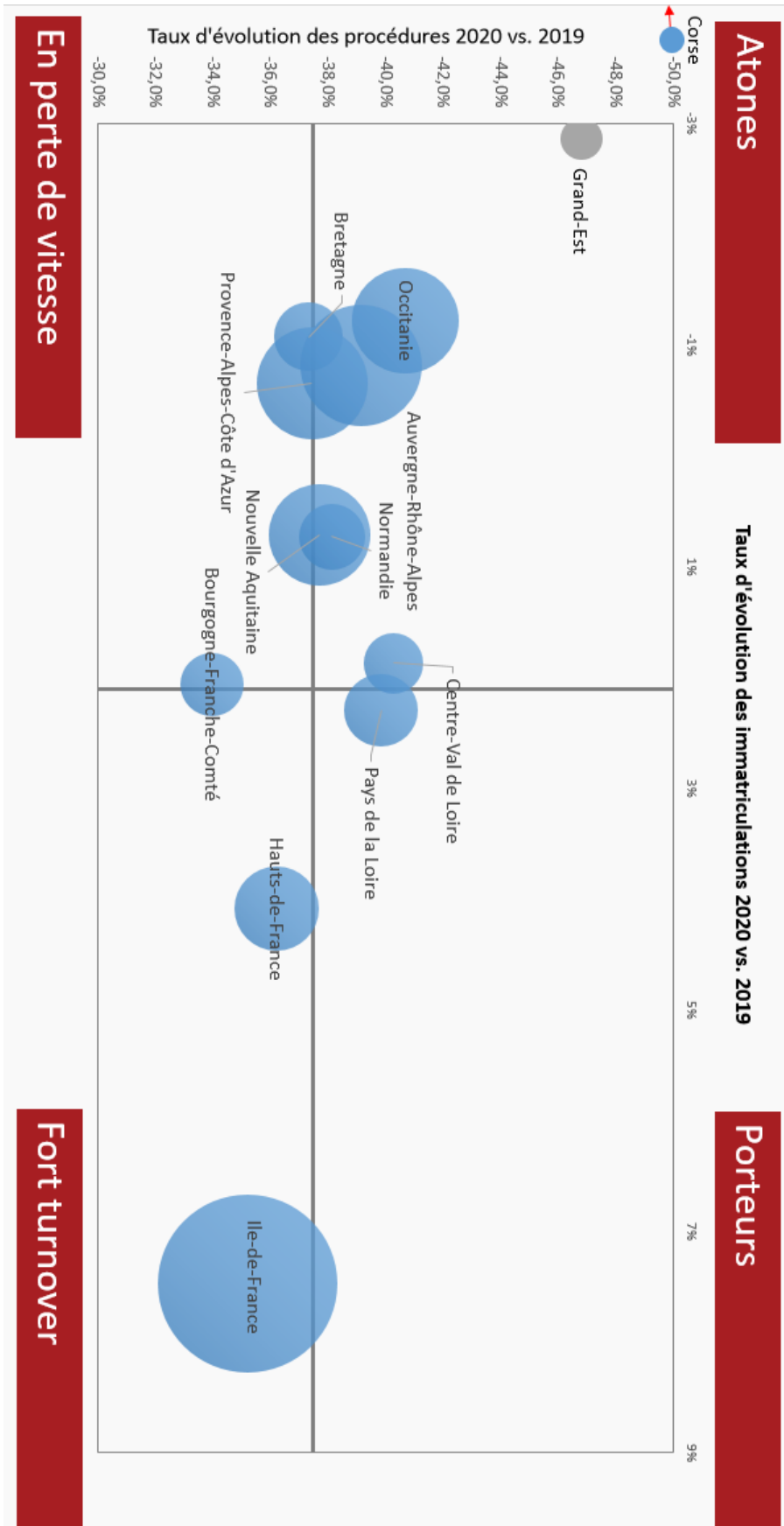
2.2. POSITIONNEMENT SECTORIEL

La dynamique des secteurs au cours de l'année 2020



2.2. POSITIONNEMENT SECTORIEL

La dynamique des régions au cours de l'année 2020



ENVIRONNEMENT ET CONJONCTURE

3.1. LES DONNEES DE CADRAGE

Le contexte macro-économique en 2020

23

23

2020, annus horribilis pour l'économie mondiale

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19 qui a eu comme conséquence la plus profonde récession de l'économie mondiale de l'après-guerre. D'après les dernières estimations de la Banque mondiale, le PIB global a chuté de 4,3% l'année dernière (soit presque deux fois plus vite que lors de la crise financière de 2009) en raison des mesures de confinement et de restriction d'activité qui ont été introduites dans la plupart des pays et à plusieurs reprises afin de limiter la propagation du coronavirus.

Après avoir d'abord affecté l'économie chinoise en janvier et en février, l'épidémie s'est rapidement propagée au reste du Monde dès la fin de l'hiver dernier. Entre mars et mai, environ 4 milliards de personnes ont été concernées par des mesures de confinement, dans la quasi-totalité des pays. Ces mesures ont été progressivement levées (en Chine dès le mois de mars, puis en Europe au début-mai) permettant un rebond mécanique de l'activité économique entre juillet et septembre, après la chute historique du 2ème trimestre. On estime qu'en avril, le mois le plus touché par les restrictions d'activité, le PIB mondial est tombé 20% en-dessous de son niveau d'avant-crise. Mais le scénario espéré d'une reprise en « V » après le plongeon record du printemps a été balayé par une recrudescence des contagions au début de l'automne, rendant nécessaires des nouvelles restrictions à la mobilité et à plusieurs activités de services, notamment en Europe.

Par ailleurs, la situation sanitaire est restée très critique dans de nombreux pays émergents (comme le Brésil, l'Inde ou le Mexique) et aux États-Unis, où les contagions sont reparties fortement à la hausse depuis novembre. Le scénario central de Xerfi pour 2021 intègre désormais l'impact négatif des nouvelles mesures de confinement sur la croissance européenne et mondiale au 1er trimestre 2021. Dans ce cadre, le PIB mondial devrait connaître en 2021 un rebond presque équivalent à la chute de 2020 en termes de taux de variation (+4,2%), mais insuffisant pour ramener la création de richesse globale à son niveau de 2019. À la différence de la dernière crise globale de 2008-2009, la récession de 2020 n'aura pas concerné que les économies avancées, mais aussi la plupart des pays émergents, à l'exception notable de la Chine qui devra néanmoins faire face à un très fort ralentissement de sa croissance (tombée à 2,3%, contre 6,1% en 2019).

L'économie française encore plus malmenée par la crise que la moyenne mondiale et européenne

Confrontée à des taux de contagion élevés et à des mesures sanitaires généralisées qui ont fortement contraint la mobilité des personnes et l'activité dans les services (culture, spectacles et loisirs, hôtellerie et restauration...), la zone euro devrait afficher une baisse de PIB de près de 8% en 2020, plus forte que la moyenne des pays « riches » de l'OCDE. Le repli de l'activité en Europe a été notamment beaucoup plus brutal qu'aux États-Unis, où la baisse de PIB sur l'ensemble de l'année passée devrait être inférieure à 4%.

La performance de l'économie française – une baisse de PIB estimée à 9,2% – a été en-dessous de la moyenne de la zone euro, et, plus particulièrement, de celles de l'Allemagne ou des Pays-Bas, où les activités productives ont été moins limitées par les mesures sanitaires au printemps. Mais d'autres économies européennes ont connu des baisses de PIB encore plus fortes, de l'ordre de 10% : c'est le cas de l'Espagne et de l'Italie, très sensibles à la paralysie des activités touristiques, ou encore du Royaume-Uni, où les effets négatifs du Brexit sur la confiance des consommateurs et des entreprises se sont ajoutés à ceux de la pandémie.

En France, le recul de 9,2% du PIB sur l'ensemble de l'année passée aura été le résultat d'une chute de près de 20% sur les six premiers mois de l'année, suivie d'un rebond de 18,7% au troisième trimestre et d'un nouveau plongeon (d'un peu moins de 5% selon les estimations de Xerfi) entre octobre et décembre. Le rebond qui a suivi le confinement strict du printemps 2020 a projeté, fin septembre, l'activité à 4-5% de son niveau d'avant crise, avant que le processus s'essouffle et qu'il soit définitivement enrayé par les nouvelles mesures restrictives introduites à la fin d'octobre pour faire face à la recrudescence de la pandémie. Les trois composantes de la demande privée, consommation des ménages, investissements et commerce extérieur, auront contribué au plus fort plongeon du PIB français depuis la seconde guerre mondiale.

La consommation des ménages : fortement impactée par le confinement, durablement affaiblie par la crise économique

La crise de la covid-19 a été très atypique dans sa première phase : la consommation des ménages, qui traditionnellement joue le rôle d'amortisseur en période de récession, a chuté de manière brutale entre mars et mai, en raison de la fermeture des commerces non alimentaires et des activités de restauration/hôtellerie et de loisir/culture/tourisme. L'Insee estime que les dépenses de consommation finale des ménages pendant la première période de confinement ont été globalement inférieures de 32% à leur niveau « normal ». Cependant, au sortir du confinement, la consommation a rapidement rebondi, revenant au 3e trimestre à 98% du niveau d'avant-crise, avec un fort effet de rattrapage sur les achats de biens manufacturés, notamment l'automobile et les biens d'équipements du foyer. Ce mouvement a été interrompu par les nouvelles contraintes imposées à une large partie des activités de services depuis novembre. Le poste des services liés aux loisirs et au tourisme représente à lui seul 12% de la consommation des ménages, ce qui limite d'ores et déjà le potentiel de rebond de la consommation au 1er trimestre 2021. Les nouvelles mesures sanitaires introduites pendant le dernier automne et maintenues en janvier – voire probablement renforcées ces prochains jours – décalent de fait de plusieurs mois le retour de la consommation des ménages (qui représente environ 60% du PIB en France) à un niveau qui soit proche de celui d'avant-crise.

Contrepartie mécanique des contraintes sanitaires imposées à la consommation, dans un contexte de revenus des ménages partiellement protégés par les mesures d'aides massives mobilisées par le gouvernement, le taux d'épargne des Français (habituellement autour de 15%) s'est envolé à plus de 25% au 2e trimestre. Mais cette épargne « forcée » ne constitue pas un réservoir certain de reprise de la consommation. Tant que le climat de défiance et d'entrave sanitaire s'étire, la consommation ne peut tourner à plein régime. Après un plongeon de 7,7% cette année, le rattrapage sera très lent en 2021 et il faudra patienter jusqu'à 2022 pour que la consommation rattrape en niveau le terrain perdu pendant la crise.

Au-delà des contraintes sanitaires qui limitent de facto le champ de consommation des ménages, les fondamentaux de cette importante composante du PIB français sont durablement dégradés. En effet, malgré les aides massives mobilisées par le gouvernement pour protéger les revenus des ménages, la crise du Covid-19 a entraîné une forte cassure de la dynamique du pouvoir d'achat des Français, qui devrait reculer en 2020 de près de 2,4%, après une hausse de 1,4% en 2019. Si une partie de la baisse de l'emploi observée jusqu'à la fin juin a été effacée au troisième trimestre, grâce au rebond rapide de l'emploi intérimaire et au redémarrage des embauches sur CDD courts dans certains secteurs en rétablissement rapide (construction et industrie), l'emploi devrait toutefois de nouveau décrocher sévèrement au T4 2020 et au T1 2021, ce qui pourrait porter les destructions d'emploi entre 700 000 et 800 000 en début d'année 2021 par rapport au pic de T4 2019. La forte dégradation du revenu des travailleurs indépendants participe aussi lourdement au recul du pouvoir d'achat, les aides gouvernementales ne suffisant pas à compenser les pertes de recettes de ces professions.

L'investissement des entreprises sacrifié

Face à l'impératif de préserver coûte que coûte leur trésorerie, les entreprises n'ont pas eu d'autres choix que le sacrifice ou le report sine die de toutes les dépenses jugées comme superflues ou non essentielles à court terme. C'est le cas typiquement des dépenses de communication (publicité, salons, séminaires...) mais aussi d'une large partie des investissements, tant en construction qu'en matériel. Avec l'effondrement de la demande, le taux d'utilisation des capacités de production a plongé et, compte tenu des perspectives de croissance, l'heure n'est pas aux projets d'extension des capacités. La crise a néanmoins révélé de nouveaux besoins : une majorité d'entreprises prévoit de développer leurs débouchés par le levier du e-commerce ou de pérenniser le télétravail. Ces options devraient accélérer la digitalisation des entreprises et tempérer l'ajustement à la baisse de l'investissement.

Face à une demande durablement dégradée et aux contraintes de trésorerie à venir, il faut s'attendre à un violent décrochage de l'investissement des entreprises en 2020 (d'environ 13%), s'accompagnant d'une chute presque aussi forte de l'investissement des ménages en construction. Au total, l'investissement devrait avoir chuté de 11% en 2020 et son rebond en 2021 ne sera que très partiel, compte tenu des difficultés financières héritées de la pandémie par les entreprises et les ménages.

Les exportations auront chuté plus vite que les importations en 2020

Enfin, ce n'est pas du côté du commerce extérieur que l'économie française sera parvenue à grappiller quelques points de croissance l'année dernière. Bien au contraire, la demande extérieure nette aura ôté au PIB près de deux points de croissance, en raison d'une chute plus forte des exportations que des importations. Les premières comme les secondes ont nettement rebondi au 3e trimestre, tirés par la reprise du commerce de produits manufacturiers (matériels de transport et biens d'équipement, notamment), tout en restant bien en deçà de leur niveau d'avant crise. En valeur, les exportations et les importations de la France sont remontées, en T3, à 109 Md€ et à 129 Md€, respectivement ; ce qui correspond à 85% et 92% de leur niveau d'avant-crise (T4 2019). Or, en ce qui concerne les importations, ce gap durable par rapport au niveau de 2019 était attendue, en raison notamment de la baisse du cours du pétrole (et donc de la facture énergétique).

En revanche, la lenteur de la remontée des exportations – après leur point bas d’avril dernier – était moins prévisible. Le plongeon quasiment synchrone de la plupart des économies dans le monde a fait s’effondrer les échanges internationaux d’environ 20% en volume entre la fin de 2019 et le second trimestre de 2020. Ainsi, la crise qui avait initialement touché la consommation des ménages s’est prolongée dans le temps transitant d’un pays à l’autre à travers la courroie des exportations (qui relie la demande mondiale à la production et aux investissements des entreprises).

Au final, le commerce extérieur s’est révélé comme un boulet supplémentaire pour la croissance française, dans le contexte d’une reprise déjà compliquée de la demande domestique. La France devrait clôturer l’année 2020 avec un déficit commercial d’environ 70 milliards d’euros, proche de son record de 2011.

En 2021, pas de reprise en vue, mais au mieux un rebond incomplet de l’activité

Si le bilan de l’année écoulée est terrible pour l’économie hexagonale, avec une chute historique de la croissance, le rebond du PIB en 2021 ne sera que très partiel (+5,4% selon les dernières prévisions de Xerfi, qui tiennent compte d’un prolongement des mesures sanitaires sur les trois-quatre premiers mois de l’année). Autrement dit, le PIB de la France sera, au dernier trimestre de cette année, encore de plus de 2% inférieur à son niveau d’avant-crise (T4 2019).

La réplique des mesures de confinement et de fermeture de nombreuses activités est intervenue, cet automne, au moment même où le processus de récupération commençait à s’enrayer. Le rebond incomplet qui a suivi le 1er confinement montre d’ailleurs que les forces récessives deviennent de plus en plus puissantes à fur et à mesure que l’activité se rapproche de son niveau d’avant-crise. L’expérience des mois qui ont suivi le 1er confinement (mai-octobre) nous a enseigné que le rebond s’opère dans un premier temps plus vite que ce que ne l’avaient anticipé les entreprises, s’appuyant sur un mouvement de restauration de la construction et de la consommation de biens. Cependant, les phénomènes de rattrapage, par nature transitoires, s’estompent rapidement, tandis que l’érosion des revenus et la dégradation prolongée des marchés extérieurs entravent durablement le retour de la demande domestique et extérieure à ses niveaux d’avant-crise.

Au-delà d’un rebond technique, il ne faudra donc pas compter sur aucune dynamique de reprise en 2021. Ni les secteurs, ni les marchés internationaux n’évoluent de façon synchrone. Si le soutien massif de l’État a amorti les problèmes de trésorerie à court terme, les entreprises entrent maintenant dans une phase d’ajustement (repositionnement de l’offre, downsizing, contraction des coûts). La hausse de leur endettement les contraint à envisager une phase de restructuration qui va inévitablement pénaliser l’emploi et la demande cette année.

LES IMMATRICULATIONS

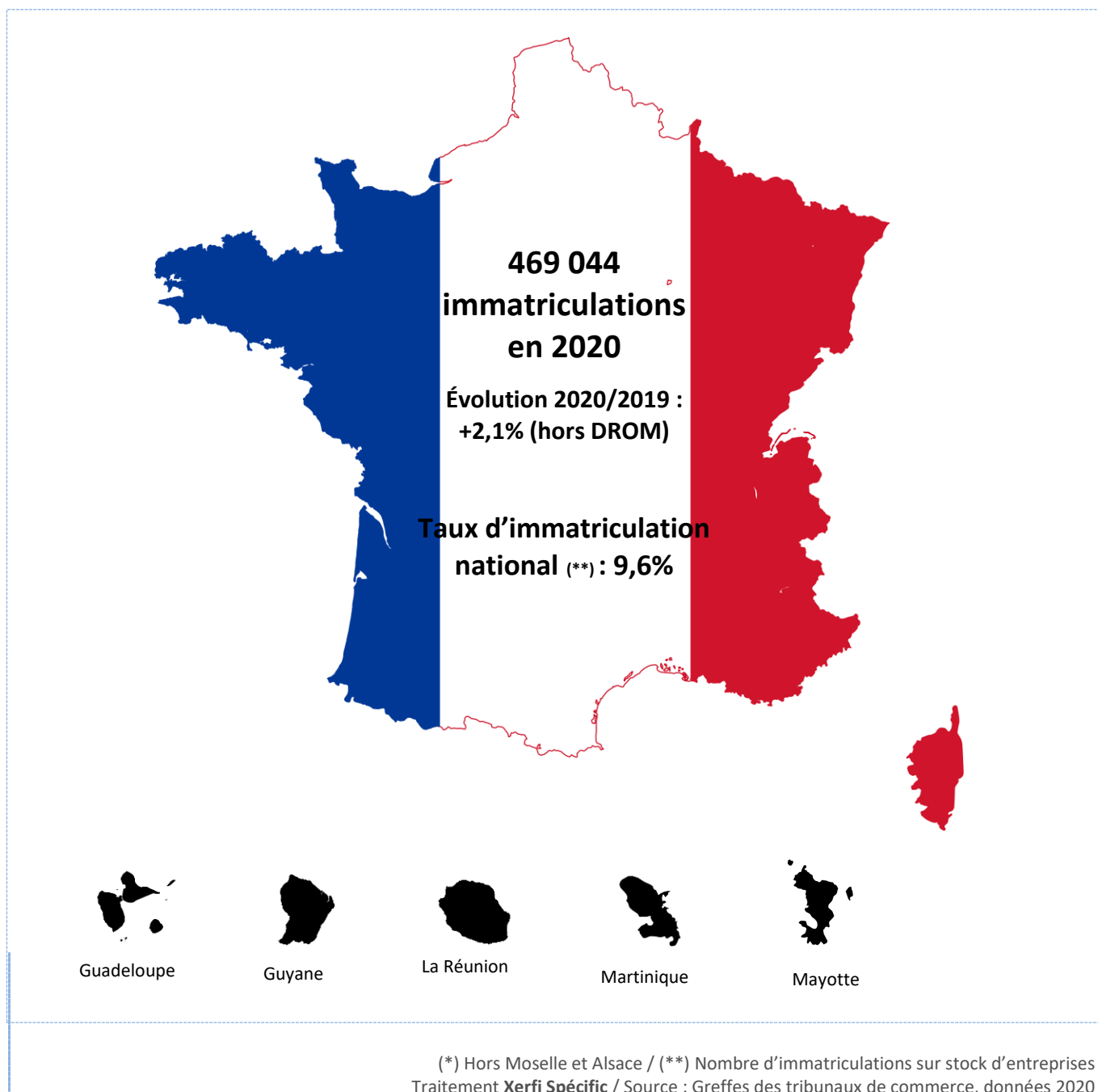
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020	28
Le nombre d'immatriculations	28
Zoom DROM	29
La répartition selon les mois de l'année	35
Évolution des immatriculations selon les mois de l'année	36
La répartition selon le secteur d'activité	37
Évolution 2019 vs 2020 des immatriculations par secteur d'activité	38
Évolution 2019 vs 2020 des immatriculations (hors entreprises individuelles)	39
La répartition par secteur d'activité vs stock d'entreprises	40
Le top 15 du taux d'immatriculation	42
La répartition par secteur d'activité vs PIB	43
Le top 15 des activités les plus représentées	45
Évolution 2019 vs 2020 du top 15 des activités les plus représentées	46
La répartition selon la localisation	48
Le taux d'immatriculation	50
Évolution 2019 vs 2020 des immatriculations par région	51
La répartition géographique vs population française	52
La répartition géographique vs PIB	53
Le top 15 des villes	54
La répartition selon le statut juridique	55
Évolution 2019 vs 2020 des immatriculations selon le statut juridique	56
La répartition selon l'origine des fonds	57
La répartition selon le montant du capital	58
La répartition par statut juridique selon la taille du capital	59
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS	60
Le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des immatriculations	60
Le nombre de dirigeants	61
La répartition selon le sexe	62
La répartition régionale selon le sexe	64
La répartition selon l'âge	65
La répartition régionale selon l'âge	67
L'âge moyen des dirigeants selon le sexe	68
La répartition selon le type de fonction	69
La répartition selon la nationalité	70
Le top 20 des nationalités les plus représentées	71

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

Le nombre d'immatriculations

En 2020, 469 044 immatriculations ont été enregistrées au Registre du Commerce et des Sociétés en France (y compris DROM). Le taux d'immatriculation, qui définit le nombre d'immatriculations sur le stock d'entreprises, s'est élevé à 9,6%. En raison de l'intégration des DROM à l'analyse, il est impossible de comparer les résultats 2020 à ceux de l'exercice précédent sur le champ global. En revanche, le nombre d'immatriculations en Métropole a progressé de 2,1% sur un an, contre une hausse de 10,9% en 2019. Cet écart de performance s'explique principalement par la crise sanitaire.

■ Nombre d'immatriculations en 2020 (*)








4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

Zoom DROM : le nombre d'immatriculations par territoire

Au cours de l'exercice 2020, 16 411 immatriculations ont été enregistrées au Registre du Commerce et des Sociétés dans les départements et régions d'outre-mer. La Réunion et la Martinique représentaient 63,1% des immatriculations de la zone.

■ Nombre d'immatriculations dans les DROM en 2020 (*)

	Guadeloupe	3 737 immatriculations
	Guyane	1 313 immatriculations
	La Réunion	5 638 immatriculations
	Martinique	4 711 immatriculations
	Mayotte	1 012 immatriculations
	Total DROM	16 411 immatriculations

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

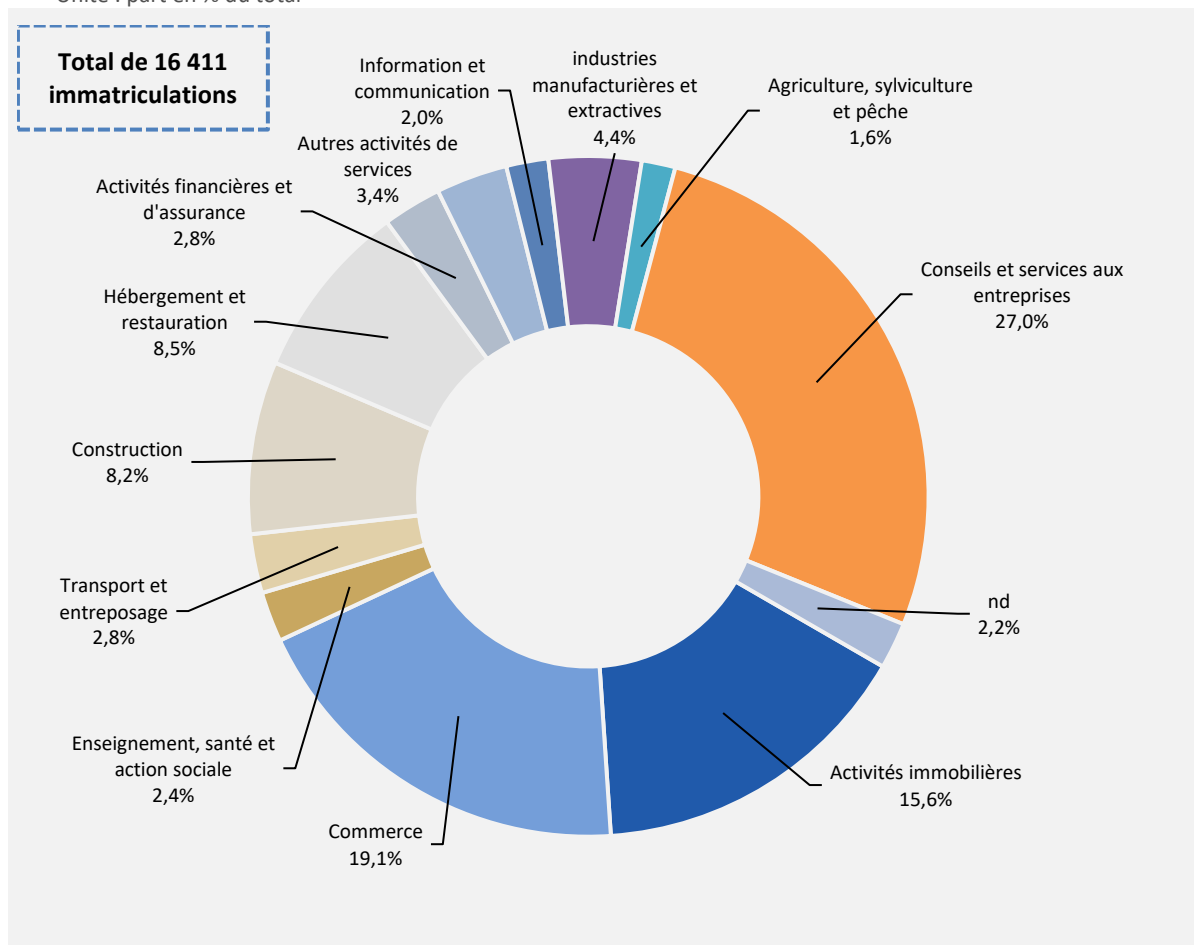
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

Zoom DROM : la répartition selon le secteur d'activité

Les activités de Conseils et services aux entreprises représentaient le premier secteur d'activité des DROM en nombre de nouvelles immatriculations en 2020 (27% du total). Le secteur du commerce (19,1%) et les activités immobilières (15,6%) complétaient le podium. Ensemble, ils ont représenté 10 123 immatriculations, soit près de 62% du total.

■ Répartition des immatriculations par grands secteurs économiques

Unité : part en % du total



Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

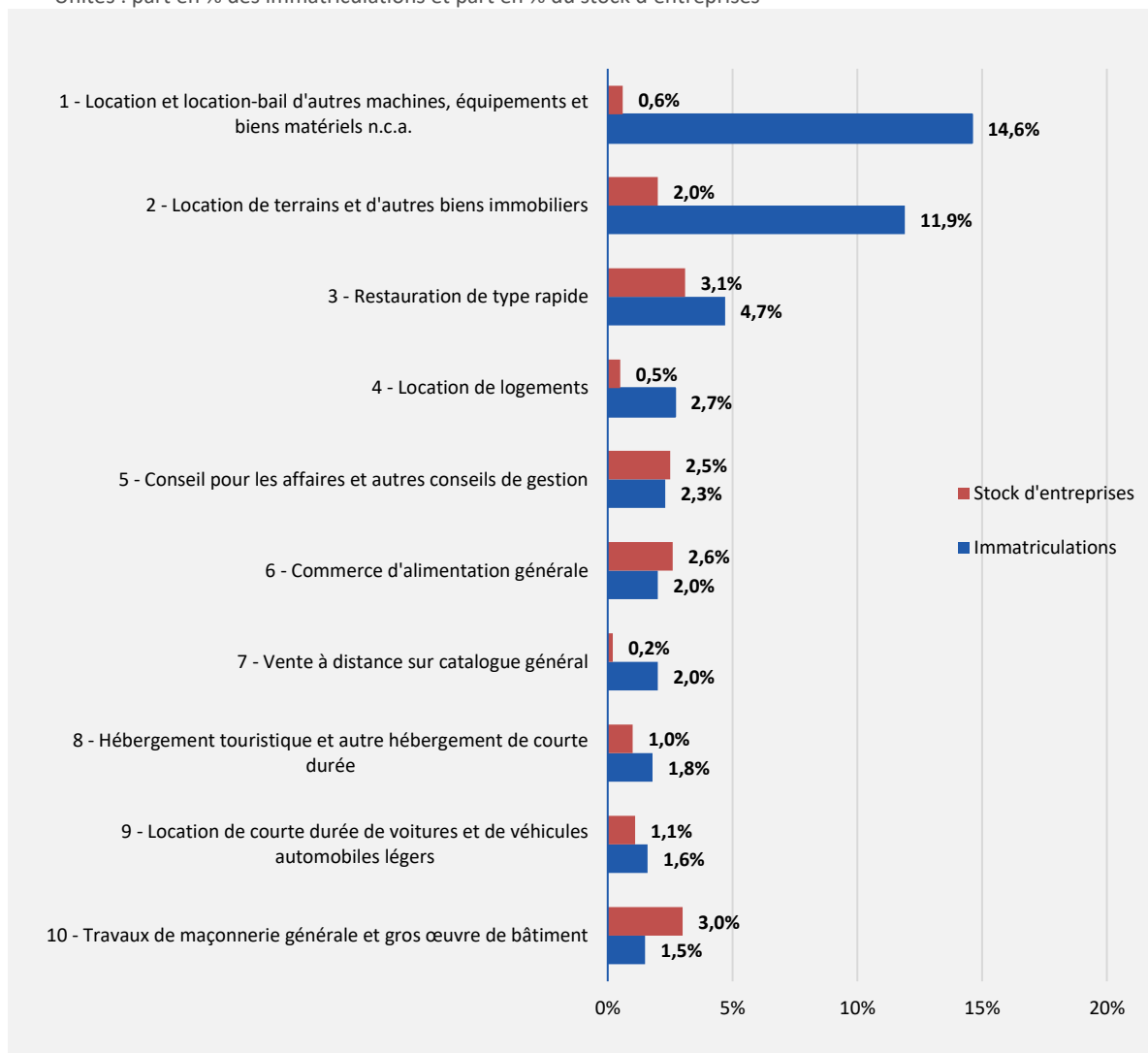
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

Zoom DROM : le top 10 du taux d'immatriculation

Les activités de location figuraient en bonne place dans le top 5 des secteurs les plus représentés dans les départements et régions d'outre-mer selon le taux d'immatriculation en 2020 : location de machines et équipements (14,6%), location de terrains et biens immobiliers (11,9%) et location de logements (2,7%). La restauration rapide et les activités de conseil complétaient le classement.

■ Top 10 activités les plus représentées dans les immatriculations comparé au stock d'entreprises (*) - Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unités : part en % des immatriculations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

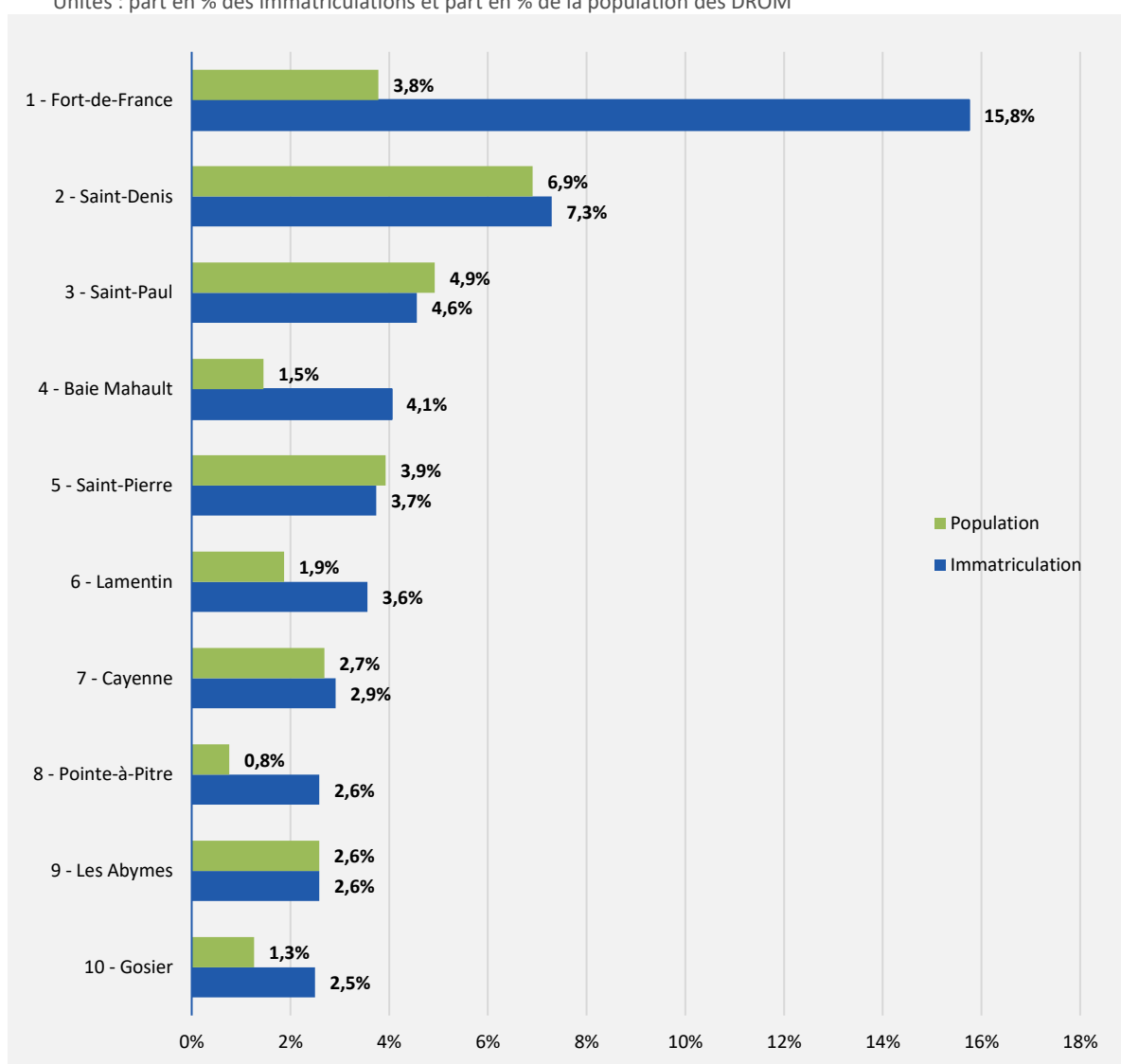
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

Zoom DROM : le top 10 des villes

Avec 15,8% des immatriculations en 2020, la capitale de la Martinique devançait de loin deux grandes villes réunionnaises : Saint-Denis (7,3%) et Saint-Paul (4,6%). Il convient de noter la surreprésentation dans ce classement de trois territoires d'outre-mer - la Guadeloupe, la Réunion et la Martinique - et l'absence de communes mahoraises. Rappelons néanmoins que Mayotte ne concentrait que 6,2% des nouvelles immatriculations des DROM en 2020.

■ Top 10 des villes enregistrant le plus grand nombre d'immatriculations comparé à la population

Unités : part en % des immatriculations et part en % de la population des DROM



Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2016)

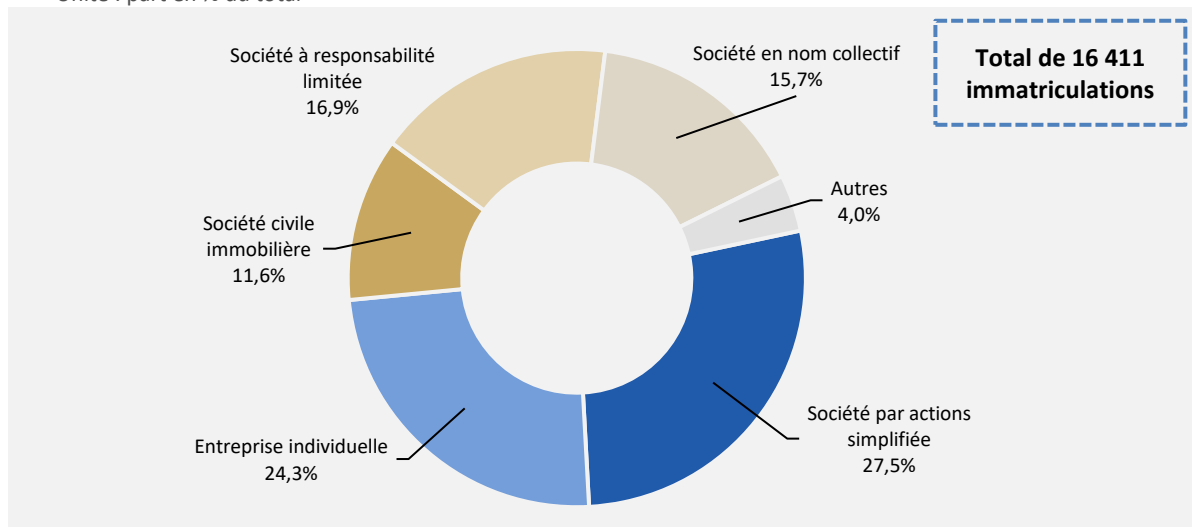
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

Zoom DROM : la répartition selon le statut juridique

Comme en Métropole, deux statuts juridiques ont été largement plébiscités dans les DROM lors des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2020 : la société par actions simplifiée (SAS) (27,5% du total) et l'entreprise individuelle (24,3% du total). Venaient ensuite la société à responsabilité limitée (SARL), la société en nom collectif (SNC) et la société civile immobilière (SCI), avec respectivement 16,9%, 15,7% et 11,6% du total. Les autres statuts représentaient seulement 4% des immatriculations.

■ Répartition des immatriculations selon le statut juridique

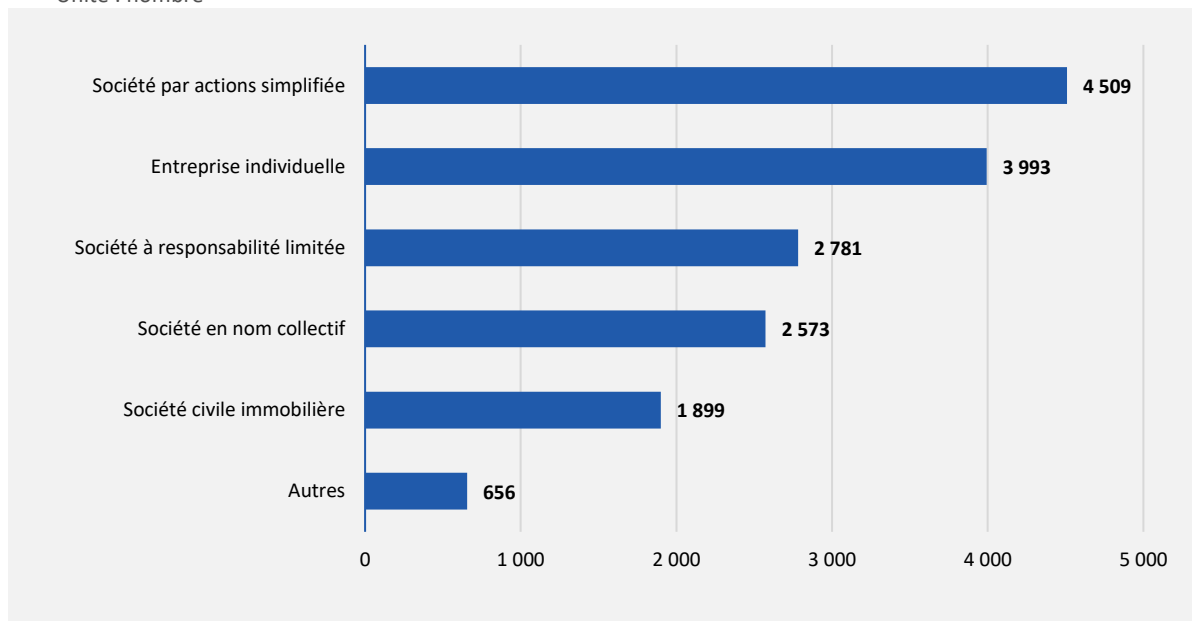
Unité : part en % du total



Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Répartition des immatriculations selon le statut juridique

Unité : nombre



Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

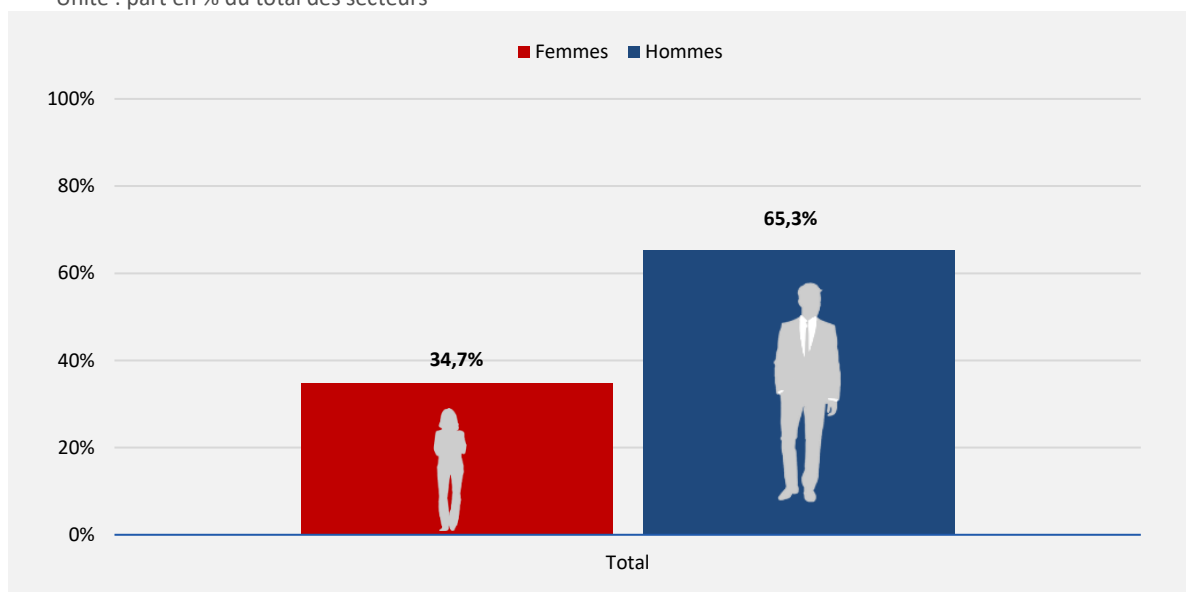
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

Zoom DROM : le profil des dirigeants

Dans près des deux-tiers des cas, les immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés dans les départements et régions d'outre-mer ont été effectuées par des hommes en 2020. Par ailleurs, les hommes créateurs d'entreprises étaient en moyenne plus âgés que les femmes : 42,4 ans vs 40,6 ans en 2020.

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des immatriculations

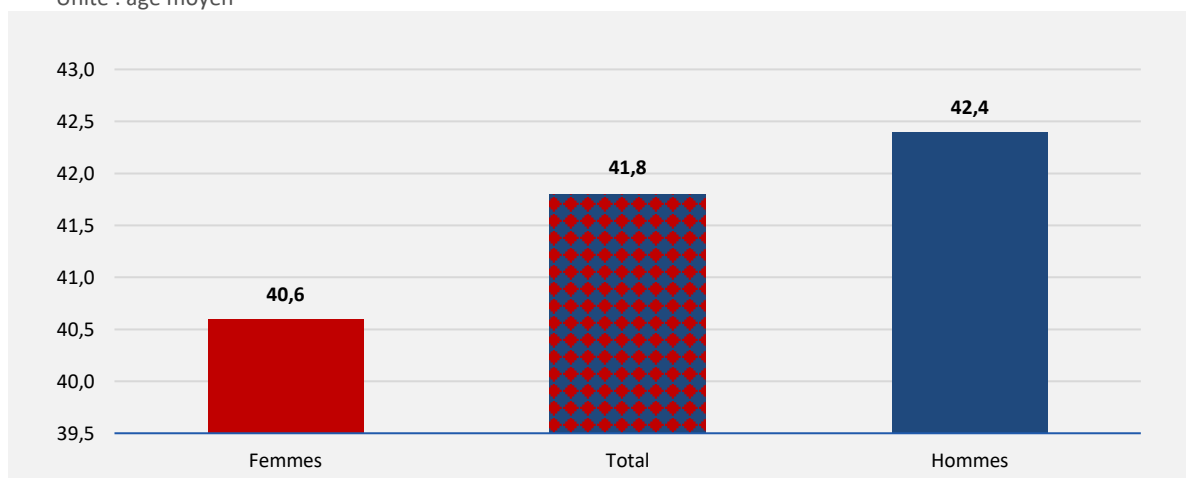
Unité : part en % du total des secteurs



Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Âge moyen des dirigeants par sexe dans le cadre des immatriculations

Unité : âge moyen



Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

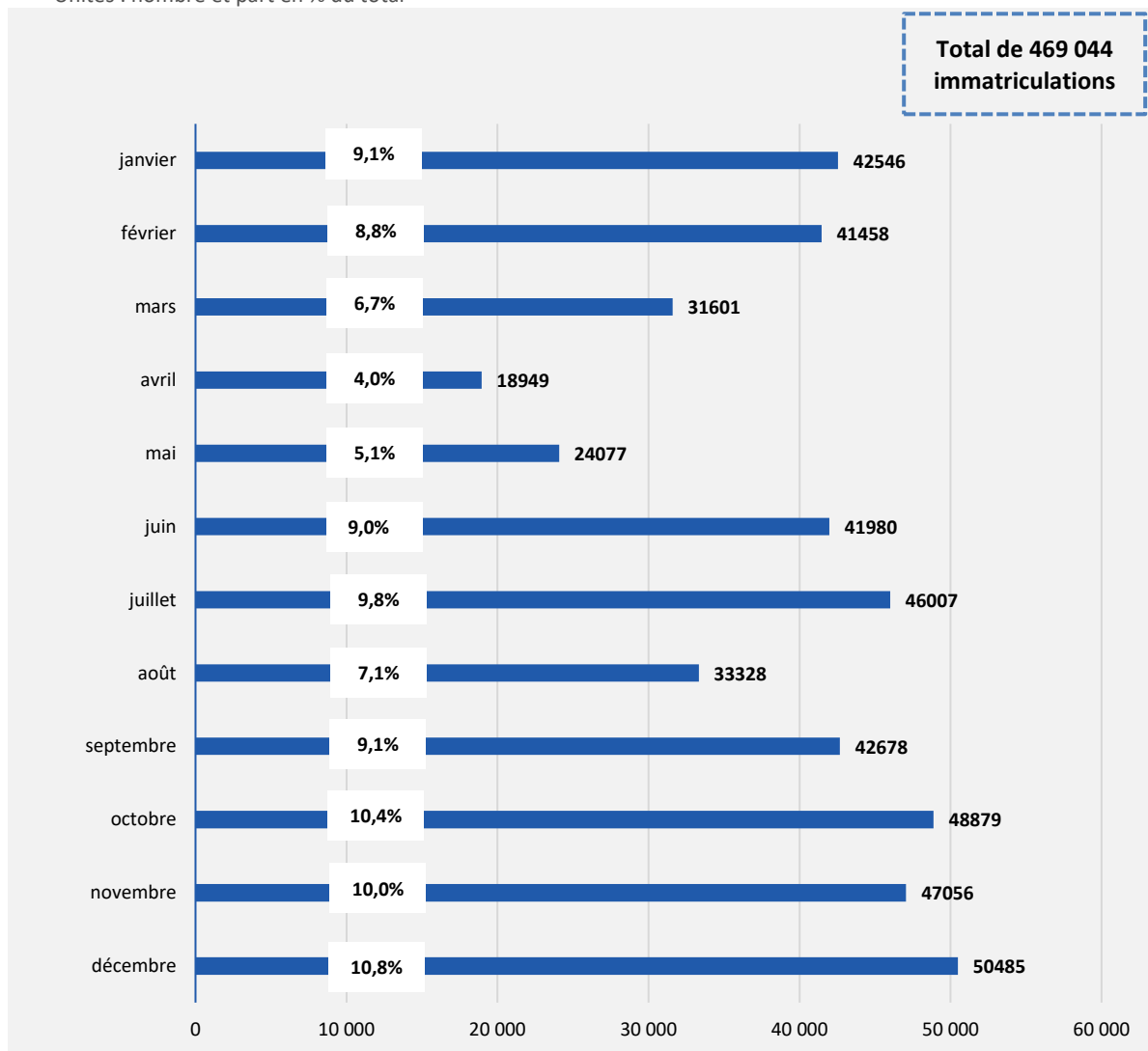
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

La répartition selon les mois de l'année

L'année 2020 a été particulièrement atypique en raison de la crise sanitaire du Covid-19. La ventilation des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés, traditionnellement équitablement répartie tout au long de l'année, a été perturbée par la mise à l'arrêt de toutes les activités économiques à partir de mi-mars et jusqu'au 11 mai 2020, en raison du confinement total. Des effets de rattrapage ont toutefois été observés dès le mois de juin.

■ Répartition des immatriculations selon les mois de l'année (*)

Unités : nombre et part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

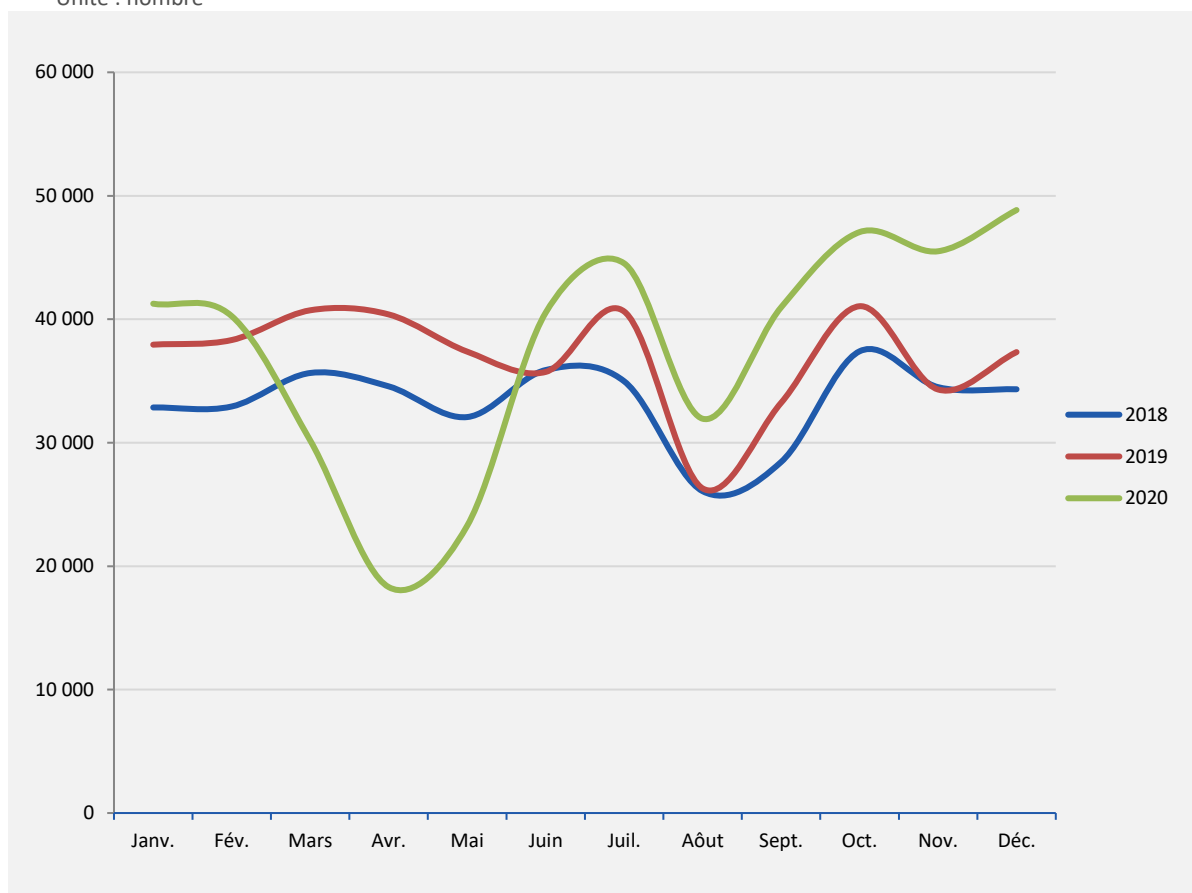
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

Évolution des immatriculations selon les mois de l'année

La répartition mensuelle des immatriculations en France métropolitaine au cours des 3 dernières années permet d'observer la déformation de la courbe en 2020 liée à la crise sanitaire. En effet, la période de confinement strict imposée au printemps s'est accompagnée d'une importante chute des immatriculations dès le mois de mars, avant une remontée en juin. Le mois d'août, traditionnellement creux, l'a également été en 2020. En revanche, le dernier trimestre a été particulièrement dynamique, insuffisamment toutefois pour rattraper la baisse observée au printemps. *In fine*, sur l'année, le nombre d'immatriculations en Métropole a progressé de seulement 2,1%, contre une hausse de près de 11% l'année précédente.

■ Immatriculations mensuelles (*)

Unité : nombre



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

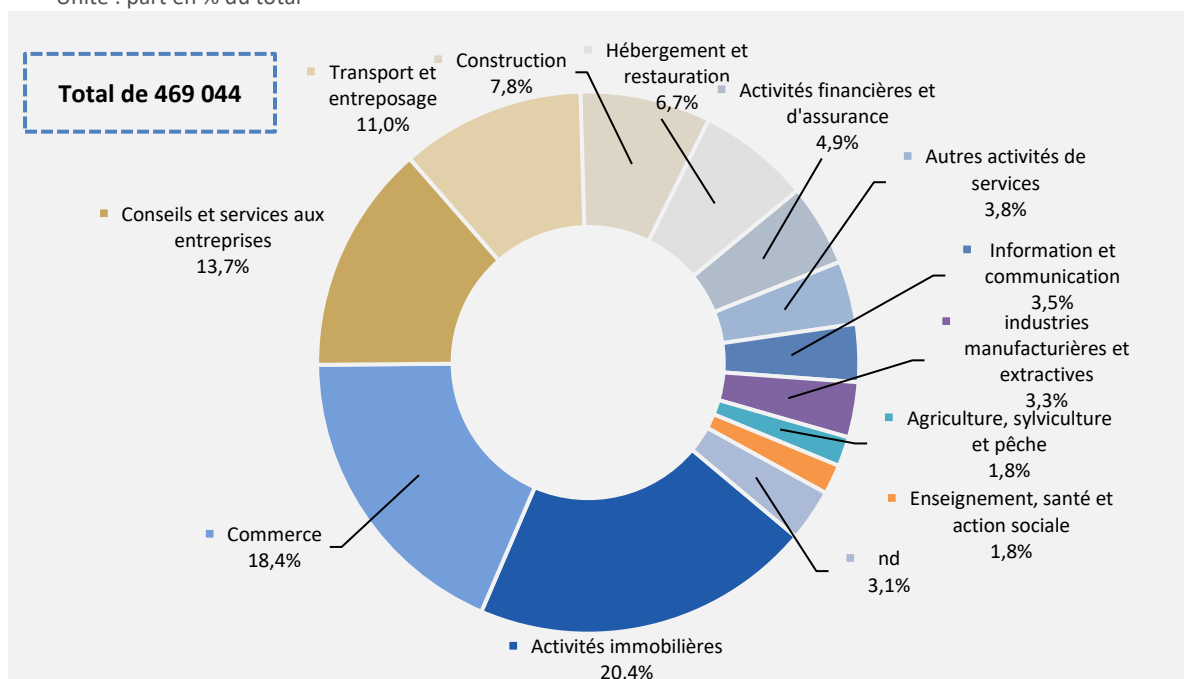
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

La répartition selon le secteur d'activité

A l'échelle France entière, les activités immobilières étaient le premier secteur d'activité en termes de nouvelles immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2020 (20,4% du total). Le podium était complété par le secteur du commerce (18,4%) et le conseil aux entreprises (13,7%). Ensemble, ils concentraient plus de la moitié des immatriculations totales en 2020. En Métropole, ces 3 activités sont en léger recul depuis 2018 (-1 point).

■ Répartition des immatriculations par grands secteurs économiques

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Répartition des immatriculations par grands secteurs économiques (*)

Unité : part en % du total

	2018	2019	2020
Activités immobilières	21,1%	21,7%	20,5%
Commerce	18,7%	17,5%	18,4%
Conseils et services aux entreprises	13,3%	13,1%	13,2%
Transport et entreposage	8,2%	9,3%	11,3%
Construction	8,3%	8,1%	7,8%
Hébergement et restauration	7,4%	7,1%	6,6%
Activités financières et d'assurance	4,8%	4,9%	5,0%
Autres activités de services	4,6%	4,4%	3,8%
Information et communication	3,7%	3,5%	3,5%
industries manufacturières et extractives	3,3%	3,5%	3,3%
Enseignement, santé et action sociale	1,8%	1,7%	1,7%
Agriculture, sylviculture et pêche	1,9%	1,8%	1,7%
Non disponible	2,9%	3,5%	3,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

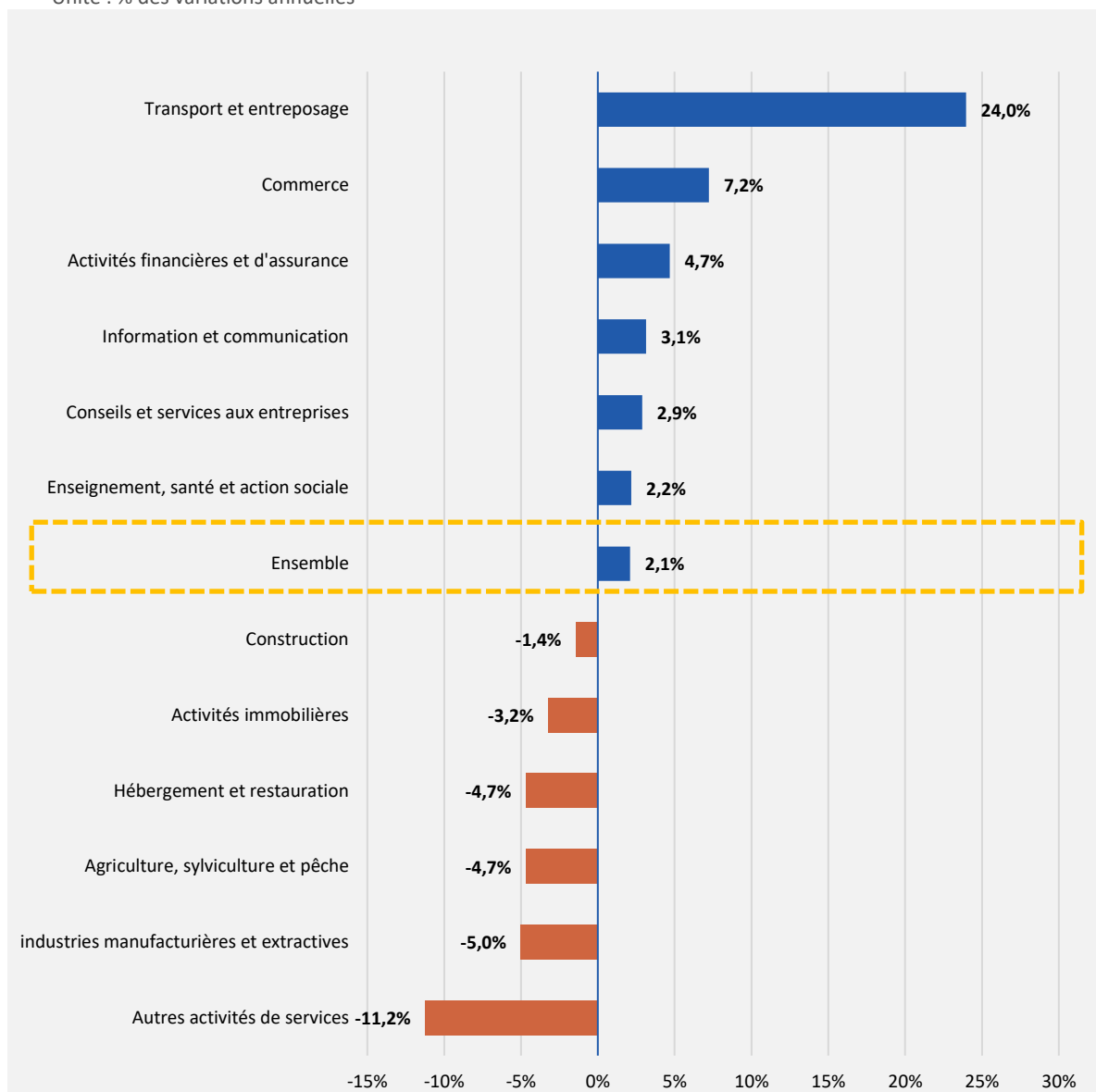
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

Évolution 2019 vs 2020 des immatriculations par secteur d'activité

En 2020, le nombre d'immatriculations en France métropolitaine a progressé de 2,1%. Ce résultat masque néanmoins de profondes disparités selon les secteurs. La palme de la croissance revenait ainsi au secteur du transport et de l'entreposage (+24%), suivi de loin par le commerce (+7,2%) et les activités financières et d'assurance (+4,7%). A l'inverse, les autres activités de services, les industries manufacturières et extractives et l'agriculture, sylviculture et pêche ont lourdement souffert, enregistrant des baisses supérieures à 4% sur un an.

■ Évolution des immatriculations par secteur d'activité entre 2019 et 2020 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

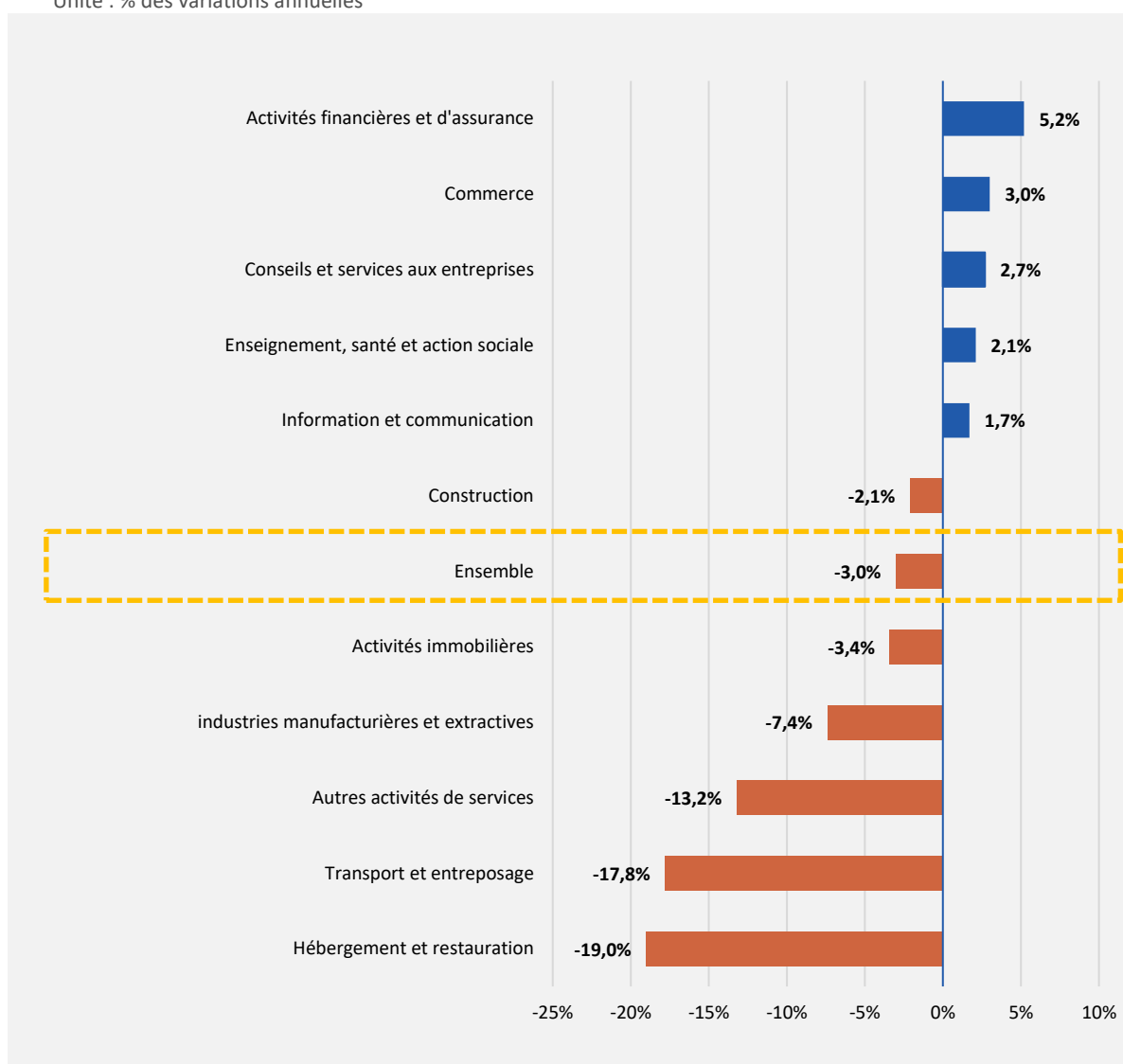
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

Évolution 2019 vs 2020 des immatriculations (hors entreprises individuelles)

Sur les 11 grands secteurs d'activité (hors Agriculture, sylviculture et pêche et hors entreprises individuelles), 5 seulement ont enregistré une hausse de leurs immatriculations en 2020. Les activités financières et d'assurance ont affiché la plus forte augmentation sur un an (+5,2%), suivies par le commerce (+3,0%) et le conseil et services aux entreprises (+2,7%). *A contrario*, le transport et l'entreposage (-17,8%) et l'hébergement-restauration (-19%) ont affiché les plus fortes baisses.

■ Évolution des immatriculations par activité entre 2019 et 2020 (*) Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

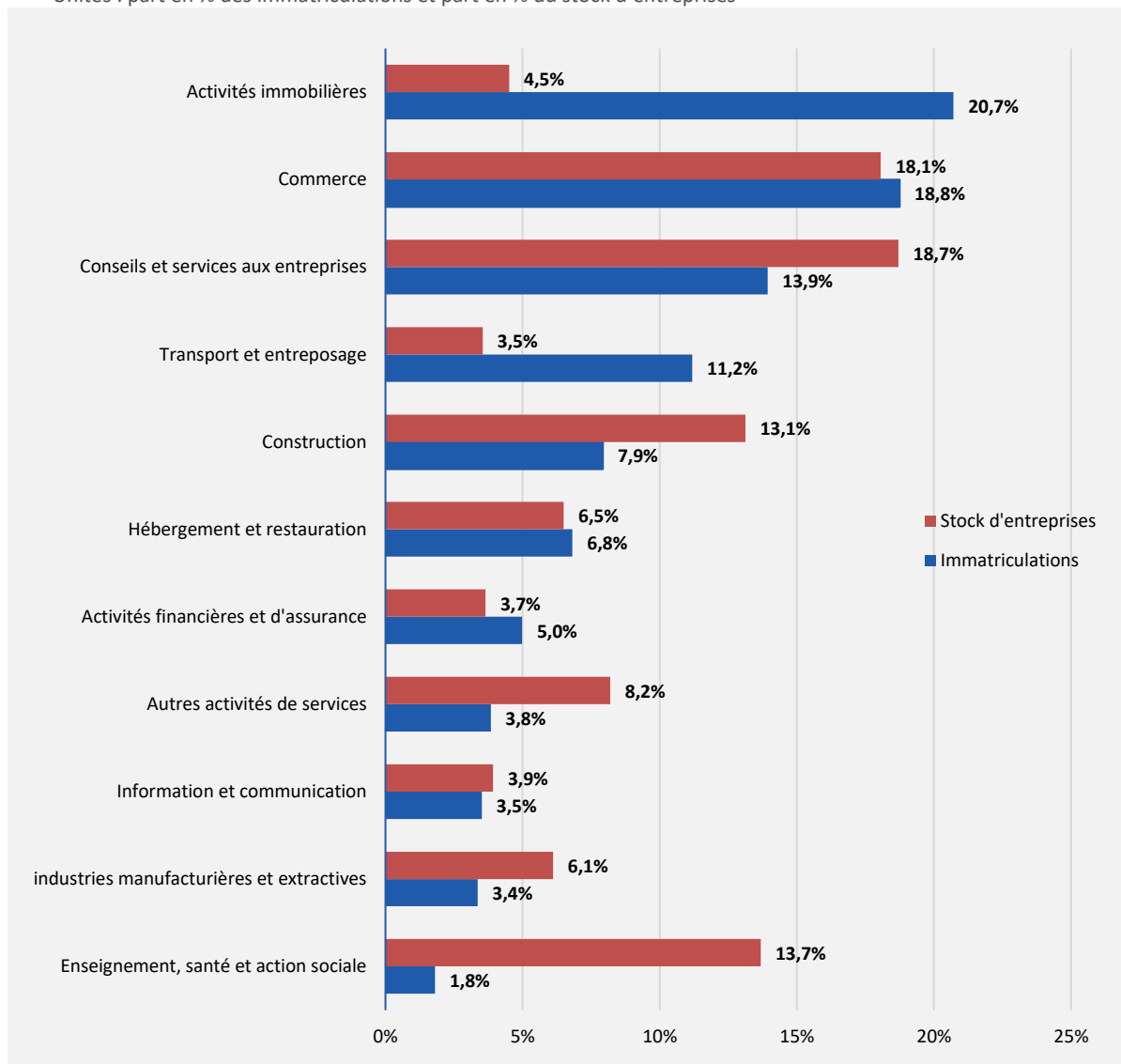
La répartition par secteur d'activité vs stock d'entreprises

L'analyse visant à comparer le poids des nouvelles immatriculations et le stock d'entreprises fait apparaître deux catégories de secteurs :

- les secteurs où le poids des immatriculations dépasse le stock d'entreprises, à l'instar des activités immobilières ou du transport/entreposage ;
- les secteurs où le poids des immatriculations est inférieur au stock d'entreprises, comme le conseil/services aux entreprises, la construction ou l'enseignement, la santé et l'action sociale.

■ Répartition des immatriculations par activité comparée au stock d'entreprises (*) Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unités : part en % des immatriculations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

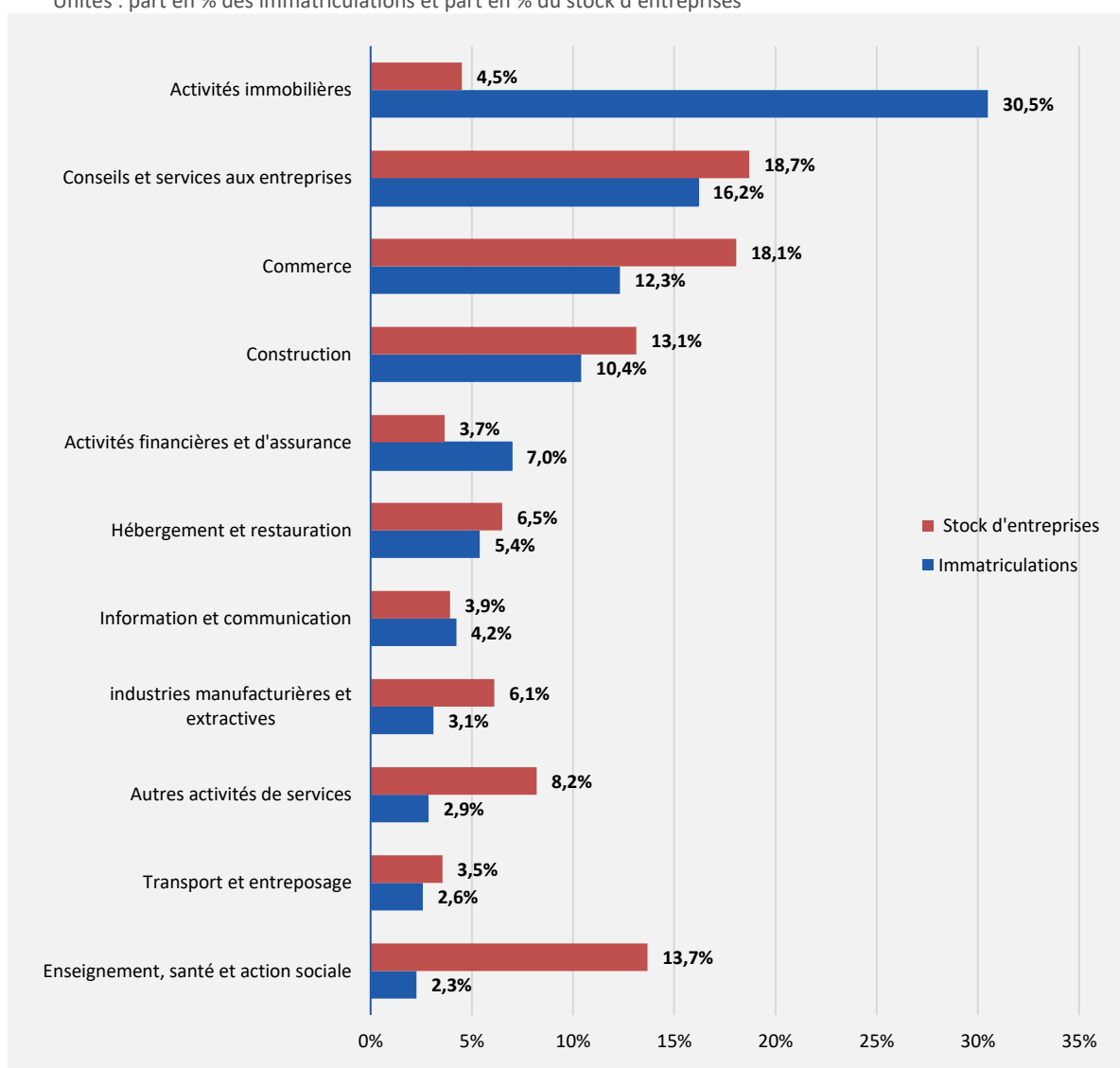
Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2019)

La répartition par secteur d'activité vs stock d'entreprises (suite)

Hors entreprises individuelles, les activités immobilières demeuraient le principal secteur d'activité en termes d'immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2020, représentant 30,5% du total.

■ Répartition des immatriculations par activité comparée au stock d'entreprises (*) Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles

Unités : part en % des immatriculations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2019)

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

Le top 15 du taux d'immatriculation

Parmi les activités les plus représentées au sein des immatriculations d'entreprises au Registre du Commerce et des Sociétés en 2020, le secteur des autres activités de poste et de courrier affichait le taux d'immatriculation le plus élevé (123,3%, contre 178,1% en 2019). Il devançait la location de terrains et d'autres biens immobiliers (86,8%) et la gestion de fonds (62,9%).

■ Top 15 des activités les plus représentées par taux d'immatriculation

Unité : % du nombre d'immatriculations sur stock d'entreprises



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

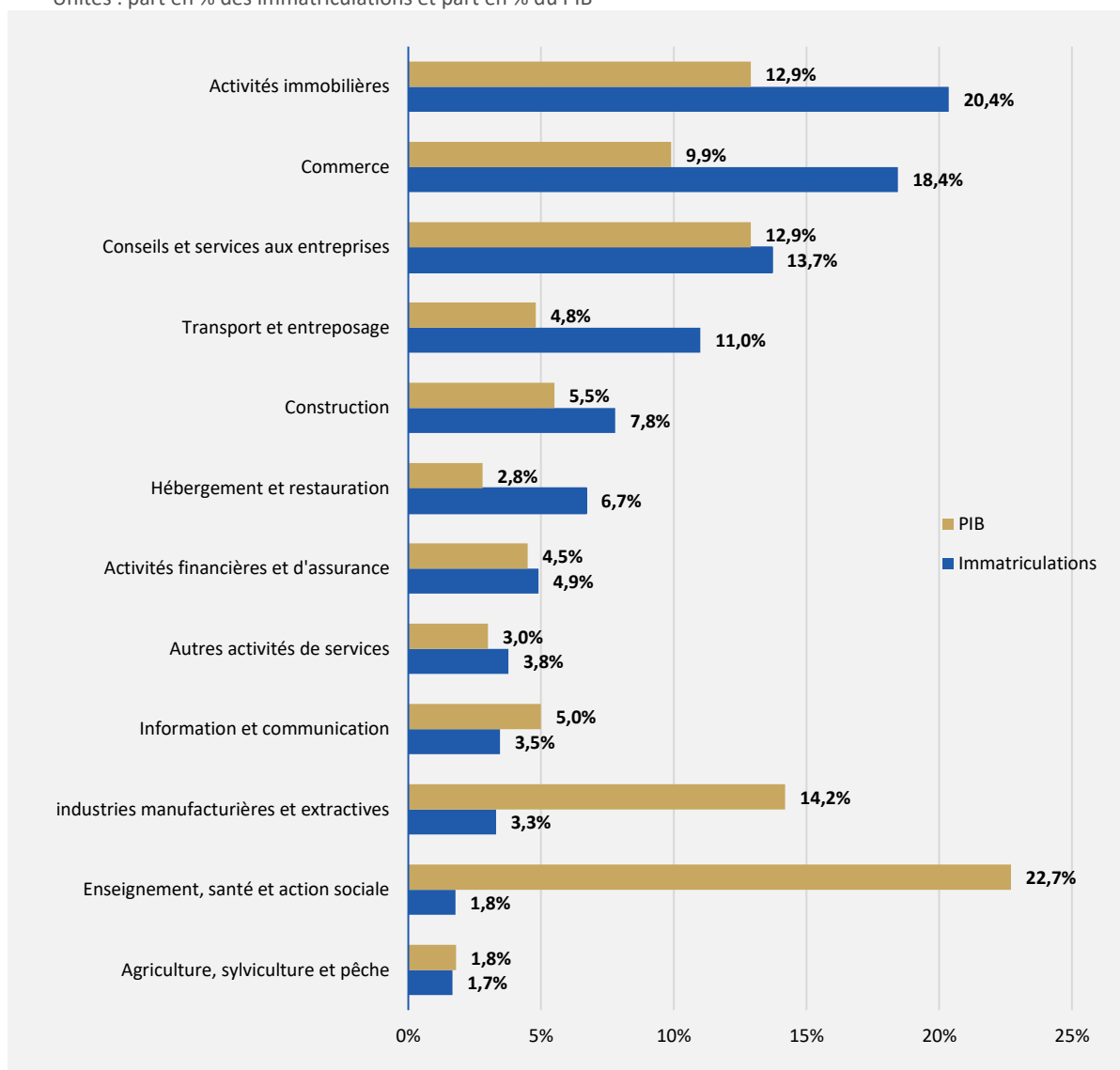
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

La répartition par secteur d'activité vs PIB

Pesant pour près de 23% du PIB, le secteur de l'enseignement, santé et action sociale représentait moins de 2% des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2020. En revanche, les activités immobilières se classaient en tête des activités en termes d'immatriculations (20,4%) alors qu'elles ne représentaient que 12,9% du PIB. L'écart entre la part de l'activité dans le PIB et dans les immatriculations était encore plus marqué pour le commerce (respectivement 18,4% et 9,9%).

■ Répartition des immatriculations par activité comparée au PIB (*)

Unités : part en % des immatriculations et part en % du PIB



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

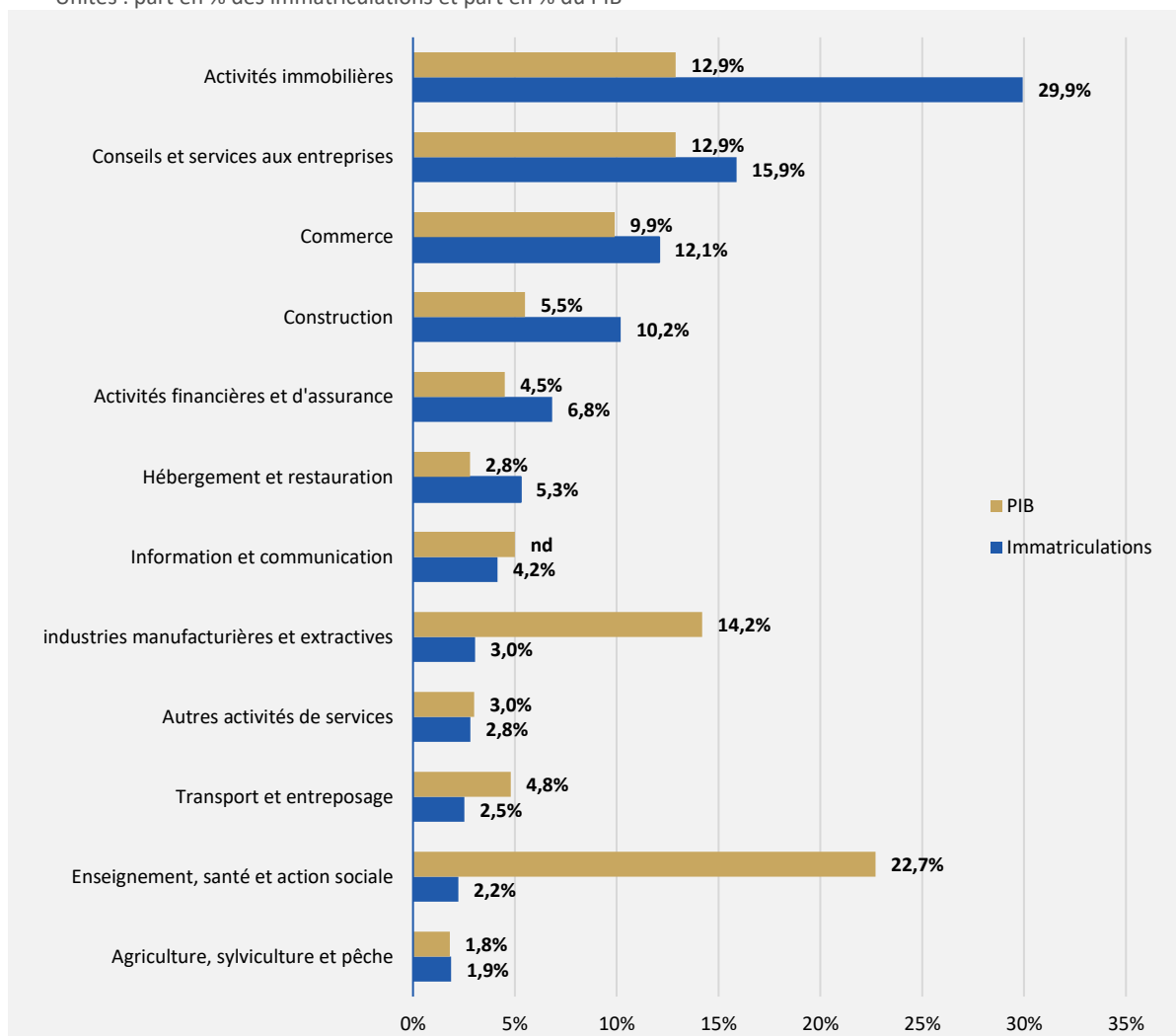
Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2015)

La répartition par secteur d'activité vs PIB (suite)

Hors entreprises individuelles, le podium des secteurs contribuant le plus aux immatriculations en France métropolitaine est resté inchangé en 2020 et dans des proportions comparables : activités immobilières (29,9%), conseils et services aux entreprises (15,9%), commerce (12,1%).

■ Répartition des immatriculations par activité comparée au PIB (*)
Hors entreprises individuelles

Unités : part en % des immatriculations et part en % du PIB



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2015)

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

Le top 15 des activités les plus représentées

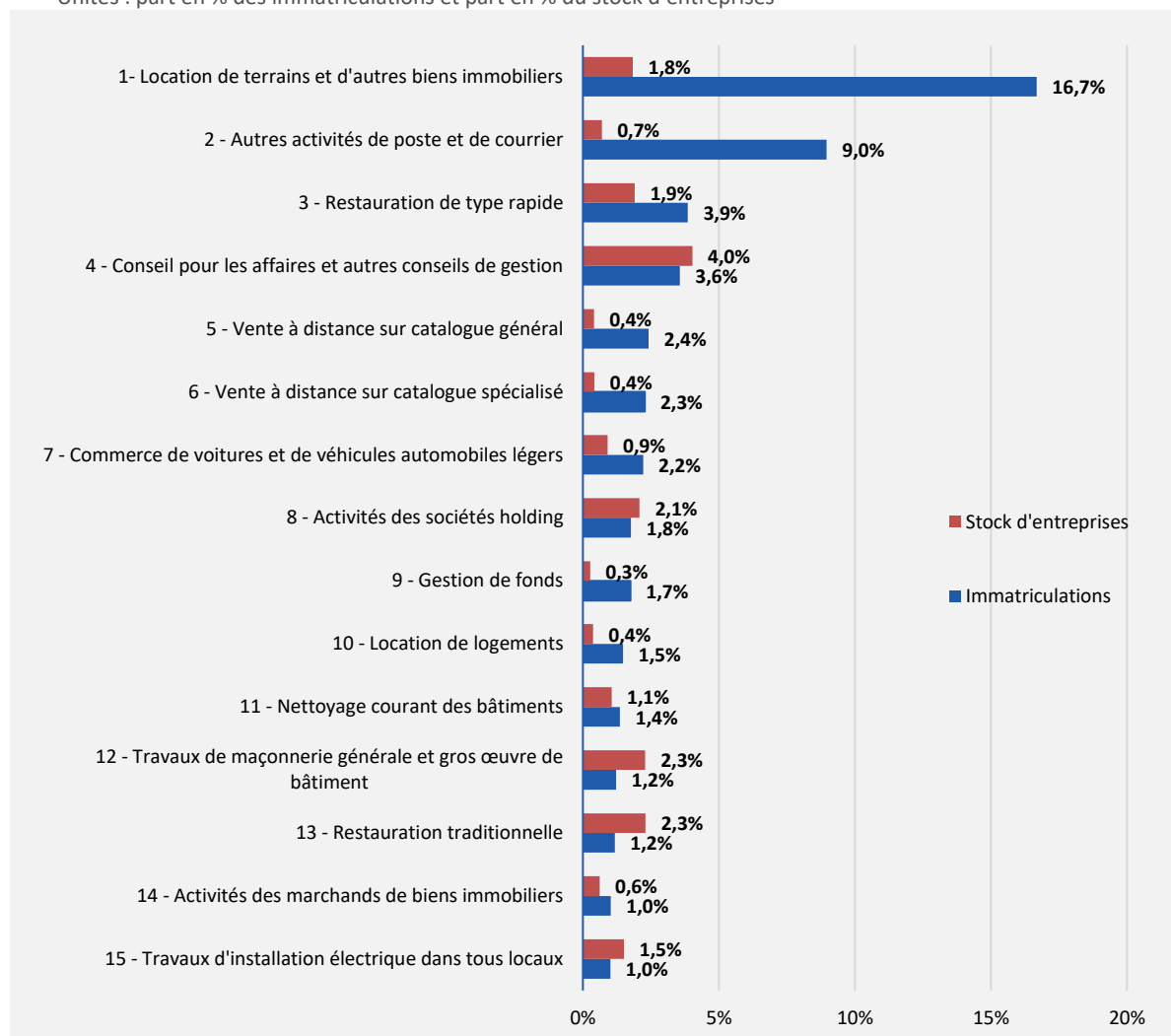
La location de terrains et d'autres biens immobiliers, qui est une des composantes du secteur des activités immobilières, était le principal segment représenté au sein des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2020 (16,7% du total hors Agriculture, sylviculture et pêche). Néanmoins, en termes de stock d'entreprise, il n'apparaît pas parmi les principales activités (seulement 1,8 % du stock).

En seconde position, les autres activités de poste et de courrier, composante du secteur transport et entreposage, représentaient 9% des immatriculations contre seulement 0,7% du stock d'entreprises.

Enfin, le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion occupait la troisième position avec 3,6% des immatriculations et 4% du stock d'entreprises.

■ Top 15 des activités les plus représentées dans les immatriculations comparées au stock d'entreprises - Hors Agriculture, sylviculture et pêche (*)

Unités : part en % des immatriculations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2019)

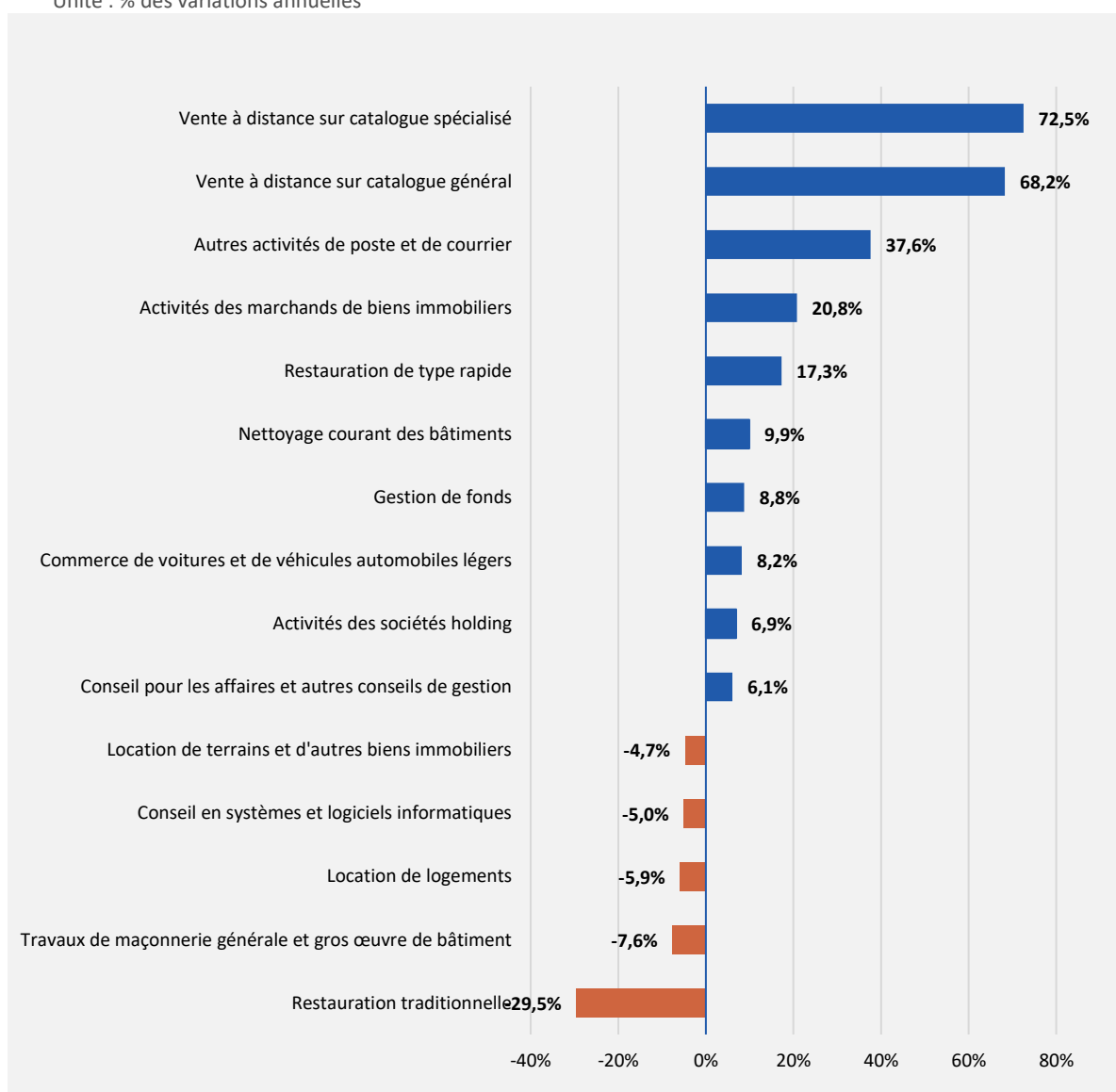
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

Évolution 2019 vs 2020 du top 15 des activités les plus représentées

Sur les 15 activités les plus représentées dans les immatriculations en 2020, 10 affichaient une hausse de leurs immatriculations sur un an. La progression la plus importante était à mettre au crédit de la vente à distance sur catalogue spécialisé (+72,5% sur un an), devant la vente à distance sur catalogue général (+68,2%) et les autres activités de poste et de courrier (+37,6%). La crise sanitaire, qui a eu pour corollaire d'importantes restrictions de circulation et la fermeture de nombreux commerces, explique en grande partie l'engouement pour ces activités.

■ Évolution du top 15 des activités les plus représentées dans les immatriculations entre 2019 et 2020 - Hors Agriculture, sylviculture et pêche (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

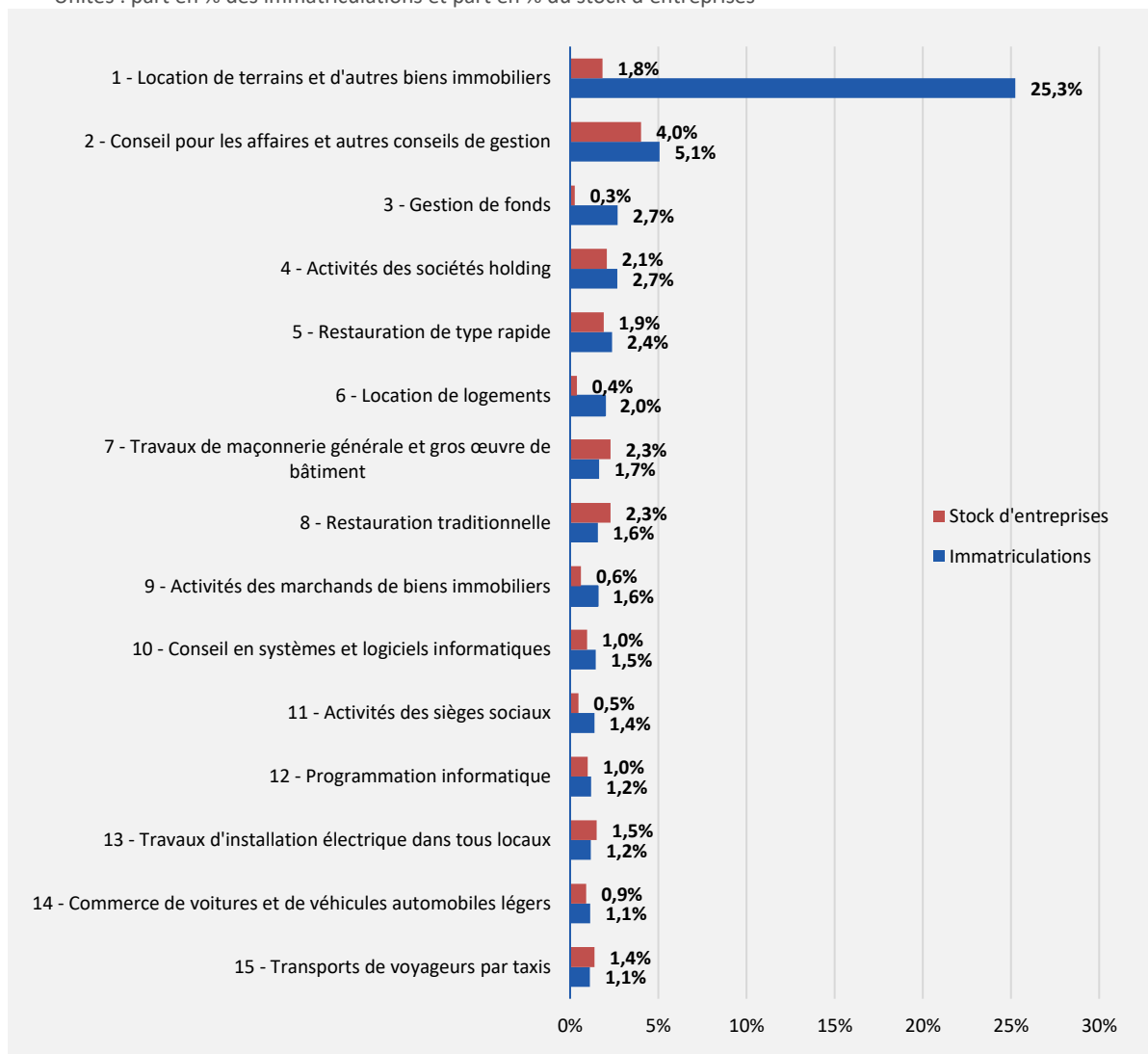
Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce

Top 15 des activités les plus représentées (suite)

Hors entreprises individuelles, la location de terrains et d'autres biens immobiliers a confirmé sa prédominance dans les immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés. En effet, ce segment représentait plus d'un quart du total en 2020, une part stable sur un an.

■ Top 15 des activités les plus représentées dans les immatriculations comparées au stock d'entreprises - Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles (*)

Unités : part en % des immatriculations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2019)

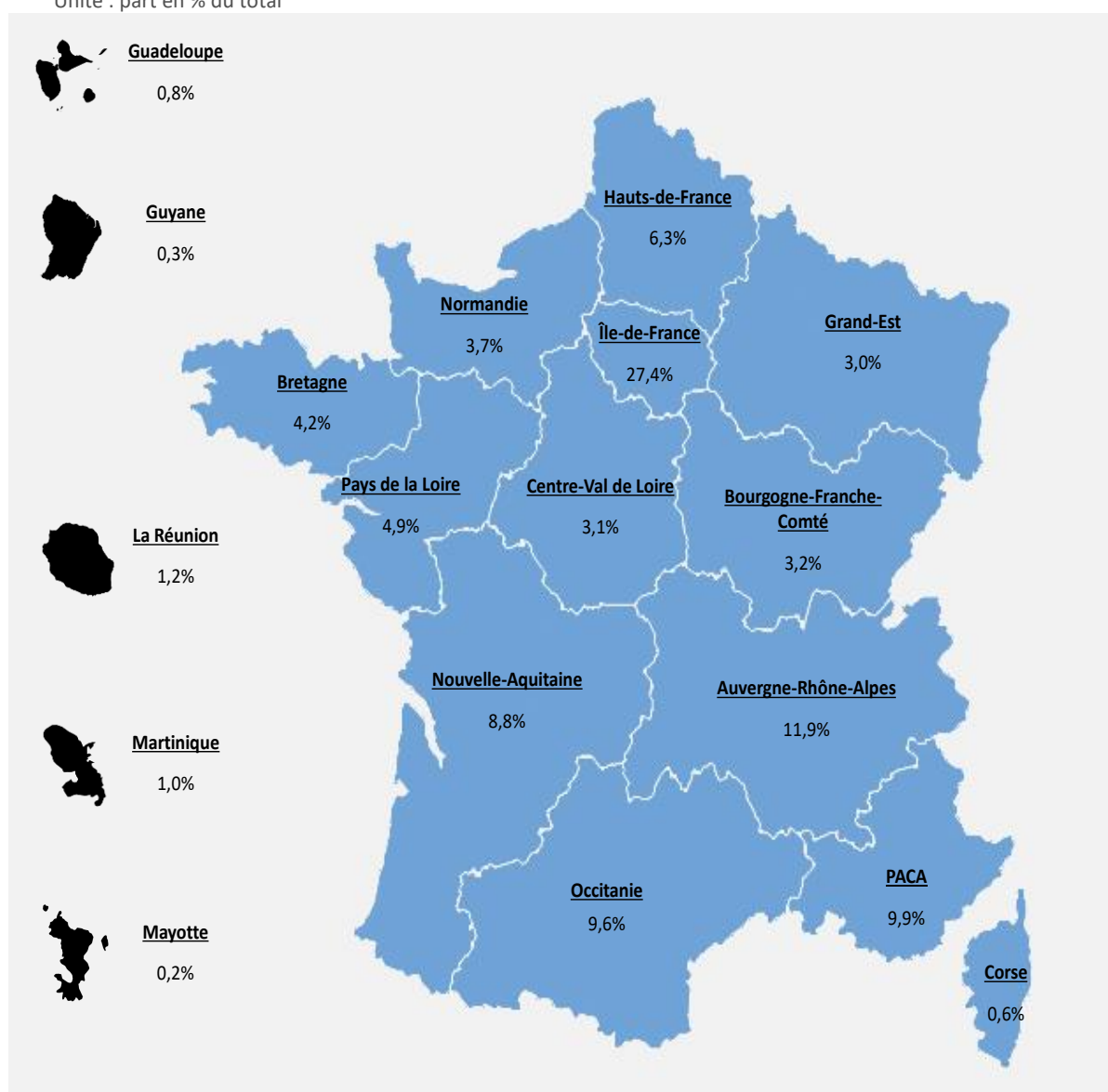
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

La répartition selon la localisation

L'Île-de-France restait la première région pour les immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2020. Elle concentrait 27,4% du total. L'Auvergne-Rhône-Alpes et la Provence-Alpes-Côte d'Azur se positionnaient en deuxième et troisième position, avec respectivement 11,9% et 9,9% des immatriculations. L'intégration des départements et régions d'outre-mer à l'analyse n'a pas modifié le classement en raison du poids extrêmement faible de cette zone.

■ Répartition des immatriculations par région (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle, Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

La répartition des immatriculations par région a peu évolué sur la période 2018-2020, avec des écarts inférieurs à 0,6 point pour la quasi-totalité des territoires, à l'exception de l'Ile-de-France (+1 pt).

■ Répartition des immatriculations par région (*)

Unité : part en % du total

	2018 (**)	2019	2020
Auvergne-Rhône-Alpes	13,0%	12,7%	12,4%
Bourgogne-Franche-Comté	3,3%	3,3%	3,3%
Bretagne	4,4%	4,5%	4,4%
Centre - Val de Loire	3,1%	3,2%	3,2%
Corse	0,7%	0,7%	0,6%
Grand Est	3,1%	3,2%	3,1%
Hauts-de-France	6,4%	6,4%	6,6%
Ile-de-France	27,3%	26,9%	28,3%
Normandie	3,9%	3,9%	3,8%
Nouvelle Aquitaine	9,5%	9,2%	9,1%
Occitanie	9,7%	10,3%	9,9%
Pays de la Loire	4,9%	5,0%	5,0%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10,4%	10,5%	10,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM / (**) non renseigné = 0,2% des immatriculations
Classement par ordre alphabétique

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

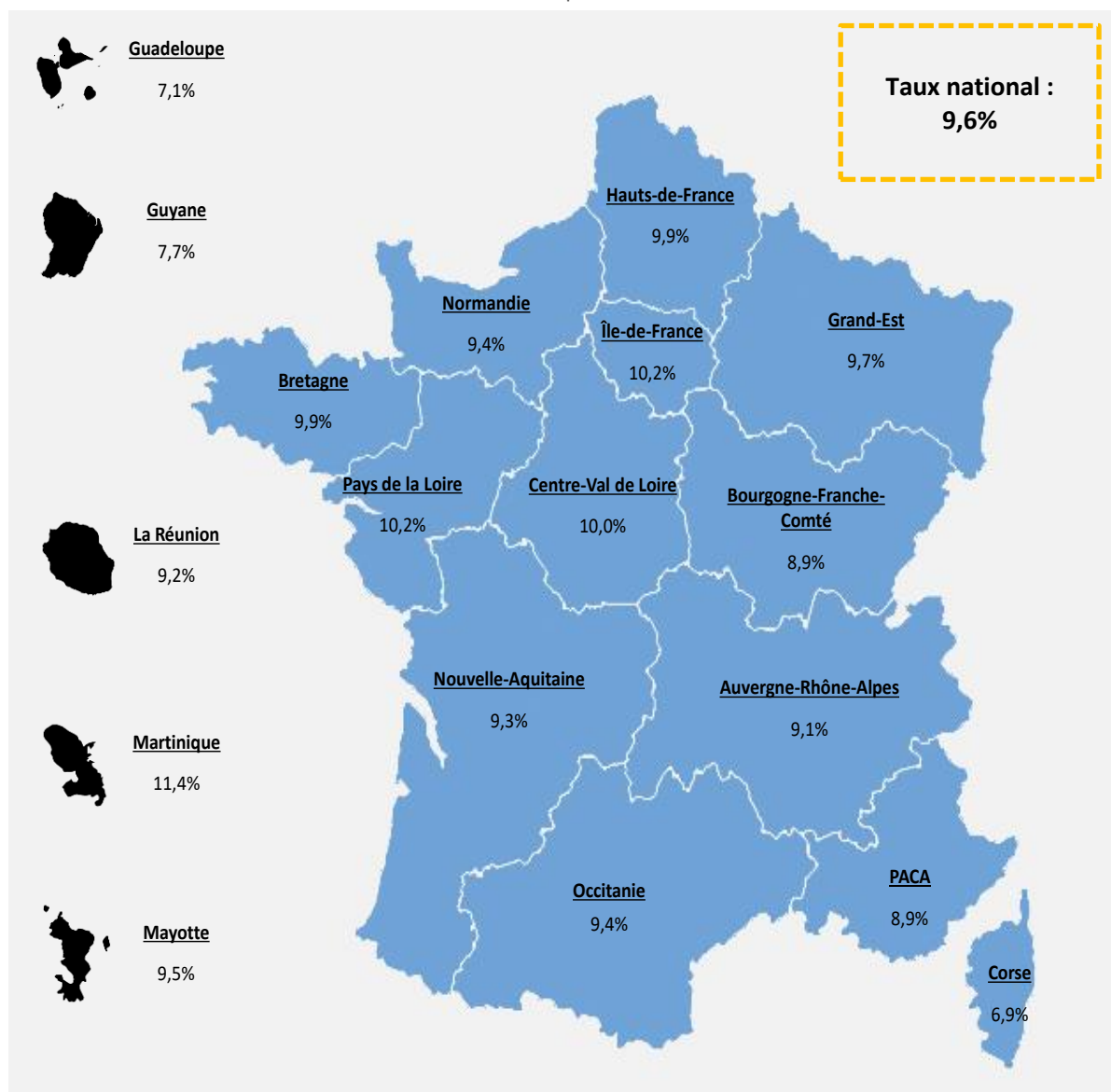
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

Le taux d'immatriculation

En France, le taux d'immatriculation s'est établi à 9,6% en 2020. Sept régions affichaient des taux supérieurs à cette moyenne : La Martinique (11,4%), l'Île-de-France (10,2%), les Pays de la Loire (10,2%), le Centre-Val de Loire (10,0%), la Bretagne (9,9%), les Hauts-de-France (9,9%) et le Grand-Est (9,7%). A l'inverse, la Corse enregistrait le taux le plus faible (6,9%).

■ Taux d'immatriculation national et par région (*) - Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unité : % du nombre d'immatriculations sur stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

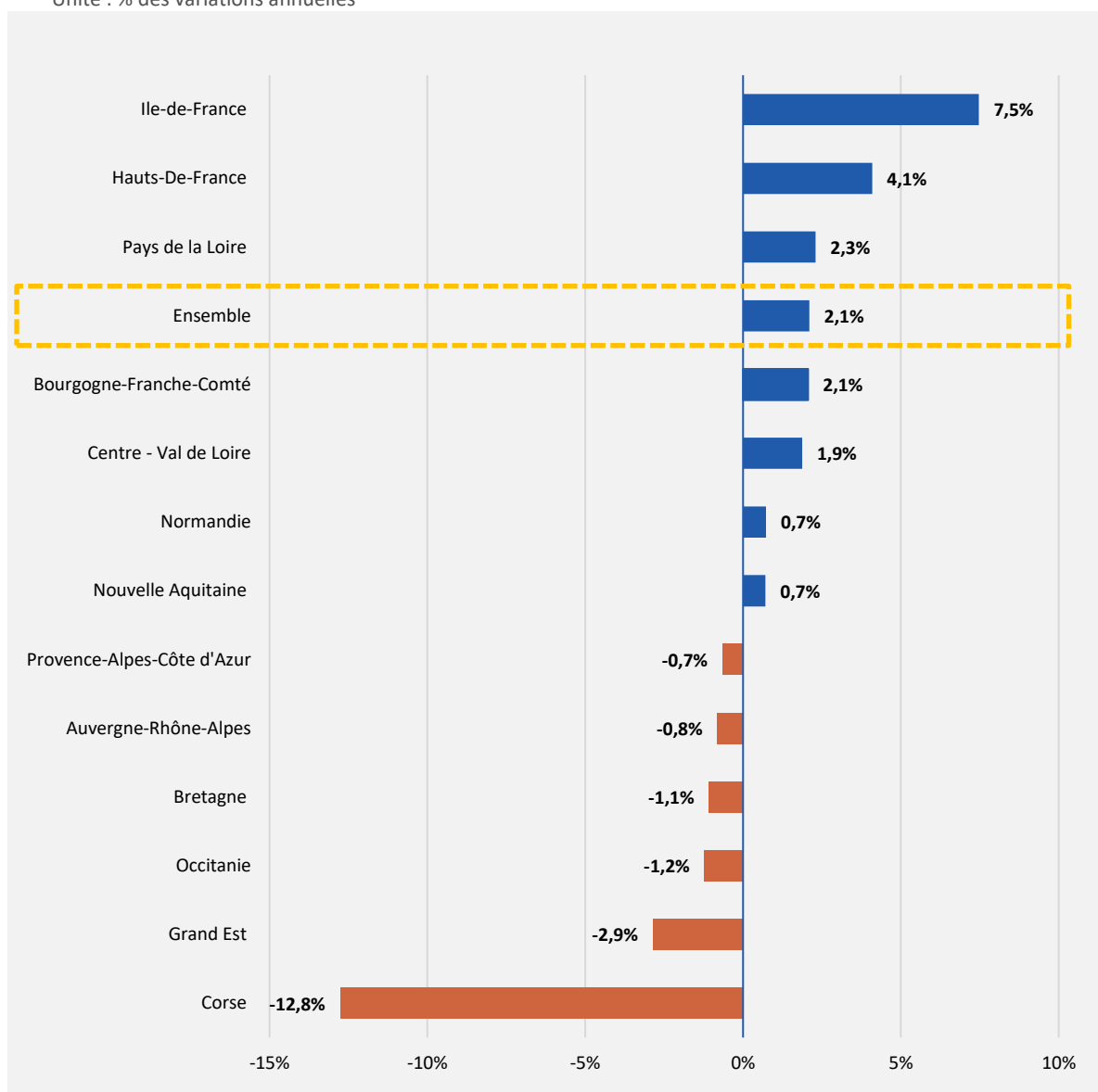
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

Évolution 2019 vs 2020 des immatriculations par région

En 2020, la France a enregistré une faible hausse des immatriculations (+2,1%), imputable principalement à la crise sanitaire. Si l'Île-de-France, les Hauts-de-France et les Pays de la Loire ont surperformé, ce n'était pas le cas des autres régions. La PACA, l'Auvergne-Rhône Alpes, la Bretagne, l'Occitanie, le Grand-Est et la Corse ont même enregistré une baisse de leurs immatriculations sur un an.

■ Évolution des immatriculations par région entre 2019 et 2020 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

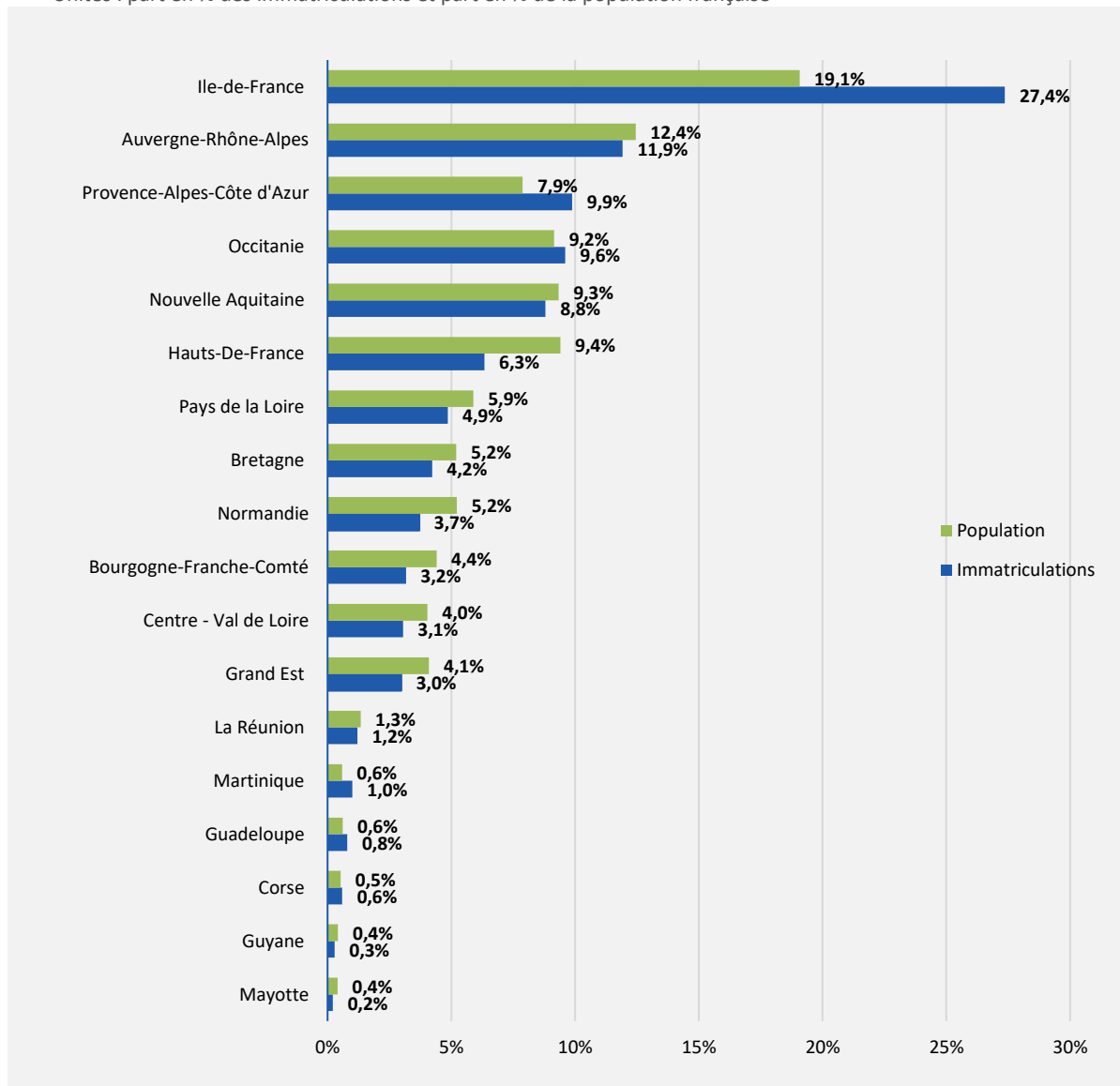
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

La répartition géographique vs population française

Il existe une forte corrélation entre la répartition de la population et celle des nouvelles immatriculations. Une fois encore en 2020, l’Ile-de-France et la région Auvergne-Rhône-Alpes, les deux régions françaises les plus peuplées, enregistraient le plus grand nombre de nouvelles immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés.

■ Répartition géographique des immatriculations comparée à la population française (*)

Unités : part en % des immatriculations et part en % de la population française



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2016)

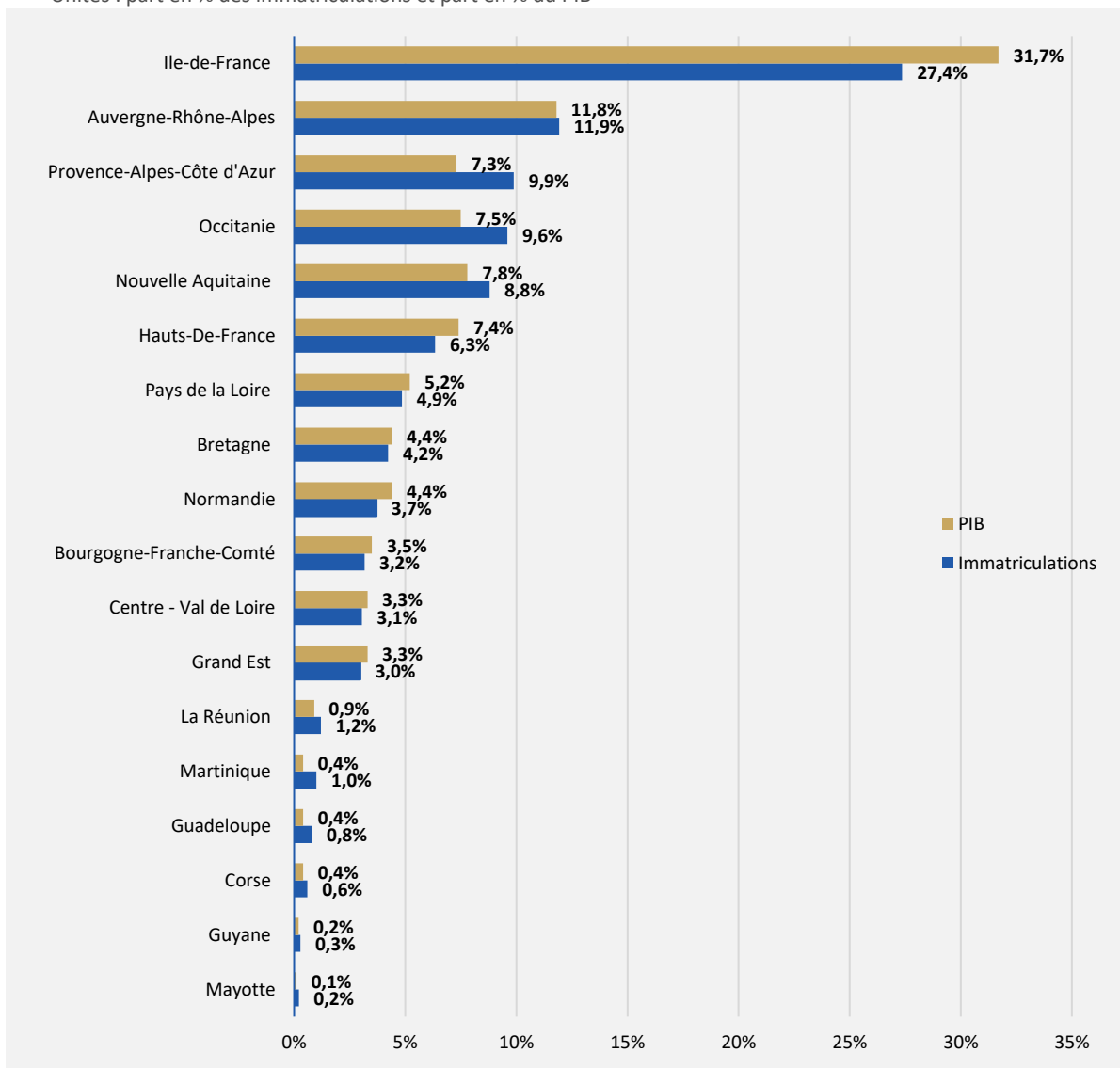
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

La répartition géographique vs PIB

La corrélation entre le PIB régional et les immatriculations était encore plus marquée. Assez logiquement, l'Ile-de-France, qui assurait près de 32% du PIB national, était également la première contributrice aux immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2020 (27,4%).

■ Répartition géographique des immatriculations comparée au PIB (*)

Unités : part en % des immatriculations et part en % du PIB



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2015)

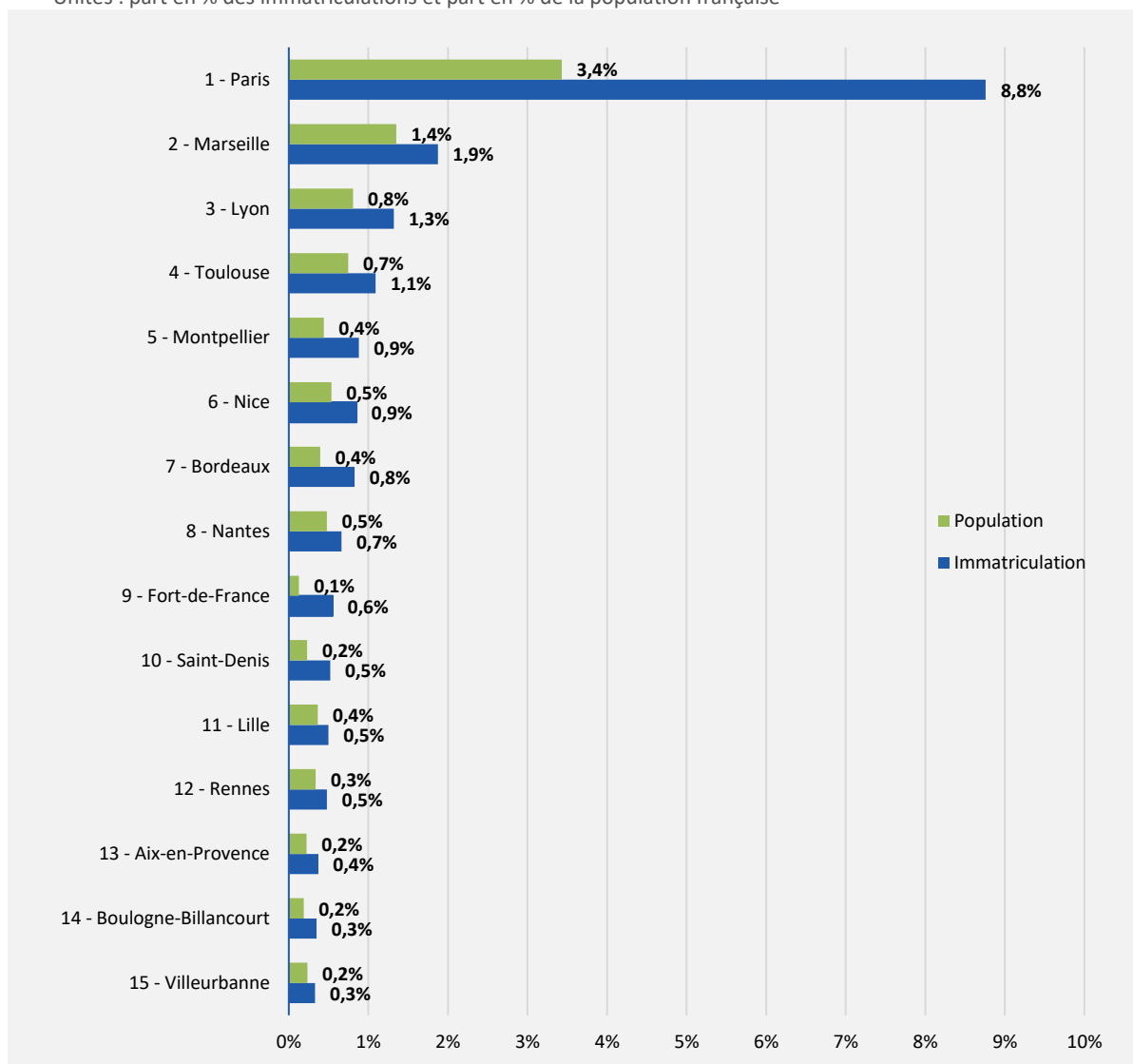
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

Le top 15 des villes

Ville la plus peuplée de France, Paris concentrait 8,8% des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2020. La capitale devançait très largement Marseille (1,4% de la population pour 1,9% des immatriculations totales) et Lyon (0,8% de la population pour 1,3% des immatriculations totales).

■ Top 15 des villes enregistrant le plus grand nombre d'immatriculations comparé à la population (*)

Unités : part en % des immatriculations et part en % de la population française



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2016)

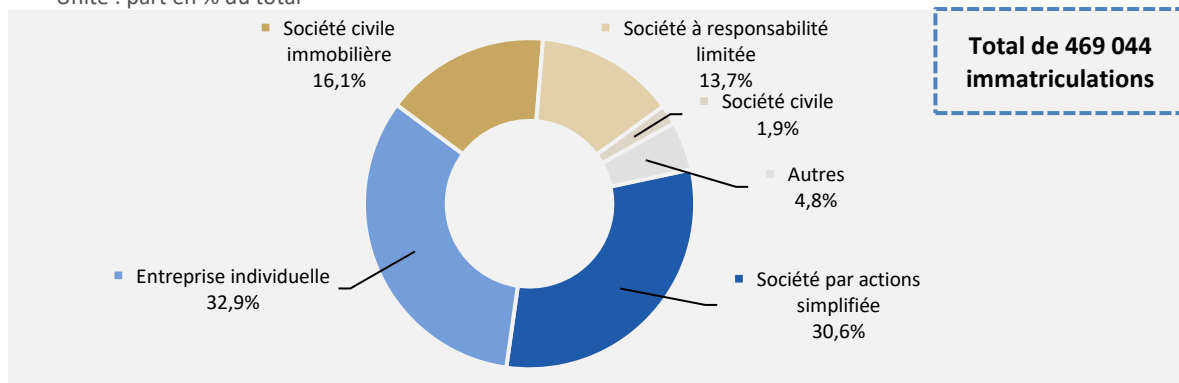
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

La répartition selon le statut juridique

Les créateurs d'entreprises affichaient une forte appétence pour deux statuts juridiques en 2020 : l'entreprise individuelle (32,9%) et la société par actions simplifiée (SAS) (30,6%). Au cours des deux dernières années, ces statuts ont progressé en France Métropolitaine au détriment des autres formes juridiques et notamment de la SARL, dont le poids a reculé de 4,3 points.

■ Répartition des immatriculations selon le statut juridique (*)

Unité : part en % du total

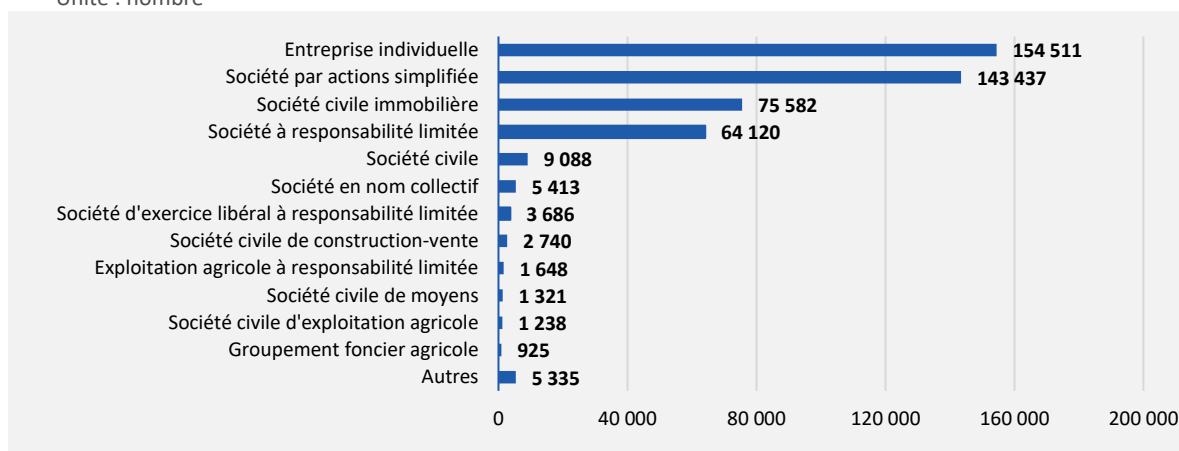


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Répartition des immatriculations selon le statut juridique (*)

Unité : nombre



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Répartition des immatriculations selon le statut juridique(*)

Unité : part en % du total

	2018	2019	2020
Entreprise individuelle	28,0%	29,7%	33,3%
Société par actions simplifiée	29,8%	29,9%	30,7%
Société civile immobilière	17,3%	17,4%	16,3%
Société à responsabilité limitée	17,9%	16,1%	13,6%
Société civile	2,1%	2,3%	2,0%
Autres	4,9%	4,6%	4,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

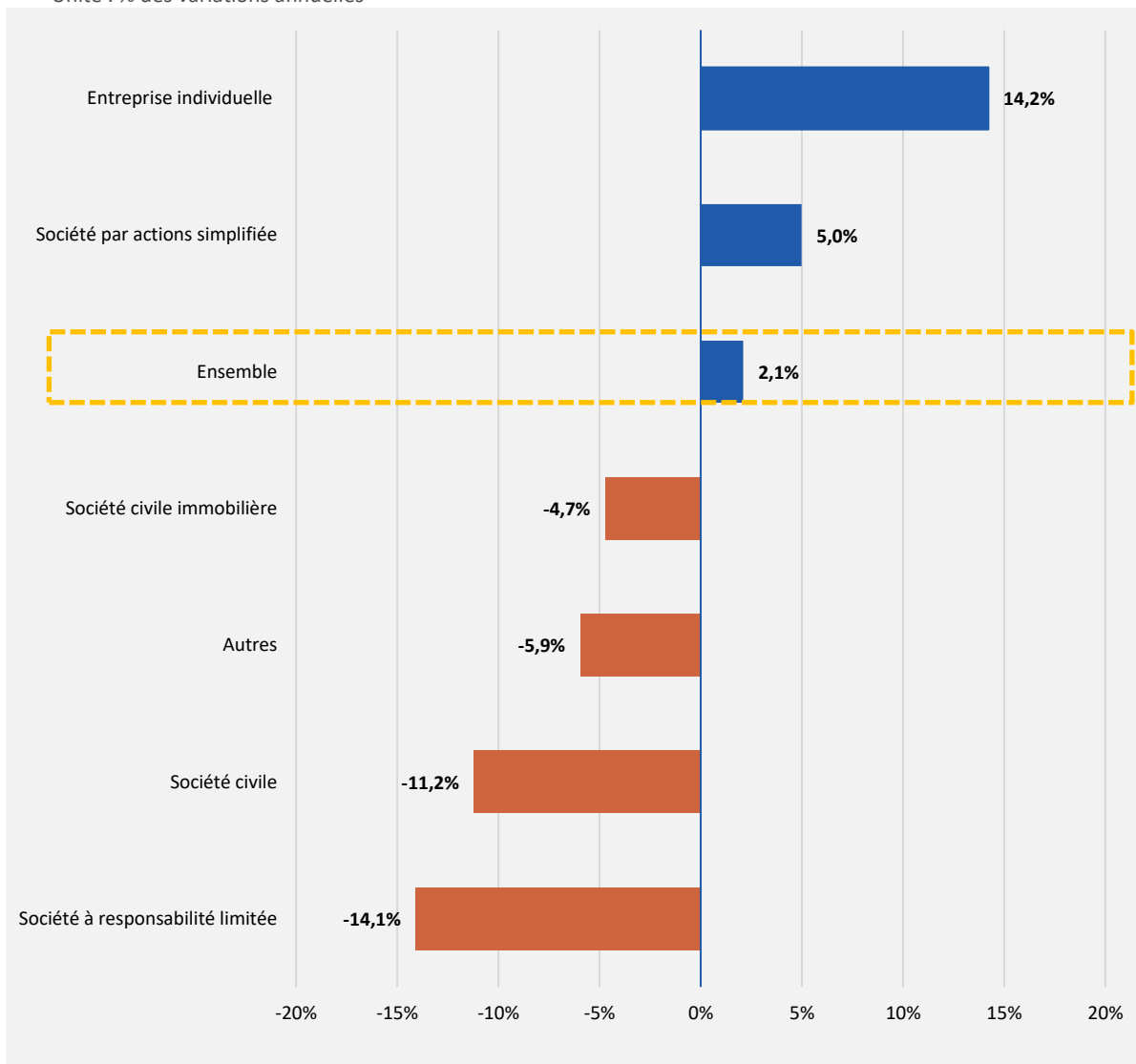
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

Évolution 2019 vs 2020 des immatriculations selon le statut juridique

En 2020, seuls deux statuts juridiques ont enregistré une augmentation des immatriculations : l'entreprise individuelle (+14,2%) et la Société par actions simplifiée (+5,0%). Tous les autres statuts ont reculé de plus de 5% sur un an. La plus forte baisse a été enregistrée par le statut de la SARL.

■ Évolution des immatriculations selon le statut juridique entre 2019 et 2020 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

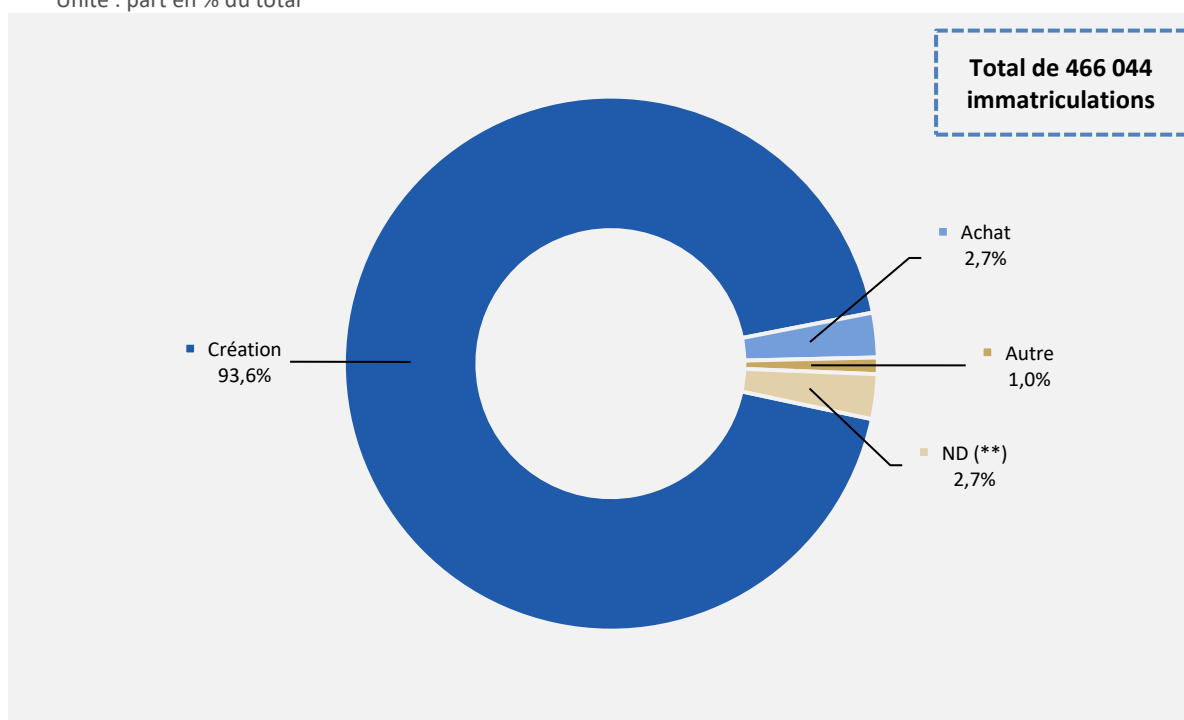
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

La répartition selon l'origine des fonds

Les créations d'entreprises représentaient 93,6% des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés au cours de l'année 2020, contre seulement 2,7% pour un achat. Il convient de noter que la part des créations n'a cessé de se renforcer en France métropolitaine sur la période 2018-2020 (+2,4 points).

■ Répartition des immatriculations selon l'origine des fonds (*)

Unité : part en % du total

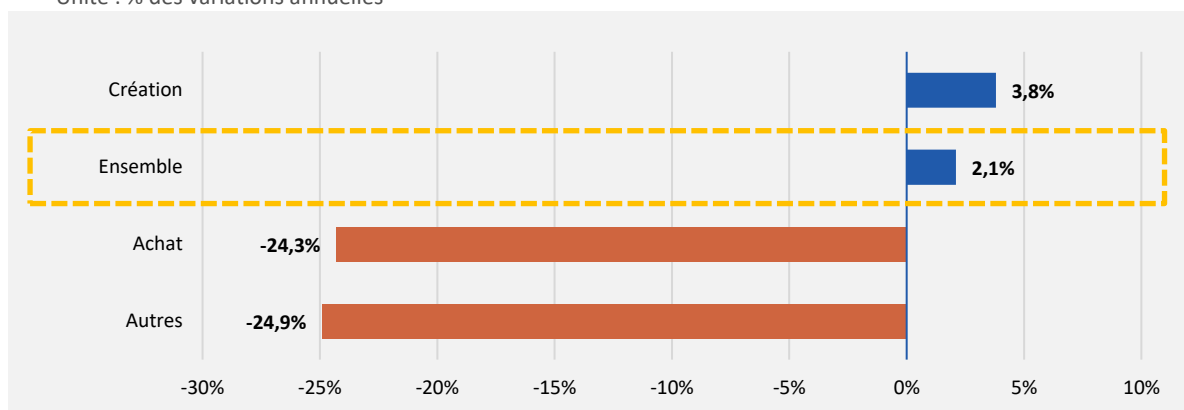


(*) Hors Moselle et Alsace
(**) Renseignement insuffisant

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Évolution des immatriculations selon l'origine des fonds entre 2019 et 2020 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

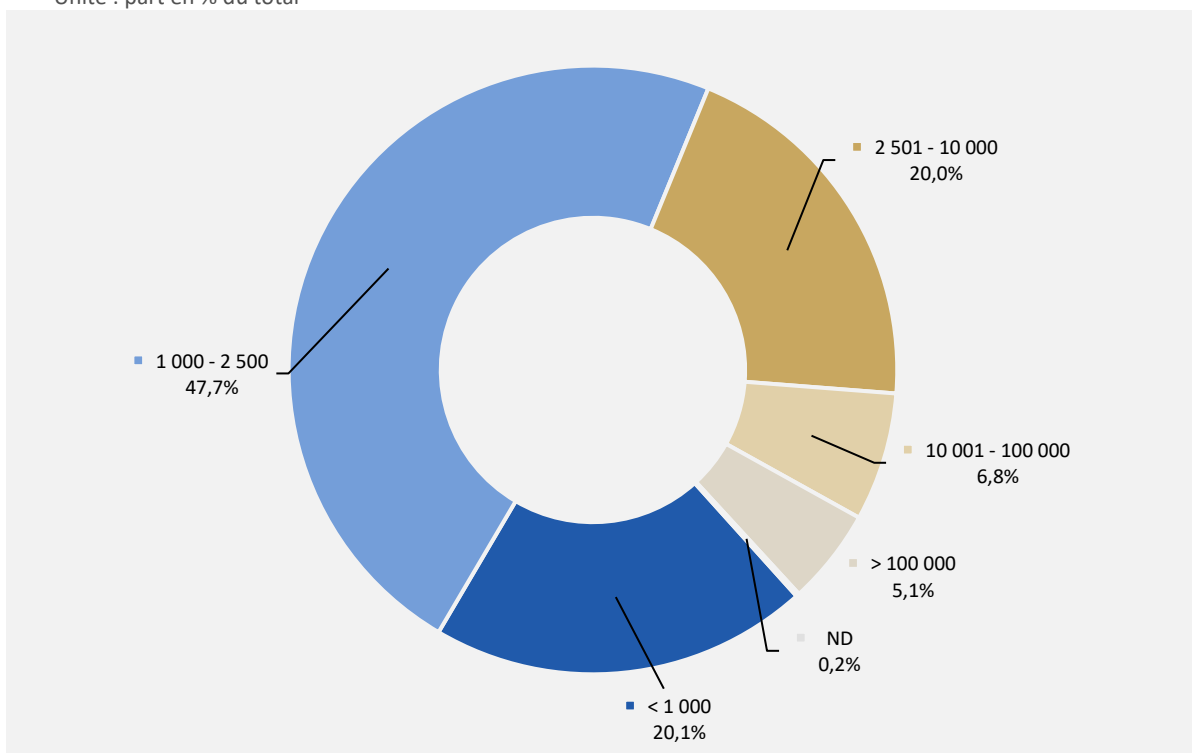
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

La répartition selon le montant du capital

En 2020, près de 70% des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés étaient réalisées avec un capital inférieur ou égal à 2 500 euros.

■ Répartition des immatriculations selon le montant du capital Hors entreprises individuelles (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

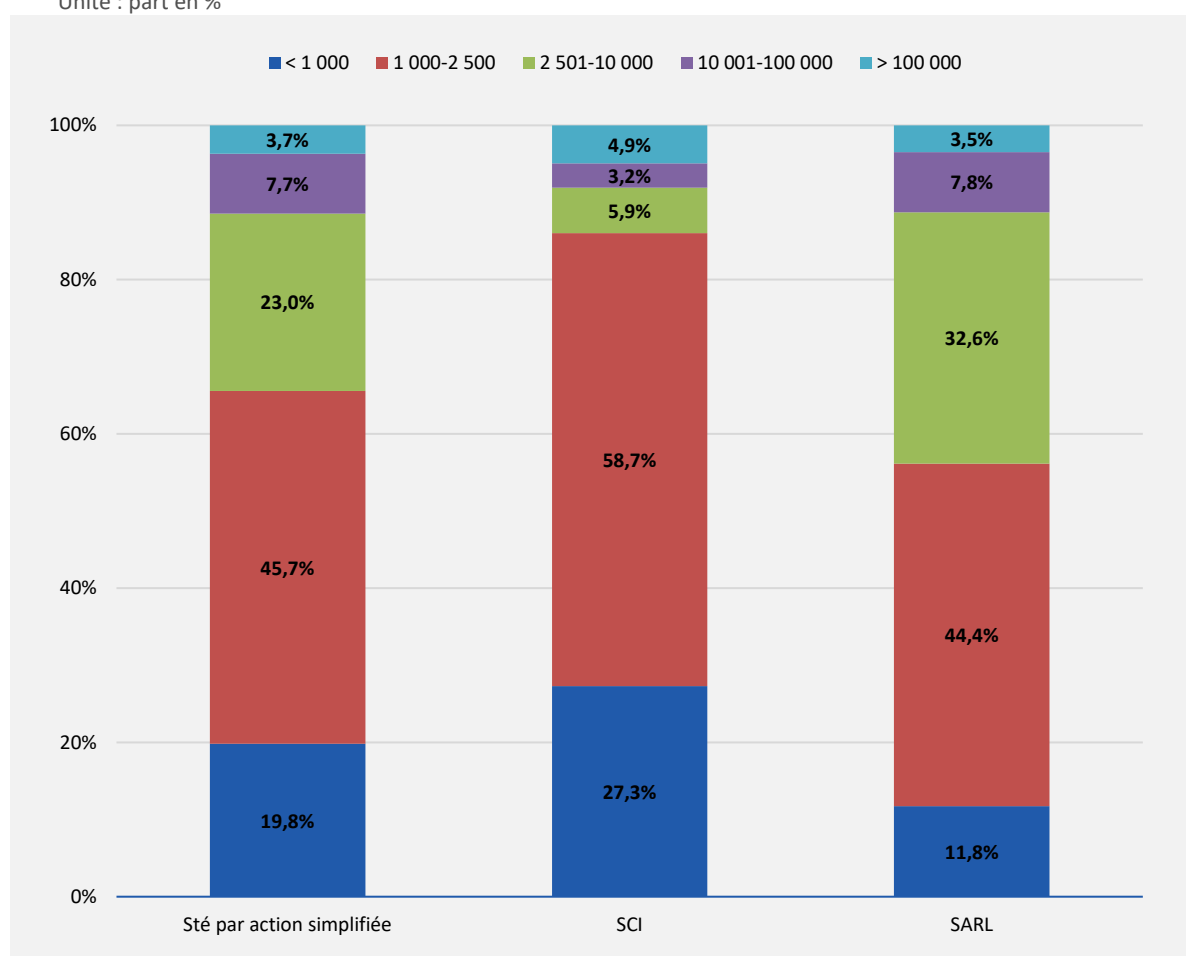
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2020

La répartition par statut juridique selon la taille du capital

En croisant le statut juridique et la taille du capital, on observe que le lancement d'une société en SCI nécessite un apport financier globalement moins élevé que les autres formes juridiques prédominantes. Ainsi, en 2020, 86% des SCI ont mobilisé un capital inférieur ou égal à 2 500€, contre 65,5% des SAS et 56,2% des SARL.

■ Répartition des immatriculations par taille du capital selon les principaux statuts juridiques (*)(**)

Unité : part en %



(*) Hors Moselle et Alsace

(**) Les 3 principaux statuts juridiques présentés représentent 90% du total des immatriculations

SARL : Société à responsabilité limitée / SCI : Société civile immobilière

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

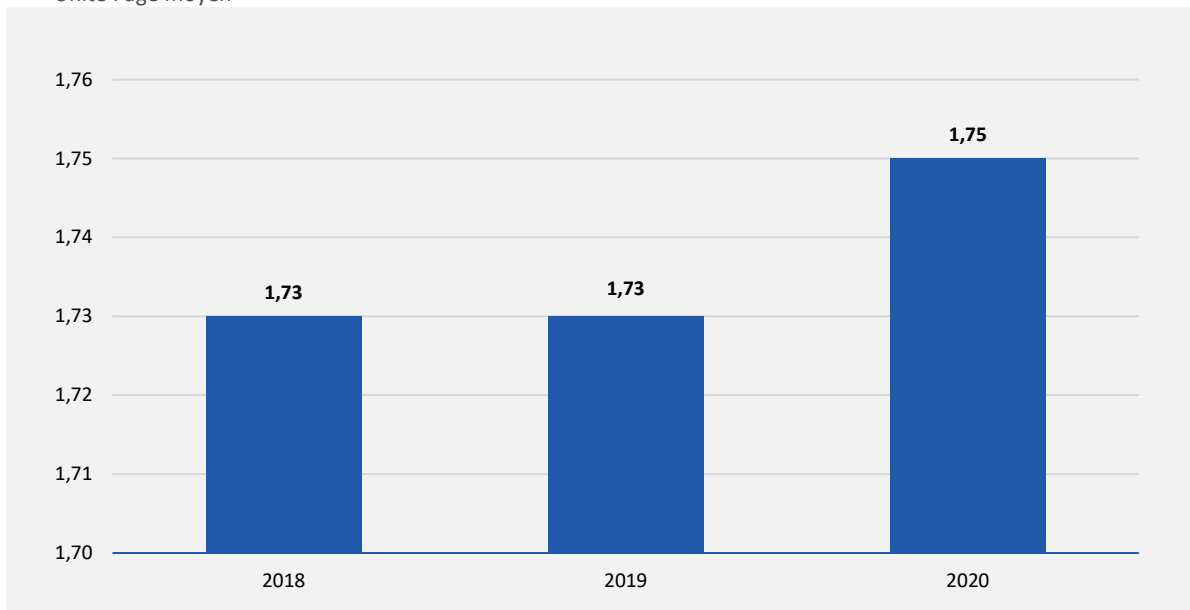
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

Le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des immatriculations

Entre 2018 et 2020, le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des immatriculations est resté relativement stable. En fin de période, il s'établissait à 1,75 personne en France métropolitaine.

■ Nombre moyen de dirigeants dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : âge moyen



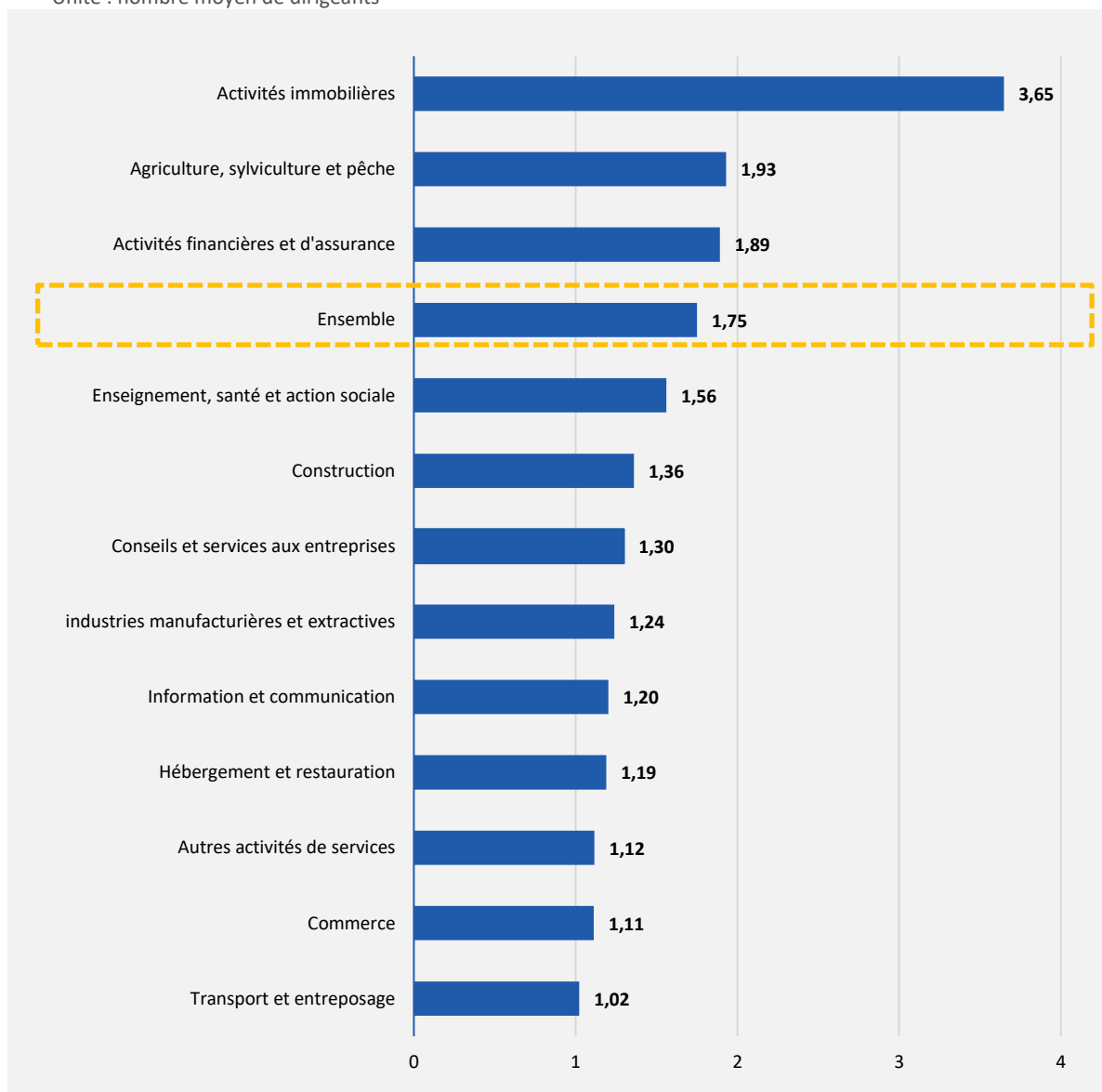
(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

En 2020, les immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés concernaient 821 094 dirigeants soit 1,75 dirigeant par entreprise en moyenne. Les activités immobilières se distinguaient une nouvelle fois avec un nombre moyen de dirigeants bien supérieur à la moyenne (3,65) devant l'agriculture, sylviculture et pêche (1,93) et les activités financières et d'assurance (1,89).

■ **Nombre moyen de dirigeants au sein des grands secteurs dans le cadre des immatriculations (*)**

Unité : nombre moyen de dirigeants



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

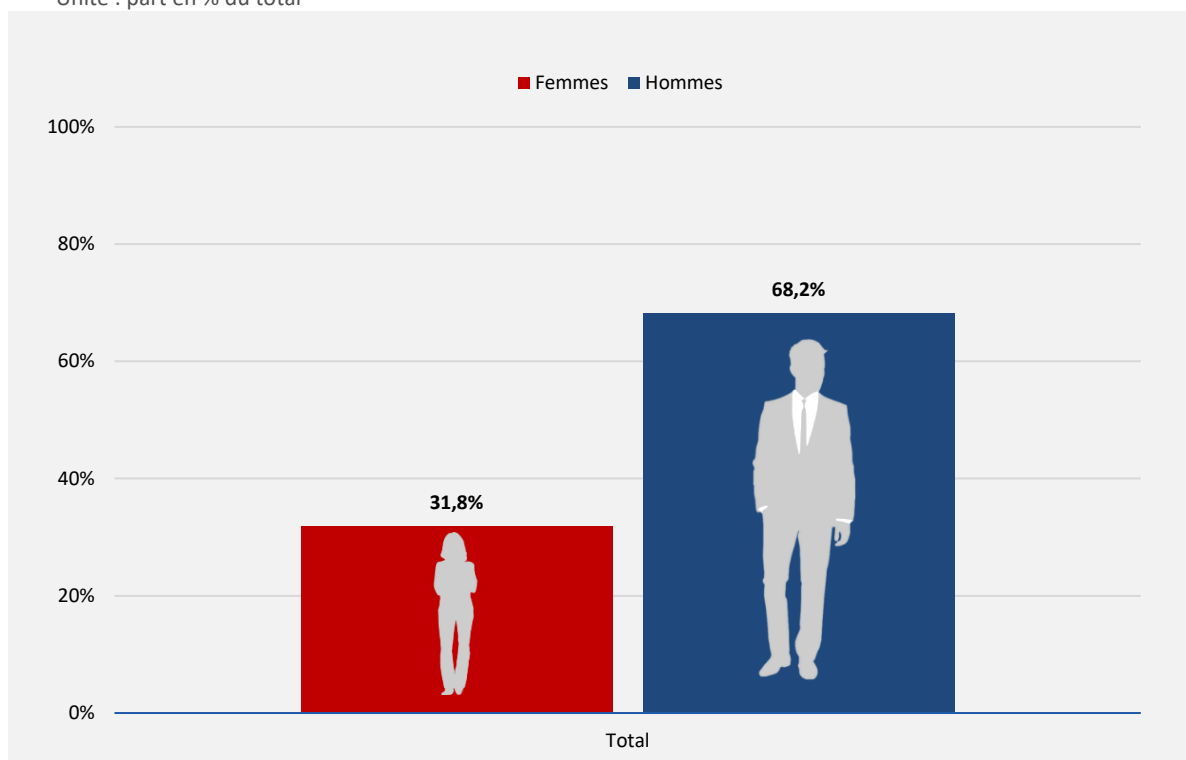
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition selon le sexe

68,2% des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés réalisées en 2020 l'ont été par des hommes, une part globalement stable sur deux ans. Notons que l'introduction des DROM à l'analyse a eu peu d'impact sur la répartition hommes/femmes (0,1 point d'écart entre les champs France entière et Métropole).

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : part en % du total

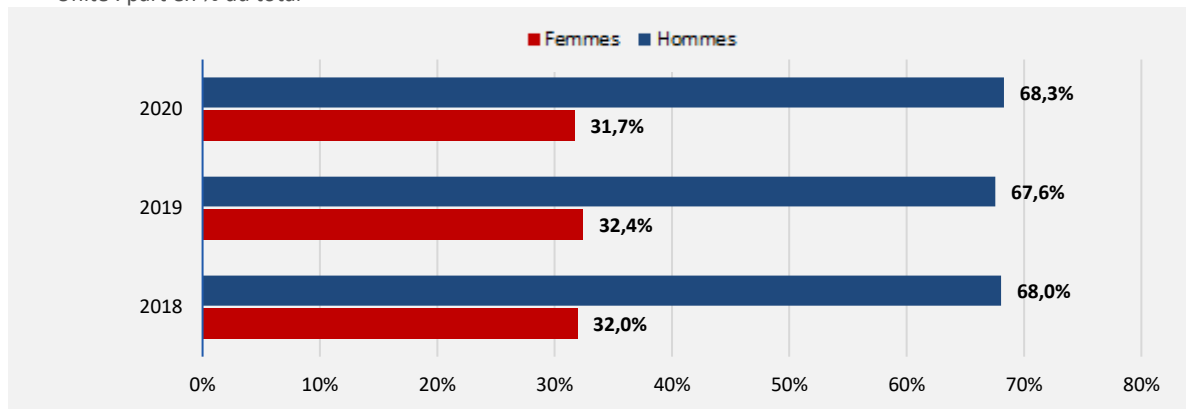


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des immatriculations 2018-2020 (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

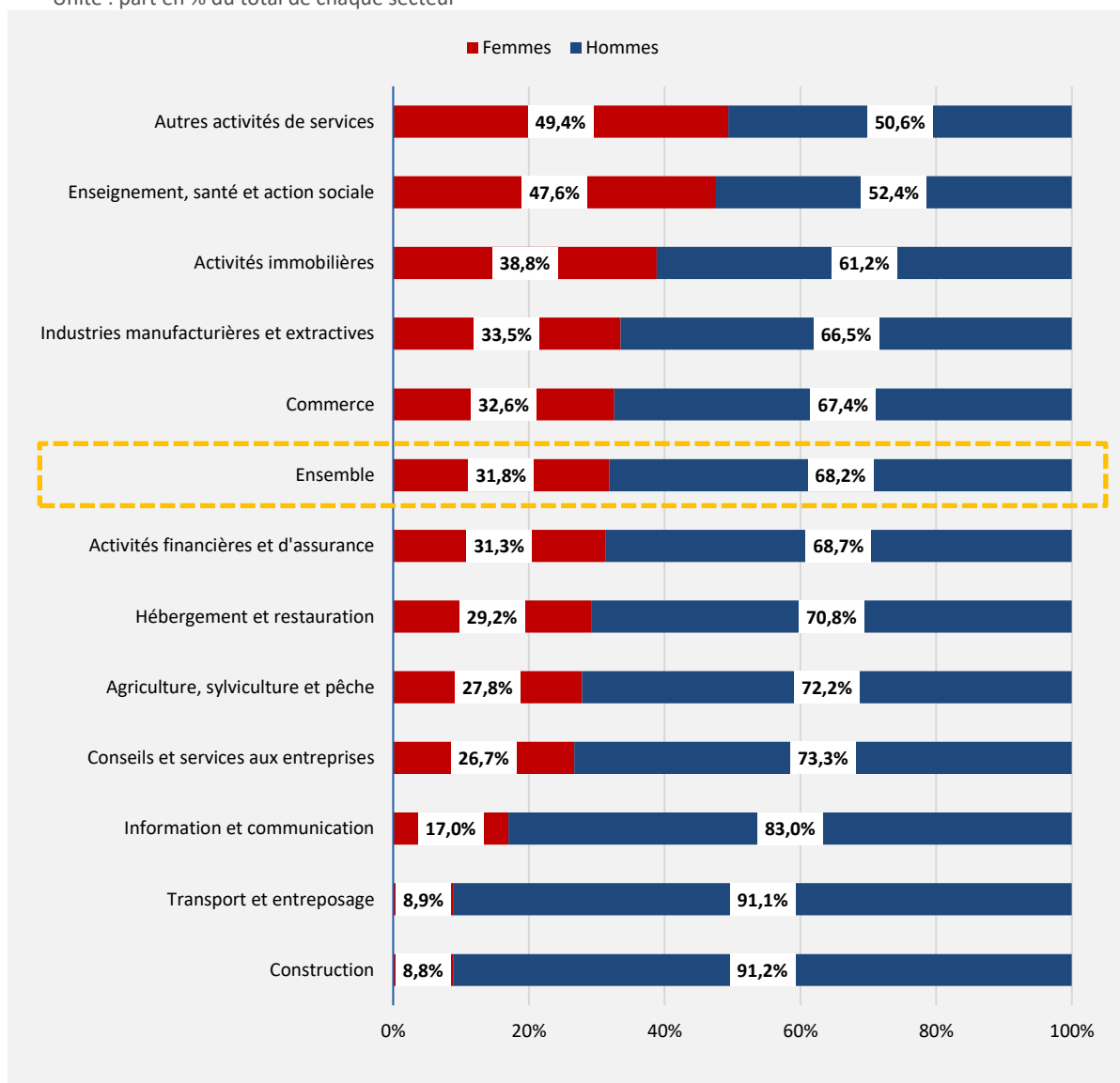
Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

La répartition selon le sexe (suite)

Le taux de féminisation des sociétés créées en 2020 est très variable selon les secteurs. La répartition femmes/hommes était quasiment équilibrée dans les autres activités de services (49,4% vs 50,6%) et dans l'enseignement, santé et action sociale (47,6% vs 54,2%) en 2020. En revanche, les secteurs de la construction et du transport/entreposage étaient dominés par des hommes à plus de 90%.

■ Répartition des dirigeants par sexe au sein des grands secteurs dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : part en % du total de chaque secteur



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

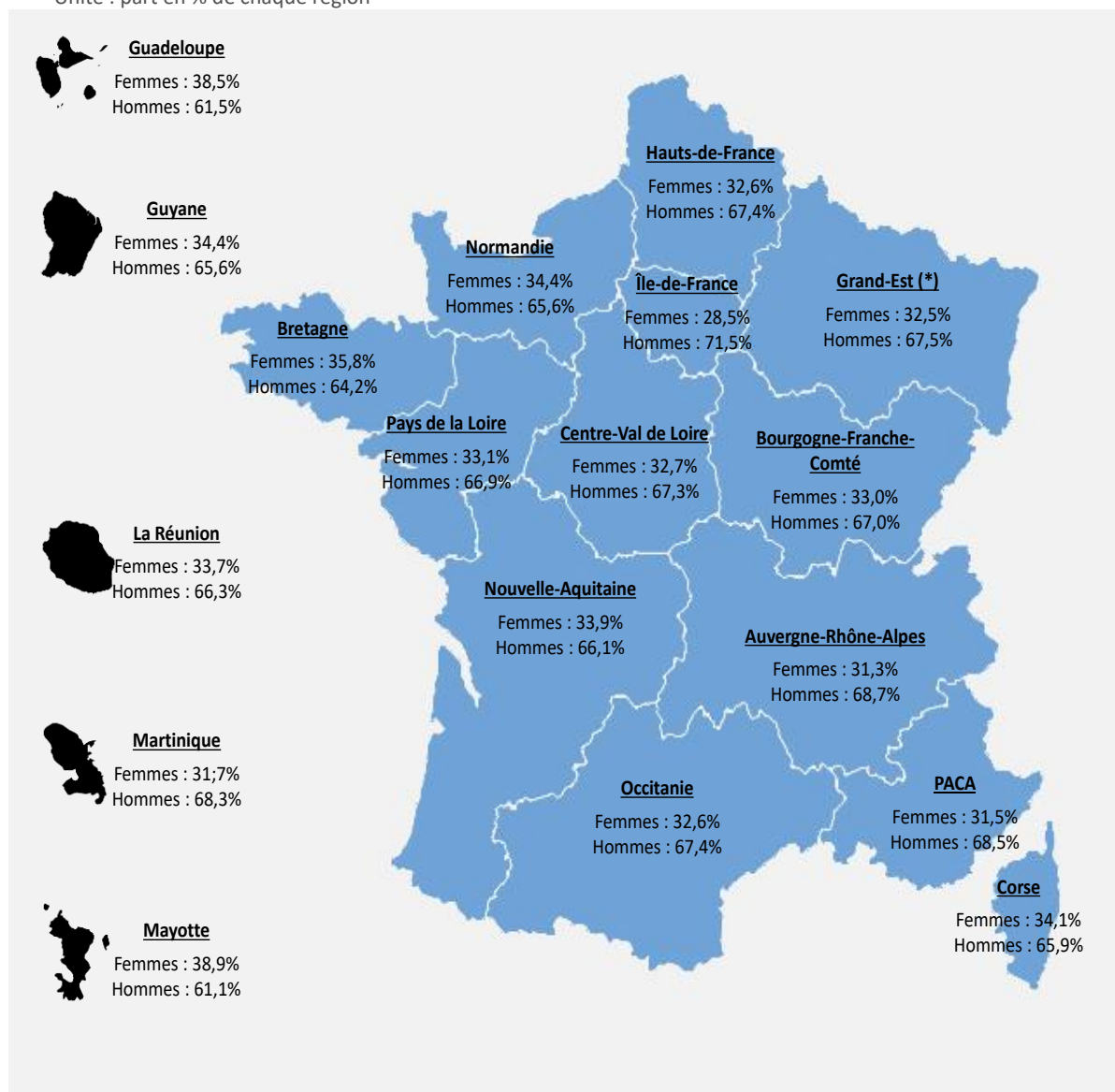
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition régionale selon le sexe

En France, Mayotte et la Guadeloupe affichaient le plus fort taux de féminisation en 2020, représentant respectivement 38,9% et 38,5% des nouvelles immatriculations. A l'échelle de la Métropole, c'est en Bretagne que le poids des femmes dans les immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés était le plus élevé (35,8%). En revanche, l'Île-de-France est la région où les femmes sont les moins représentées (28,5%).

■ Répartition régionale des dirigeants par sexe dans le cadre des immatriculations

Unité : part en % de chaque région



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

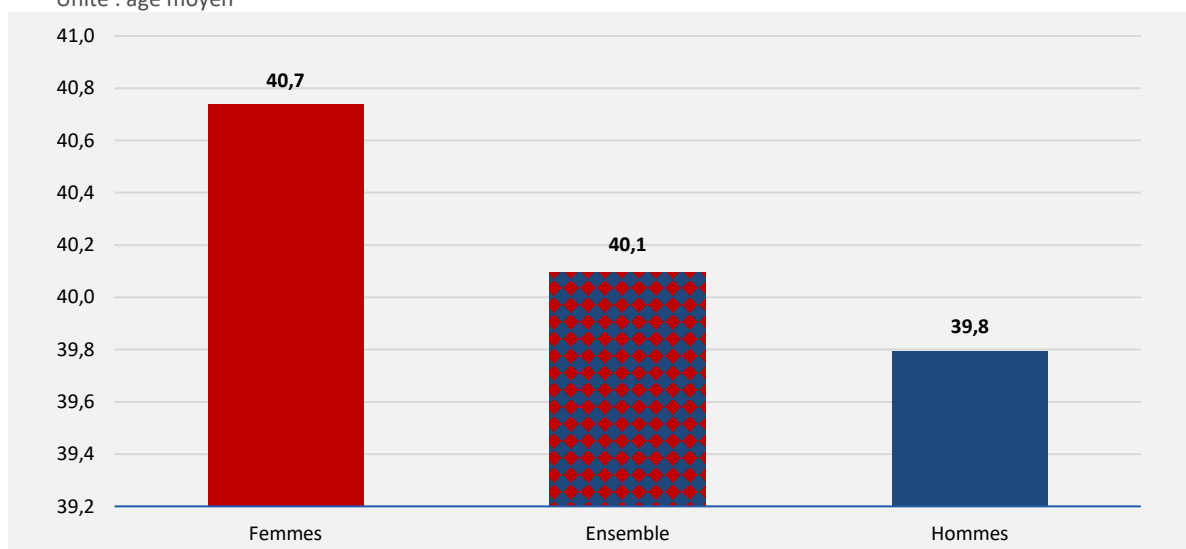
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition selon l'âge

En 2020, l'âge moyen des dirigeants des entreprises nouvellement créées s'élevait à 40,1 ans, les femmes étant plus âgées que les hommes (40,7 ans vs 39,8 ans). En France métropolitaine, l'âge moyen a reculé sur la période 2018-2020 (-1 point).

■ Âge moyen des dirigeants par sexe dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : âge moyen

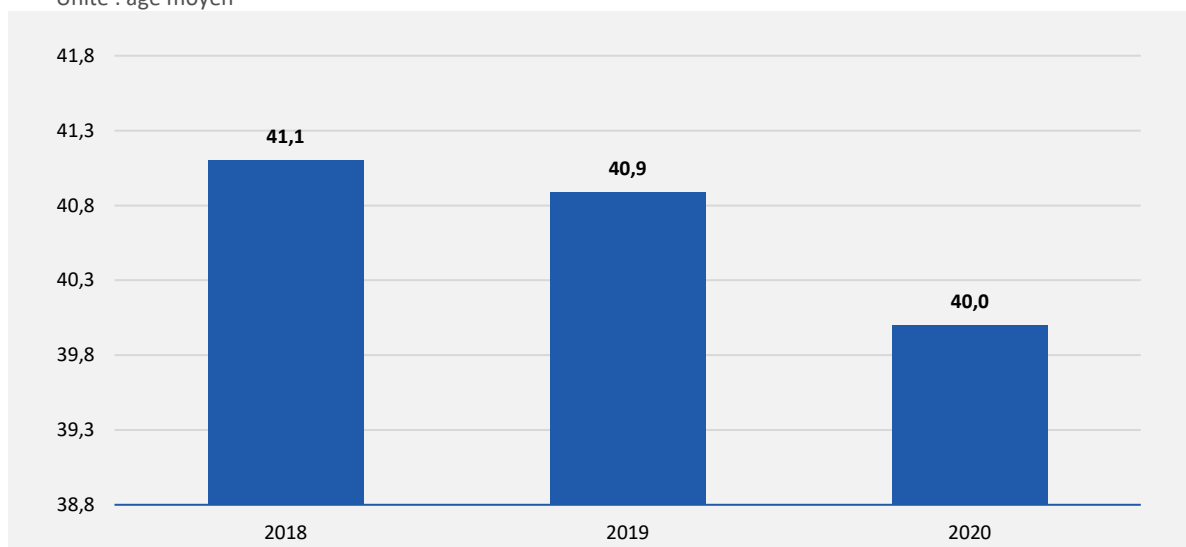


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Âge moyen des dirigeants dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : âge moyen



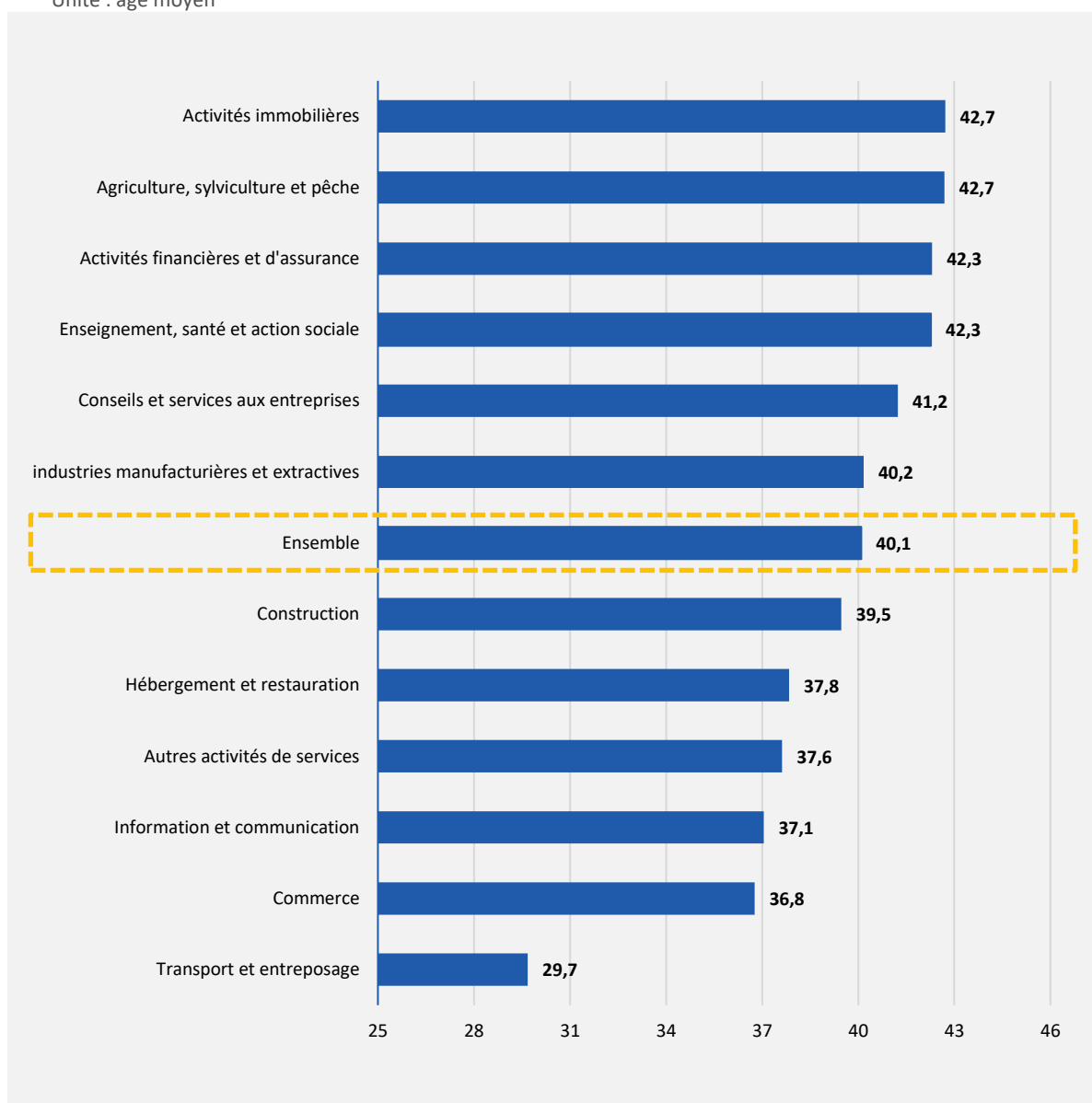
(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

En 2020, l'âge moyen des créateurs d'entreprises était très variable selon le secteur d'activité, avec aux deux extrêmes les activités immobilières et l'agriculture/sylviculture/pêche (42,7 ans) et le transport/entreposage (29,7 ans).

■ **Âge moyen des dirigeants par secteurs dans le cadre des immatriculations (*)**

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

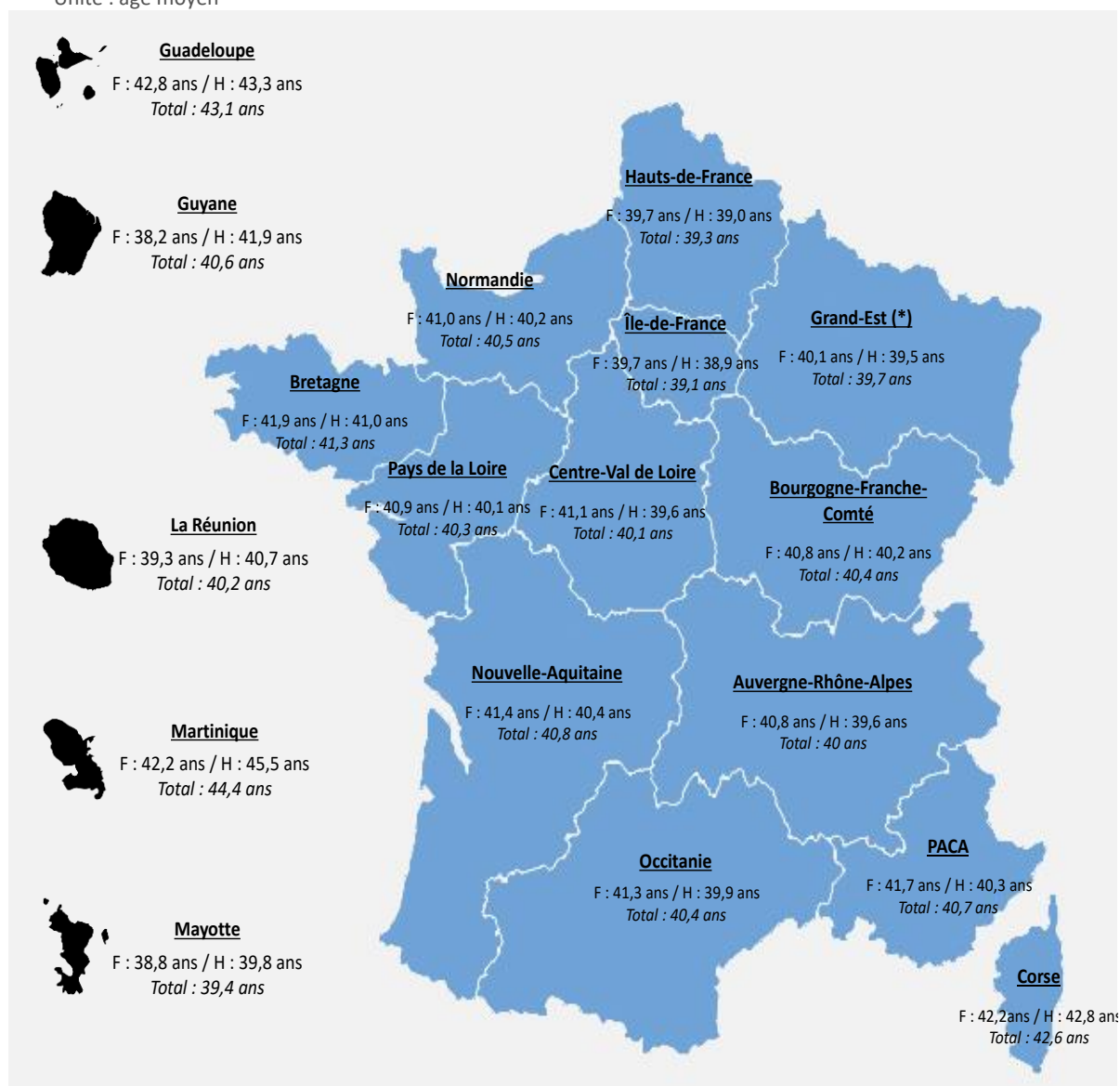
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition régionale selon l'âge

L'Île-de-France accueillait en 2020 les plus jeunes créateurs d'entreprises, avec un âge moyen lors de l'immatriculation de 39,1 ans. A l'échelle de la Métropole, la Corse affichait l'âge moyen le plus élevé à 42,6 ans. L'Île de Beauté s'inscrivait toutefois en deçà de la Guadeloupe (43,1 ans) et de la Martinique (44,4 ans).

■ Répartition régionale des dirigeants par âge dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : âge moyen



F : femmes / H : hommes / (*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

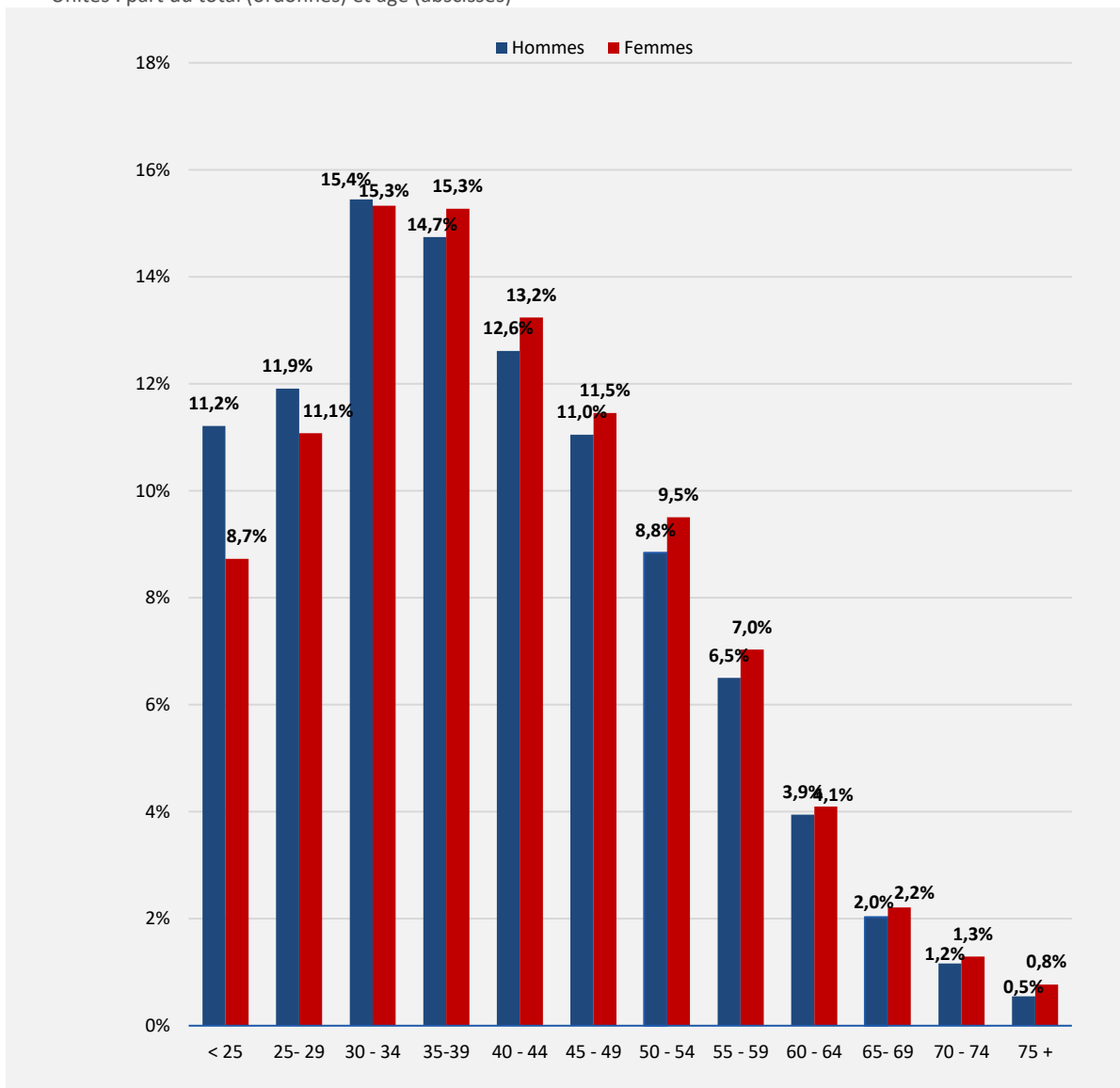
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

L'âge moyen des dirigeants selon le sexe

Les 30-34 ans, qui concentraient 15,4% du nombre total d'immatriculations en 2020, était la classe d'âge qui affichait une parité hommes/femmes quasi parfaite. En revanche, chez les plus jeunes créateurs d'entreprises (moins de 25 ans), le déséquilibre était très marqué en 2020 et en faveur des hommes (11,2% vs 8,7%).

■ Répartition des dirigeants par tranche d'âge dans le cadre des immatriculations (*)

Unités : part du total (ordonnés) et âge (abscisses)



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

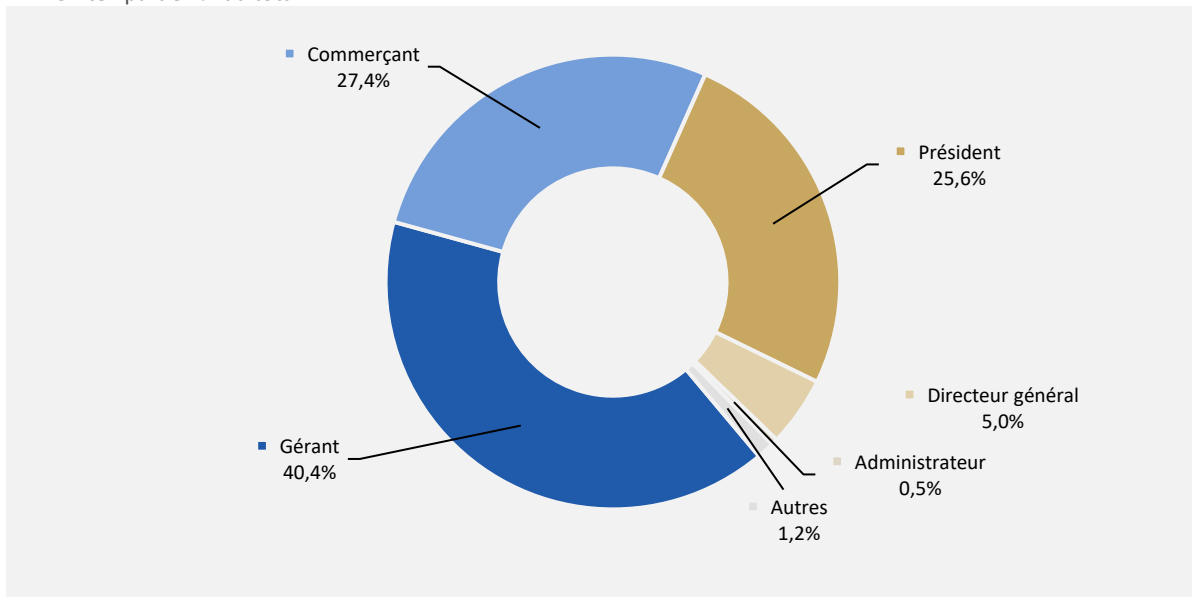
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition selon le type de fonction

Parmi les immatriculations enregistrées en 2020, 40,4% des dirigeants occupaient une fonction de gérant. Le deuxième statut le plus répandu était celui de commerçant (27,4%) devant celui de président (25,6%). En France métropolitaine, le poids de la fonction de gérant a reculé sur moyenne période (-5,9 points), au profit des autres statuts.

■ Répartition de la fonction des dirigeants dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : part en % du total

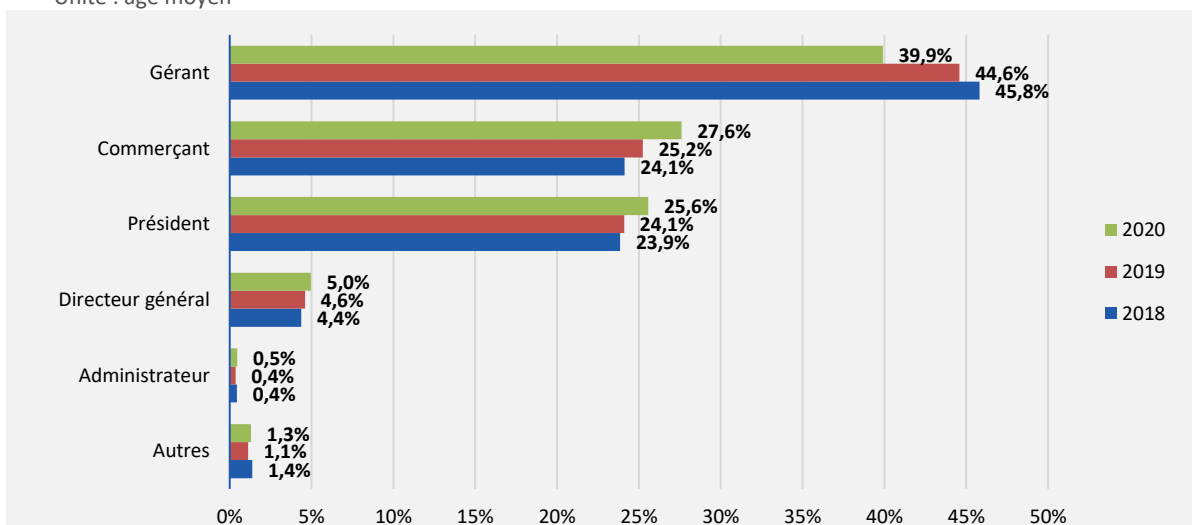


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Evolution de la répartition de la fonction des dirigeants dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition selon la nationalité

Parmi l'ensemble des dirigeants d'entreprises immatriculées au Registre du Commerce et des Sociétés en 2020, 89,1% étaient la nationalité française, soit une baisse de 0,6 point sur un an. Les personnes originaires du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) représentaient 3,1% du total, contre 2,6% un an plus tôt.

■ Répartition de l'origine géographique des dirigeants dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : part en % du total



(*) Seuls les 10 premiers pays ont été retenus / (**) Hors Moselle et Alsace pour la France / Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Répartition de l'origine géographique des dirigeants dans le cadre des immatriculations (*)

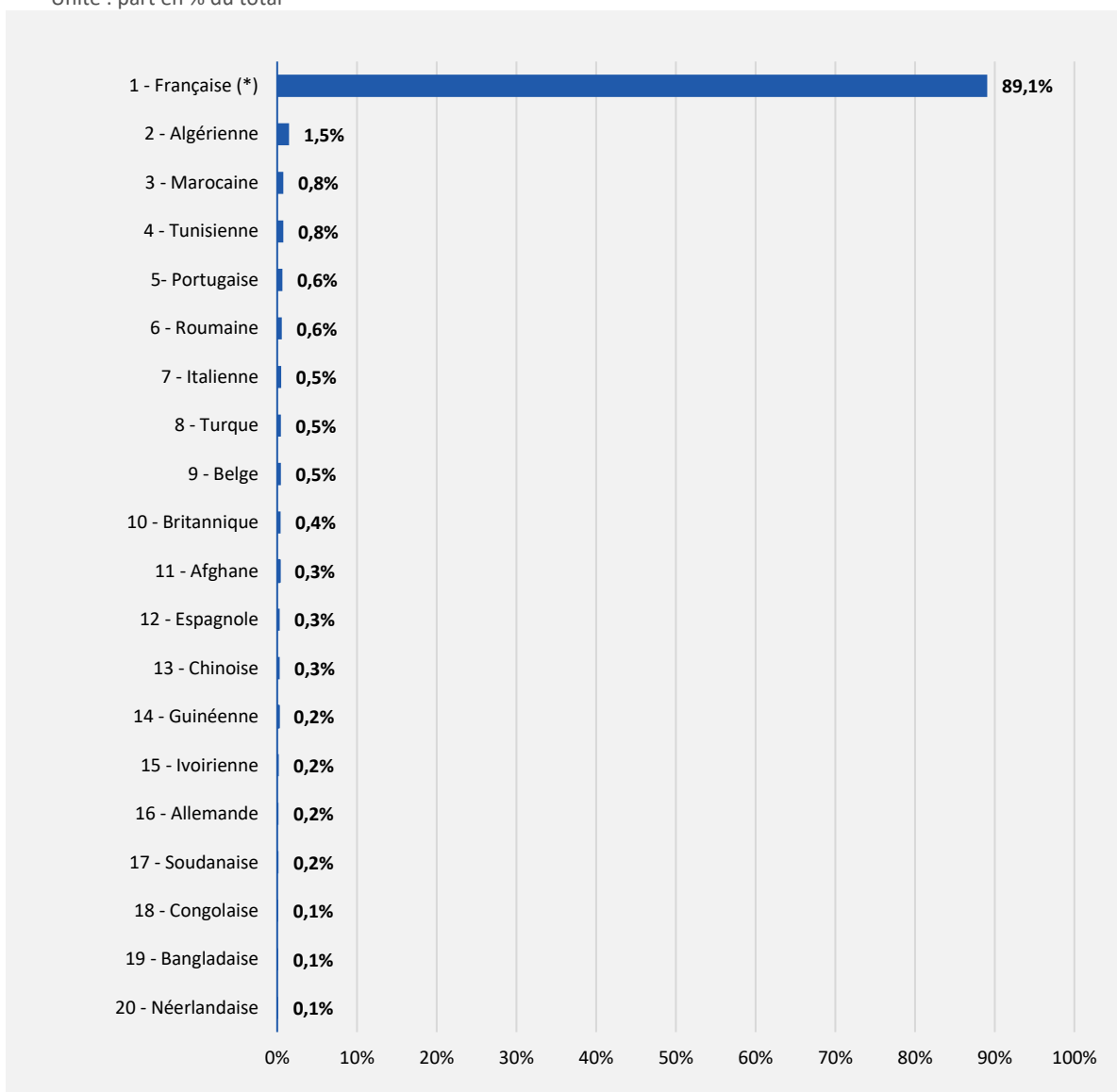
Unités : part en % du total et variation en point

	Part 2019	Part 2020	Évolution en point
France (**)	89,7%	89,1%	-0,6%
Algérie	1,2%	1,5%	0,3%
Maroc	0,7%	0,8%	0,0%
Tunisie	0,7%	0,8%	0,0%
Portugal	0,7%	0,6%	-0,1%
Roumanie	0,5%	0,6%	0,1%
Italie	0,5%	0,5%	0,0%
Turquie	0,5%	0,5%	-0,1%
Belgique	0,5%	0,5%	0,0%
Grande-Bretagne	0,5%	0,4%	0,0%

(*) Seuls les 10 premiers pays ont été retenus / (**) Hors Moselle et Alsace pour la France / Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

■ **Top 20 des nationalités les plus représentées dans le cadre des immatriculations**

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

LES RADIATIONS

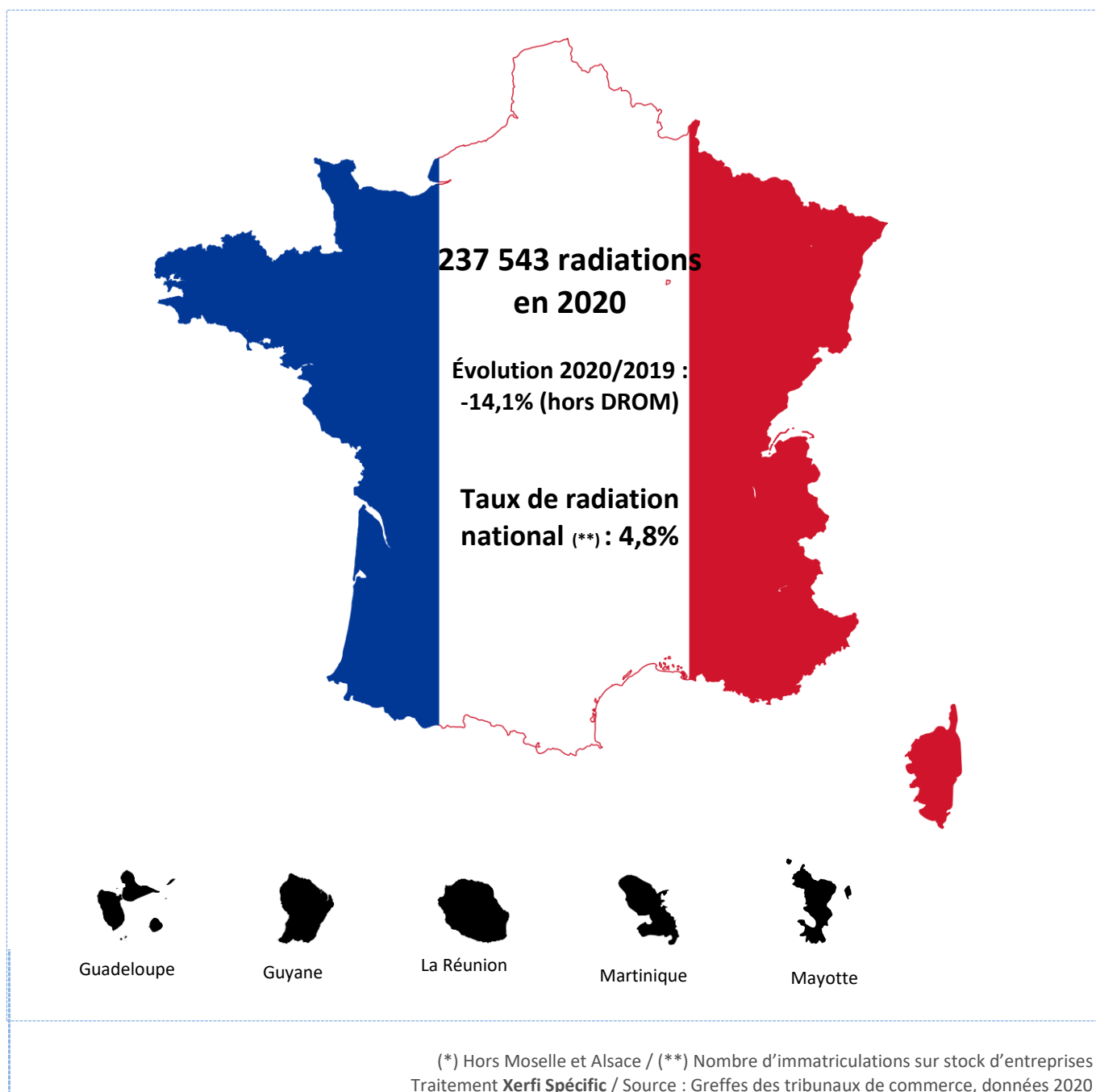
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020	73
Le nombre de radiations	73
Zoom DROM	
La répartition selon les mois de l'année	80
Évolution des radiations selon les mois de l'année	81
La répartition selon le secteur d'activité	82
Évolution 2019 vs 2020 des radiations par secteur d'activité	83
Évolution 2019 vs 2020 des radiations (hors entreprises individuelles)	84
La répartition par secteur d'activités vs stock d'entreprises	85
Le top 15 du taux de radiation	87
La répartition par secteur d'activités vs PIB	88
Le top 15 des activités les plus représentées	90
Évolution 2018 vs 2019 du top 15 des activités les plus représentées	91
La répartition selon la localisation	93
Le taux de radiation	95
Évolution 2019 vs 2020 des radiations par région	96
La répartition géographique vs population française	97
La répartition géographique vs PIB	98
Le top 15 des villes	99
La répartition selon le statut juridique	100
Évolution 2019 vs 2020 des radiations selon le statut juridique	101
La répartition selon l'origine des fonds	102
La répartition selon le montant du capital	103
La répartition selon le motif	104
L'âge moyen des entreprises soumises à une radiation	105
L'âge moyen des entreprises lors de leur radiation	106
La répartition par la durée de vie des entreprises	108
5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS	109
Le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des radiations	109
La répartition selon le sexe	111
La répartition régionale selon le sexe	113
La répartition selon l'âge	114
La répartition régionale selon l'âge	116
L'âge moyen des dirigeants selon le sexe	117
La répartition selon le type de fonction	118
La répartition selon la nationalité	119
Le top 20 des nationalités les plus représentées	120

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

Le nombre de radiations






En 2020, 237 543 radiations ont été enregistrées au Registre du Commerce et des Sociétés en Métropole et dans les départements et régions d'outre-mer, représentant un taux de radiation de seulement 4,8%. Ce niveau s'explique par une importante baisse des radiations observées en 2020 liée aux mesures de soutien mises en place dans le cadre de la crise sanitaire. En Métropole, les radiations se sont ainsi contractées de plus de 14% sur un an.

■ Nombre de radiations en 2020 (*)



Dans les départements et régions d'outre-mer, 9 370 radiations ont été enregistrées en 2020, dont 82% étaient imputables à deux territoires : La Martinique et La Réunion.

■ **Nombre de radiations dans les DROM en 2020 (*)**

	Guadeloupe	1 162 radiations
	Guyane	396 radiations
	La Réunion	3 346 radiations
	Martinique	4 340 radiations
	Mayotte	126 radiations
	Total DROM	9 370 radiations

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

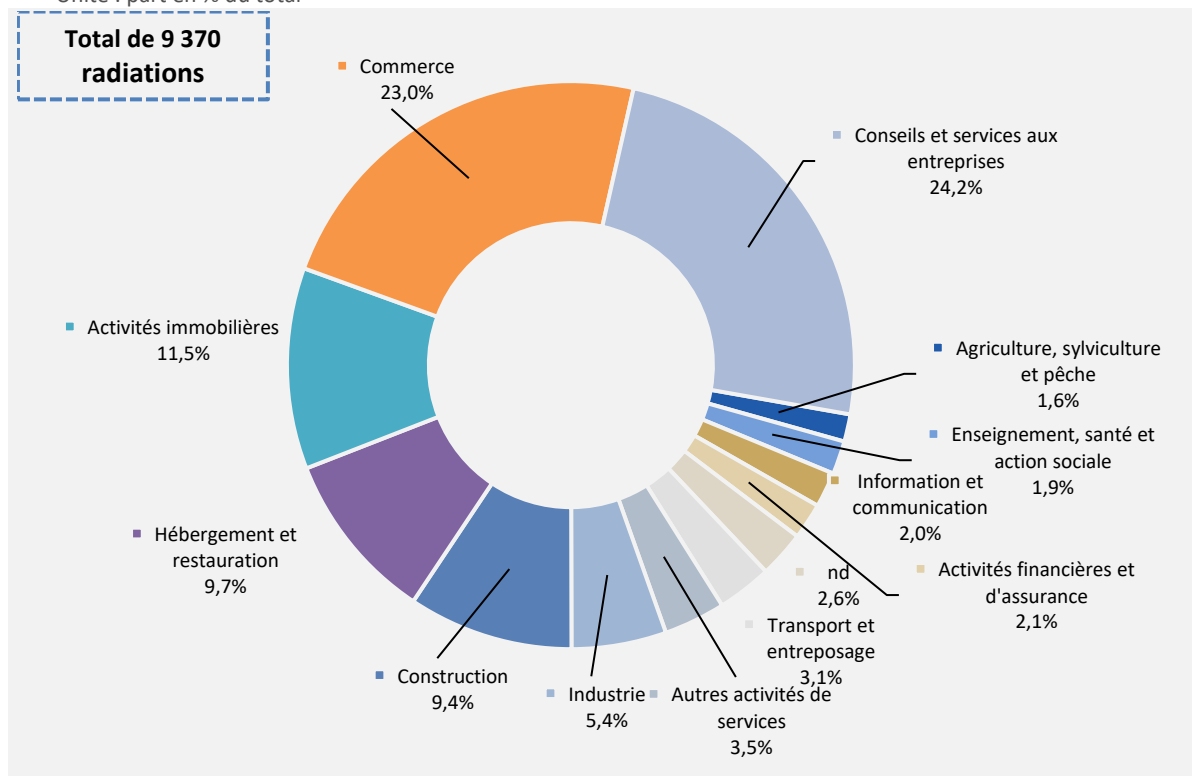
4.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

Zoom DROM : la répartition selon le secteur d'activité

Deux secteurs cumulaient près de la moitié des radiations enregistrées au Registre du Commerce et des Sociétés dans les départements et régions d'outre-mer en 2020. Il s'agissait du conseil et des services aux entreprises (24,2%) et des activités de commerce (23%).

■ Répartition des radiations par grands secteurs économiques

Unité : part en % du total



Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

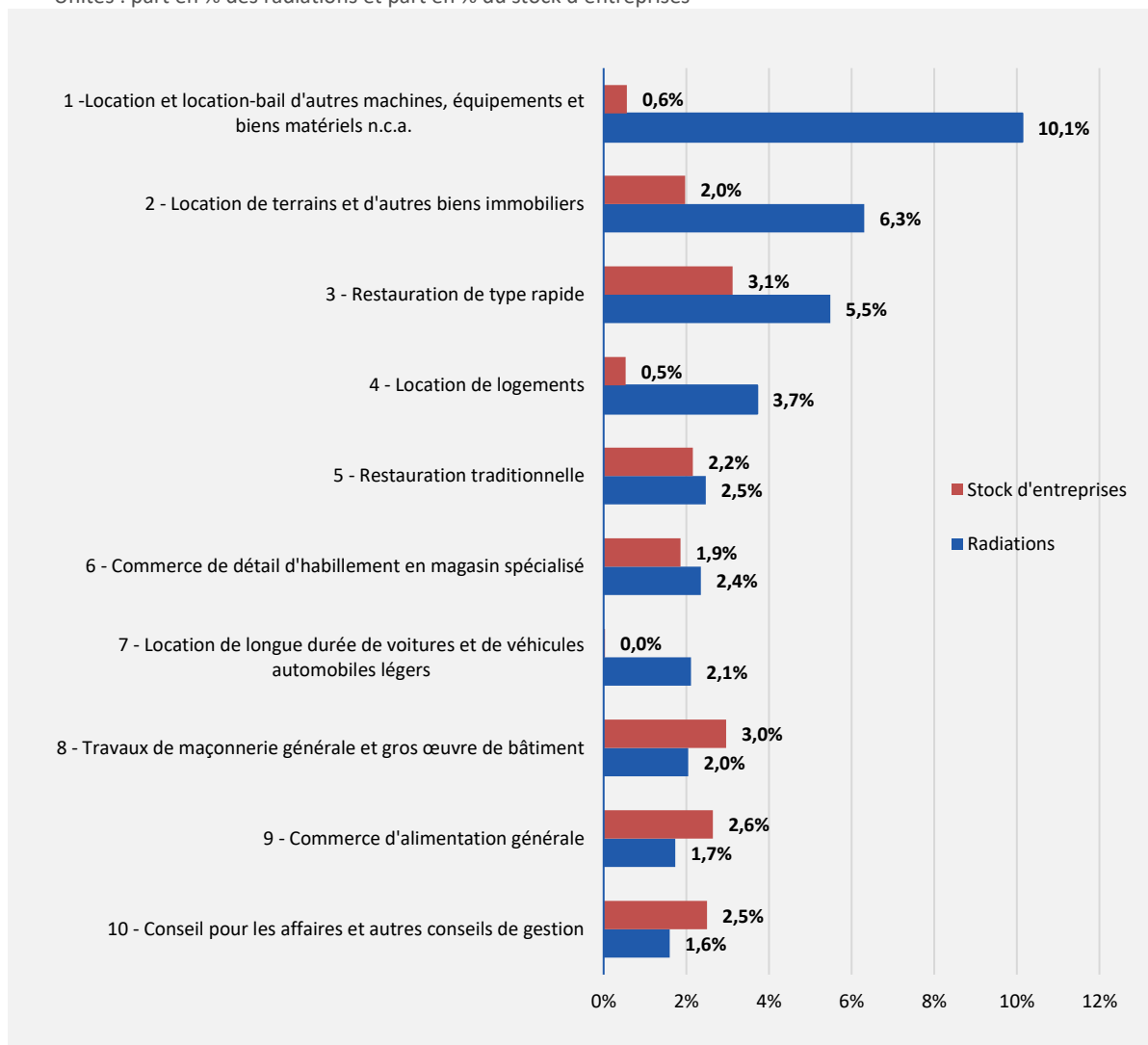
4.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

Zoom DROM : le top 10 du taux d'immatriculation

Le top 5 des activités les plus représentées dans les radiations sur le territoire des DROM était quasiment identique à celui des immatriculations en 2020. Les activités de location étaient une fois encore largement représentées.

■ Top 10 des activités les plus représentées dans les radiations comparé au stock d'entreprises (*) - Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unités : part en % des radiations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

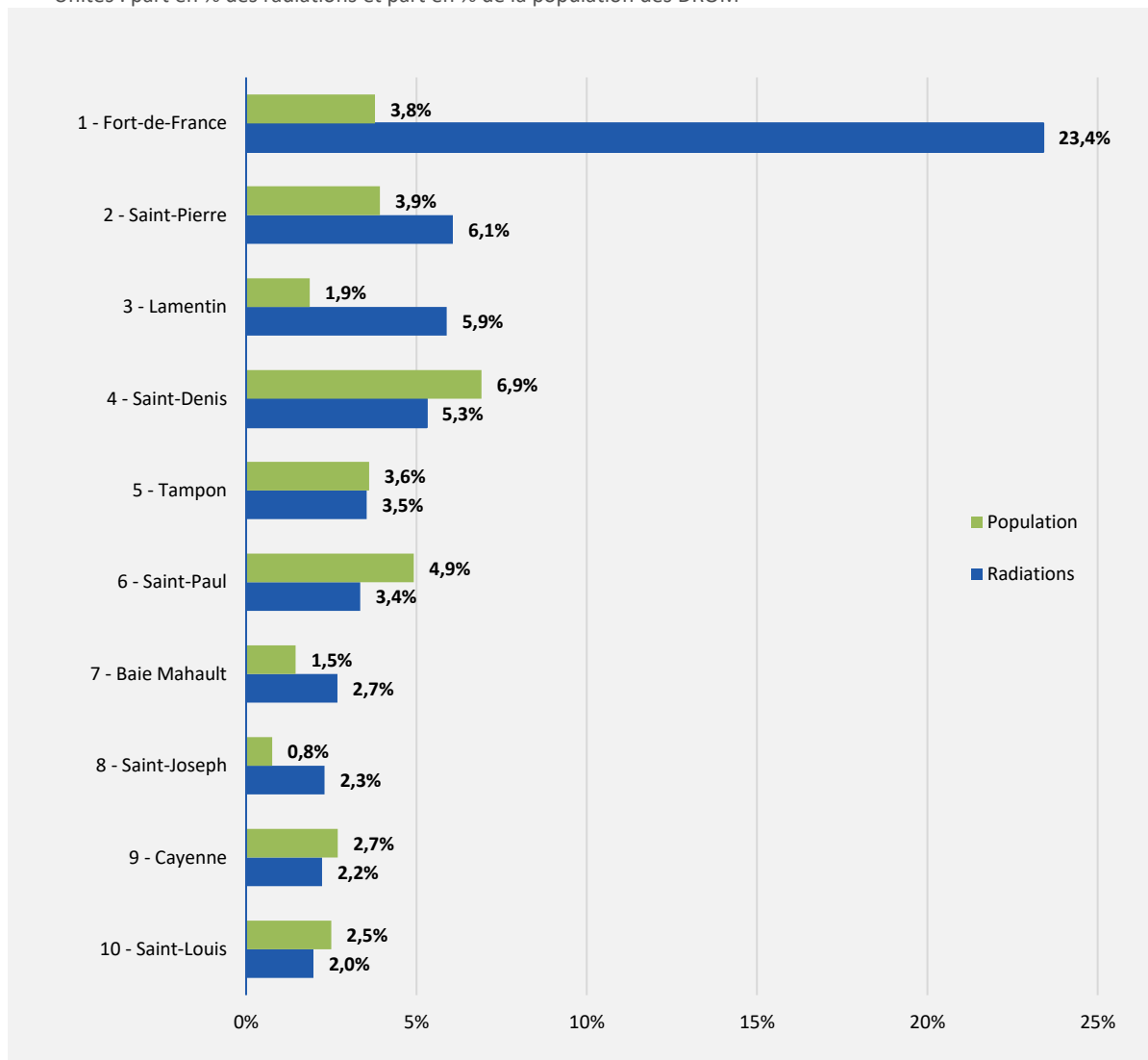
4.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

Zoom DROM : le top 10 des villes

En 2020, Fort-de-France (Martinique) concentrait près d'un quart des radiations des DROM, très loin devant Saint-Pierre (La Réunion) et le Lamentin (Martinique). Ensemble, ces trois communes représentaient 35,4% des radiations en outre-mer, alors qu'elles pesaient pour moins de 10% dans la population.

■ Top 10 des villes enregistrant le plus grand nombre de radiations comparé à la population (*)

Unités : part en % des radiations et part en % de la population des DROM



Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2016)

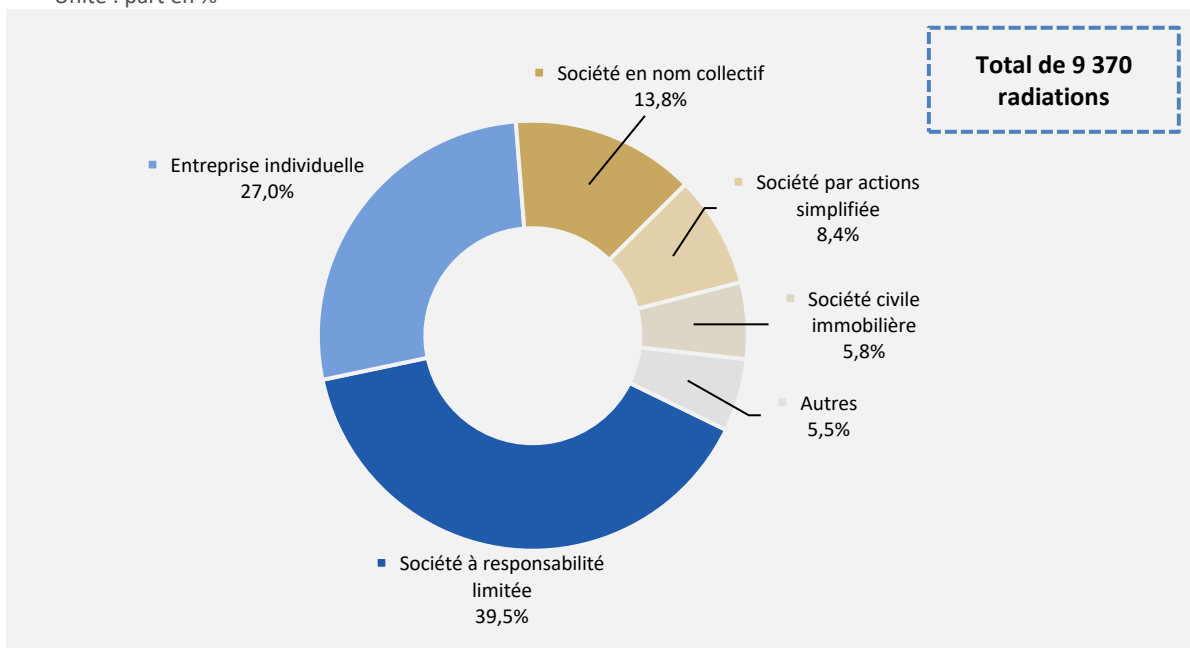
4.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

Zoom DROM : la répartition selon le statut juridique

En 2020, deux statuts juridiques dominaient les radiations au Registre du Commerce et des Sociétés dans les DROM : la société à responsabilité limitée (39,5% du total) et l'entreprise individuelle (27%).

■ Répartition des radiations selon le statut juridique

Unité : part en %



Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

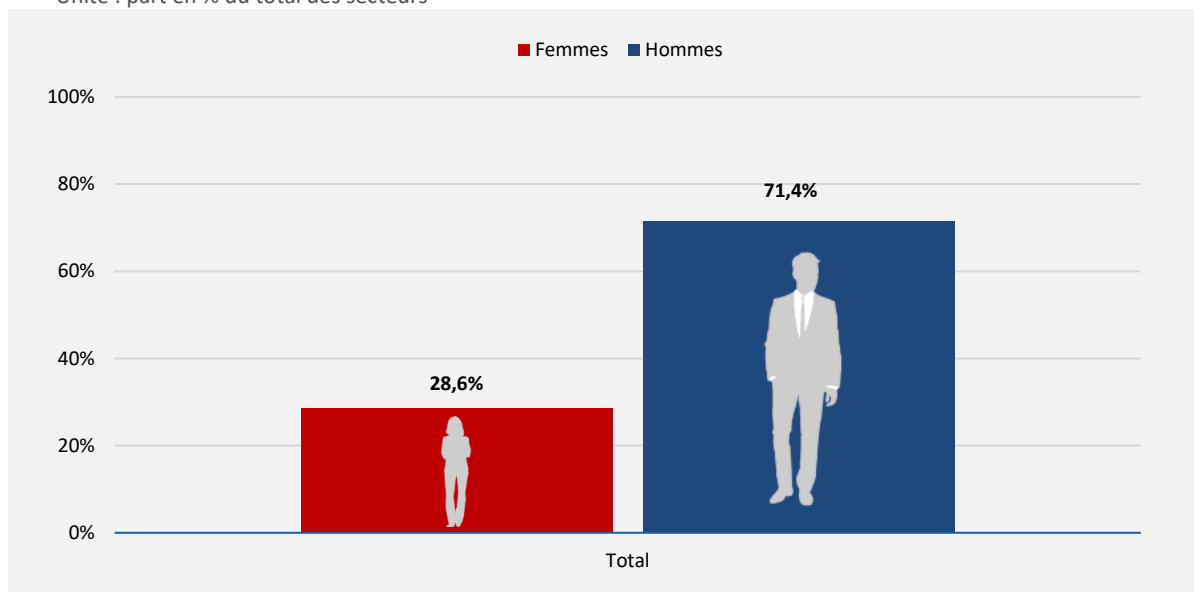
4.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

Zoom DROM : le profil des dirigeants

En 2020, 71,4% des entreprises visées par une radiation étaient dirigées par des hommes. Ces derniers étaient âgés en moyenne de 56,8 ans, soit 4,6 ans de plus que leurs homologues féminins.

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des radiations

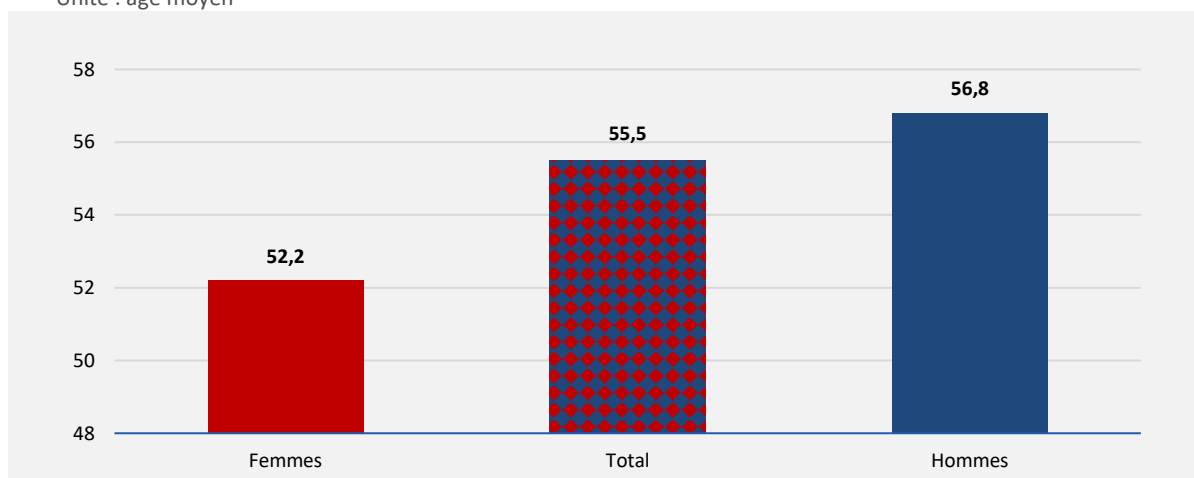
Unité : part en % du total des secteurs



Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Âge moyen des dirigeants par sexe dans le cadre des radiations

Unité : âge moyen



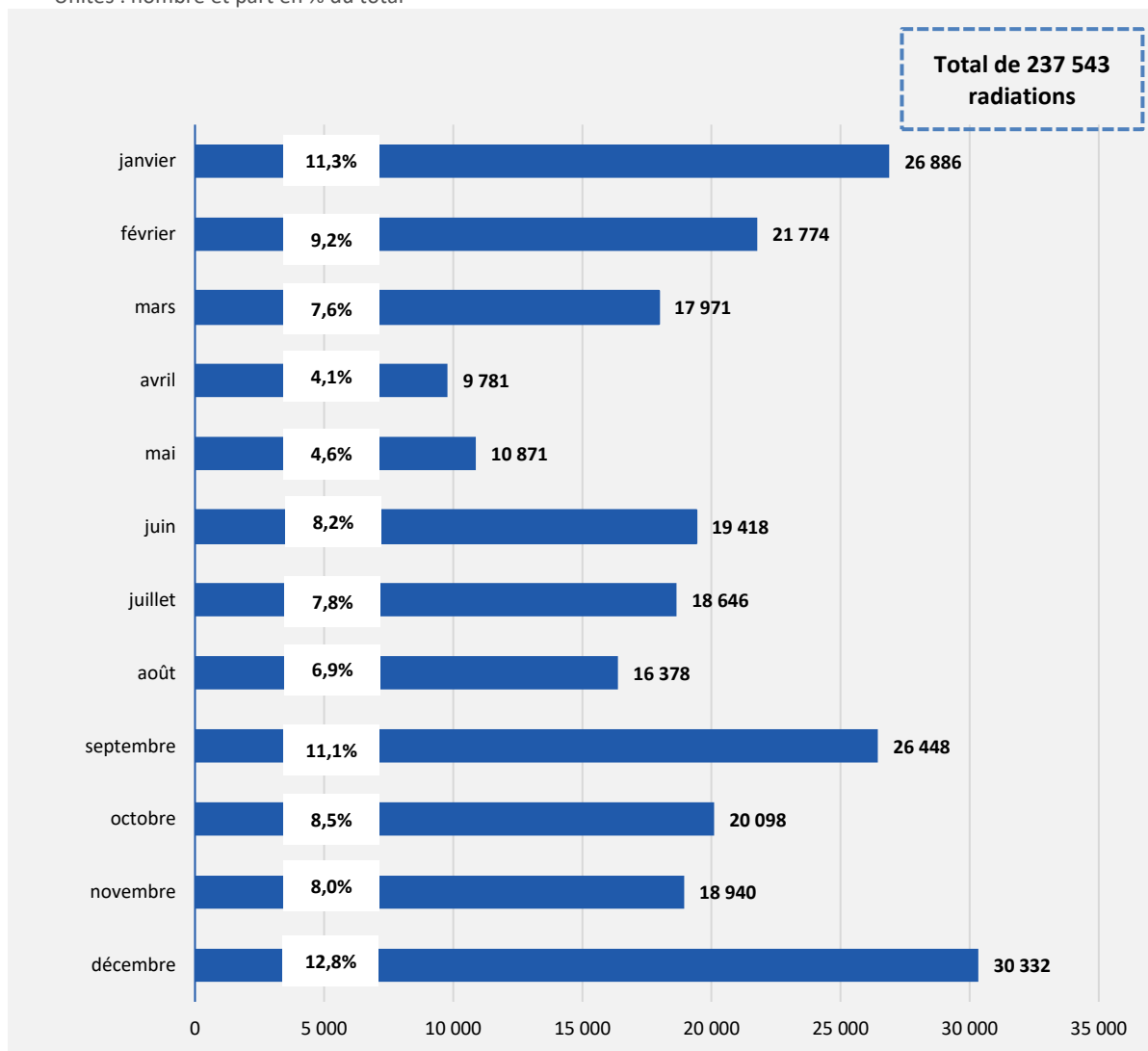
Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020 La répartition selon les mois de l'année

Le mois de décembre comptait le plus grand nombre de radiations d'entreprises en 2020. Ce seul mois pesait pour près de 13% du total annuel, juste devant le mois de janvier (11,3%).

■ Radiations selon les mois de l'année (*)

Unités : nombre et part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

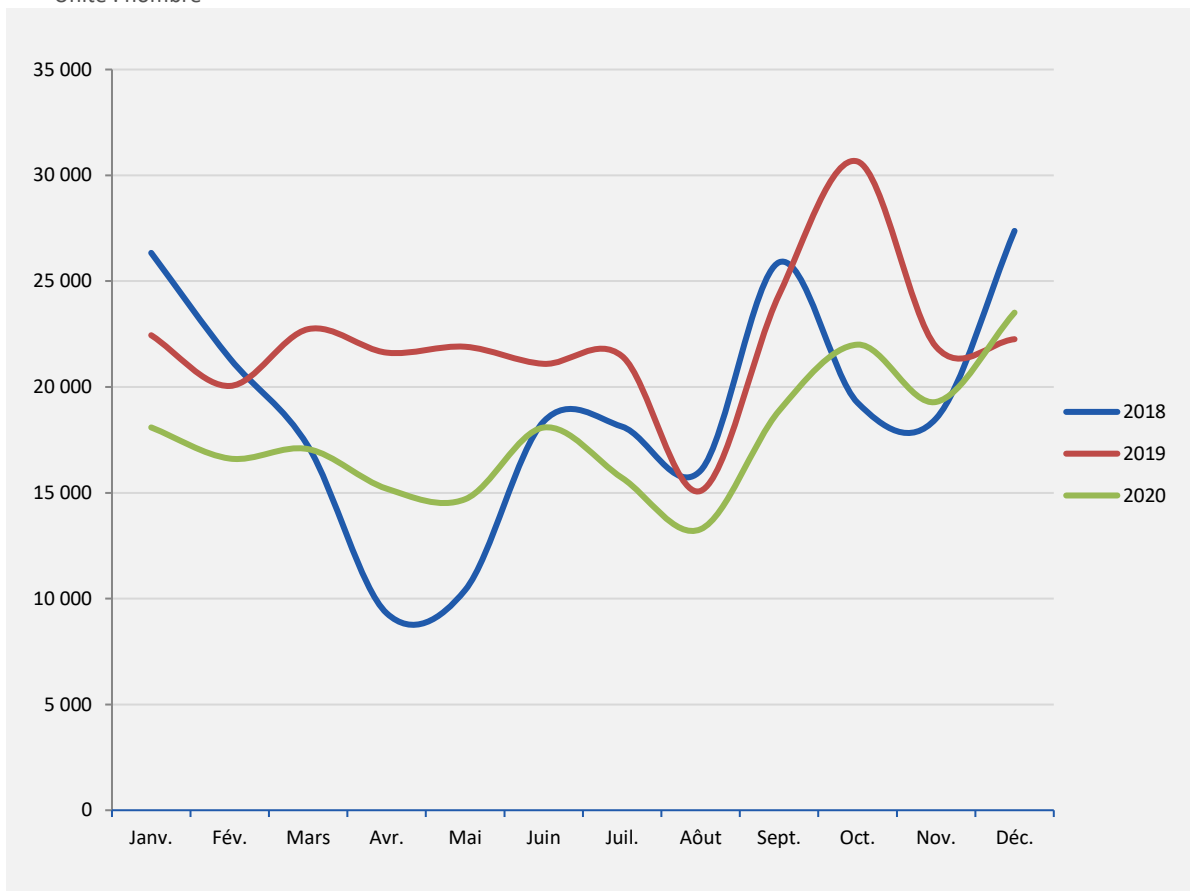
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

Évolution des radiations selon les mois de l'année

L'analyse des radiations mensuelles sur trois ans révèle l'existence d'un pic d'activité au dernier trimestre, et notamment sur le mois de décembre. En moyenne, les mois d'octobre, novembre et décembre concentrent environ 30% des radiations de l'année.

■ Radiations mensuelles (*)

Unité : nombre



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

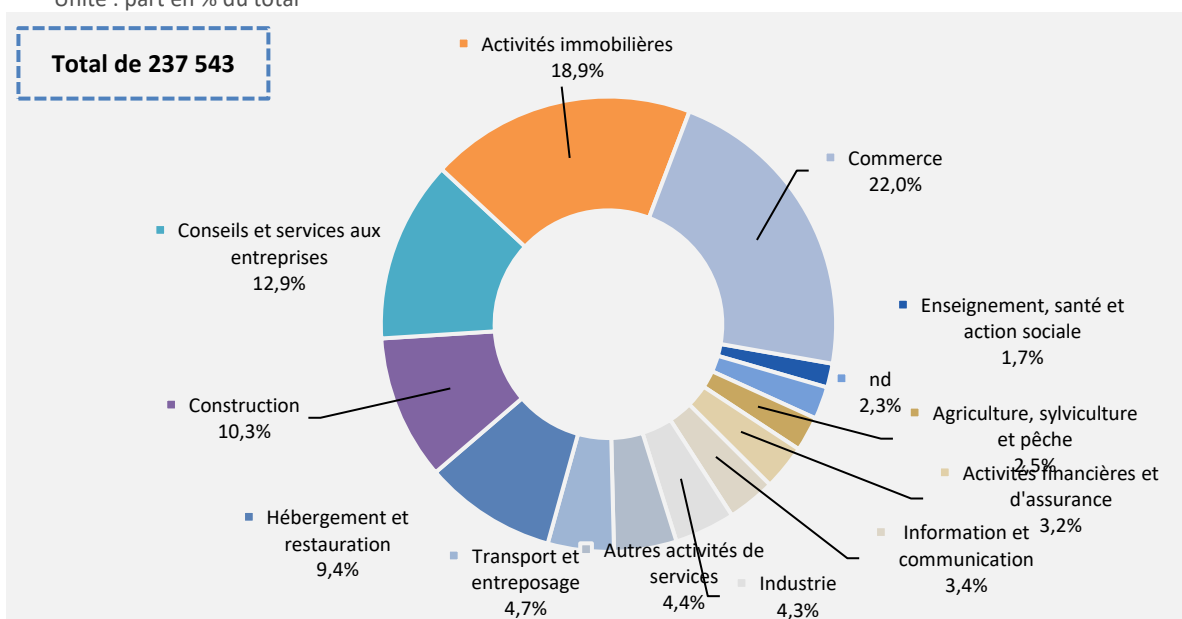
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

La répartition selon le secteur d'activité

A l'échelle de la France entière, les activités les plus représentées dans les radiations en 2020 relevaient du commerce (22,0%), de l'immobilier (18,9%) et du conseil / services aux entreprises (12,9%). En Métropole, les radiations de commerces ont fortement reculé entre 2018 et 2020 (-5 points). En revanche, les activités immobilières ont enregistré la plus forte progression sur la période (+7,7 points).

■ Répartition des radiations par grands secteurs économiques (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Répartition des radiations par grands secteurs économiques (*)

Unité : part en % du total

	2018	2019	2020
Commerce	27,0%	23,5%	21,9%
Activités immobilières	11,5%	17,2%	19,2%
Conseils et services aux entreprises	12,4%	11,9%	12,4%
Construction	11,4%	10,4%	10,3%
Hébergement et restauration	11,1%	9,8%	9,4%
Transport et entreposage	4,0%	4,8%	4,8%
Autres activités de services	5,1%	4,5%	4,5%
Industrie	4,7%	4,3%	4,3%
Information et communication	3,4%	3,2%	3,5%
Activités financières et d'assurance	3,1%	3,0%	3,3%
Agriculture, sylviculture et pêche	2,4%	2,4%	2,5%
Enseignement, santé et action sociale	1,6%	1,6%	1,7%
Non disponible	2,3%	3,4%	2,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

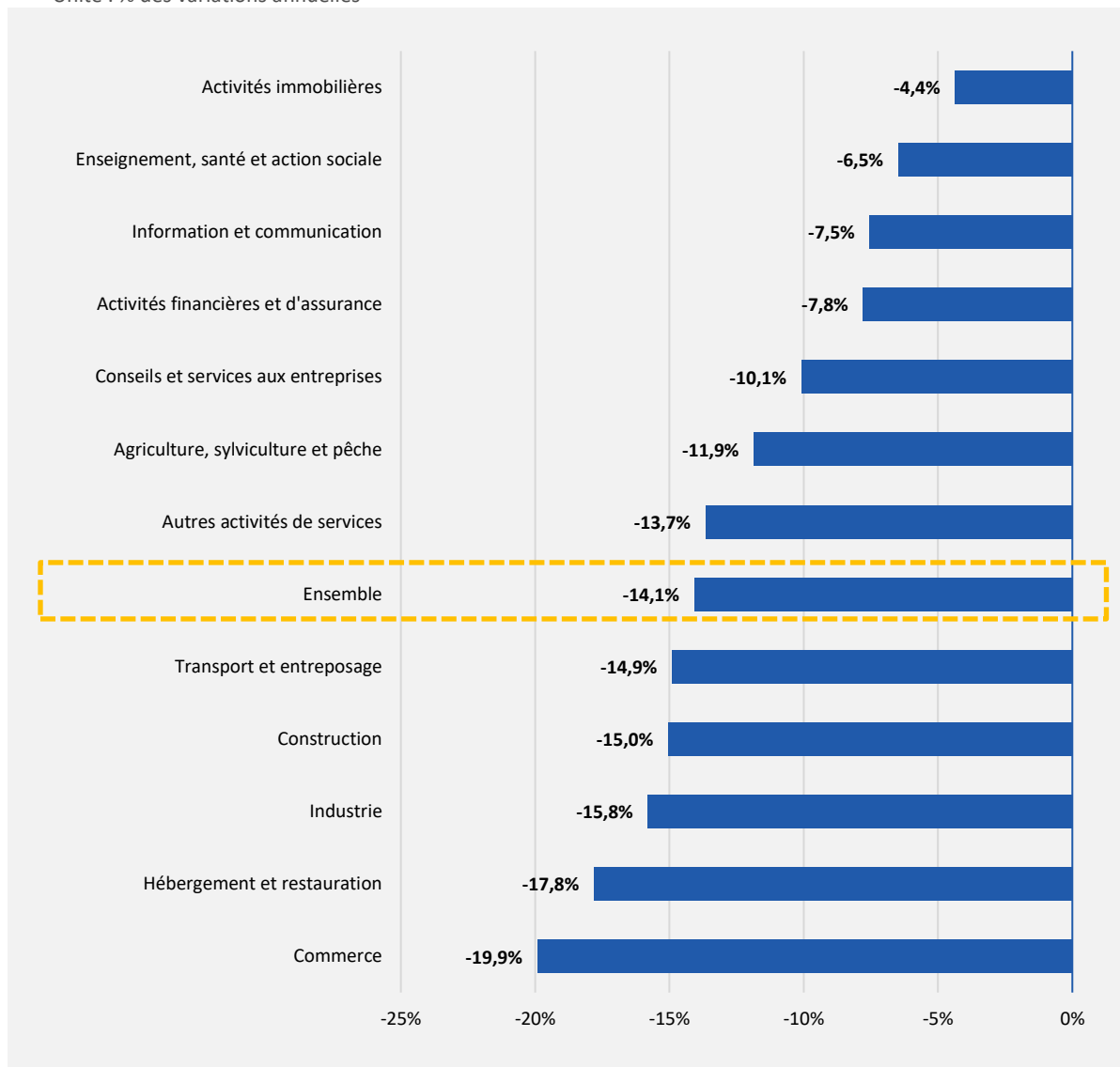
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

Évolution 2019 vs 2020 des radiations par secteur d'activité

Entre 2019 et 2020, tous les secteurs affichaient une baisse de ses radiations (-14,1% en moyenne). La crise sanitaire s'est accompagnée de nombreuses mesures de soutien aux entreprises les plus touchées. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant de trouver les activités de commerce et l'hébergement/restauration en bas de classement. Ces secteurs ont enregistré un recul de plus de 17% de leurs radiations sur un an.

■ Évolution des radiations par secteur d'activité entre 2019 et 2020 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

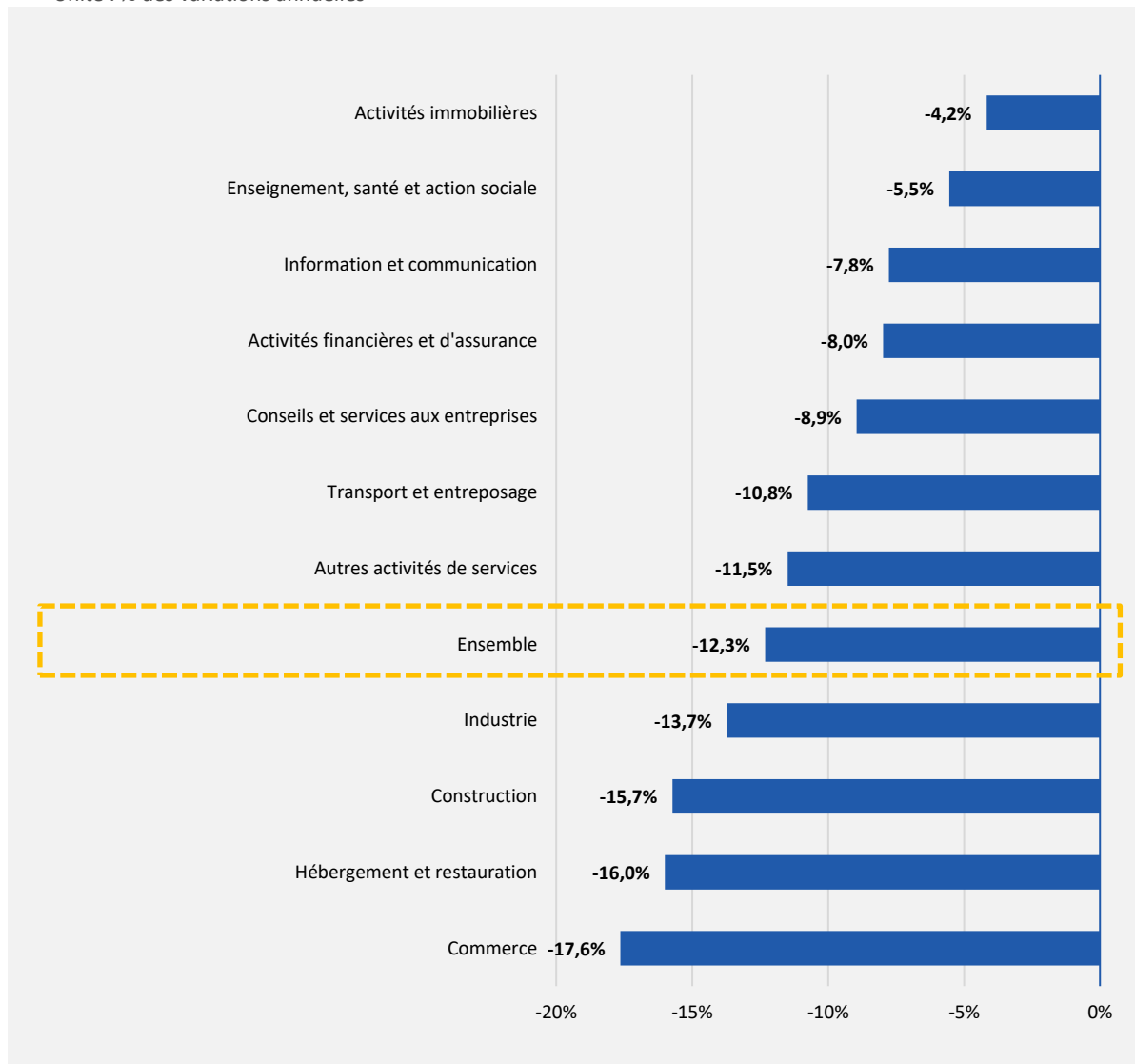
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

Évolution 2019 vs 2020 des radiations (hors entreprises individuelles)

Tous les grands secteurs d'activité (hors Agriculture, sylviculture et pêche et hors entreprises individuelles) affichaient une baisse de leurs radiations en 2020. Le commerce a enregistré le plus fort recul (-17,6%), devant l'hébergement/restauration (-16,0%) et la construction (-15,7%).

■ **Évolution des radiations par activité entre 2019 et 2020 (*)**
Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce

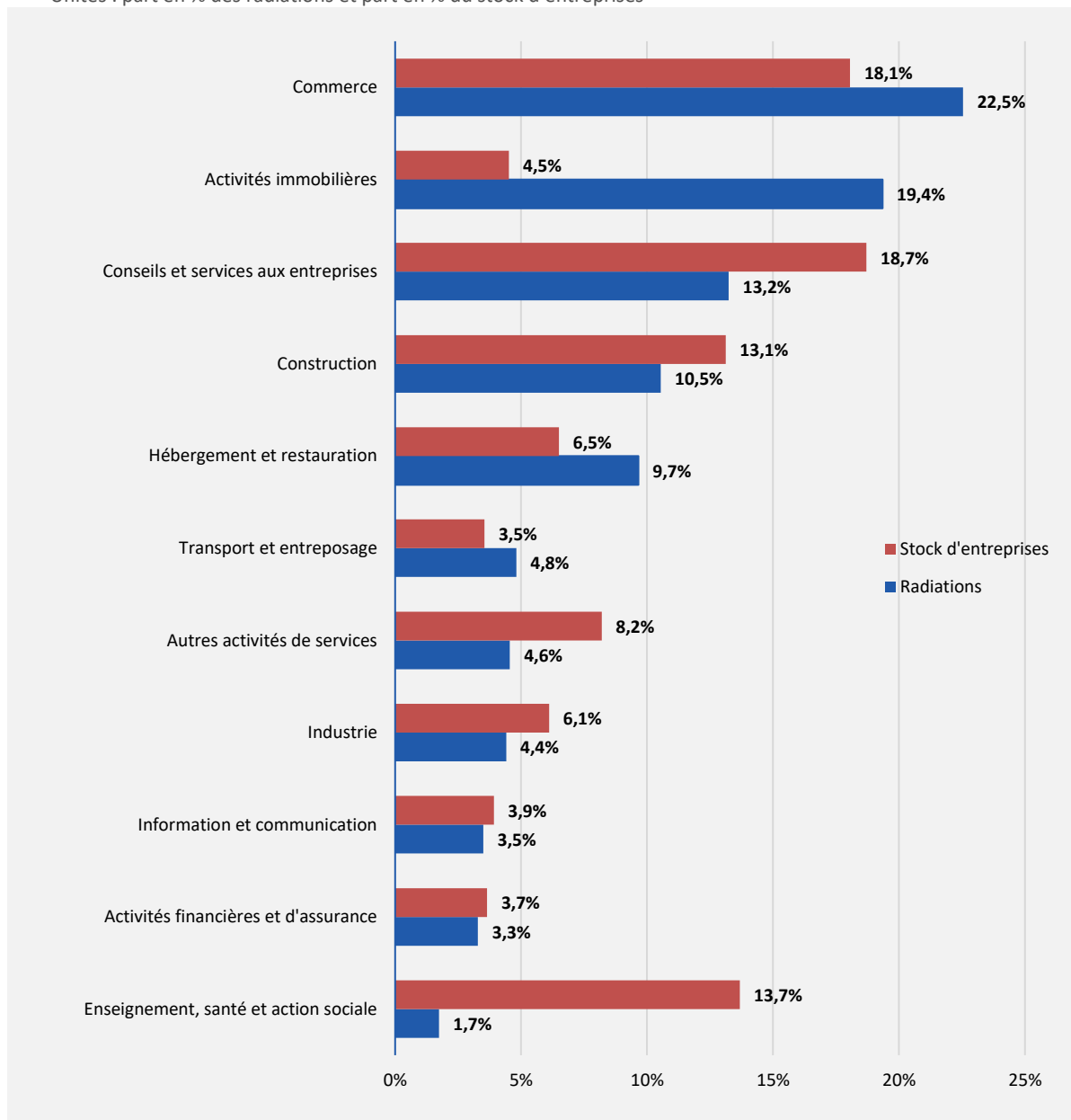
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

La répartition par secteur d'activités vs stock d'entreprises

Principal secteur d'activité pour les radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2020, le commerce était également l'un des principaux contributeurs au stock d'entreprises (18,1% du total). Le poids des activités immobilières était très important dans les radiations (19,4% hors Agriculture, sylviculture et pêche) alors qu'elles ne représentaient que 4,5% du stock d'entreprises.

■ Répartition des radiations par activité comparée au stock d'entreprises Hors Agriculture, sylviculture et pêche (*)

Unités : part en % des radiations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

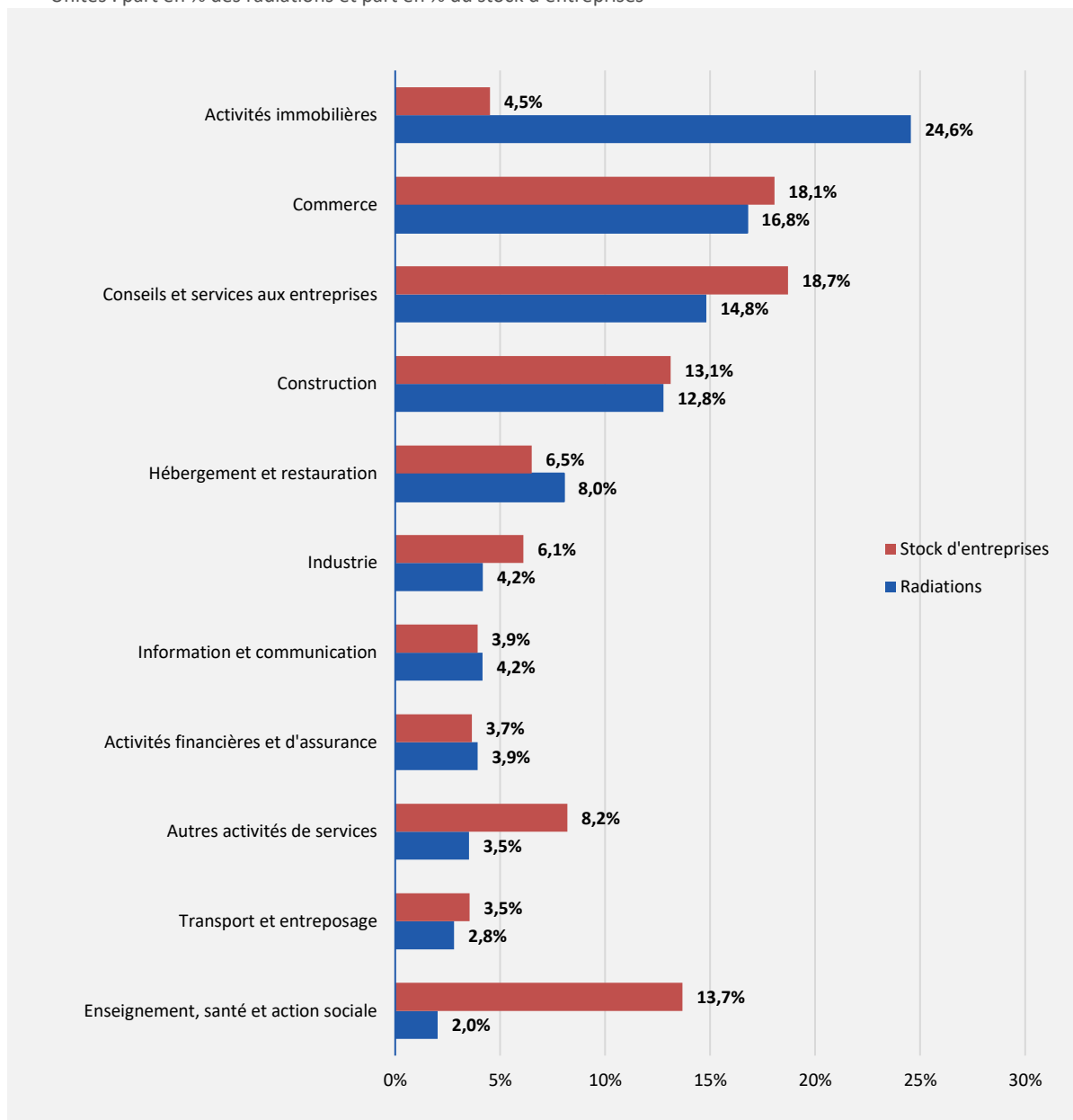
Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2019)

La répartition par secteur d'activités vs stock d'entreprises (suite)

Hors entreprises individuelles et agriculture, sylviculture et pêche, les activités immobilières s'imposaient comme le principal secteur d'activité pour les radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2020 (24,6% du total). Le commerce et le conseil/services aux entreprises complétaient le podium avec respectivement 16,8% et 14,8% du total.

Répartition des radiations par activité comparée au stock d'entreprises
Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles (*)

Unités : part en % des radiations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2019)

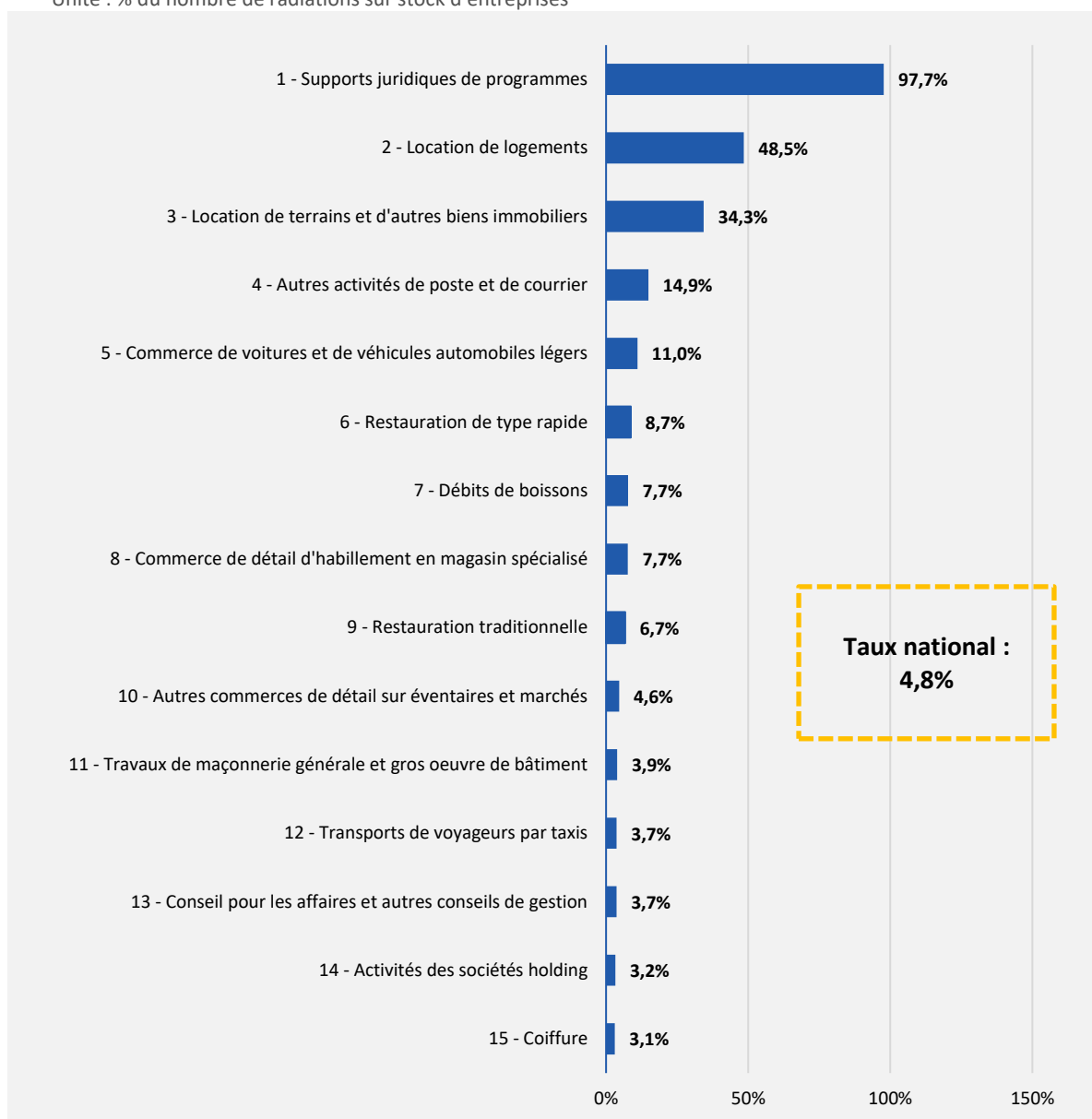
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

Le top 15 du taux de radiation

Parmi les activités les plus représentées dans les radiations, le secteur des supports juridiques de programmes restait de loin en tête, avec un taux de radiation proche des 100% en 2020. Ceci s'explique par la création d'une entité juridique pour chaque programme immobilier. Une fois la construction achevée, la société est fermée.

■ Top 15 des activités les plus représentées par taux de radiation

Unité : % du nombre de radiations sur stock d'entreprises



(*) Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

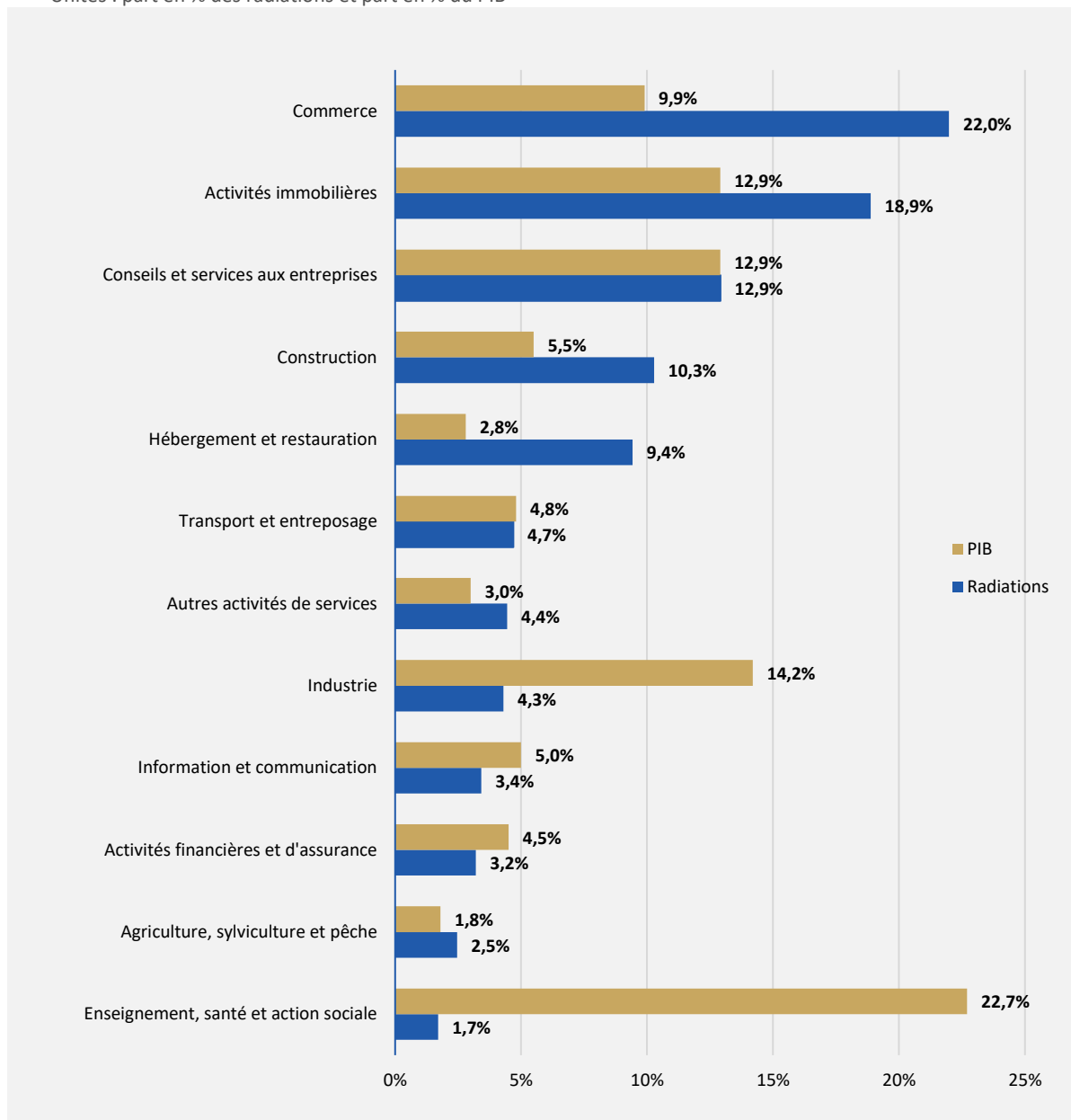
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

La répartition par secteur d'activités vs PIB

Contribuant à moins de 10% du PIB, le secteur du commerce représentait 22% des radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2020. Ce déséquilibre se retrouvait également dans les activités immobilières, la construction et l'hébergement/restauration. A l'inverse, deux activités pesaient lourd dans le PIB mais étaient peu représentées dans les radiations : l'enseignement/santé/action sociale (1,7%) et l'industrie (4,3%).

■ Répartition des radiations par activité comparée au PIB (*)

Unités : part en % des radiations et part en % du PIB



(*) Hors Moselle et Alsace

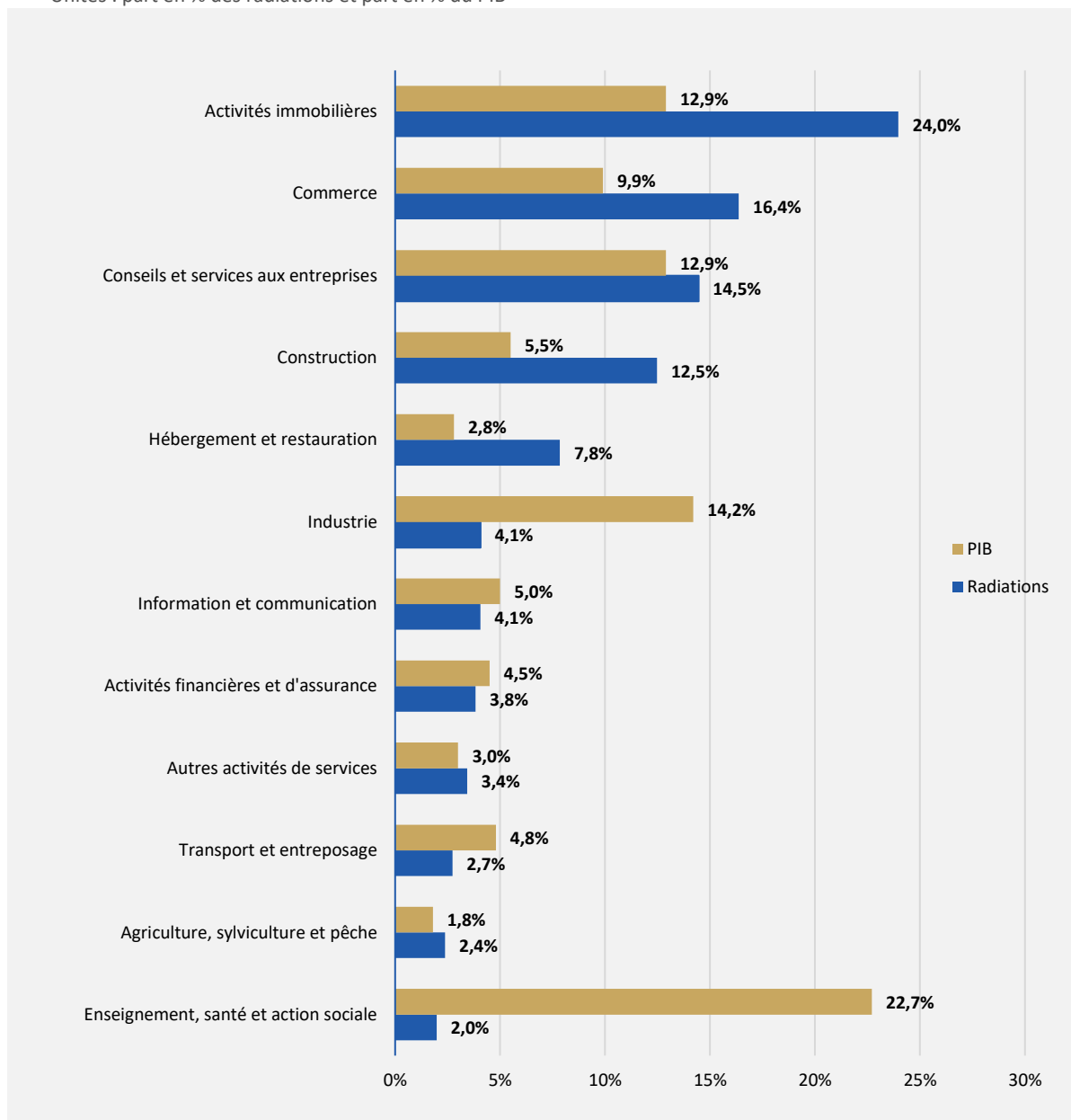
Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2015)

La répartition par secteur d'activités vs PIB (suite)

Hors entreprises individuelles, les activités immobilières contribuaient le plus aux radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2020. Leur poids était d'ailleurs supérieur à la moyenne des radiations sur ce secteur tous types d'entreprises confondues : 24,0% vs 18,9%.

■ Répartition des radiations par activité comparée au PIB - Hors entreprises individuelles (*)

Unités : part en % des radiations et part en % du PIB



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2015)

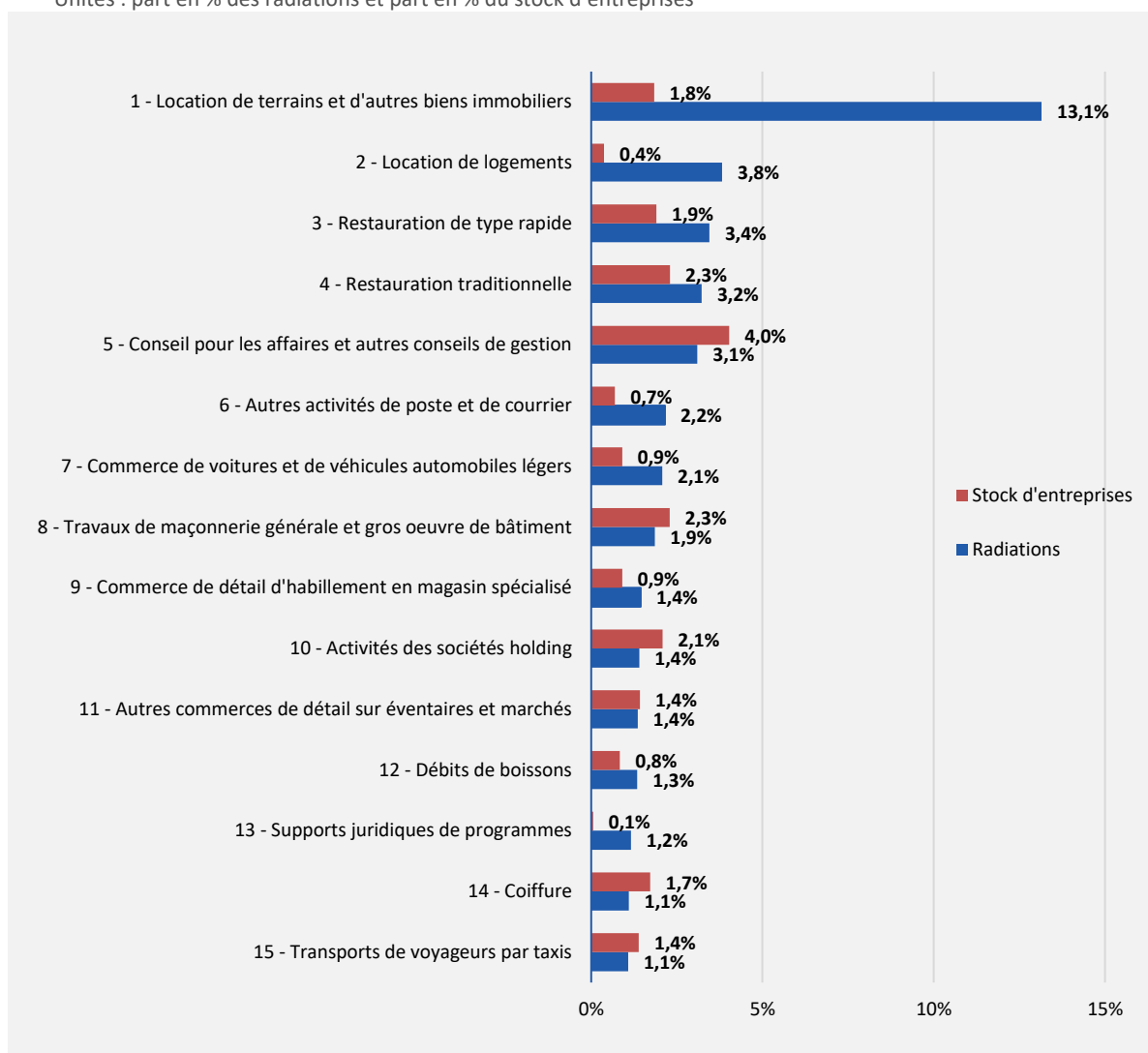
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

Le top 15 des activités les plus représentées

La location de terrains et d'autres biens immobiliers, composante du secteur des activités immobilières, était de loin le principal segment représenté au sein des radiations en 2020 (13,1% du total). En termes de stock d'entreprise, il n'apparaissait toutefois qu'en 6^{ème} position (1,8%).

■ Top 15 des activités les plus représentées dans les radiations comparé au stock d'entreprises (*) - Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unités : part en % des radiations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2019)

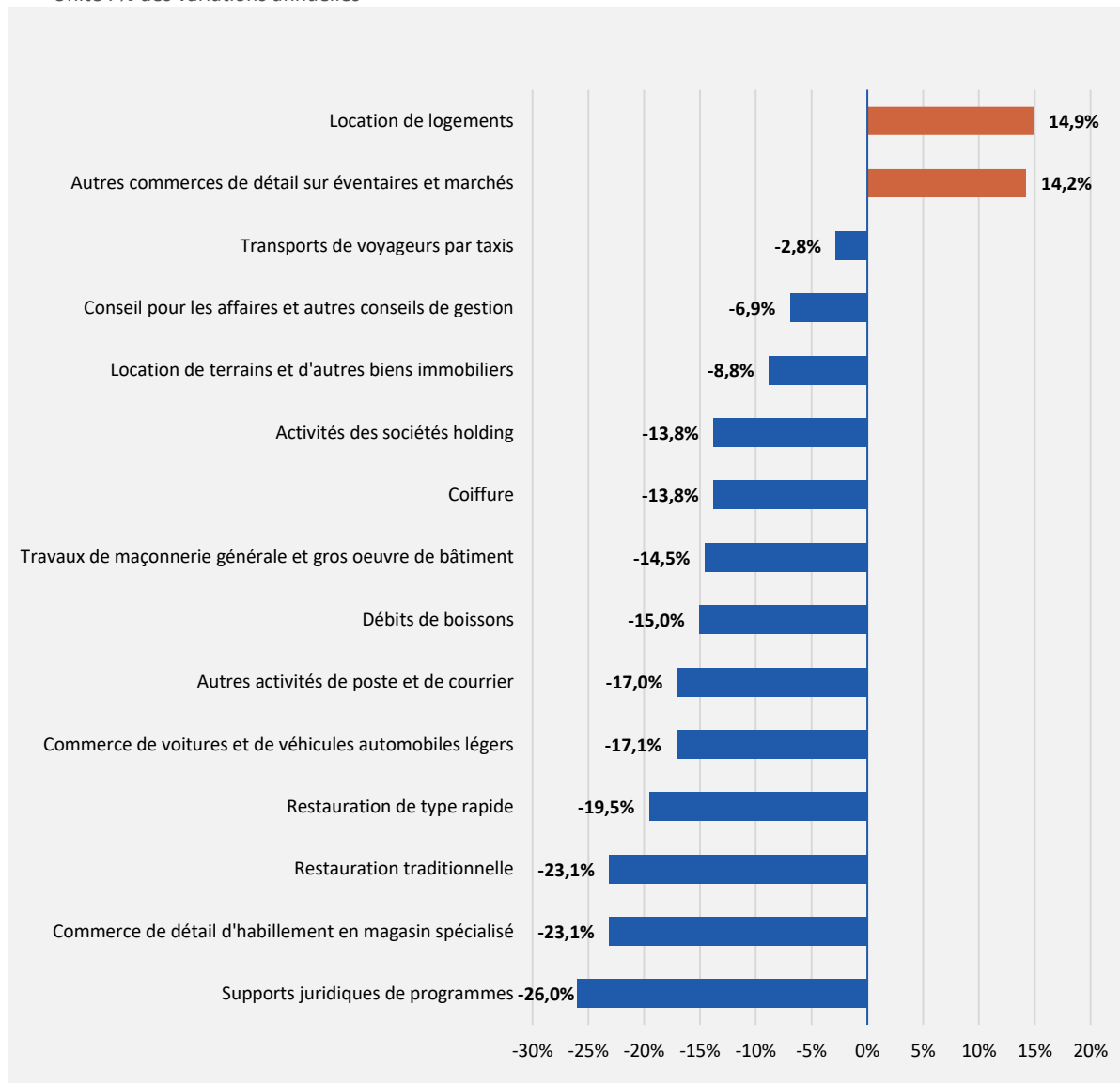
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

Évolution 2018 vs 2019 du top 15 des activités les plus représentées

Sur les 15 activités les plus représentées dans les radiations en 2020, seulement 2 enregistraient une croissance de leurs radiations : la location de logements (+14,9%) et les autres commerces de détail sur éventaires et marchés (+14,2%).

■ Évolution du top 15 des activités les plus représentées dans les radiations entre 2019 et 2020

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

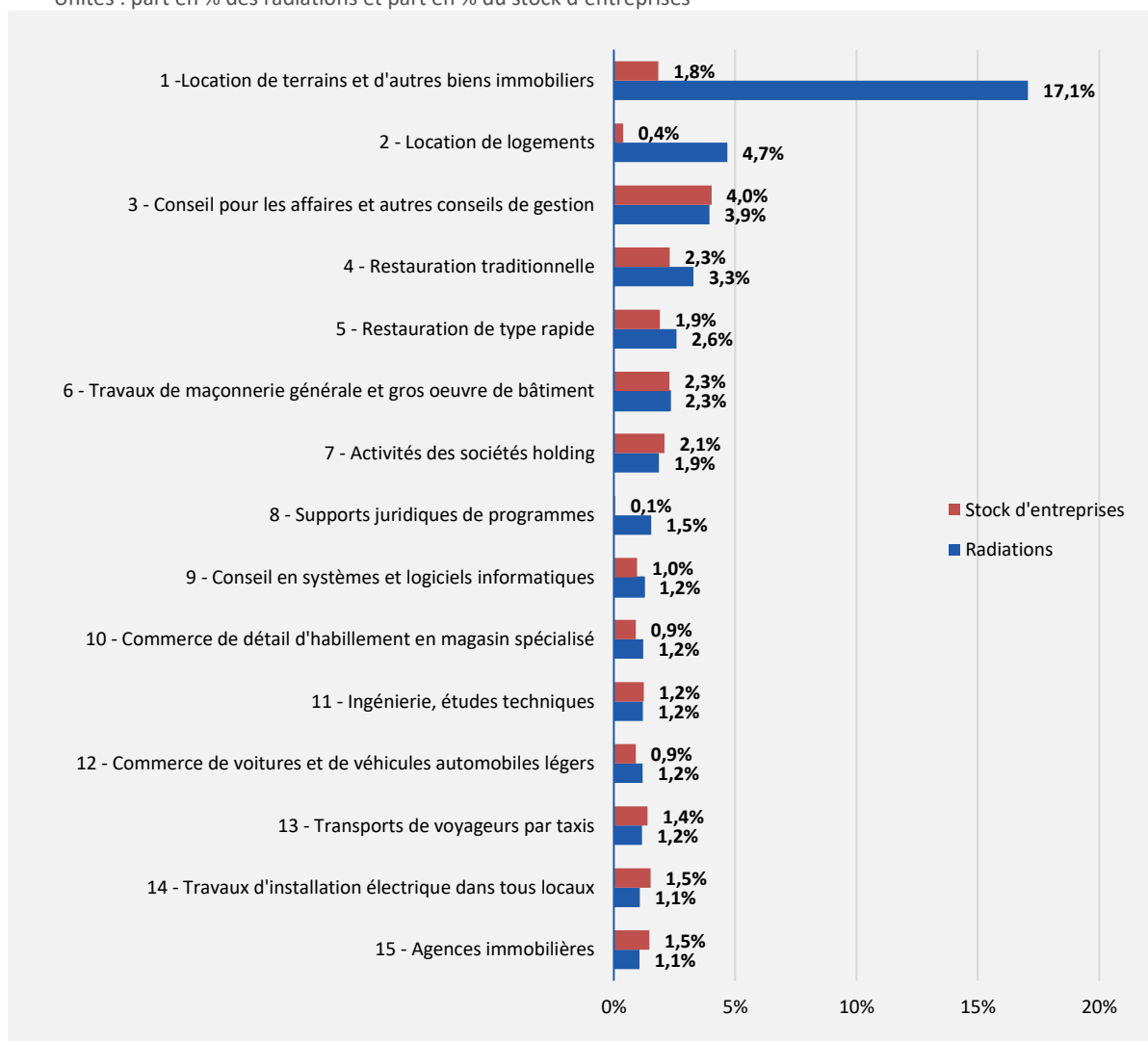
Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce

Le top 15 des activités les plus représentées (suite)

Hors entreprises individuelles et agriculture, sylviculture et pêche, la location de terrains et d'autres biens immobiliers se classait en tête des radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2020. Ce segment représentait en effet plus de 17% du total.

■ Top 15 des activités les plus représentées dans les radiations comparé au stock d'entreprises - Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles (*)

Unités : part en % des radiations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2019)

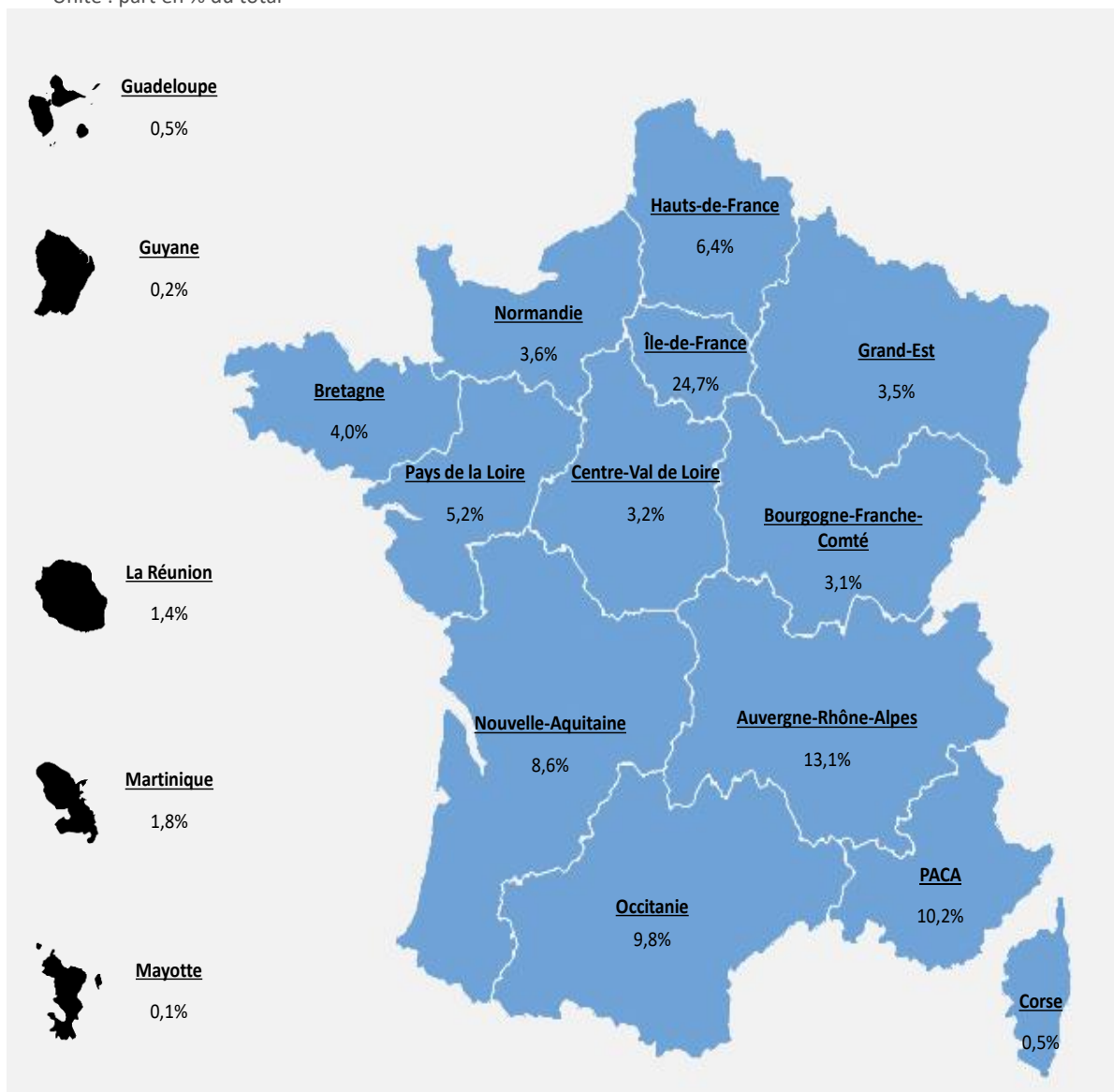
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

La répartition selon la localisation

En 2020, l'Île-de-France restait la première région pour les radiations au Registre du Commerce et des Sociétés. Elle représentait en effet 24,7% du total. L'Auvergne-Rhône-Alpes et la région PACA complétaient le podium, avec respectivement 13,1% et 10,2% des radiations.

■ Répartition des radiations par région (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

Sur les 13 régions que compte la France métropolitaine, 4 ont vu leur poids s'alléger dans les radiations sur la période 2018-2020. Le plus fort recul concernait l'Ile-de-France (-1,7 point), qui occupait par ailleurs la 1^{ère} place du classement.

■ Répartition des radiations par région (*)

Unité : part en % du total

	2018 (**)	2019	2020
Auvergne-Rhône-Alpes	11,7%	13,4%	13,7%
Bourgogne-Franche-Comté	3,2%	3,3%	3,3%
Bretagne	4,3%	4,4%	4,2%
Centre - Val de Loire	3,1%	3,3%	3,3%
Corse	0,5%	0,4%	0,5%
Grand Est	3,4%	3,3%	3,6%
Hauts-de-France	6,3%	6,7%	6,6%
Ile-de-France	27,3%	26,6%	25,6%
Normandie	3,8%	3,9%	3,7%
Nouvelle Aquitaine	9,3%	8,7%	8,9%
Occitanie	9,6%	11,6%	10,2%
Pays de la Loire	4,8%	4,2%	5,4%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12,1%	10,2%	10,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM / (**) non renseigné = 0,4% des radiations / Classement par ordre alphabétique
 Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

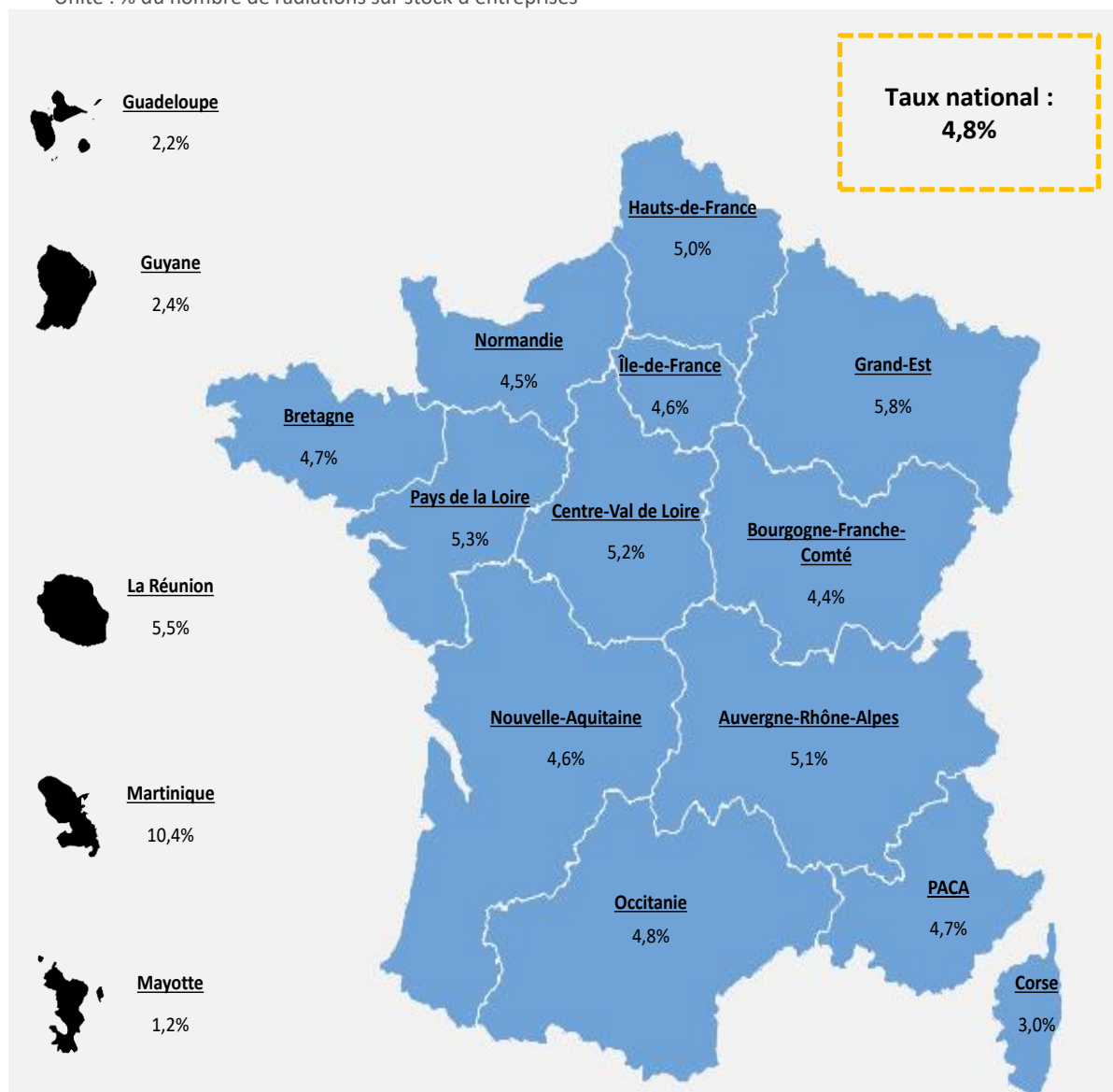
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

Le taux de radiation

Sur le territoire élargi de la Métropole et des DROM, le taux de radiation s'élevait à 4,8% en 2020. La Martinique enregistrait le taux le plus important (10,4%) et Mayotte le taux le plus faible (1,2%). En Métropole, les deux extrêmes se trouvaient dans le Grand-Est (5,8%) et en Corse (3,0%).

■ Taux de radiation national et par région (*) - Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unité : % du nombre de radiations sur stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

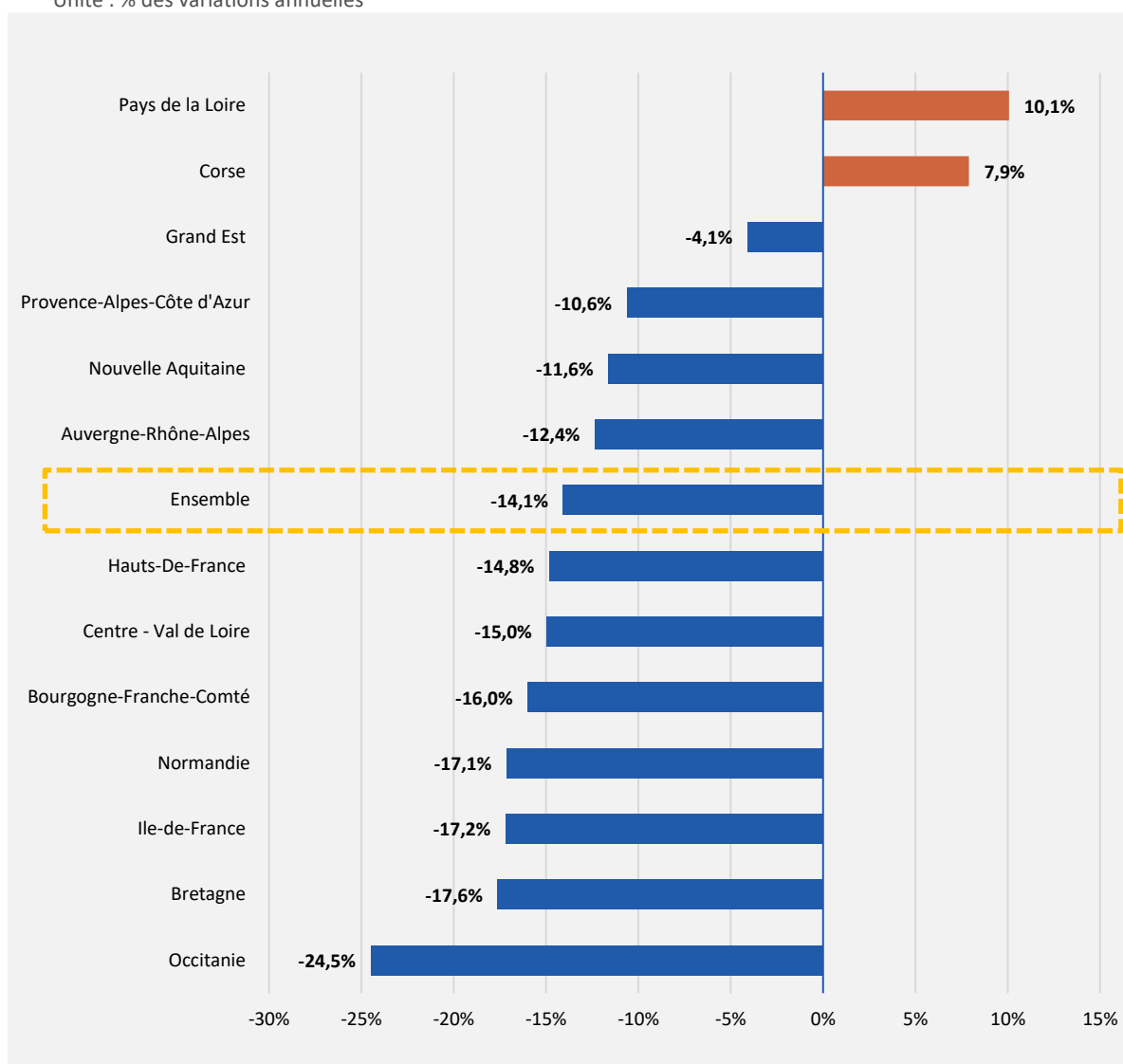
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

Évolution 2019 vs 2020 des radiations par région

A l'exception des Pays de la Loire et de la Corse, toutes les régions ont enregistré un recul de leurs radiations en 2020. L'Occitanie affichait la baisse la plus importante sur l'année (-24,5%), devant la Bretagne (-17,6%) et l'Île-de-France (-17,2%).

■ Évolution des radiations par région entre 2019 et 2020 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

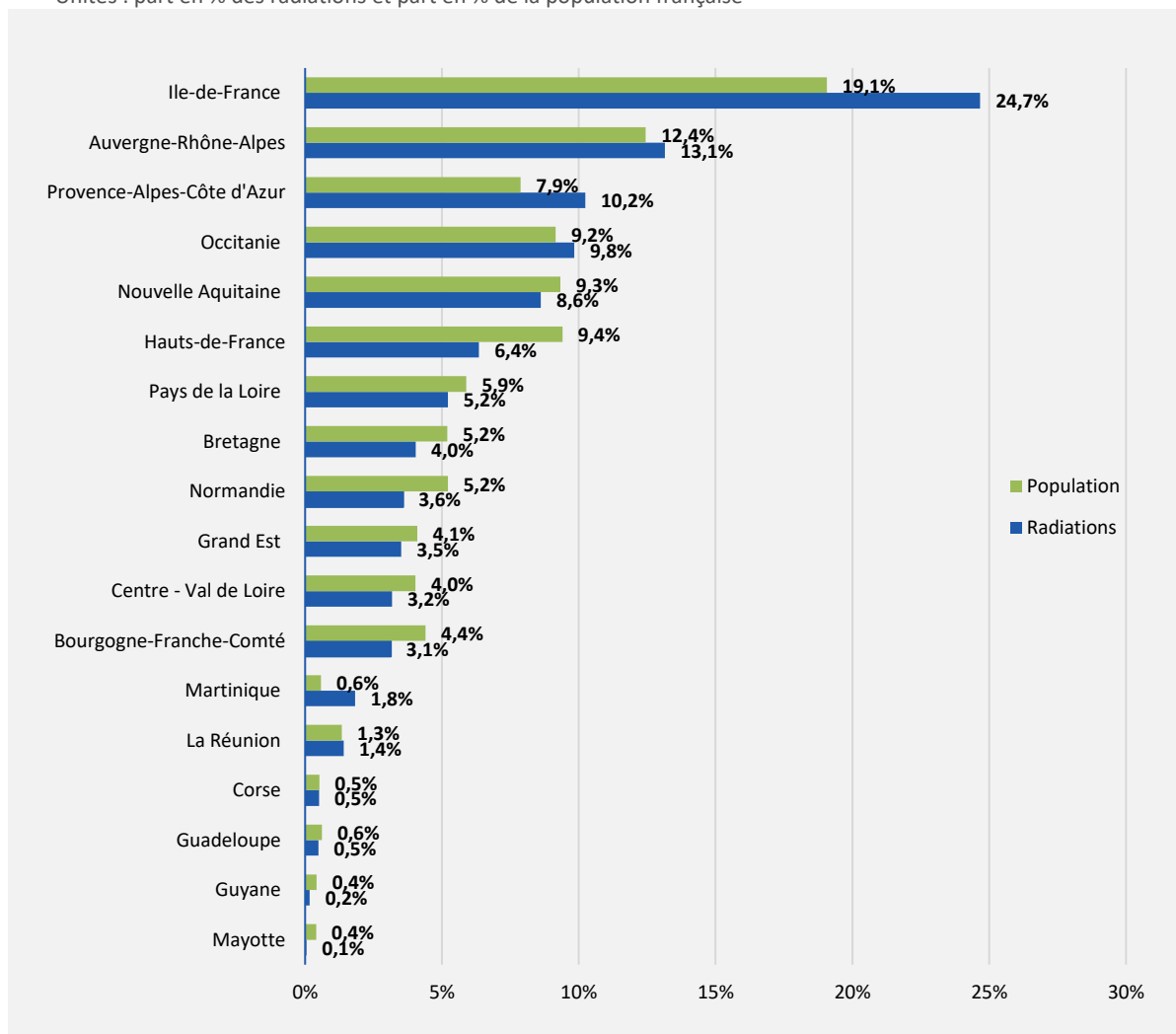
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

La répartition géographique vs population française

Accueillant près de 40% de la population, l’Ile-de-France, l’Auvergne-Rhône-Alpes et la région PACA concentraient 48% des radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2020. Globalement, il existe une bonne corrélation entre le poids des radiations et la part de population dans chaque région.

■ Répartition géographique des radiations comparée à la population française (*)

Unités : part en % des radiations et part en % de la population française



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2016)

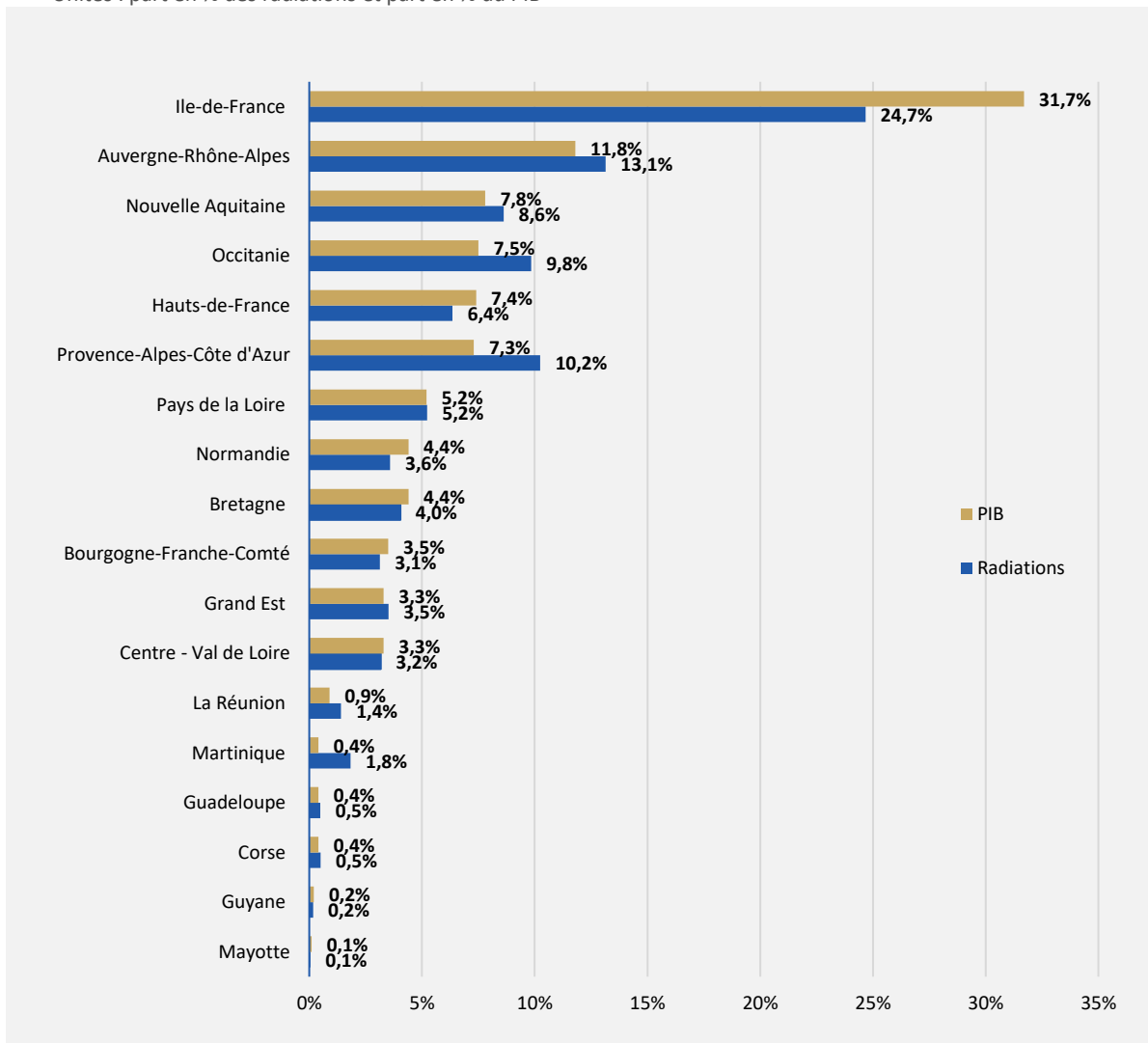
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

La répartition géographique vs PIB

Région la plus riche (près de 32% du PIB), l’Ile-de-France était aussi la première contributrice aux radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2020, une position qu’elle occupe chaque année.

■ Répartition géographique des radiations comparée au PIB (*)

Unités : part en % des radiations et part en % du PIB



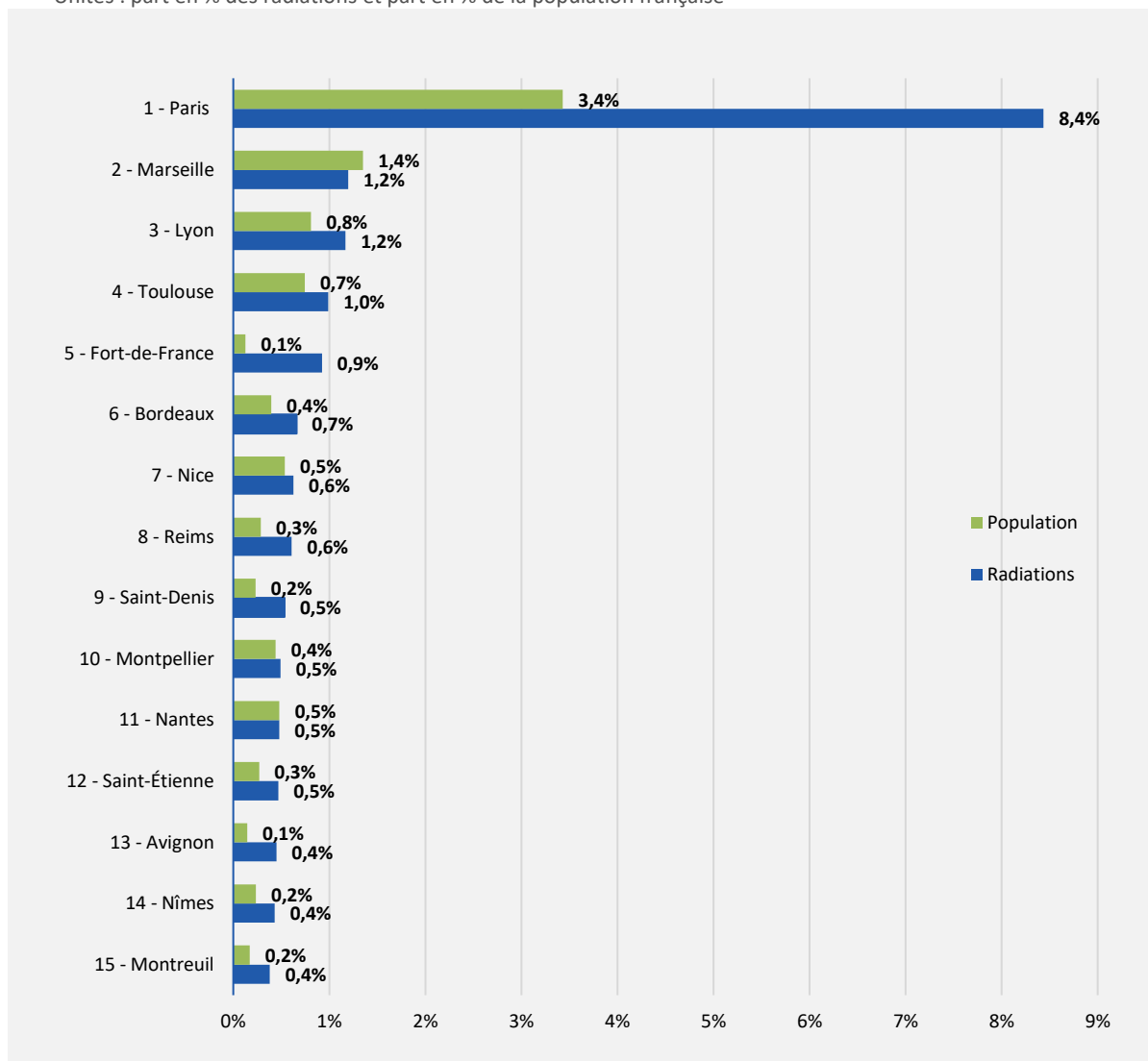
(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2015)

Ville la plus peuplée de France (3,4% de la population totale), Paris représentait 8,4% des radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2020. La capitale devançait très largement Marseille (1,2% des radiations) et Lyon (1,2%).

■ **Top 15 des villes enregistrant le plus grand nombre de radiations comparé à la population (*)**

Unités : part en % des radiations et part en % de la population française



(*) Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2016)

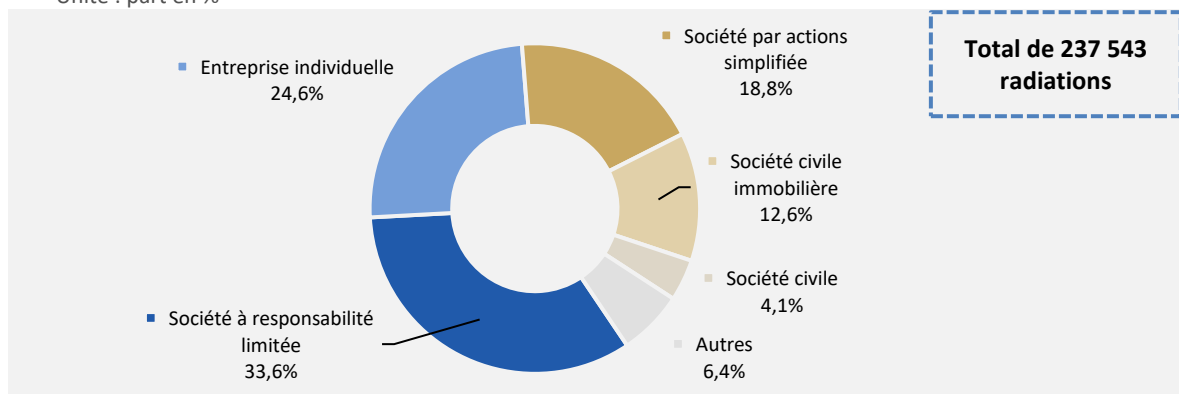
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

La répartition selon le statut juridique

En 2020, deux statuts juridiques dominaient les radiations en France : la société à responsabilité limitée (33,6% du total) et l'entreprise individuelle (24,6%). Venaient ensuite la société par actions simplifiée (18,8%) et la société civile immobilière (12,6%). Au niveau de la Métropole, la SARL ne cesse de perdre du terrain, passant de 40,5% des radiations en 2018 à 33,3% en 2020. Ceci s'explique principalement par une moindre appétence pour ce statut juridique lors de la création d'entreprises.

■ Répartition des radiations selon le statut juridique (*)

Unité : part en %

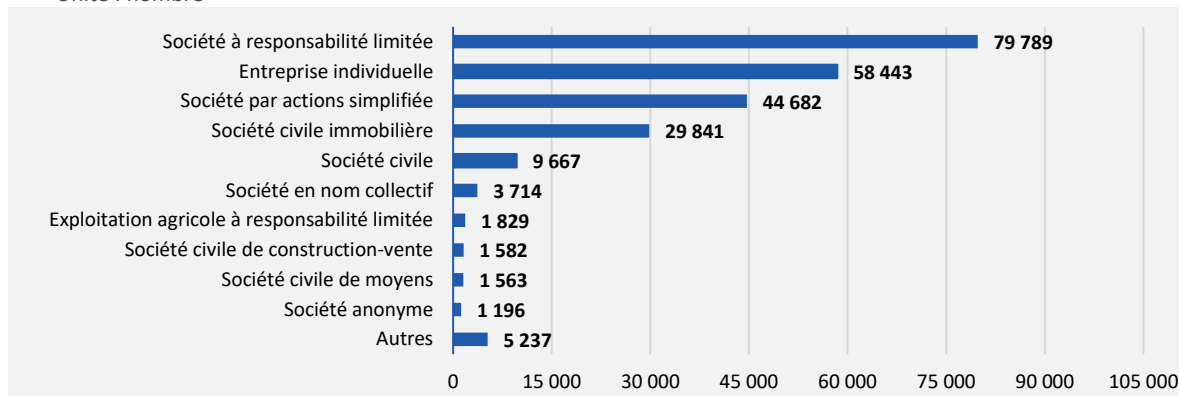


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Radiations selon le statut juridique (*)

Unité : nombre



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Répartition des radiations selon le statut juridique(*)

Unité : part en % du total

	2018	2019	2020
Société à responsabilité limitée	40,5%	36,8%	33,3%
Entreprises individuelles	30,4%	26,1%	24,5%
Société par actions simplifiée	14,8%	15,6%	19,2%
Société civile immobilière	6,5%	11,4%	12,8%
Société civile	2,4%	4,0%	4,2%
Autres	5,4%	6,1%	5,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

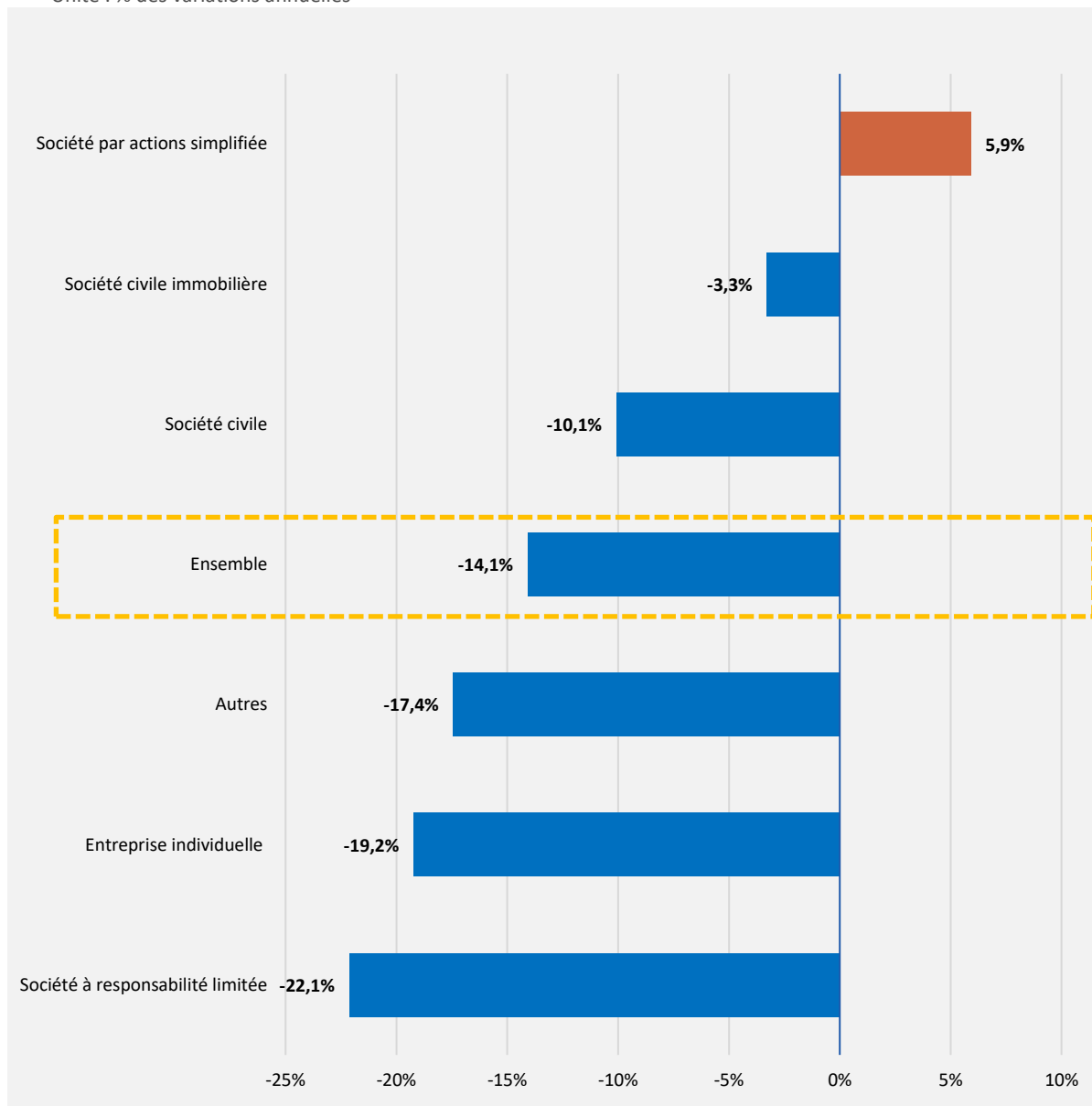
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

Évolution 2019 vs 2020 des radiations selon le statut juridique

En ce qui concerne les radiations, seul le statut de SAS a encore progressé en 2020 (+5,9%). Tous les autres statuts se sont inscrits en recul sur un an et notamment la SARL (-22,1%).

■ Évolution des radiations selon le statut juridique entre 2019 et 2020 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

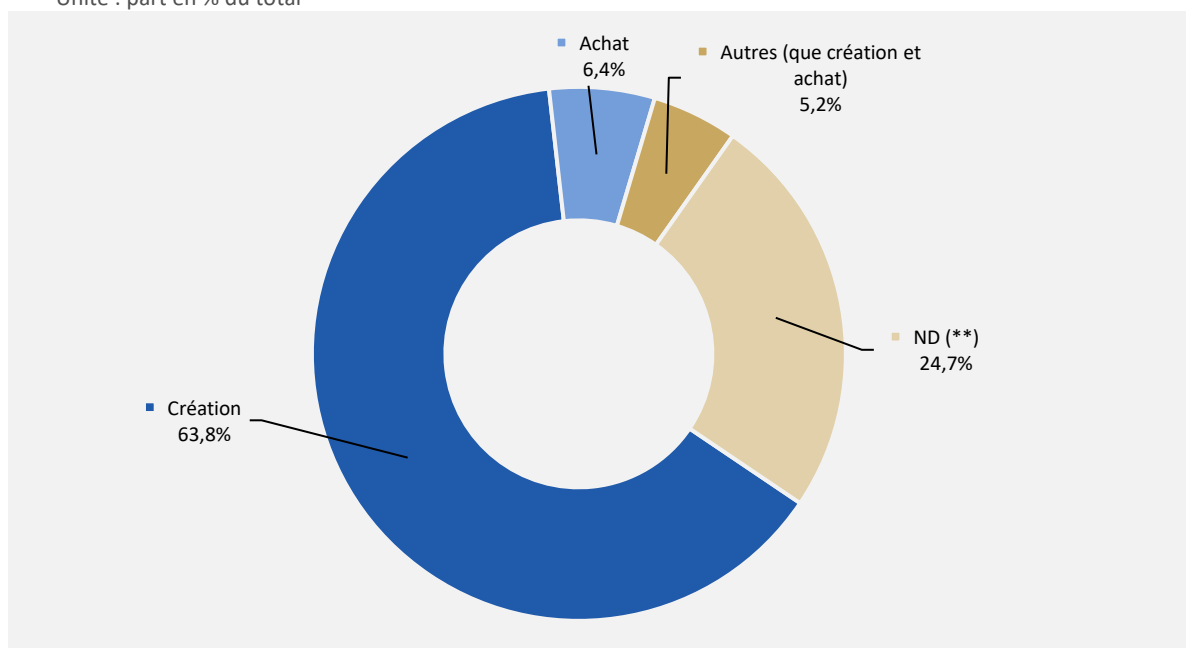
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

La répartition selon l'origine des fonds

Dans près de 64% des cas, la création était à l'origine des fonds dans le cadre des radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en France (y compris DROM) en 2020. Cette part s'élevait à 62,9% en Métropole, en baisse de 6,5 points par rapport à 2018.

■ Répartition des radiations selon l'origine des fonds (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

(**) Renseignement insuffisant

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Répartition des radiations selon l'origine des fonds (*)

Unité : part en % du total

	2018	2019	2020
Création	69,4%	65,2%	62,9%
Achat	8,9%	7,2%	6,6%
Autres	15,8%	6,2%	5,2%
Non disponible (**)	14,8%	21,3%	25,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

(**) Renseignement insuffisant

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

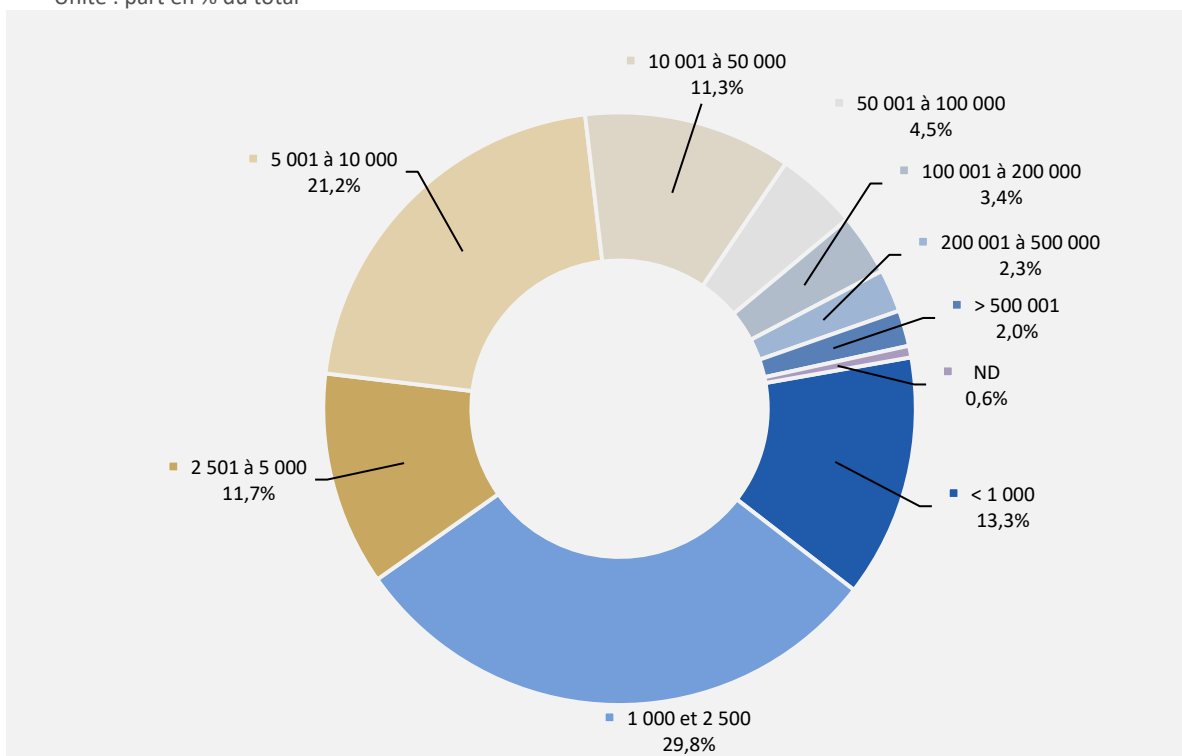
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

La répartition selon le montant du capital

En 2020, près de 55% des radiations du Registre du Commerce et des Sociétés ont été réalisées avec un capital inférieur à 5 000 euros.

■ Répartition des radiations selon le montant du capital – Hors entreprises individuelles (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

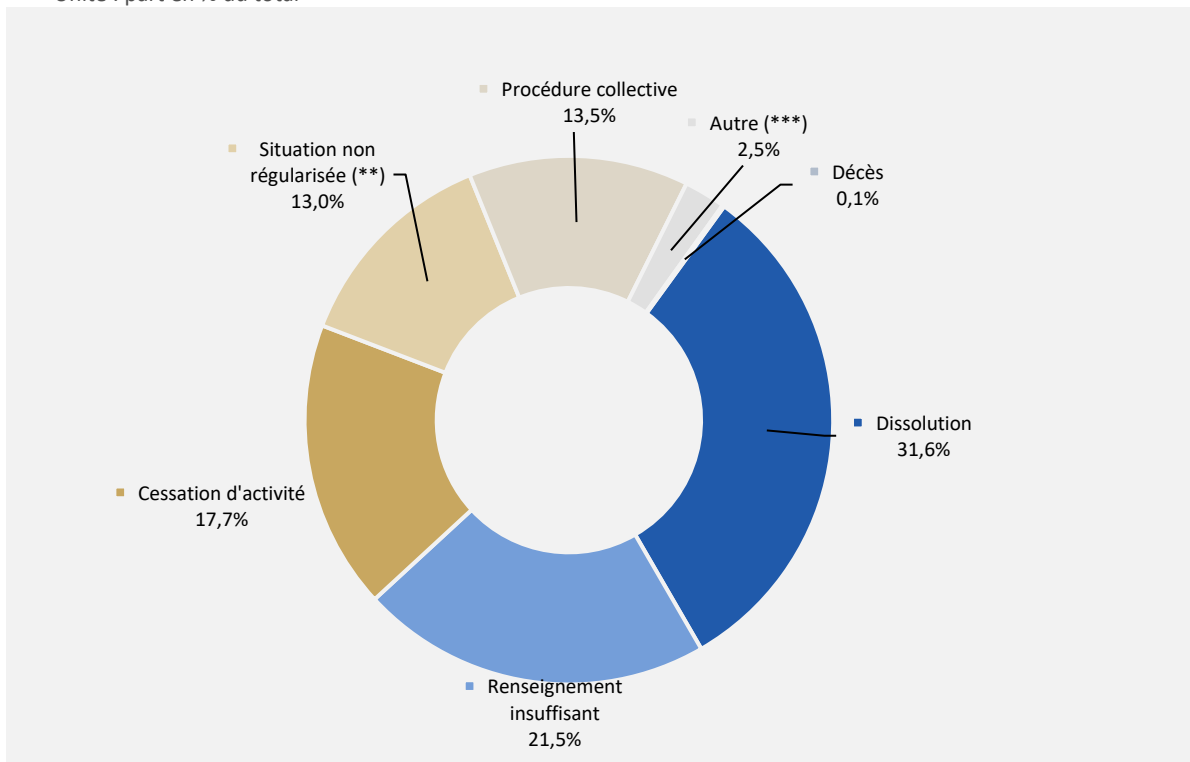
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

La répartition selon le motif

Comme les années précédentes, la dissolution restait le principal motif de radiation en France (y compris DROM) en 2020, représentant 31,6% du total. Venaient ensuite la cessation d'activité (17,7%) et la procédure collective (13,5%). Au cours des deux dernières années, les radiations pour dissolution ont sensiblement progressé en Métropole, passant de 24,6% en 2018 à 31,9% en 2020, soit une hausse de 7,3 points.

■ Répartition des radiations selon le motif (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace / (**) Personne ne se trouvant plus à l'adresse indiquée
 Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Evolution des radiations selon le motif entre 2018 et 2020 (*)

Unité : part en % du total

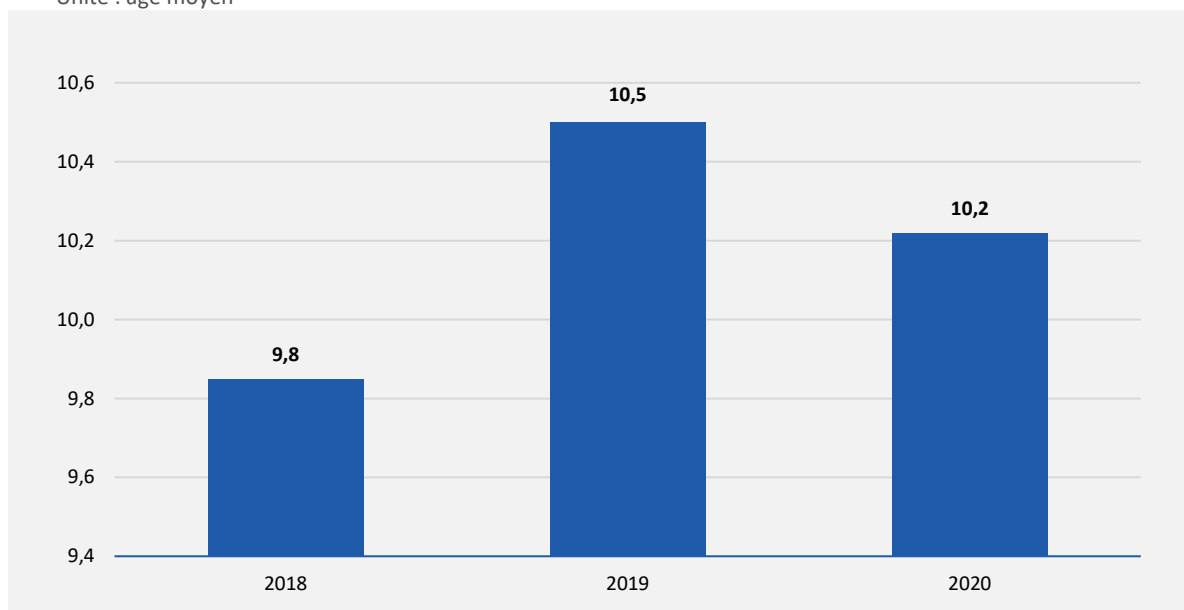
	2018	2019	2020
Dissolution	24,6%	26,3%	31,9%
Renseignement insuffisant	19,7%	21,4%	21,0%
Cessation d'activité	21,2%	19,6%	18,0%
Procédure collective	15,1%	12,5%	13,8%
Situation non régularisée (**)	9,3%	13,6%	12,6%
Décès	0,2%	0,3%	0,1%
Non disponible	0,2%	0,2%	0,0%
Autres (**)	9,8%	6,1%	2,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM / (**) Personne ne se trouvant plus à l'adresse indiquée
 / Autres que dissolution, procédure collective, cessation d'activité et décès
 Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

L'âge moyen des entreprises soumises à une radiation a légèrement reculé sur un an, passant de 10,5 ans en 2019 à 10,2 ans en 2020.

■ **Âge moyen des entreprises soumises à une radiation (*) - Hors sociétés civiles**

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

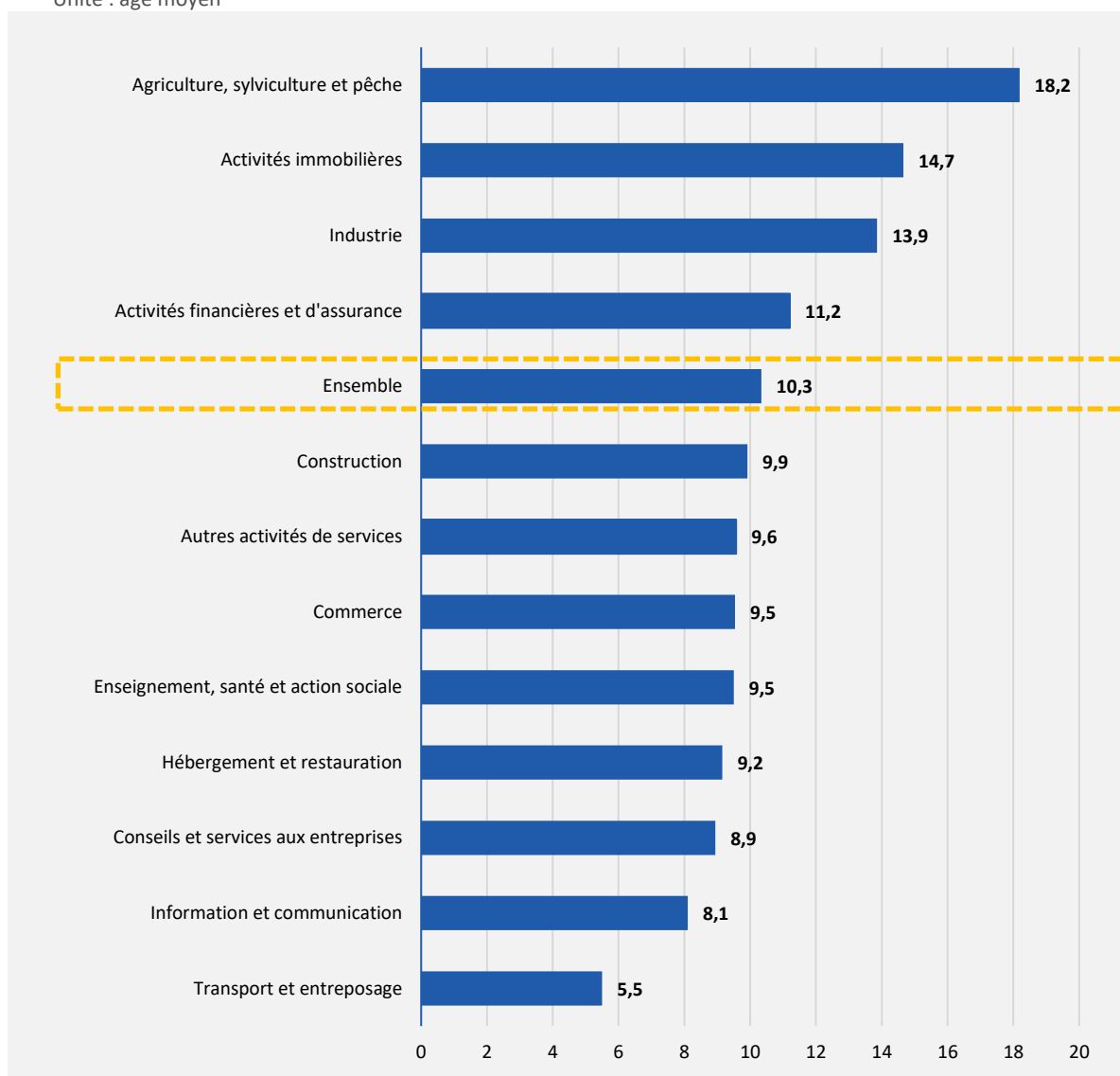
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

L'âge moyen des entreprises lors de leur radiation

En 2020, l'âge moyen des entreprises au moment de leur radiation était en moyenne de 10,3 ans en France (y compris DROM). Le secteur du transport/entrepôt affichait la plus faible longévité, avec une moyenne à 5,5 ans. En revanche, les activités agricoles, sylvicoles et de pêche étaient les plus pérennes (18,2 ans).

■ Âge moyen des entreprises soumises à une radiation par secteurs (*) - Hors sociétés civiles

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle et Alsace

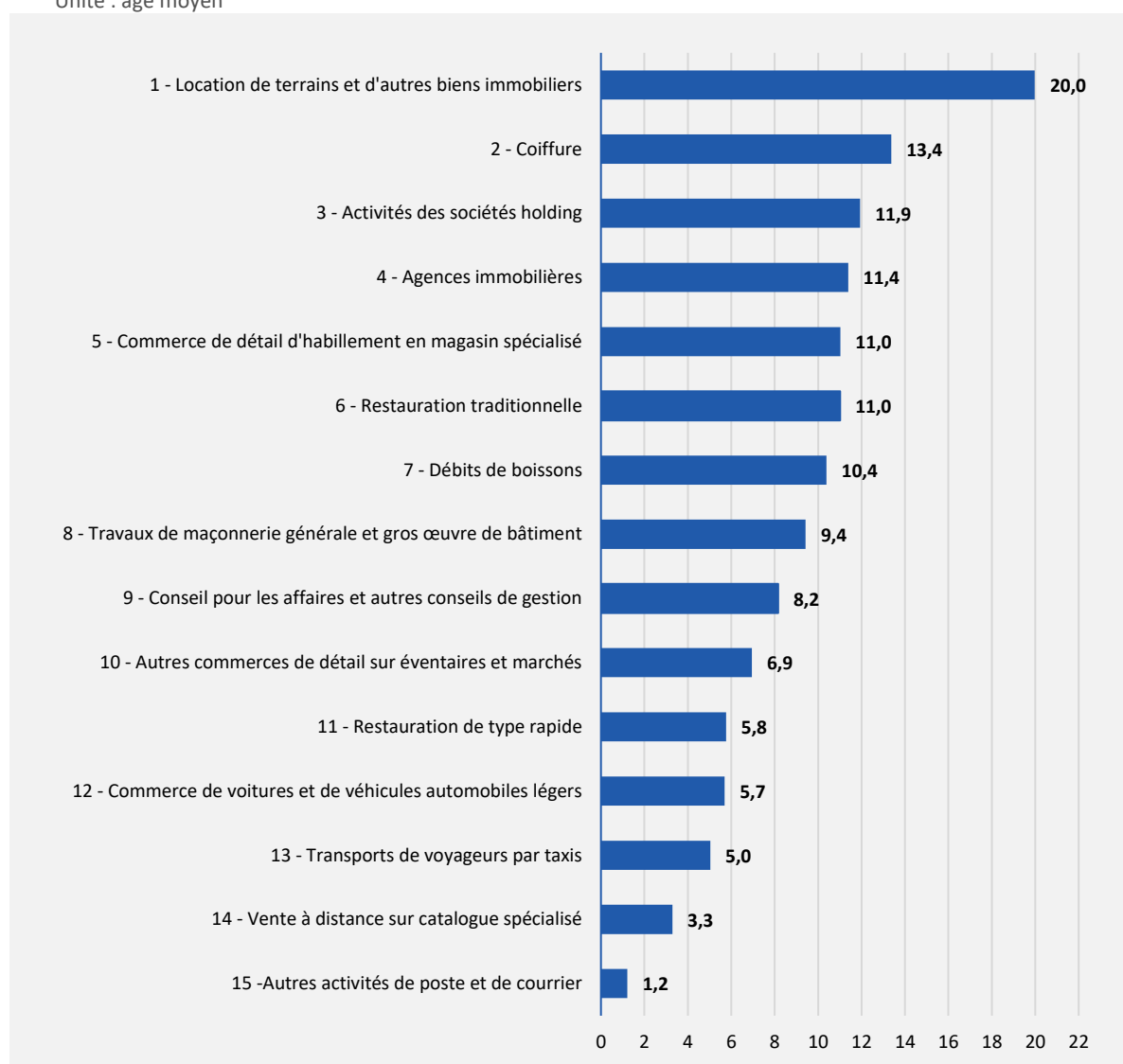
Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

L'âge moyen des entreprises lors de leur radiation (suite)

Parmi les secteurs les plus représentés dans les radiations (hors sociétés civiles) en 2020, c'était celui de la location de terrains et d'autres biens immobiliers qui affichait la moyenne d'âge la plus élevée (20 ans), loin devant les activités de coiffure (13,4 ans).

■ Top 15 des secteurs les plus représentés dans les radiations par âge moyen (*) - Hors sociétés civiles

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

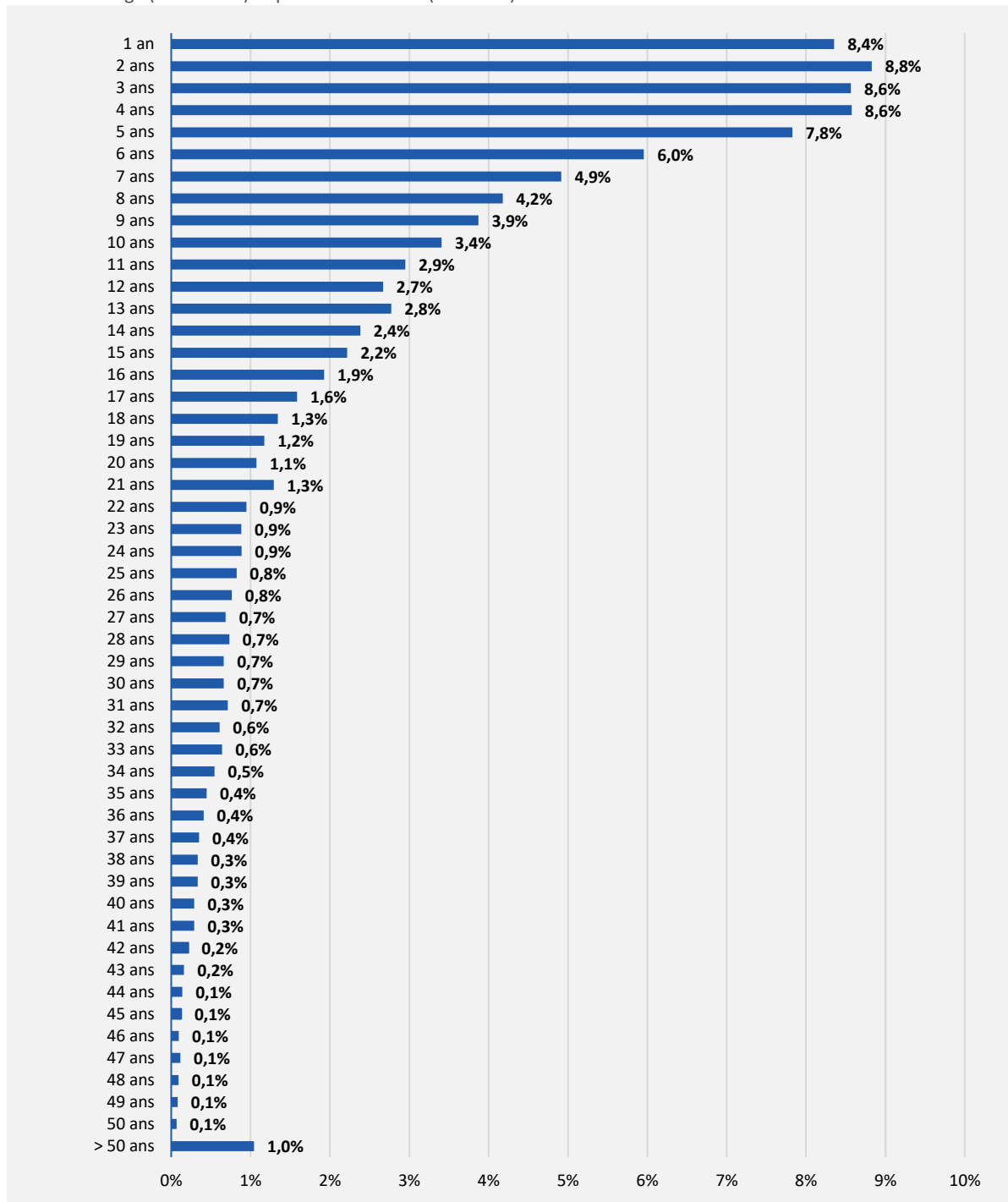
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2020

La répartition par la durée de vie des entreprises

Plus d'un tiers des sociétés radiées en 2020 avaient moins de 5 ans d'existence. *A contrario*, seulement 1% des radiations concernait des structures ayant plus de 50 ans.

■ Répartition par âge des entreprises soumises à une radiation (*) - Hors sociétés civiles

Unités : âge (ordonnées) et part en % du total (abscisses)

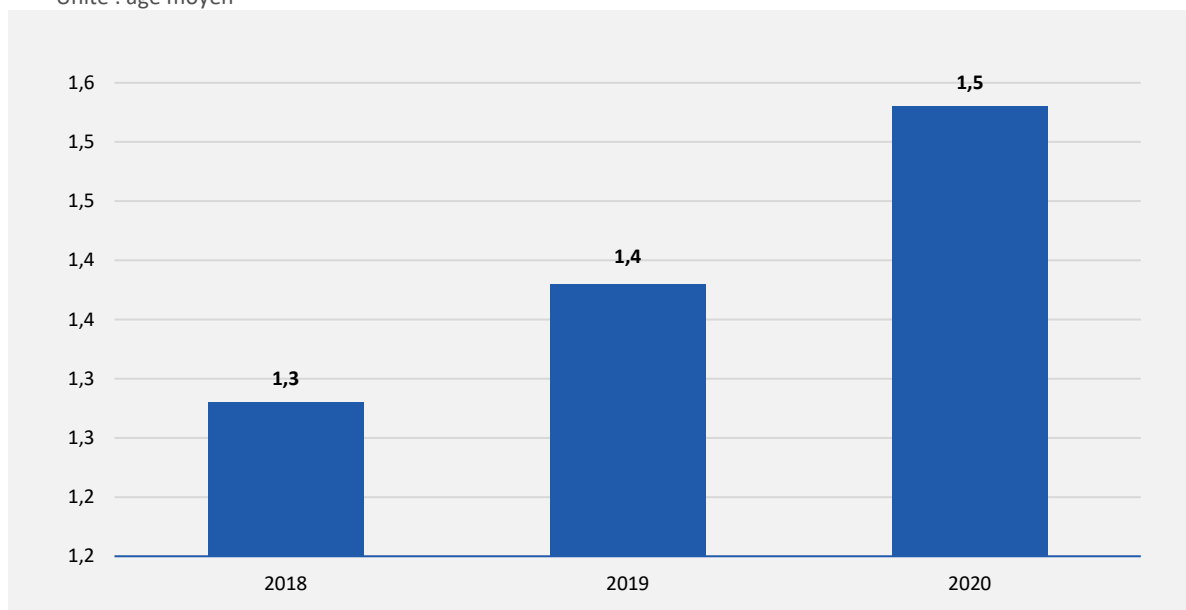


(*) Hors Moselle et Alsace / Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

En Métropole, le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des radiations au Registre du Commerce et des Sociétés s'élevait à 1,5 personne en 2020, contre 1,4 un an plus tôt.

■ Nombre moyen de dirigeants dans le cadre des radiations (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

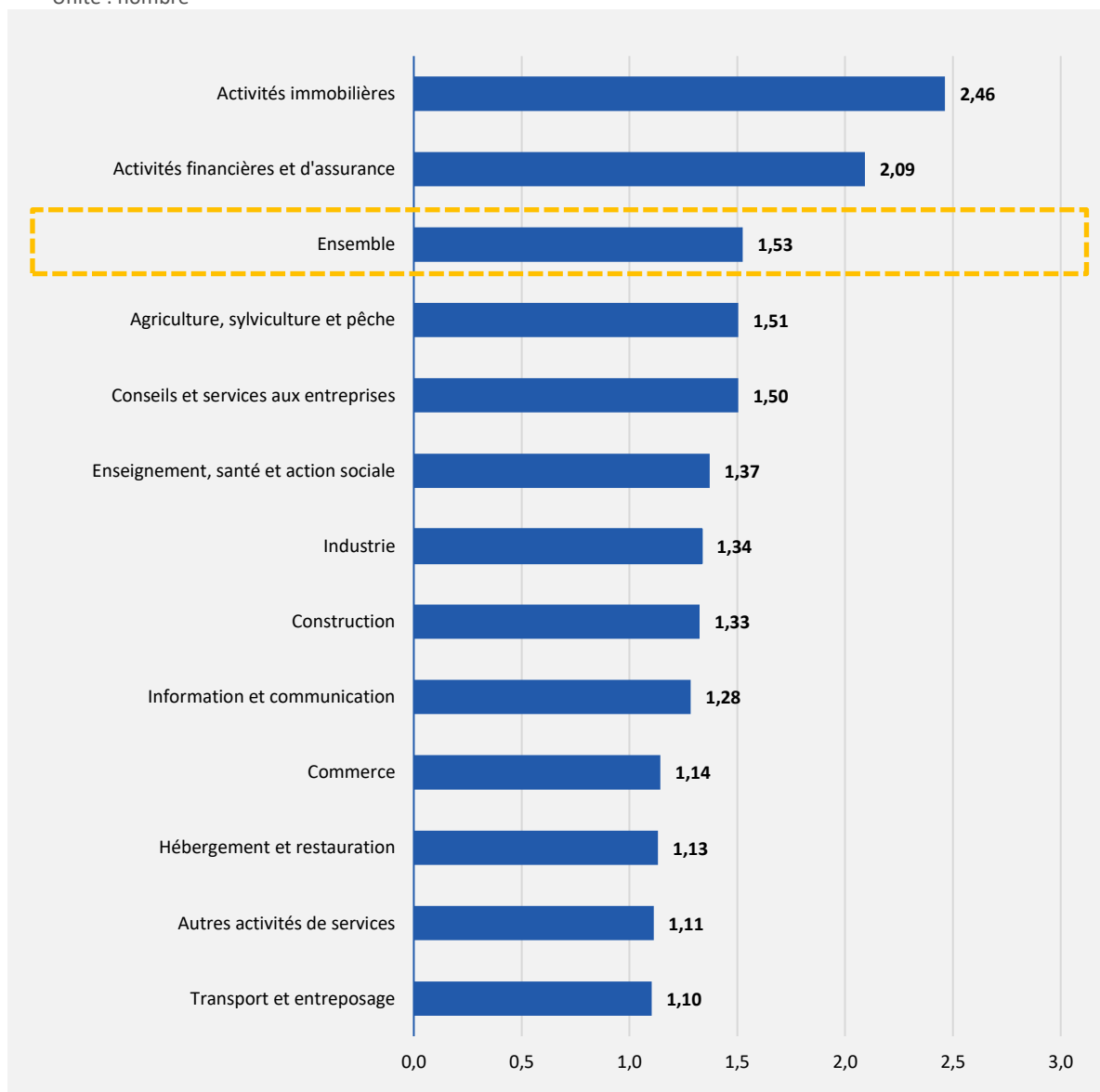
5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

Le nombre moyen de dirigeants

A l'échelle de la France entière (y compris DROM), le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des radiations s'élevait à 1,53 personne en 2020. Ce chiffre masquait quelques disparités sectorielles. Les activités immobilières, par exemple, comptait en moyenne 2,46 dirigeants lors de leur radiation. A l'inverse, les activités de transport/entreposage appartenaient à 1,1 personne en 2020.

■ Nombre moyen de dirigeant par grands secteurs dans le cadre des radiations (*)

Unité : nombre



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

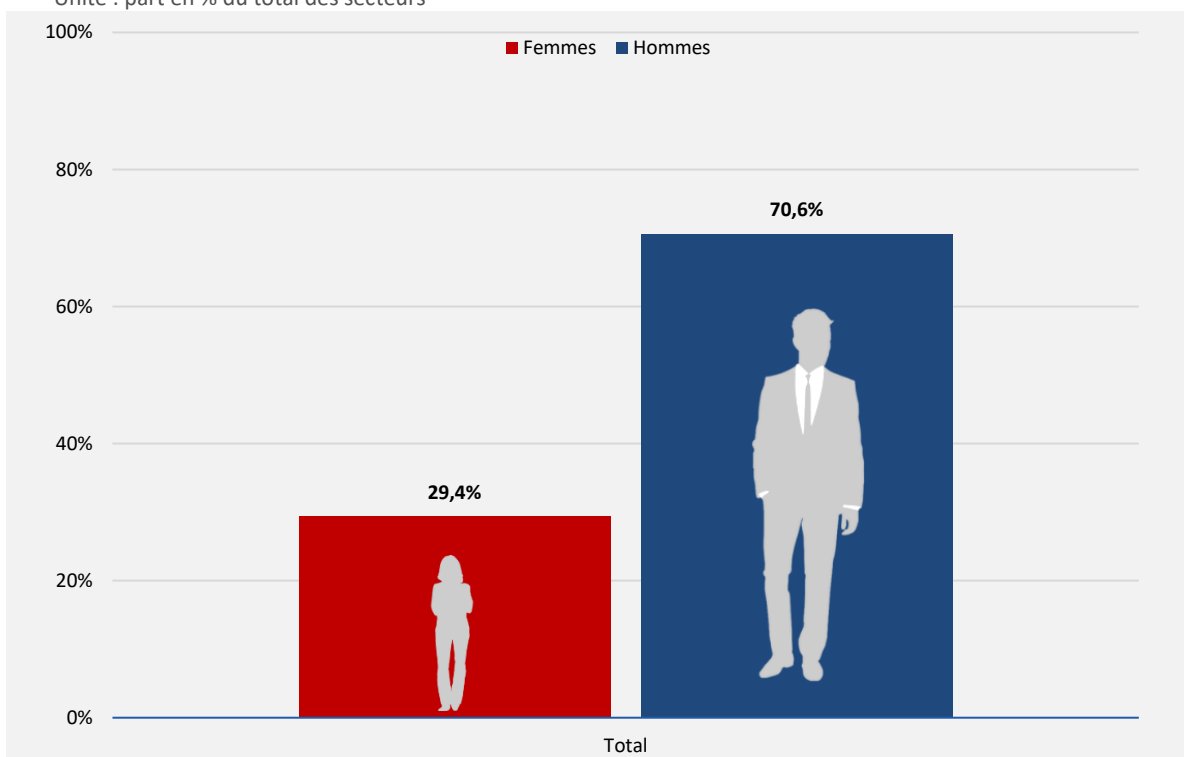
5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition selon le sexe

Au cours de l'exercice 2020, 70,6% des radiations au Registre du Commerce et des Sociétés avaient été effectuées par des hommes. Cette répartition est similaire en excluant les départements et régions d'outre-mer. Sur la période 2018-2020, le poids des hommes dans les radiations a légèrement reculé (-1,2 point).

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des radiations (*)

Unité : part en % du total des secteurs

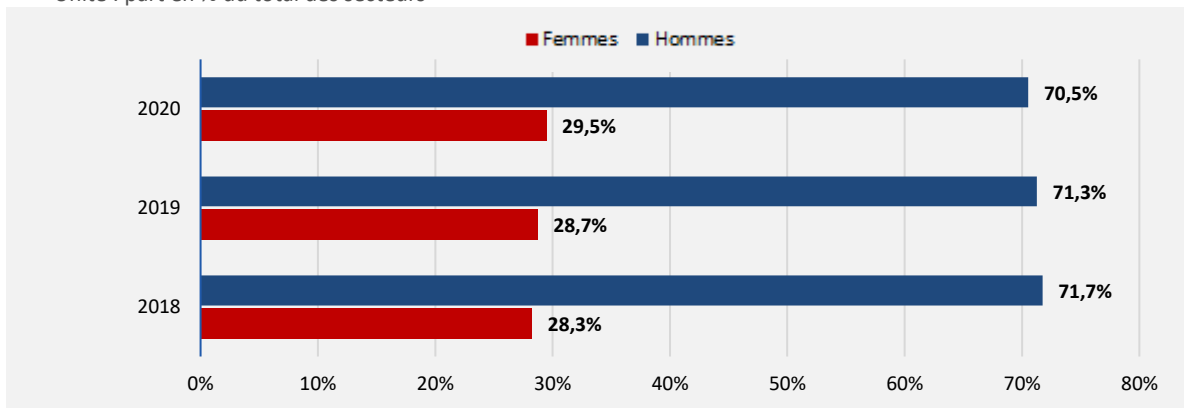


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des radiations 2018-2020 (*)

Unité : part en % du total des secteurs



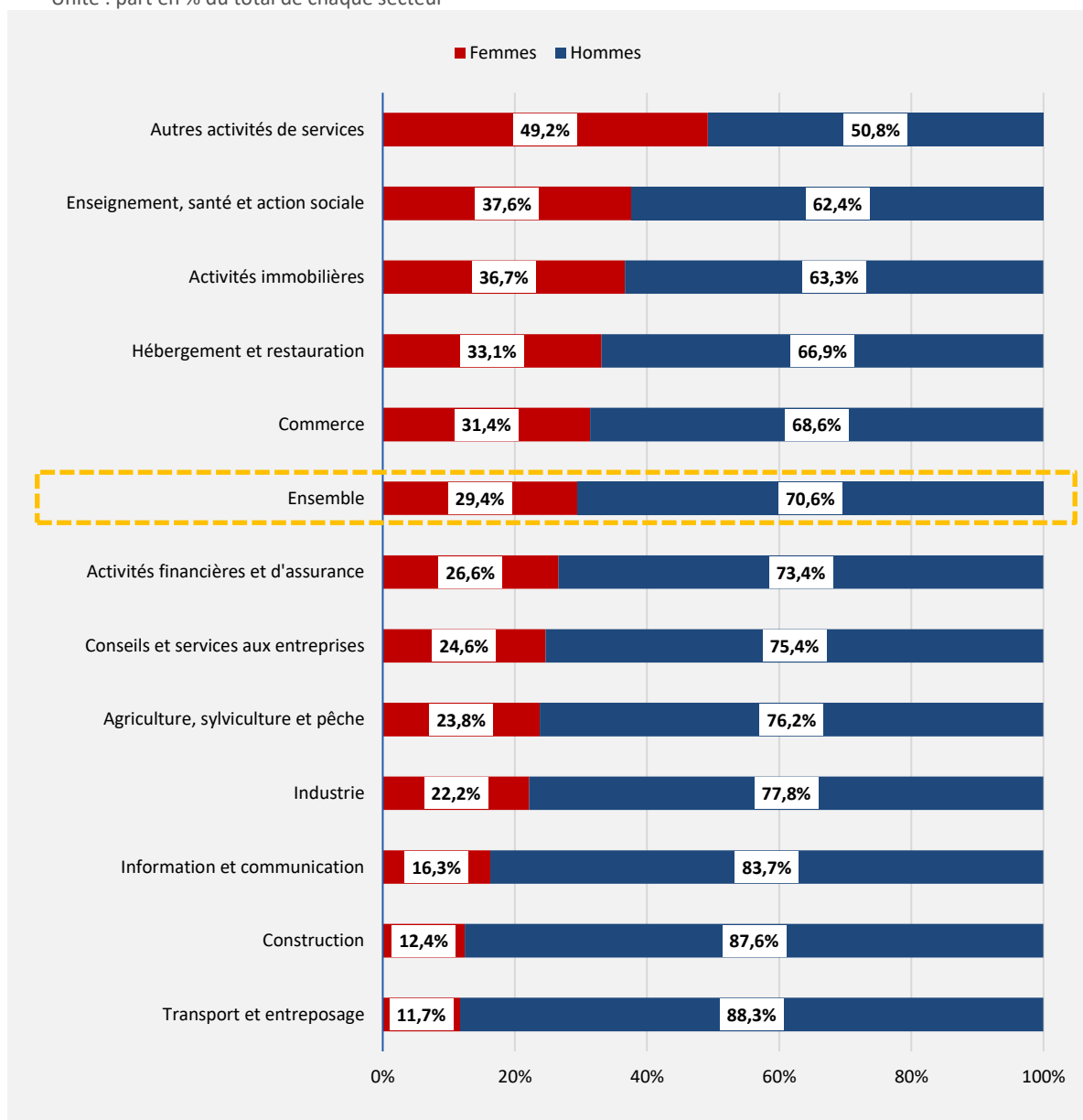
(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

Que ce soit en termes d'immatriculations ou de radiations, la parité hommes/femmes était quasi parfaite dans un seul secteur en 2020, celui des autres activités de services. Le plus fort déséquilibre concernait le secteur du transport/entreposage, qui reste encore un des grands bastions masculins avec la construction (plus de 85% d'hommes).

Répartition des dirigeants par sexe au sein des grands secteurs dans le cadre des radiations (*)

Unité : part en % du total de chaque secteur



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

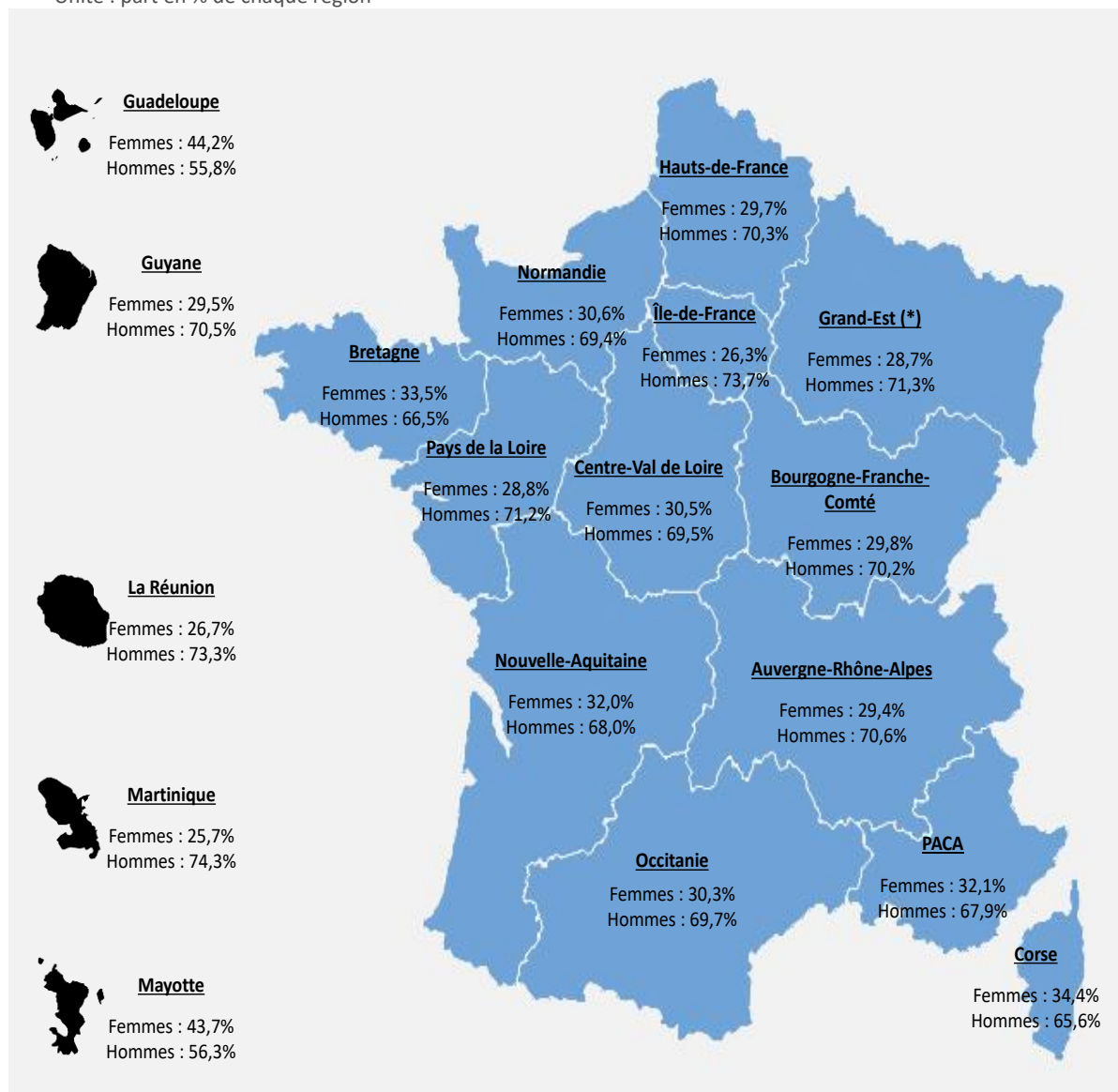
5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition régionale selon le sexe

Deux territoires d'outre-mer affichaient les plus forts taux de féminisation pour les radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2020 : La Guadeloupe (44,2%) et Mayotte (43,7%). En Métropole, c'était la Corse qui comptait le plus de femmes dans les radiations (34,4%), juste devant la Bretagne (33,5%). A *contrario*, en Martinique et en Ile-de-France, la part des femmes était très faible, de respectivement 25,7% et 26,3%.

■ Répartition régionale des dirigeants par sexe dans le cadre des radiations

Unité : part en % de chaque région



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

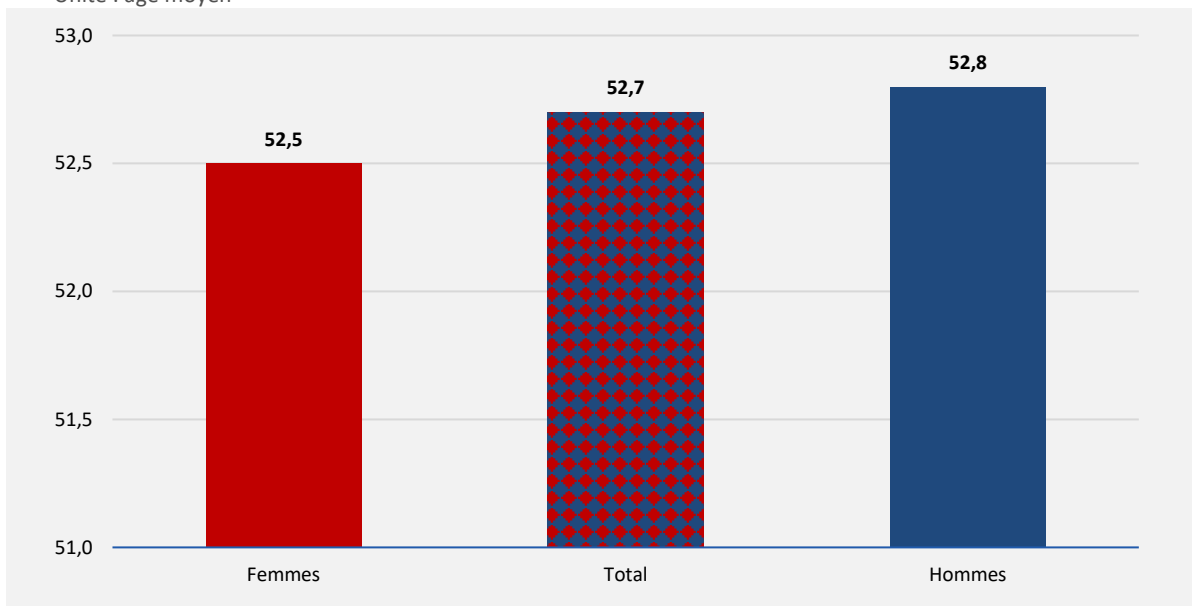
5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition selon l'âge

En 2020, l'âge moyen des dirigeants dans le cadre des radiations en France s'élevait à 52,7 ans, avec des hommes légèrement plus âgés que les femmes (52,8 ans vs 52,5 ans). A l'échelle de la Métropole, la moyenne d'âge est quasiment identique et s'inscrit en très léger recul sur un an.

■ Âge moyen des dirigeants par sexe dans le cadre des radiations

Unité : âge moyen

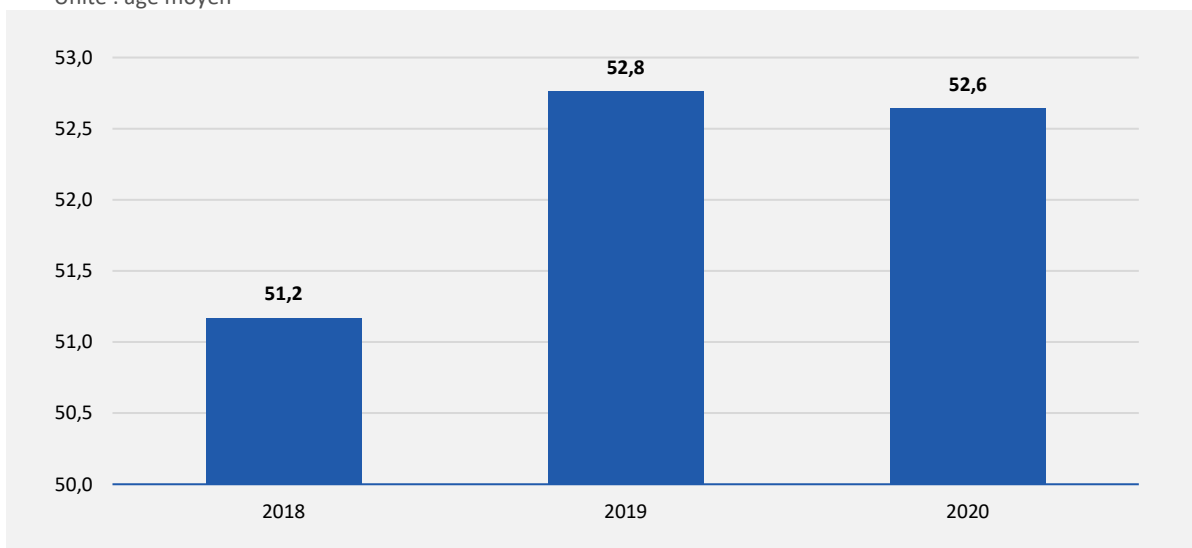


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Âge moyen des dirigeants dans le cadre des radiations (*)

Unité : âge moyen



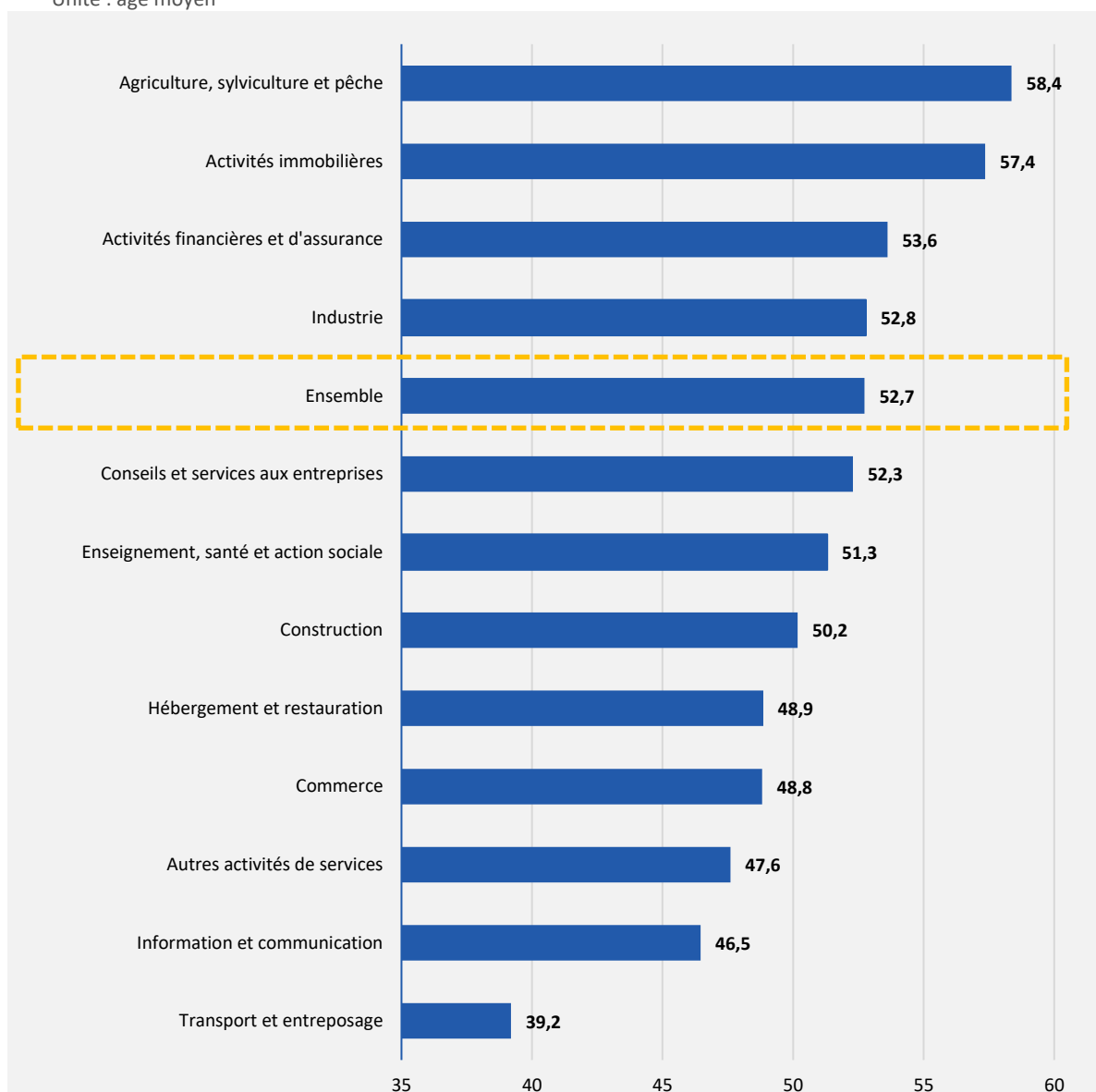
(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

En 2020, les dirigeants d'entreprises agricoles, sylvicoles ou de pêche touchées par des mesures de radiation étaient âgés en moyenne de 58,4 ans, soit 5,7 ans de plus que la moyenne nationale (y compris DROM). A l'inverse, les dirigeants radiés dans le secteur du transport et de l'entreposage étaient âgés de moins de 40 ans.

■ **Âge moyen des dirigeants par secteurs dans le cadre des radiations (*)**

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

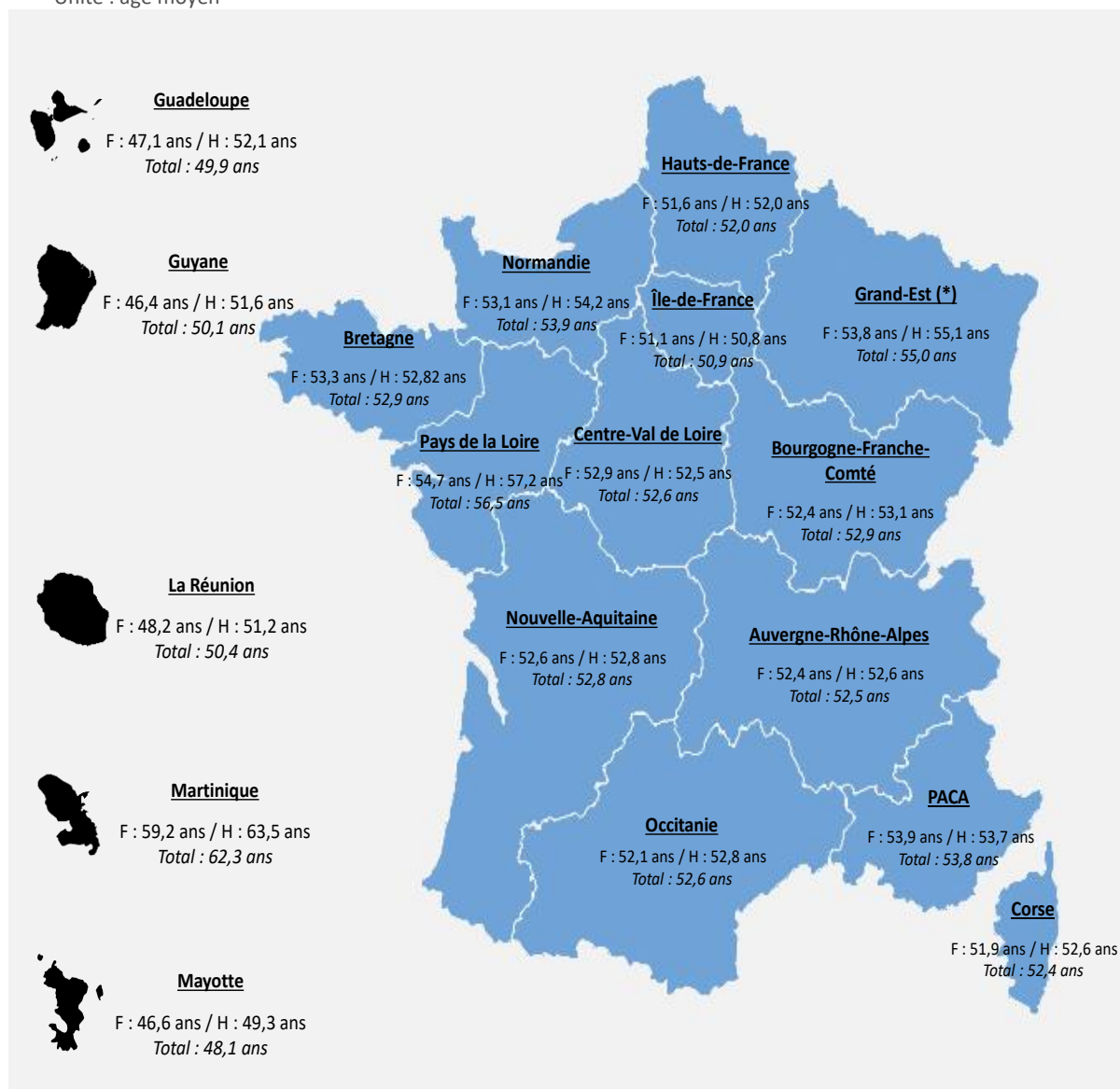
5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition régionale selon l'âge

En 2020, les dirigeants radiés les plus âgés exerçaient en Martinique : 62,3 ans en moyenne, contre 52,7 ans pour l'ensemble de France. C'était aussi en outre-mer que la moyenne d'âge des dirigeants était la plus faible, et plus précisément à Mayotte (48,1 ans). En Métropole, les deux extrêmes s'observaient en Ile-de-France (50,9 ans) et dans les Pays de Loire (56,5 ans).

■ Répartition régionale des dirigeants par âge dans le cadre des radiations

Unité : âge moyen



F : femmes / H : hommes / (*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

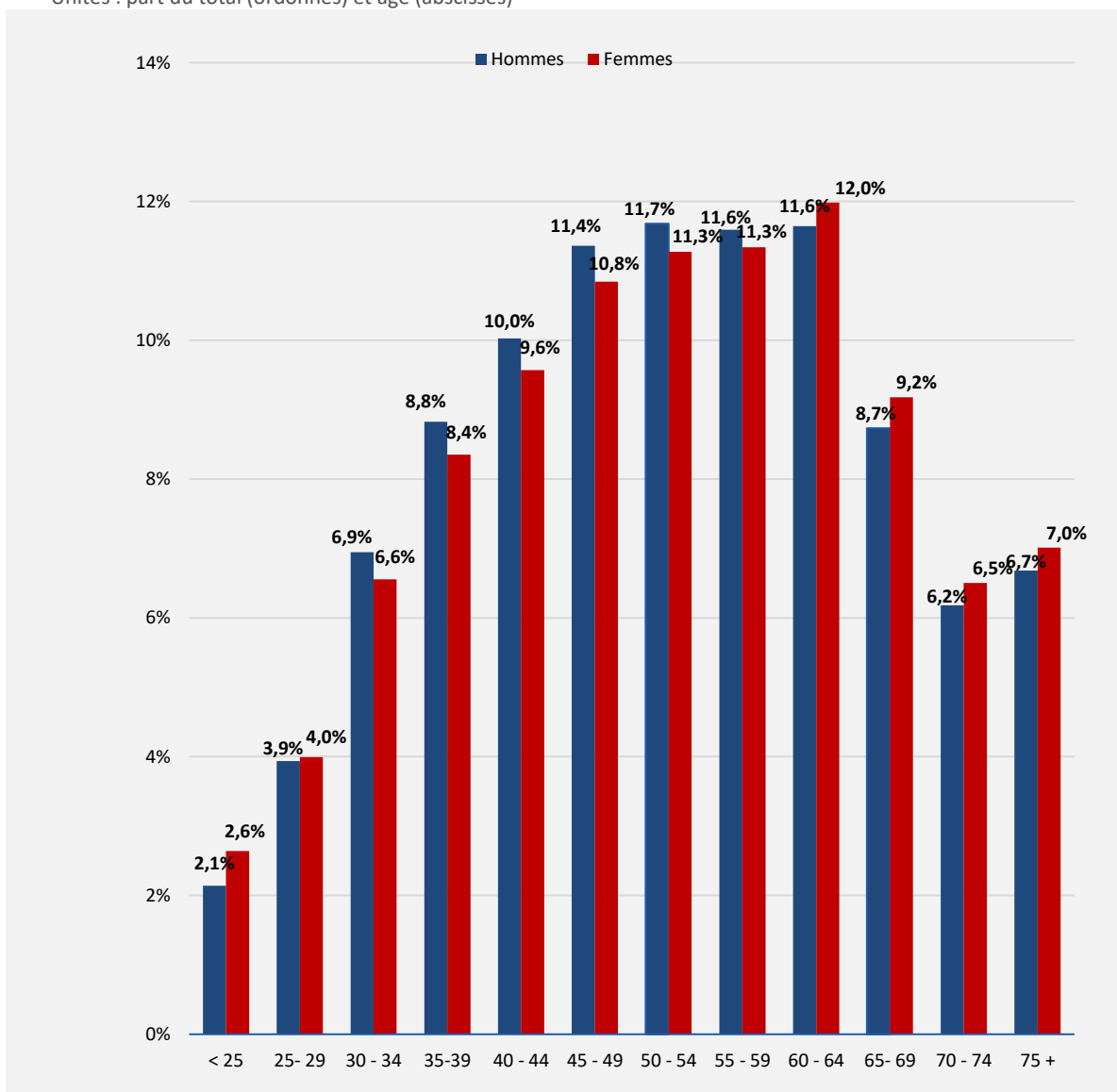
5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

L'âge moyen des dirigeants selon le sexe

Les dirigeants âgés de 45 à 64 ans étaient les plus représentés dans les radiations en 2020 (46% du total), avec une répartition quasi identique selon le sexe.

■ Répartition des dirigeants par tranche d'âge dans le cadre des radiations (*)

Unités : part du total (ordonnés) et âge (abscisses)



(*) Hors Moselle et Alsace

Données non disponibles pour 0,3% des femmes et 0,8% des hommes

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

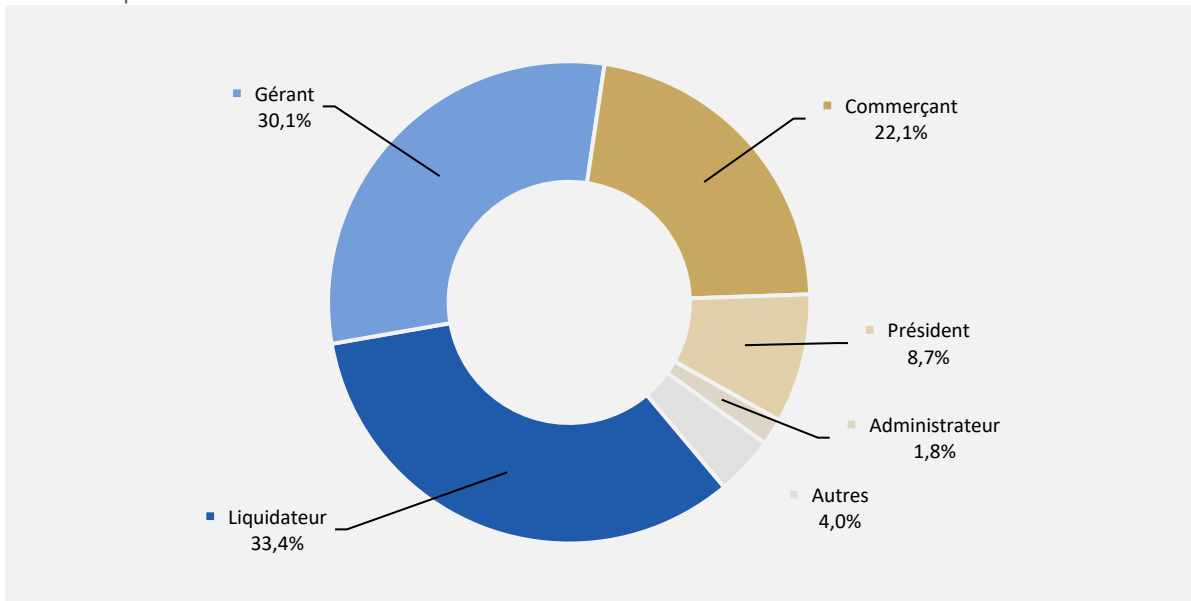
5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition selon le type de fonction

Parmi les radiations en 2020, 33,4% des dirigeants détenaient la fonction de liquidateur en France, devant les gérants (30,1%) et les commerçants (22,1%). A l'échelle métropolitaine, le statut de liquidateur était également prédominant en 2020 (33,6%) et s'inscrivait en hausse de 1,8 point sur deux ans. Cette poussée s'est faite au détriment du statut de commerçant (-6,7 points).

Répartition de la fonction des dirigeants dans le cadre des radiations (*)

Unité : part en % du total

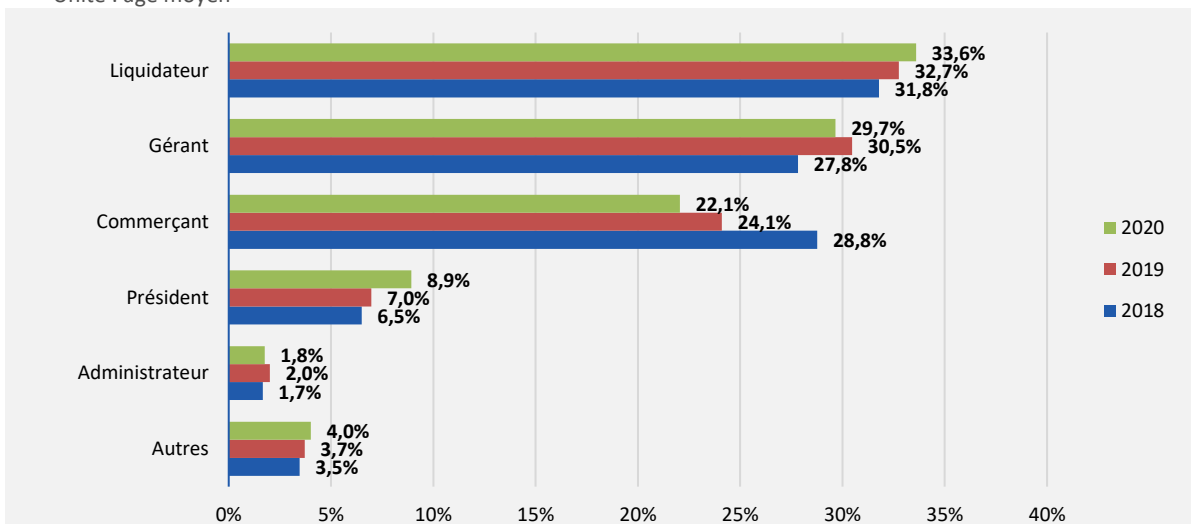


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

Evolution de la répartition de la fonction des dirigeants dans le cadre des radiations (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

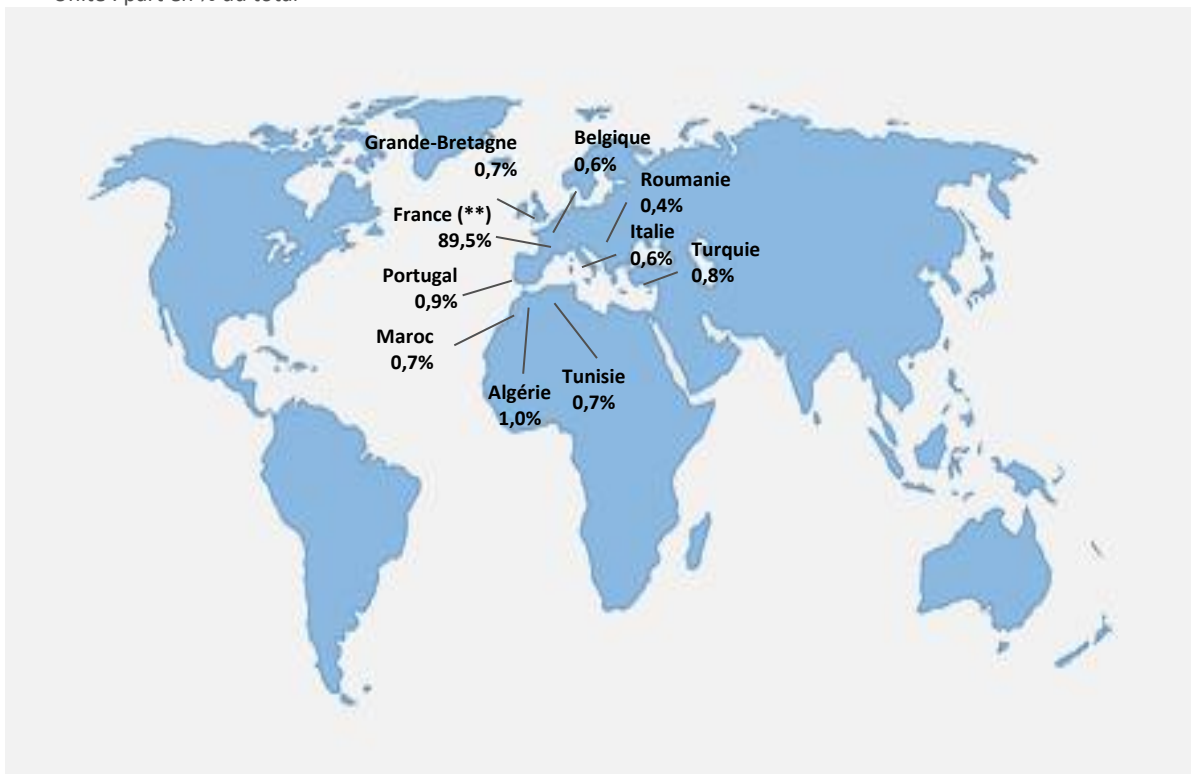
5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition selon la nationalité

Parmi les dirigeants radiés en 2020, 89,5% possédaient la nationalité française. Les personnes originaires du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) représentaient 2,4% du total, en recul sur un an.

■ Répartition de l'origine géographique des dirigeants dans le cadre des radiations (*)

Unité : part en % du total



(*) Seuls les 10 premiers pays ont été retenus / (**) Hors Moselle et Alsace pour la France / Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Répartition de l'origine géographique des dirigeants dans le cadre des radiations (*)

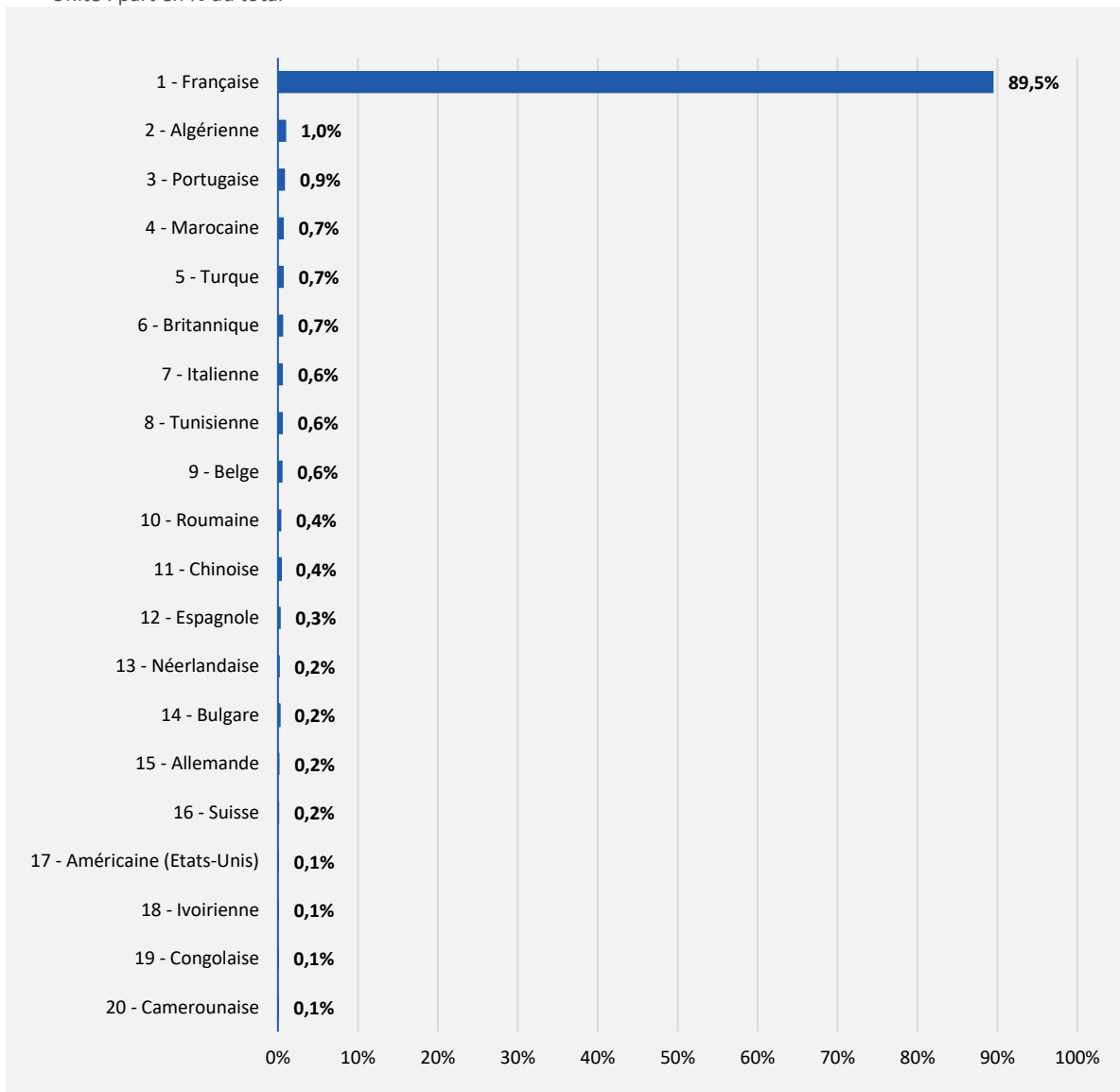
Unités : part en % du total et variation en point

	Part 2019	Part 2020	Évolution en point
France	87,8%	89,5%	1,7%
Algérie	1,2%	1,0%	-0,2%
Portugal	1,0%	0,9%	-0,1%
Maroc	0,9%	0,7%	-0,2%
Turquie	0,8%	0,7%	-0,1%
Grande-Bretagne	0,7%	0,7%	-0,1%
Italie	0,6%	0,6%	0,0%
Tunisie	0,7%	0,6%	-0,1%
Belgique	0,6%	0,6%	0,0%
Roumanie	0,4%	0,4%	0,0%

(*) Seuls les 10 premiers pays ont été retenus / (**) Hors Moselle et Alsace pour la France / Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

■ **Top 20 des nationalités les plus représentées dans le cadre des radiations**

Unité : part en % du total



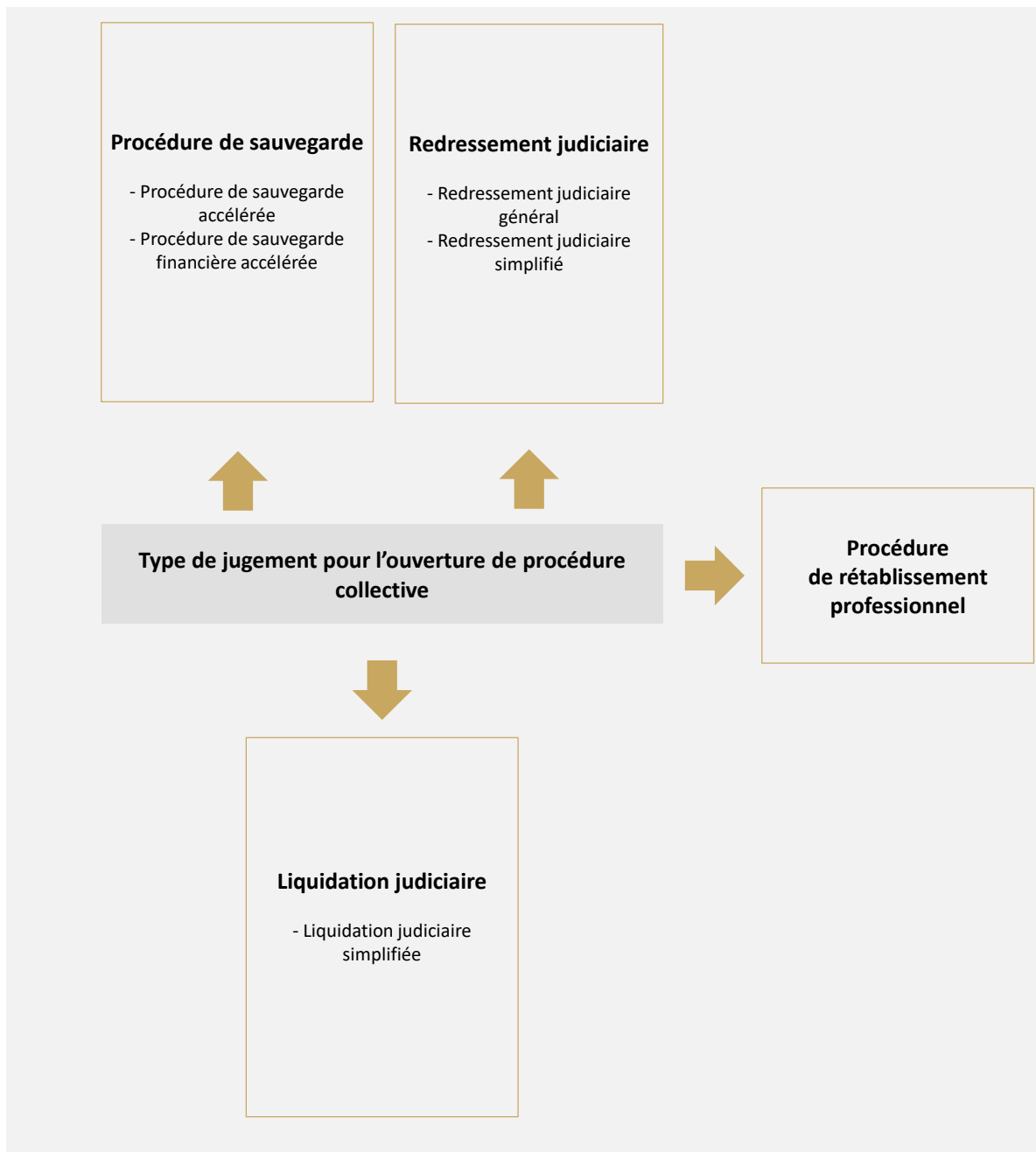
(*) Hors Moselle et Alsace pour la France

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

LES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES

6.1. LES DIFFERENTS TYPES DE JUGEMENT	122
Panorama et présentation	122
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2020	123
Le nombre d'ouvertures de procédures collectives	123
Zoom DROM	124
La répartition selon les mois de l'année	131
Évolution des procédures collectives selon les mois de l'année	132
La répartition selon le secteur d'activité	133
Évolution 2019 vs 2020 des procédures collectives par secteur d'activité	134
Évolution 2019 vs 2020 des procédures collectives (hors ent. Individuelles)	135
La répartition par activités vs stock d'entreprises	136
Le top 15 du taux d'ouvertures de procédures collectives	138
La répartition par activités vs PIB	139
Le top 15 des activités les plus représentées	141
Évolution 2019 vs 2020 du top 15 des activités les plus représentées	142
La répartition selon la localisation	144
Le taux d'ouverture de procédure collective	146
Évolution 2019 vs 2020 des procédures collectives par région	147
La répartition géographique vs population française	148
La répartition géographique vs PIB	149
Le top 15 des villes	150
La répartition selon le statut juridique	151
Évolution 2019 vs 2020 des procédures collectives selon le statut juridique	152
La répartition selon l'origine des fonds	153
La répartition selon le montant du capital	154
La répartition par type de jugement	155
La répartition des procédures de redressement judiciaire par région	156
La répartition des procédures de liquidation judiciaire par région	157
L'âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective	158
L'âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective	159
La répartition par la durée de vie des entreprises	161
6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS	162
Le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des procédures collectives	162
La répartition selon le sexe	164
La répartition régionale selon le sexe	166
La répartition selon l'âge	167
La répartition régionale selon l'âge	169
L'âge moyen des dirigeants selon le sexe	170
La répartition selon le type de fonction	171
La répartition selon la nationalité	173

■ Panorama des types de jugement pour l'ouverture de procédures collectives



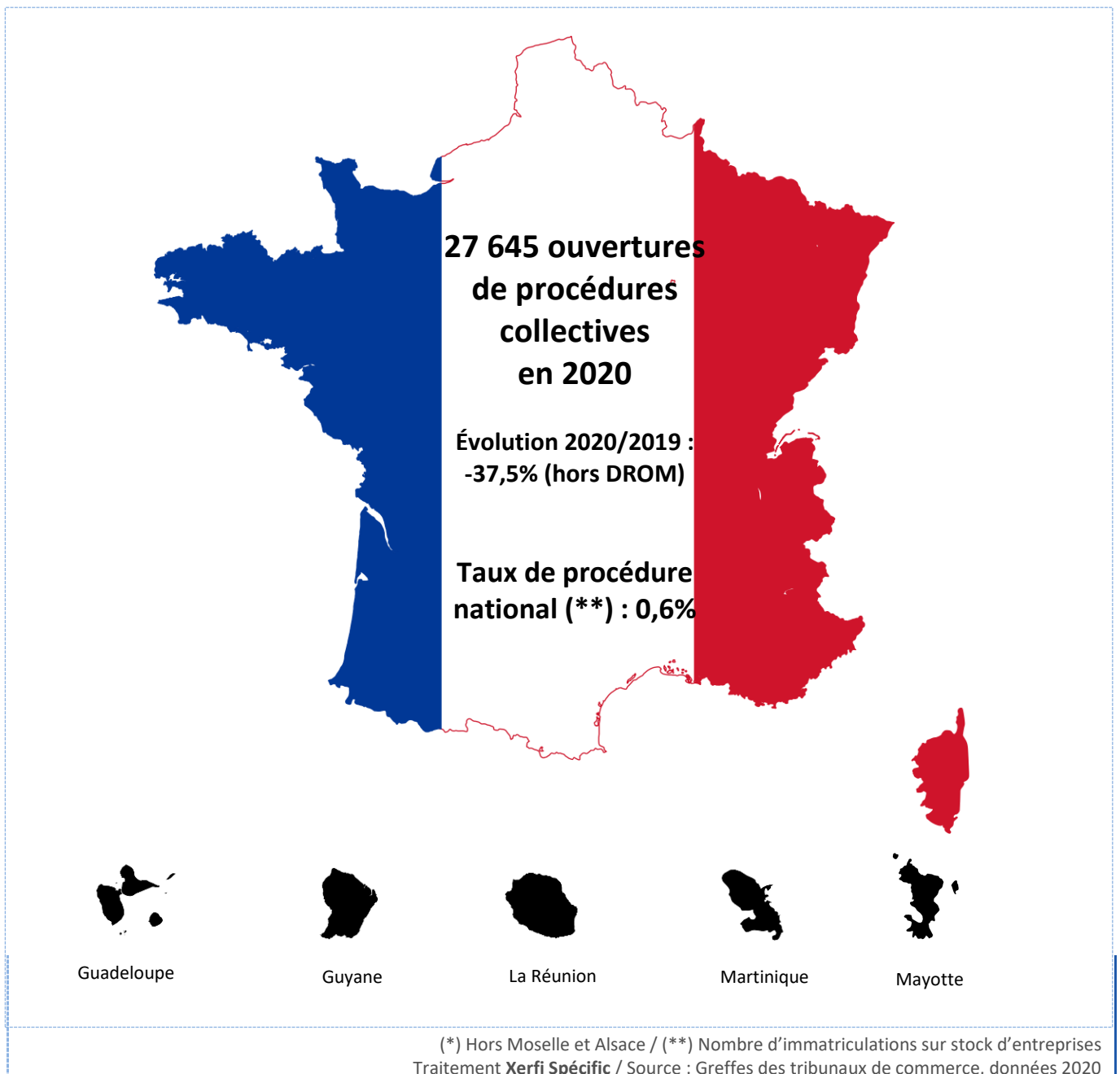
Source : Greffes des tribunaux de commerce |

6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

Le nombre d'ouvertures de procédures collectives

En 2020, 27 645 ouvertures de procédures collectives ont été enregistrées au Registre du Commerce et des Sociétés en France (y compris DROM), soit un taux de procédure national de 0,6%. En Métropole, le nombre d'ouvertures de procédures collectives a chuté de 37,5%, conséquence des mesures de soutien mises en place par le gouvernement durant la crise sanitaire.

■ Nombre d'ouvertures de procédures collectives en 2020 (*)








6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

Zoom DROM : le nombre d'ouvertures de procédures collectives

Dans les départements et régions d'outre-mer, 803 procédures collectives ont été ouvertes au Registre du Commerce et des Sociétés en 2020. Plus des trois quarts des actions menées dans les DROM relevaient de deux territoires : La Réunion (394) et la Martinique (219).

■ Nombre d'ouvertures de procédures collectives dans les DROM en 2020 (*)

	Guadeloupe	150 procédures collectives
	Guyane	35 procédures collectives
	La Réunion	394 procédures collectives
	Martinique	219 procédures collectives
	Mayotte	5 procédures collectives
	Total DROM	803 procédures collectives

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

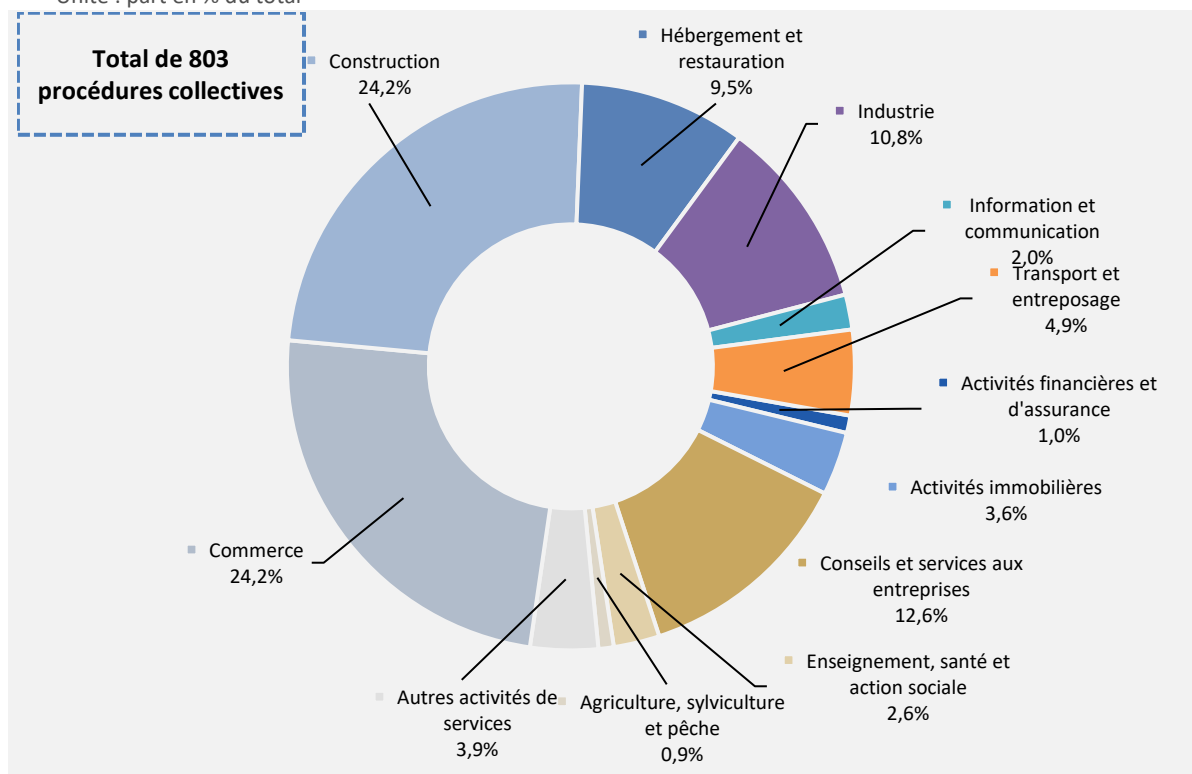
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

Zoom DROM : la répartition selon le secteur d'activité

Deux secteurs cumulaient près de la moitié des procédures collectives ouvertes au Registre du Commerce et des Sociétés dans les départements et régions d'outre-mer en 2020. Il s'agissait de la construction et du commerce, cumulant chacun 24,2% du total.

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par grands secteurs économiques

Unité : part en % du total



Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

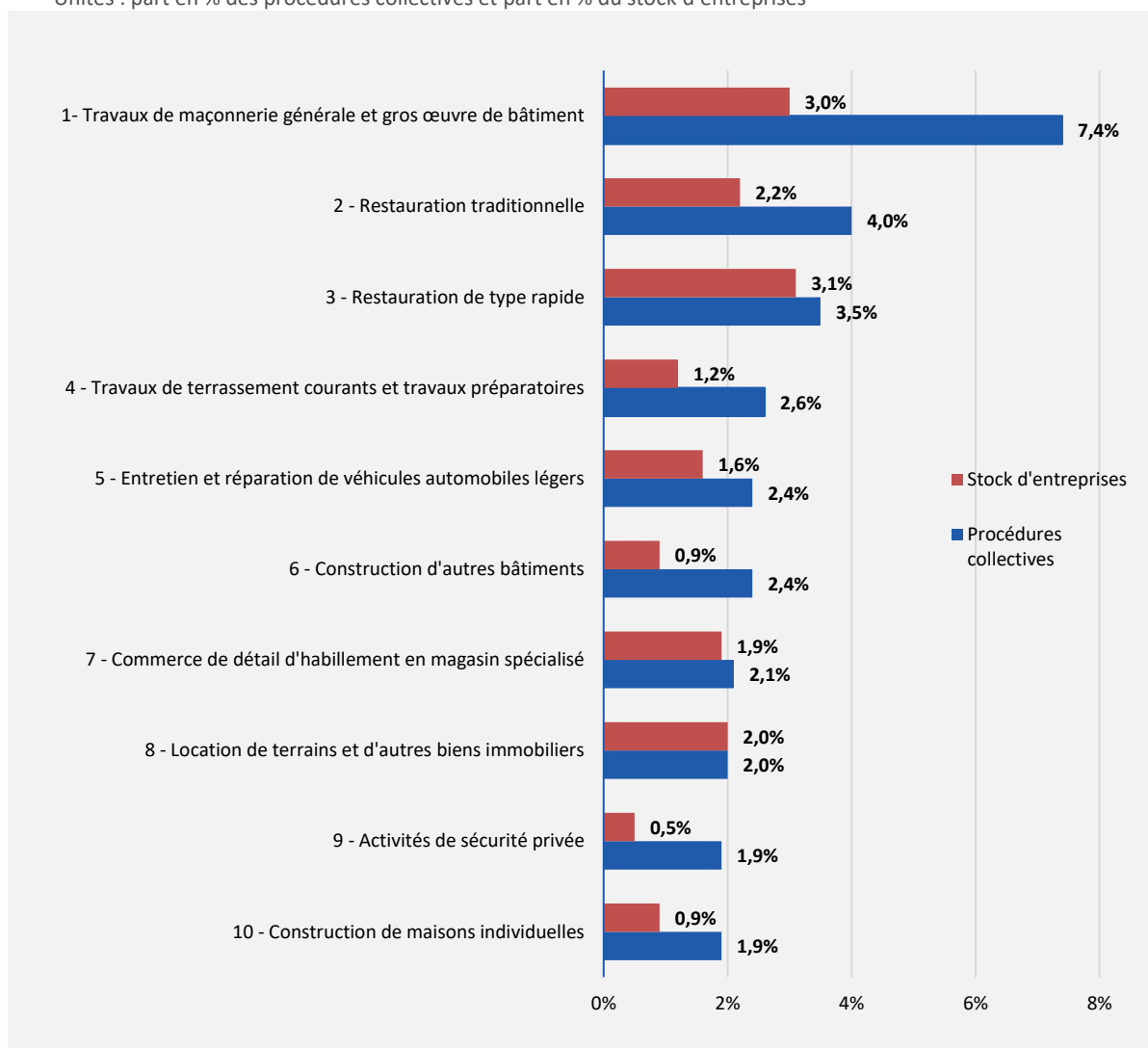
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

Zoom DROM : le top 10 des activités les plus représentées

Parmi les principaux secteurs concernés par les ouvertures de procédures collectives en 2020 figuraient les travaux de maçonnerie et de gros œuvre (7,4%), la restauration traditionnelle (4%) et la restauration rapide (3,5%).

■ Top 10 des activités les plus représentées dans les procédures collectives comparé au stock d'entreprises (*) - Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unités : part en % des procédures collectives et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

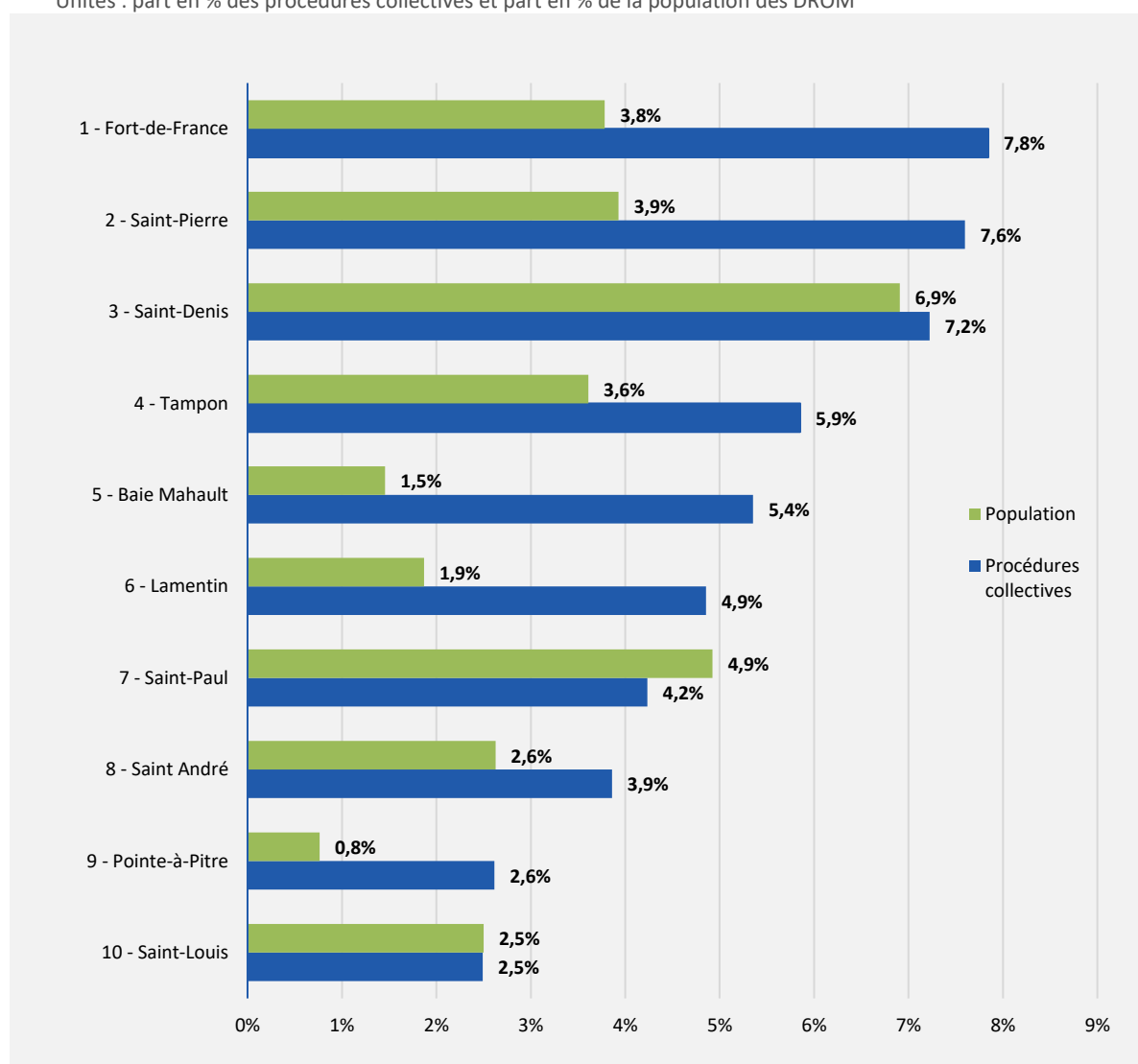
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

Zoom DROM : le top 10 des villes

En 2020, Fort-de-France (Martinique) concentrait 7,8% des ouvertures de procédures collectives dans les DROM, juste devant deux communes réunionnaises : Saint-Pierre (7,6%) et Saint-Denis (7,2%). Le top 3 des villes enregistrant le plus grand nombre de procédures collectives représentaient près de 23% des actions ouvertes en 2020.

■ Top 10 des villes enregistrant le plus grand nombre de procédures collectives comparé à la population (*)

Unités : part en % des procédures collectives et part en % de la population des DROM



Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2016)

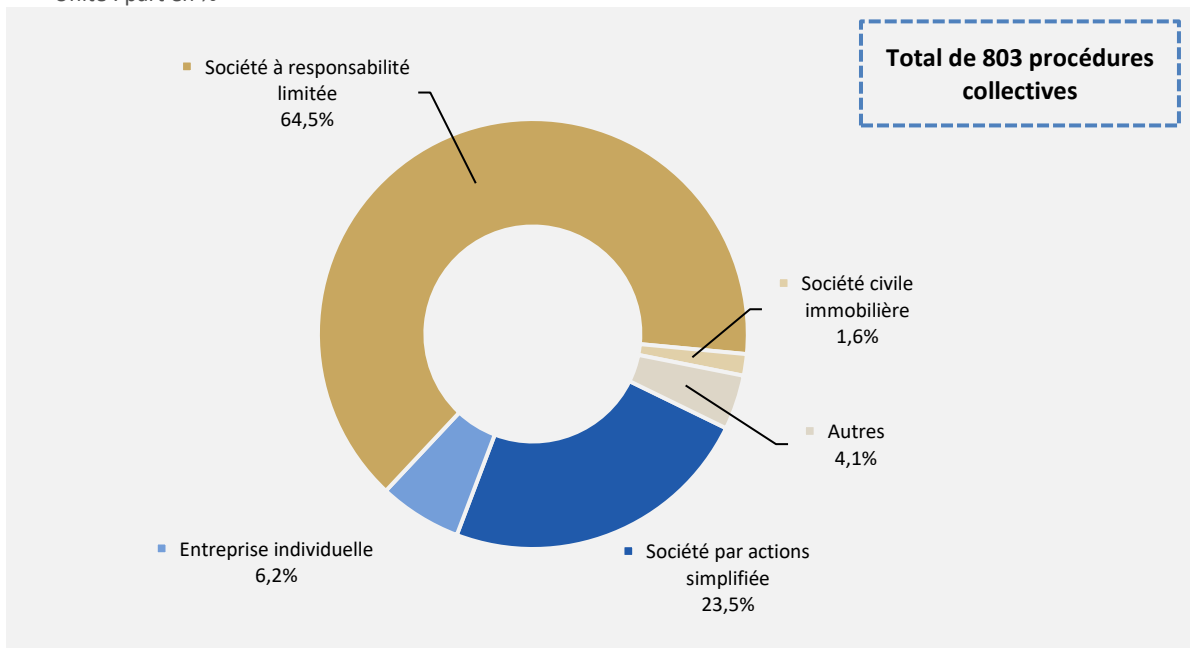
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

Zoom DROM : la répartition selon le statut juridique

En 2020, deux statuts juridiques dominaient largement les ouvertures de procédures collectives dans les DROM : la société à responsabilité limitée (64,5% du total) et la société par actions simplifiée (23,5%).

■ Répartition des procédures collectives selon le statut juridique

Unité : part en %



Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

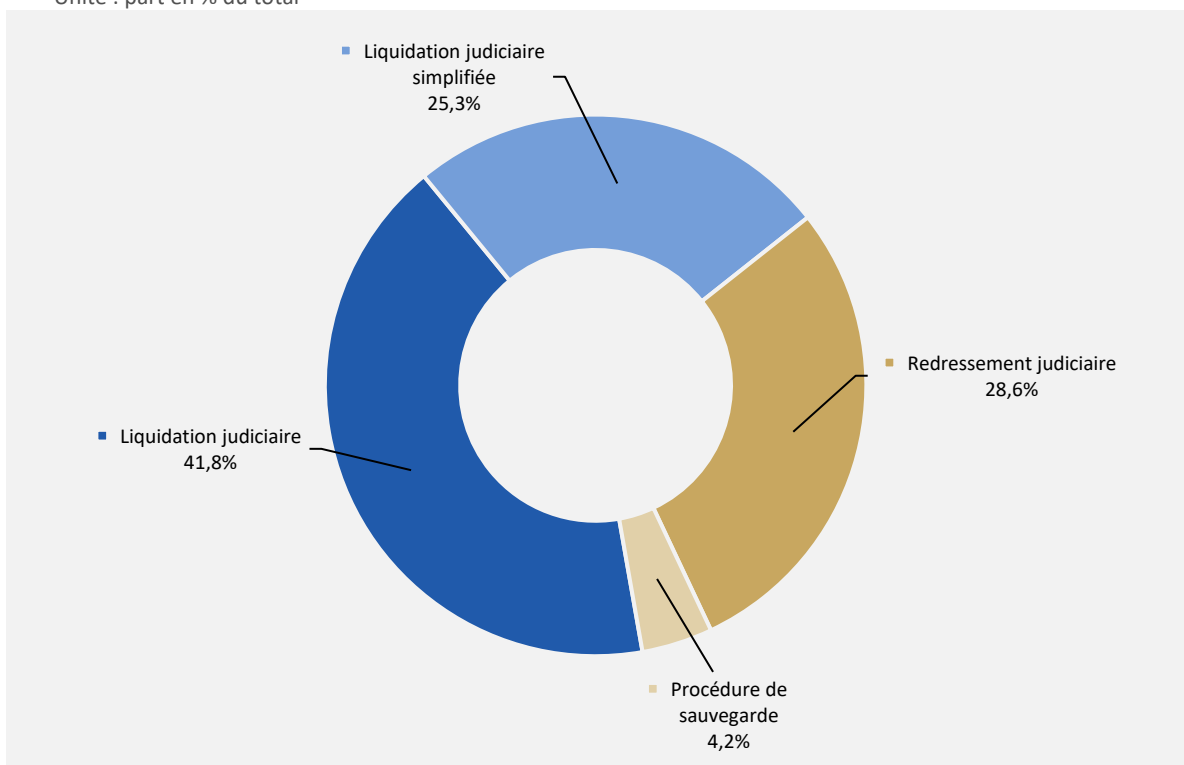
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

Zoom DROM : la répartition par type de jugement

La liquidation judiciaire était la forme de jugement la plus répandue dans les DROM pour les dossiers de procédures collectives en 2020 (41,8%). La liquidation judiciaire simplifiée et le redressement judiciaire représentaient chacun un peu plus d'un quart des actions menées en 2020. La procédure de sauvegarde était nettement moins usitée (4,2%).

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par type de jugement

Unité : part en % du total

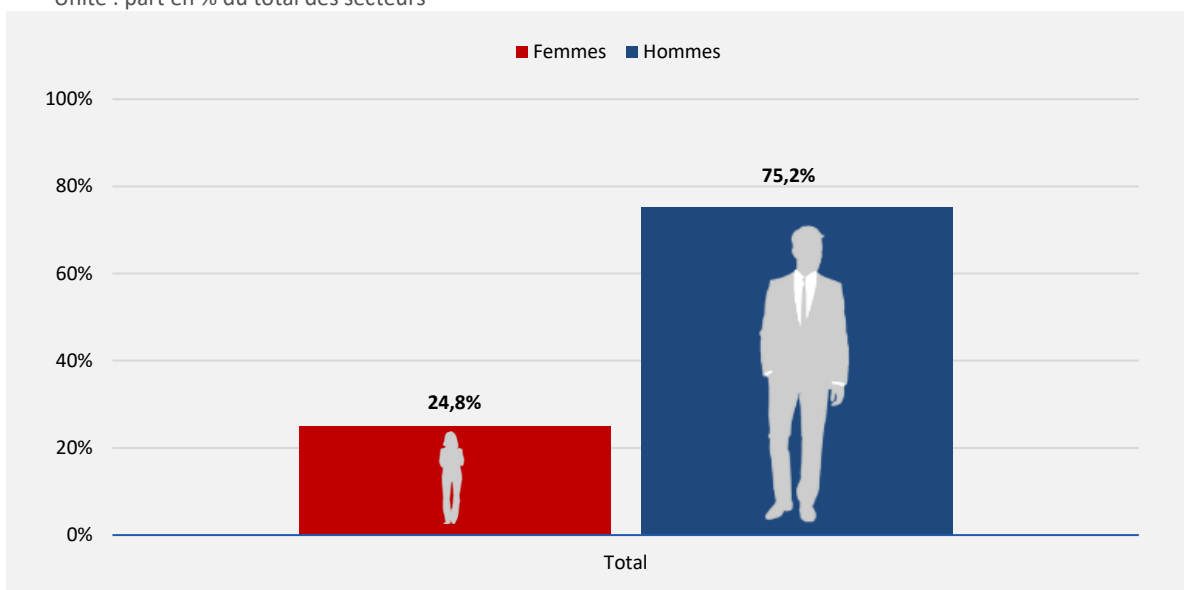


Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

Les dossiers de procédures collectives ouverts dans les DROM en 2020 concernaient une large majorité de dirigeants masculins (75,2%), dont l'âge moyen approchait les 51 ans.

Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des procédures collectives

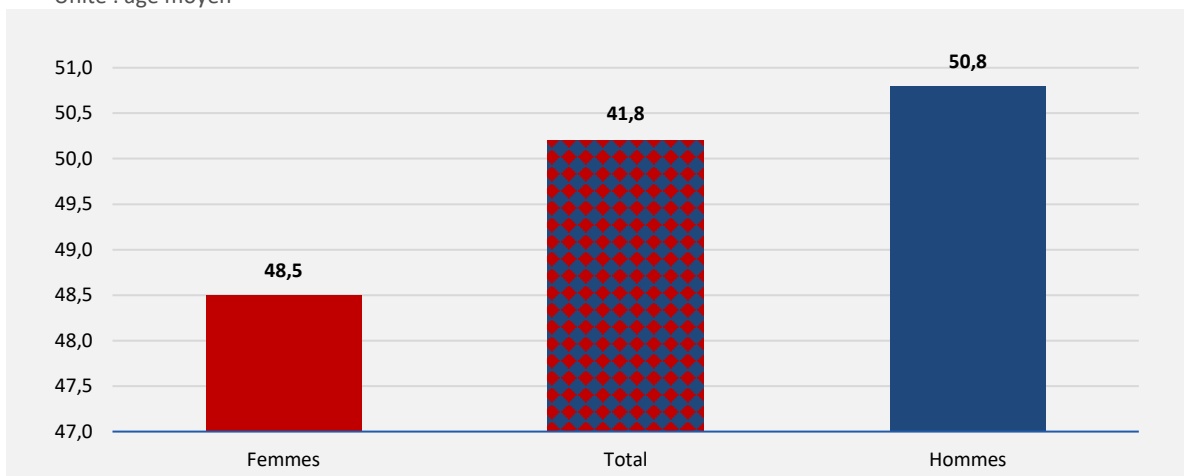
Unité : part en % du total des secteurs



Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

Âge moyen des dirigeants par sexe dans le cadre des procédures collectives

Unité : âge moyen



Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

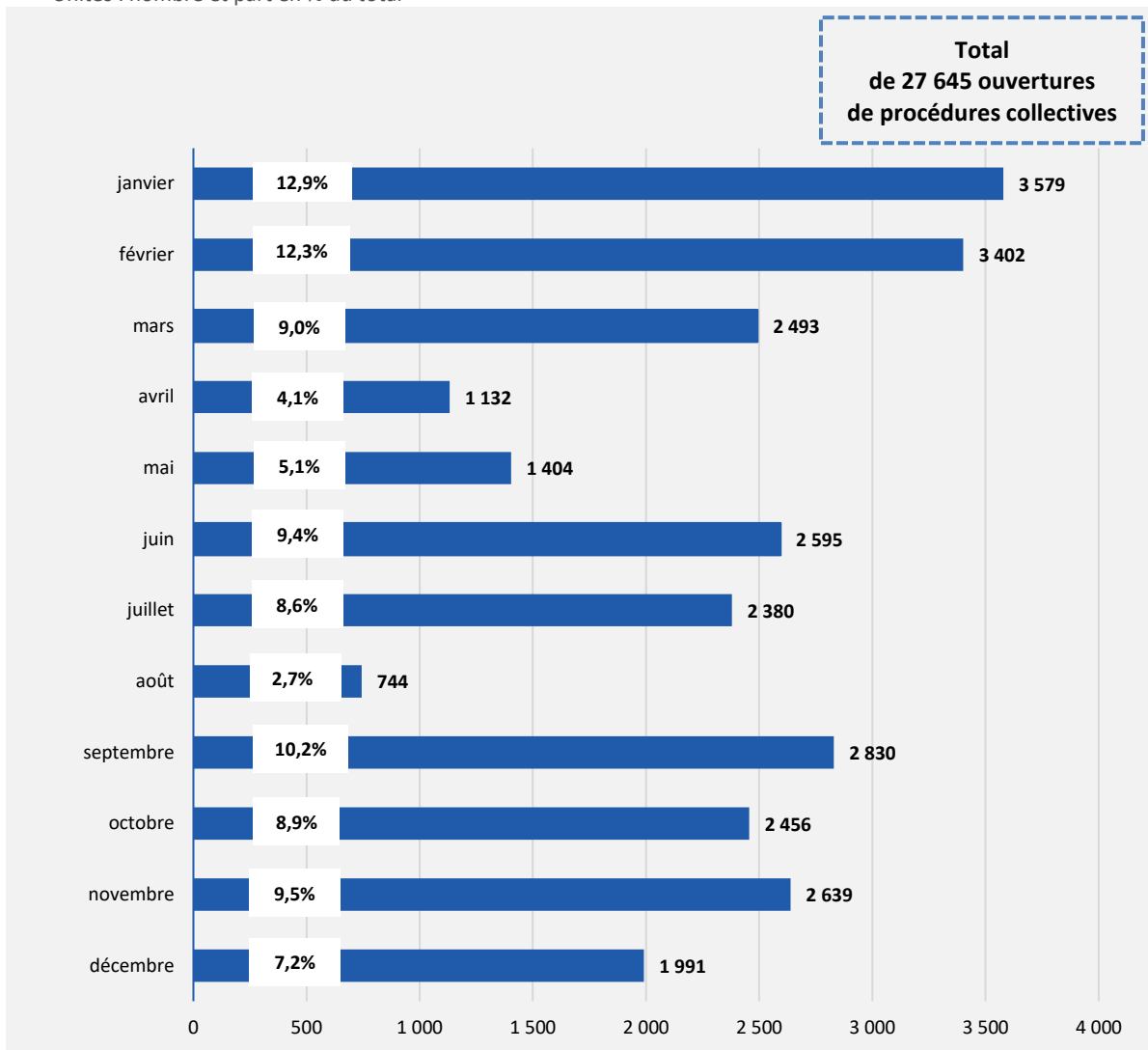
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

La répartition selon les mois de l'année

Avec près de 13% du total des ouvertures de procédures collectives, le mois de janvier était le plus important en 2020. À noter que le mois d'août est traditionnellement creux, rassemblant seulement 2,7% des dossiers de procédures collectives déposés sur l'année.

■ Ouvertures de procédures collectives selon les mois de l'année (*)

Unités : nombre et part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

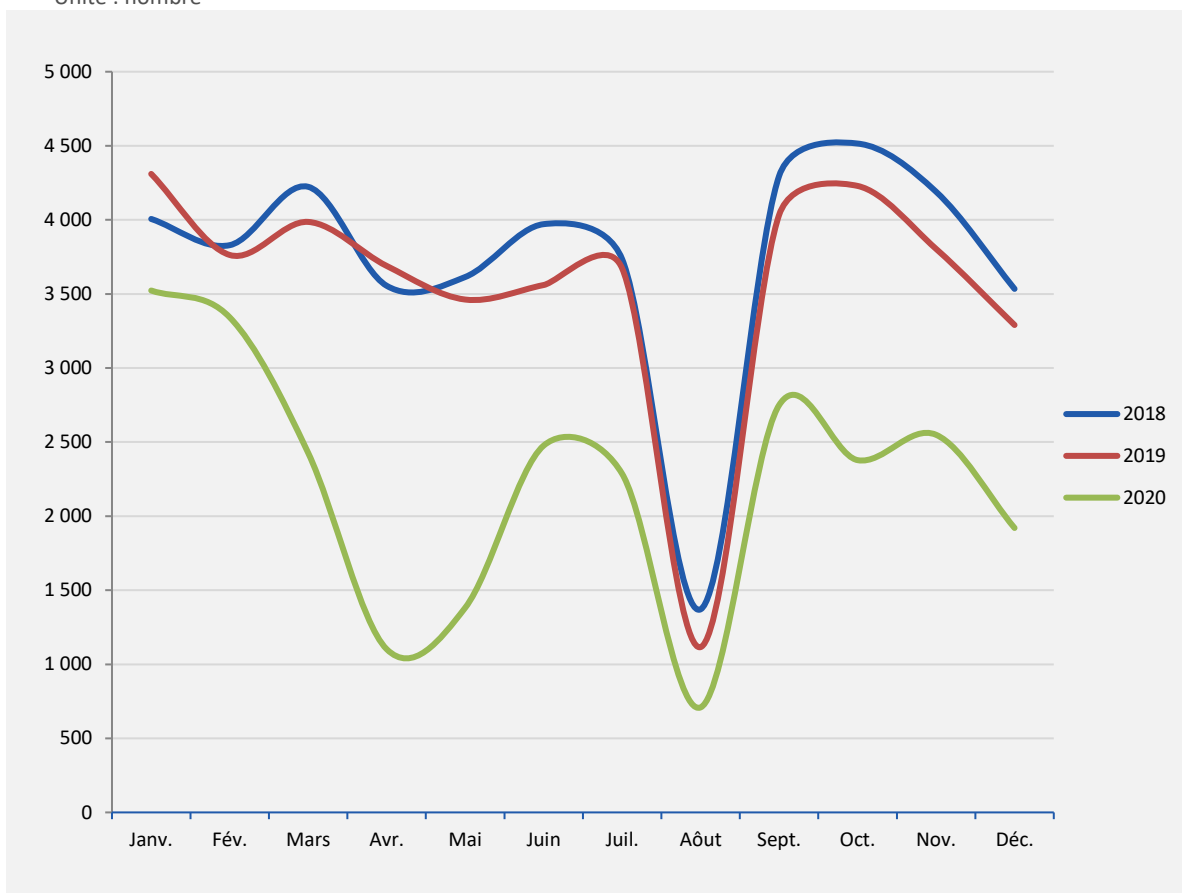
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

Évolution des procédures collectives selon les mois de l'année

Habituellement, les ouvertures de procédures collectives sont réparties sur l'ensemble de l'année, avec une activité très nettement réduite au moins d'août. En 2020, la crise sanitaire a provoqué un 2^{ème} creux d'activité, au moins d'avril pour lequel les effets du confinement ont joué à plein.

■ Procédures collectives mensuelles (*)

Unité : nombre



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

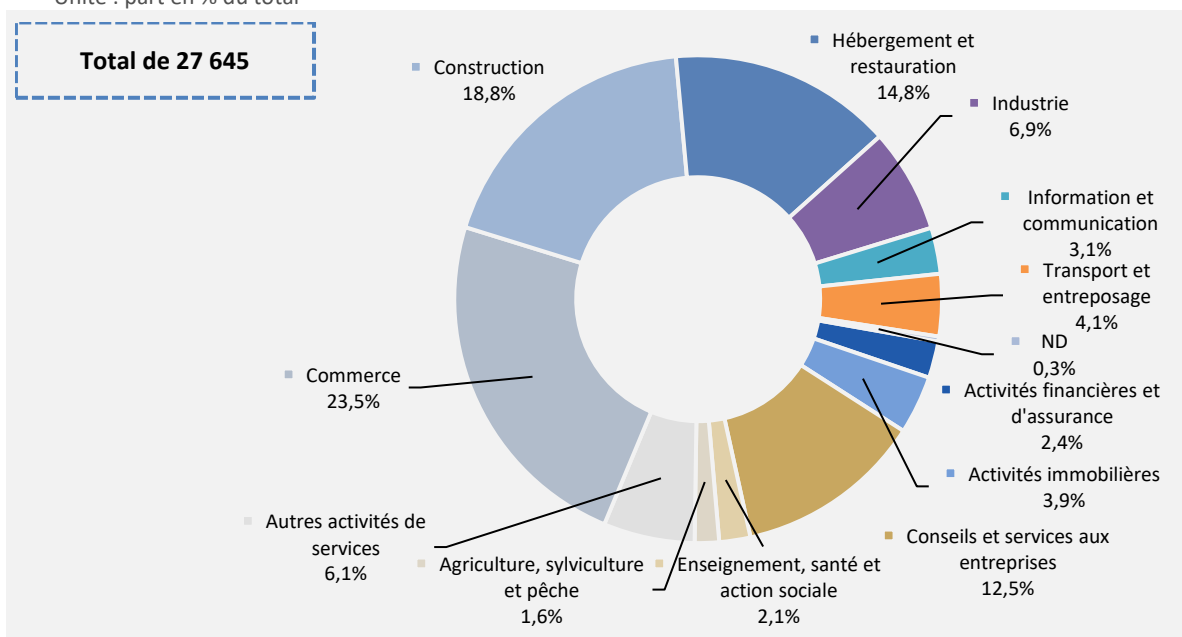
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

La répartition selon le secteur d'activité

Avec 23,5% du total en 2020, le commerce restait le premier secteur d'activité pour les ouvertures de procédures collectives en France (y compris DROM), devant la construction (18,8%) et l'hébergement-restauration (14,8%). Sur la période 2018-2020, le poids de ces trois secteurs a reculé de 3,6 points en Métropole, la plus forte baisse revenant à la construction (-2,5 points).

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par grands secteurs économiques

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par grands secteurs économiques (*)

Unité : part en % du total

	2018	2019	2020
Commerce	24,1%	23,9%	23,5%
Construction	21,1%	20,8%	18,6%
Hébergement et restauration	15,5%	14,9%	15,0%
Conseils et services aux entreprises	10,9%	11,2%	12,5%
Industrie	7,3%	6,9%	6,8%
Autres activités de services	5,4%	5,7%	6,1%
Transport et entreposage	4,1%	4,4%	4,1%
Activités immobilières	3,3%	3,4%	3,9%
Information et communication	2,6%	2,8%	3,1%
Activités financières et d'assurance	2,2%	2,2%	2,5%
Enseignement, santé et action sociale	2,0%	2,1%	2,0%
Agriculture, sylviculture et pêche	1,4%	1,5%	1,6%
Non disponible	0,2%	0,3%	0,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

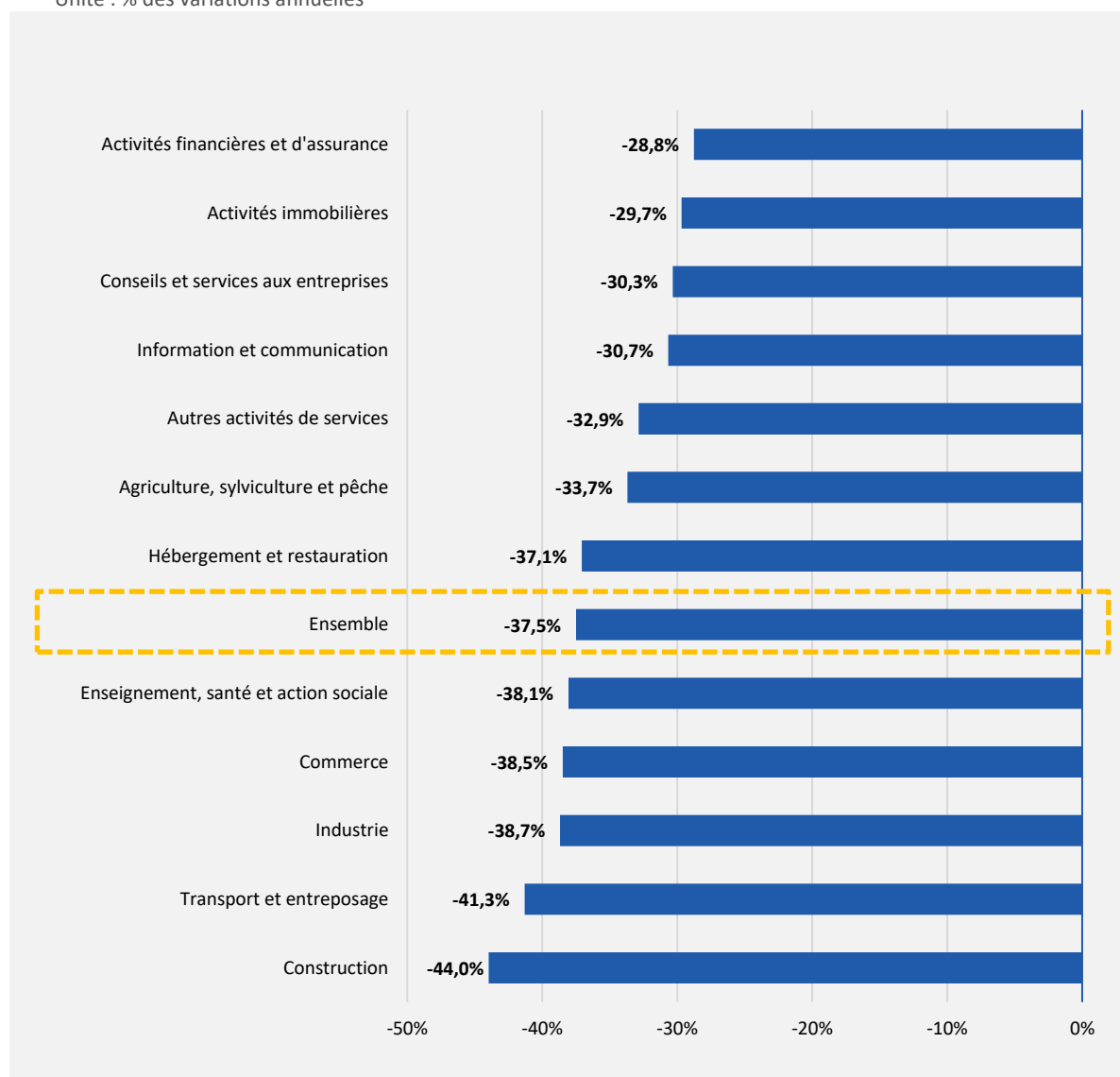
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

Évolution 2019 vs 2020 des procédures collectives par secteur d'activité

Entre 2019 et 2020, tous les secteurs ont enregistré une baisse de leurs procédures collectives, supérieure à 28%. Le plus fort recul provenait des activités de construction (-44,0%), devant le transport/entreposage (-41,3%) et l'industrie (-38,7%).

■ Évolution des procédures collectives par secteur d'activité entre 2019 et 2020 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

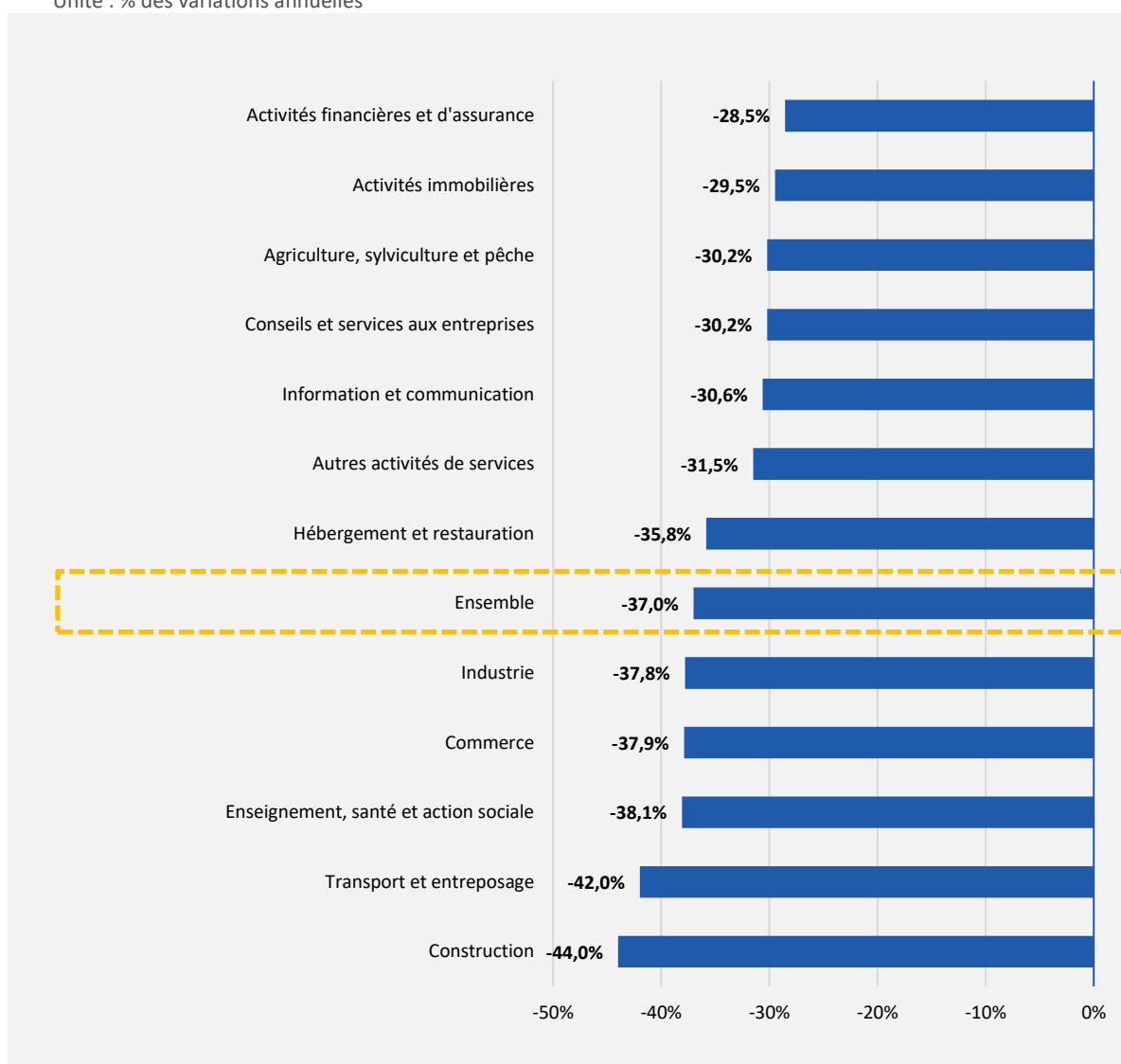
Évolution 2019 vs 2020 des procédures collectives (hors ent. Individuelles)

En 2020, les procédures collectives (hors agriculture, sylviculture et pêche et hors entreprises individuelles) ont reculé dans tous les secteurs, avec une baisse moyenne de 37%. Le repli le plus important a été enregistré par les activités de construction (-44%).

■ Évolution des procédures collectives par activité entre 2019 et 2020 (*)

Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce

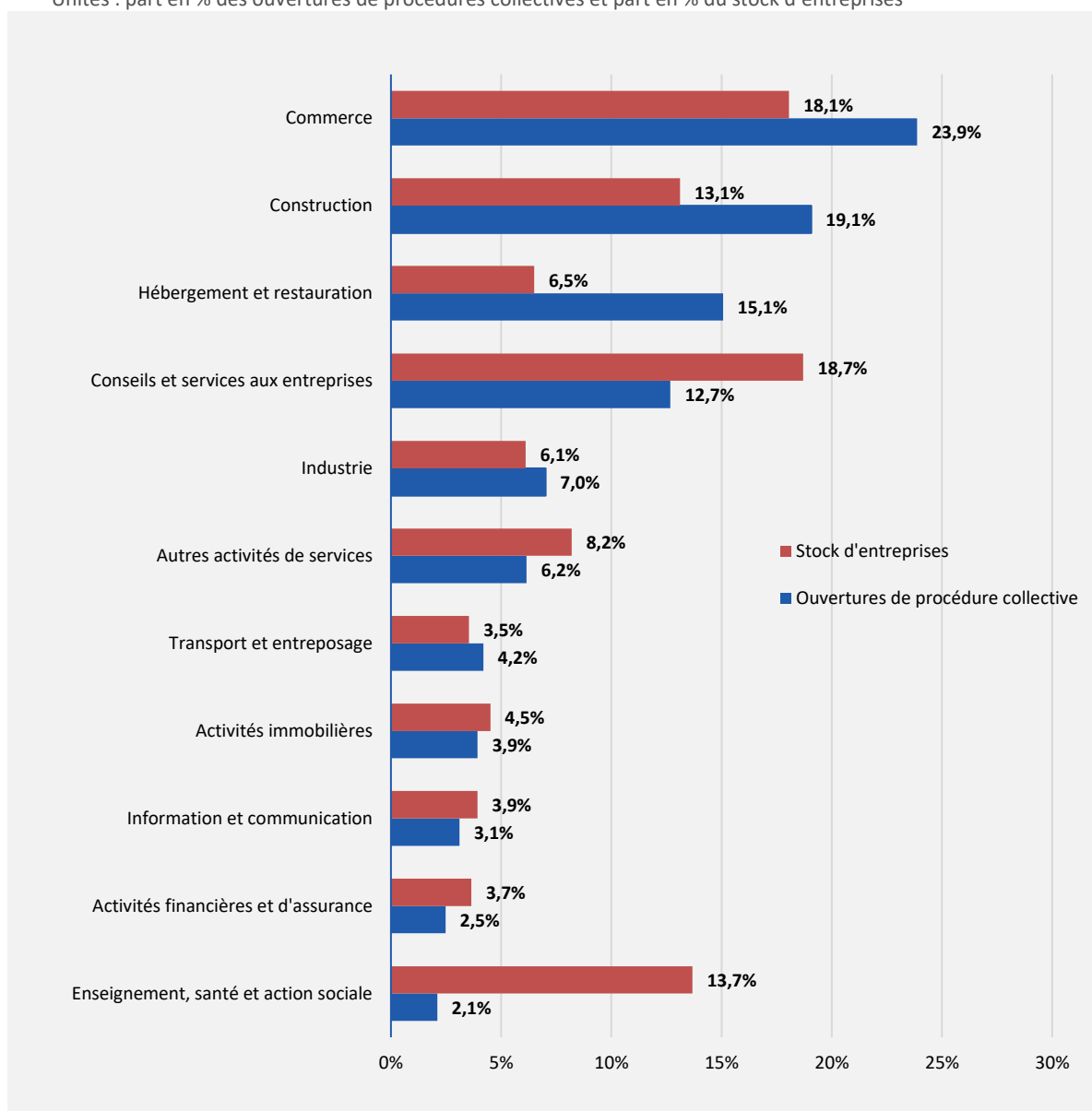
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

La répartition par activités vs stock d'entreprises

Principal secteur d'activité pour les ouvertures de procédures collectives en 2020 (hors agriculture, sylviculture et pêche) avec 23,9% du total national, le commerce était également l'un des plus gros contributeurs au stock d'entreprises (18,1%). Au deuxième rang, la construction représentait 13,1% du stock d'entreprises pour 19,1% des ouvertures de procédures collectives.

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par activité comparée au stock d'entreprises – Hors Agriculture, sylviculture et pêche (*)

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

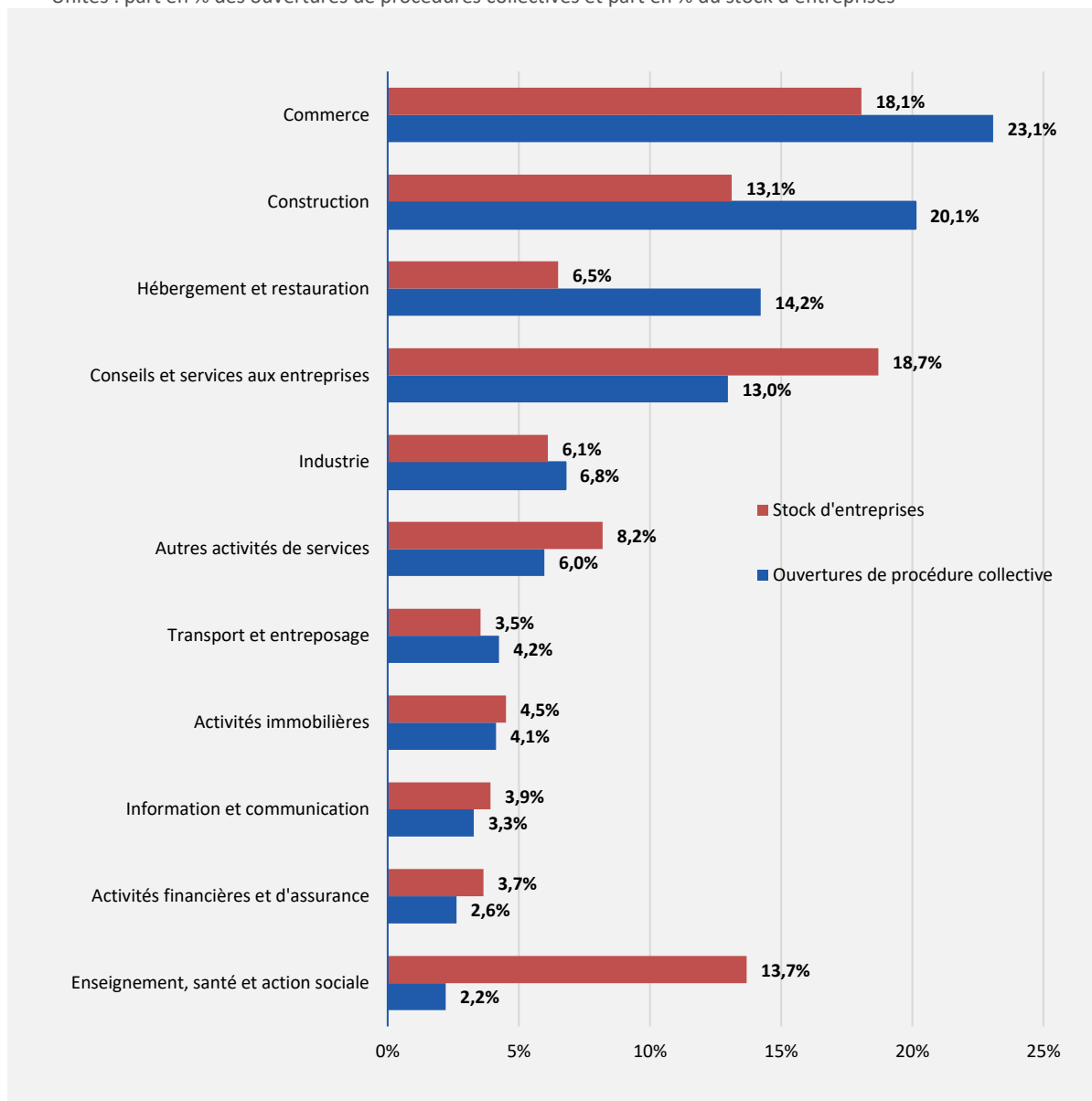
Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2019)

La répartition par activités vs stock d'entreprises (suite)

Hors entreprises individuelles et agriculture, sylviculture et pêche, le commerce restait le principal secteur d'activité pour les ouvertures de procédures collectives en 2020 (23,1% du total). Comme par le passé, il devançait les secteurs de la construction (20,1%) et de l'hébergement-restauration (14,2%).

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par activité comparée au stock d'entreprises – Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles (*)

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2019)

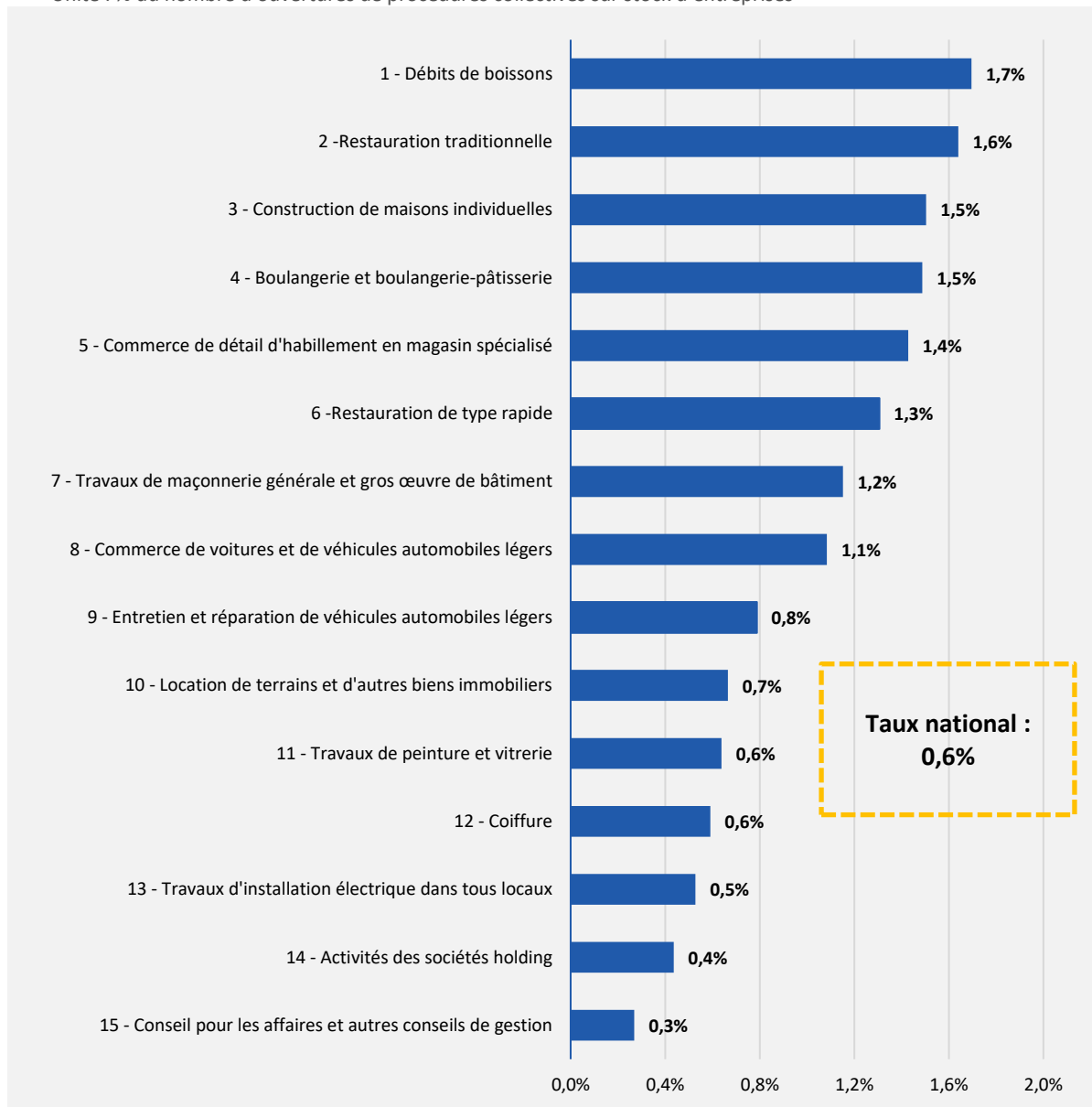
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

Le top 15 du taux d'ouvertures de procédures collectives

Parmi les activités les plus représentées au sein des ouvertures de procédures collectives en 2020, les débits de boissons et la restauration traditionnelle enregistraient les taux les plus élevés, respectivement 1,7% et 1,6%. Ces résultats s'inscrivaient néanmoins en deçà des niveaux habituellement constatés.

■ Top 15 des activités les plus représentées par taux d'ouvertures de procédures collectives

Unité : % du nombre d'ouvertures de procédures collectives sur stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

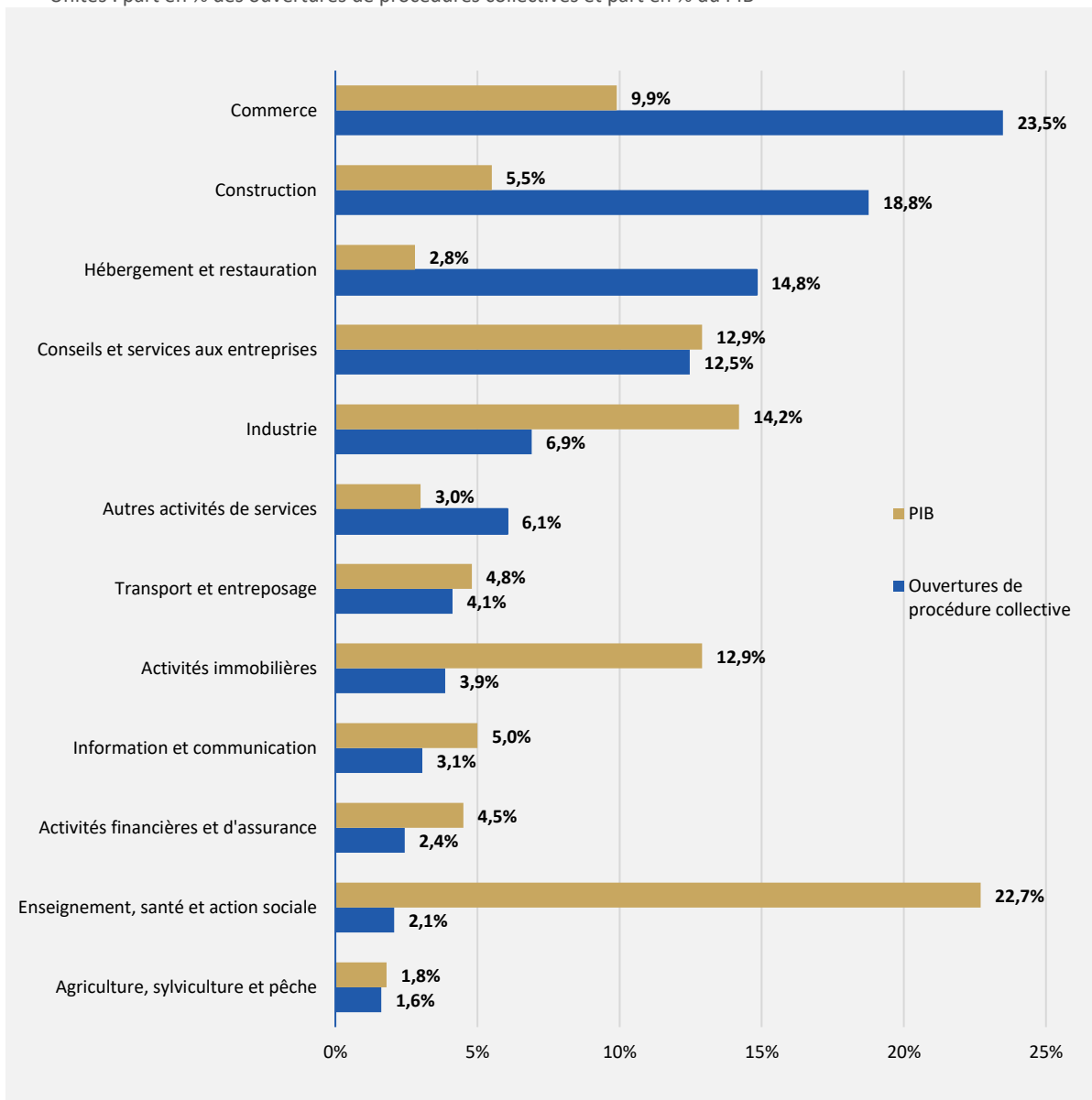
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

La répartition par activités vs PIB

Assurant près de 10% du PIB, le commerce représentait 23,5% des ouvertures de procédures collectives en 2020. Complétant le podium, les secteurs de la construction et de l'hébergement-restauration présentaient les mêmes caractéristiques, à savoir une surreprésentation des ouvertures de procédures collectives comparativement à leur poids dans le PIB.

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par activité comparée au PIB (*)

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du PIB



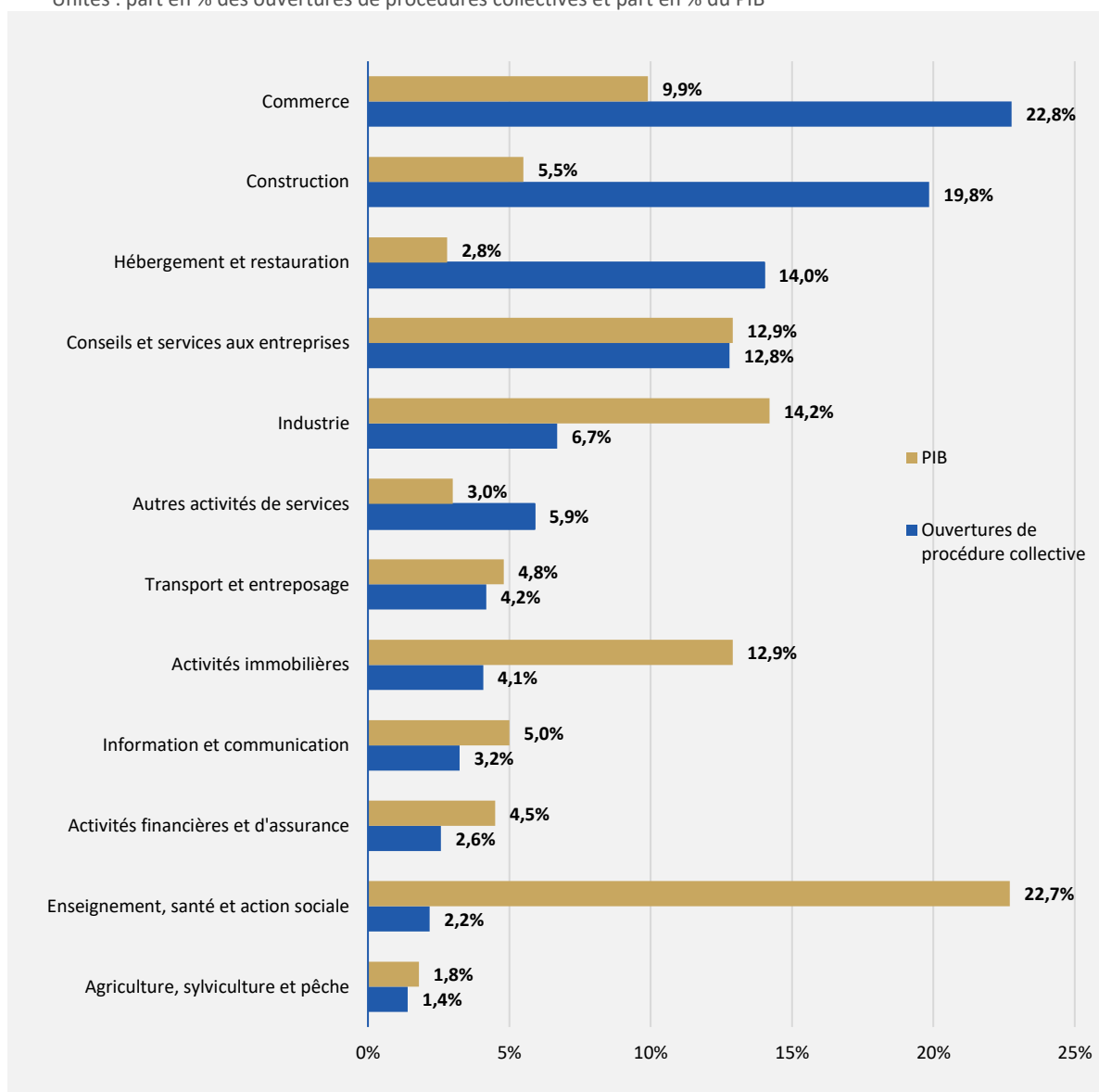
(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2015)

Conformément aux années précédentes, les secteurs du commerce et de la construction contribuaient le plus aux ouvertures de procédures collectives hors entreprises individuelles en 2020, cumulant 42,6% du total des dossiers déposés.

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par activité comparée au PIB (*)
Hors entreprises individuelles

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du PIB



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2015)

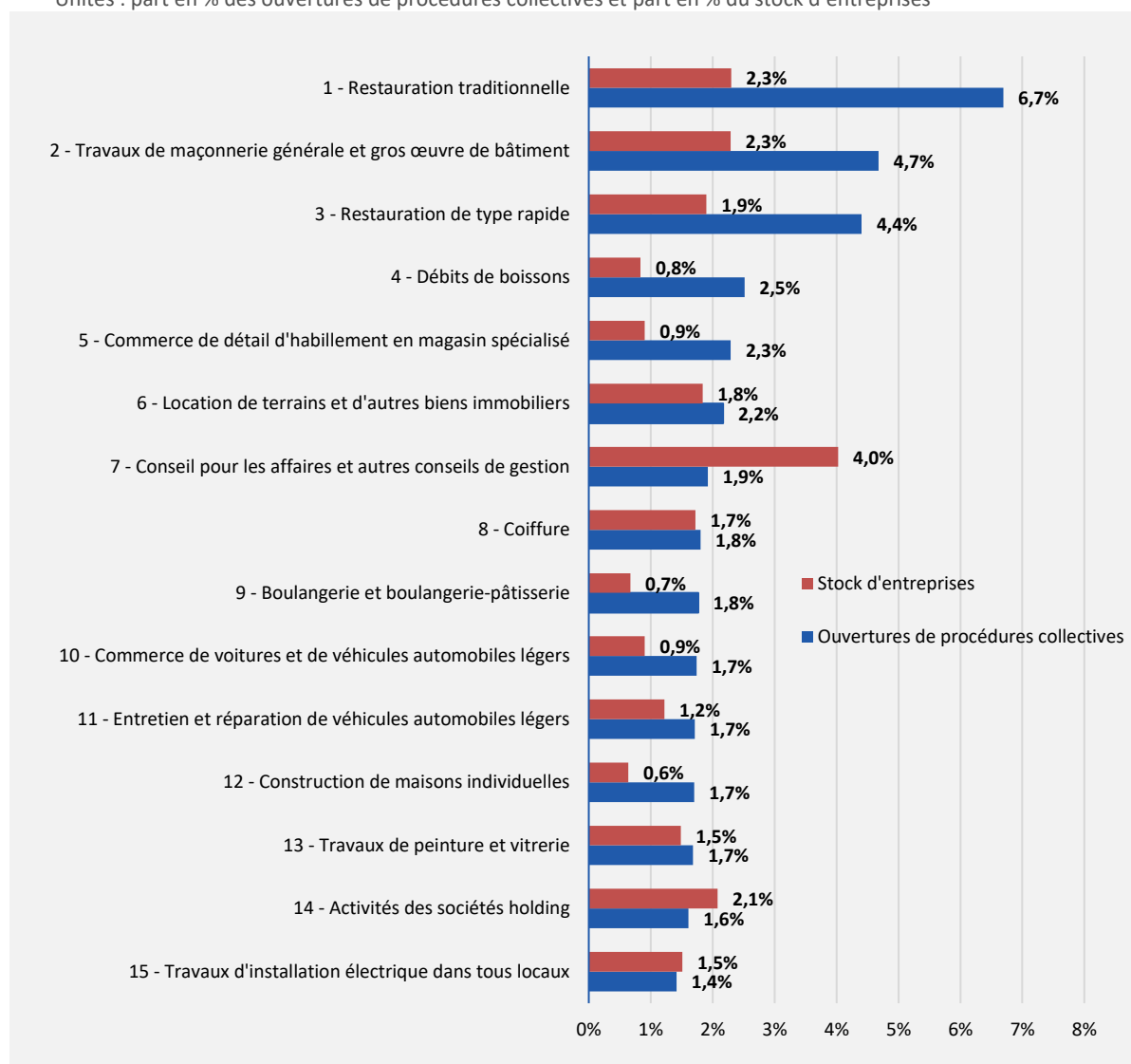
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

Le top 15 des activités les plus représentées

Les activités de restauration, traditionnelle et rapide, figuraient parmi les principaux segments représentés dans les ouvertures de procédures collectives en 2020, avec respectivement 6,7% et 4,4% des dossiers déposés. Les travaux de maçonnerie et de gros œuvre apparaissent en seconde position du top 3, cumulant 4,7% du total.

■ Top 15 des activités les plus représentées dans les ouvertures de procédures collectives comparé au stock d'entreprises – Hors Agriculture, sylviculture et pêche (*)

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2019)

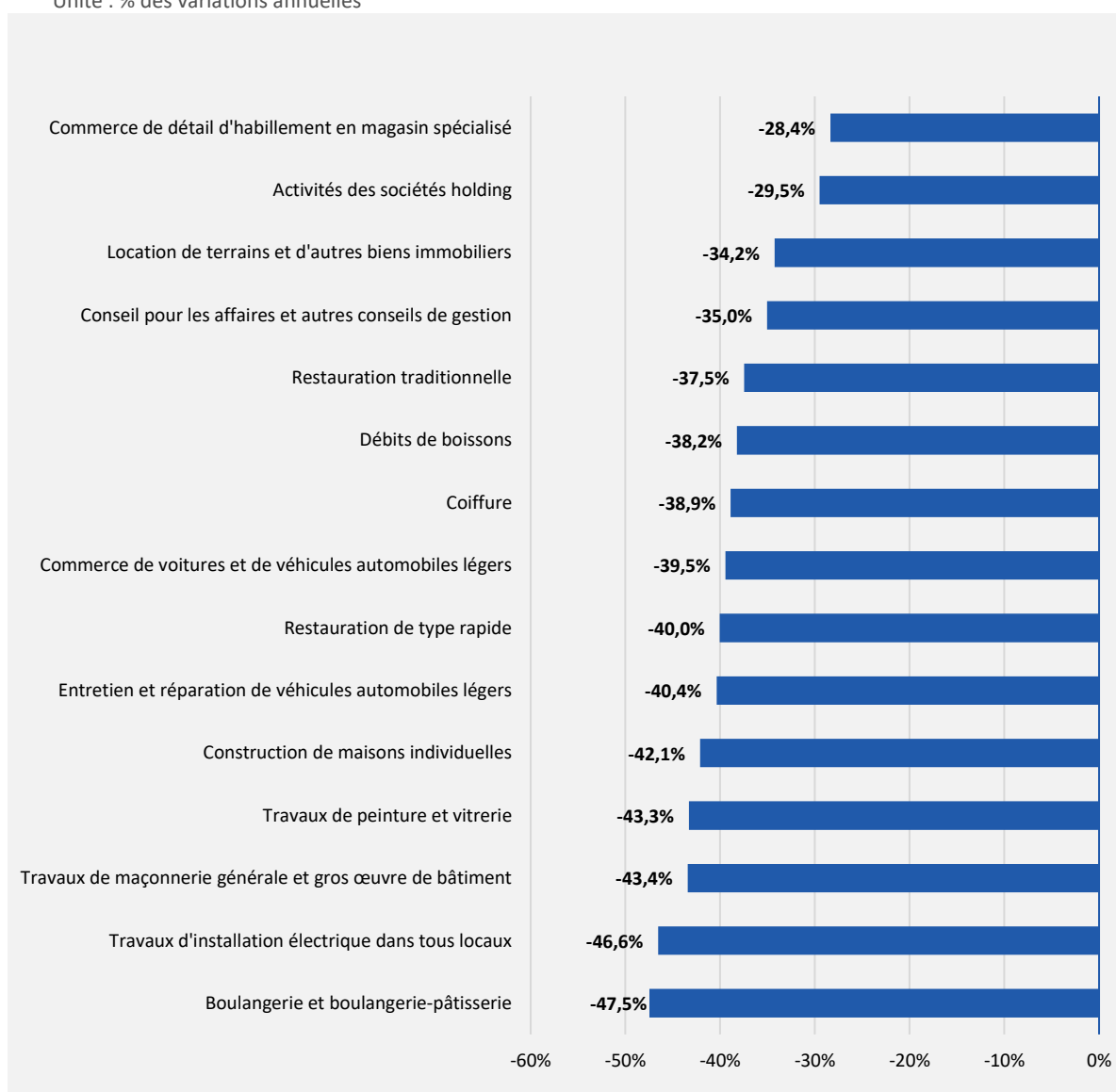
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

Évolution 2019 vs 2020 du top 15 des activités les plus représentées

Sur les 15 activités les plus représentées dans les procédures collectives en 2020, toutes enregistraient un recul de leurs procédures collectives. Le repli le plus important concernait le secteur de la boulangerie et boulangerie-pâtisserie (-47,5%).

■ Évolution du Top 15 des activités les plus représentées dans les procédures collectives entre 2019 et 2020

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

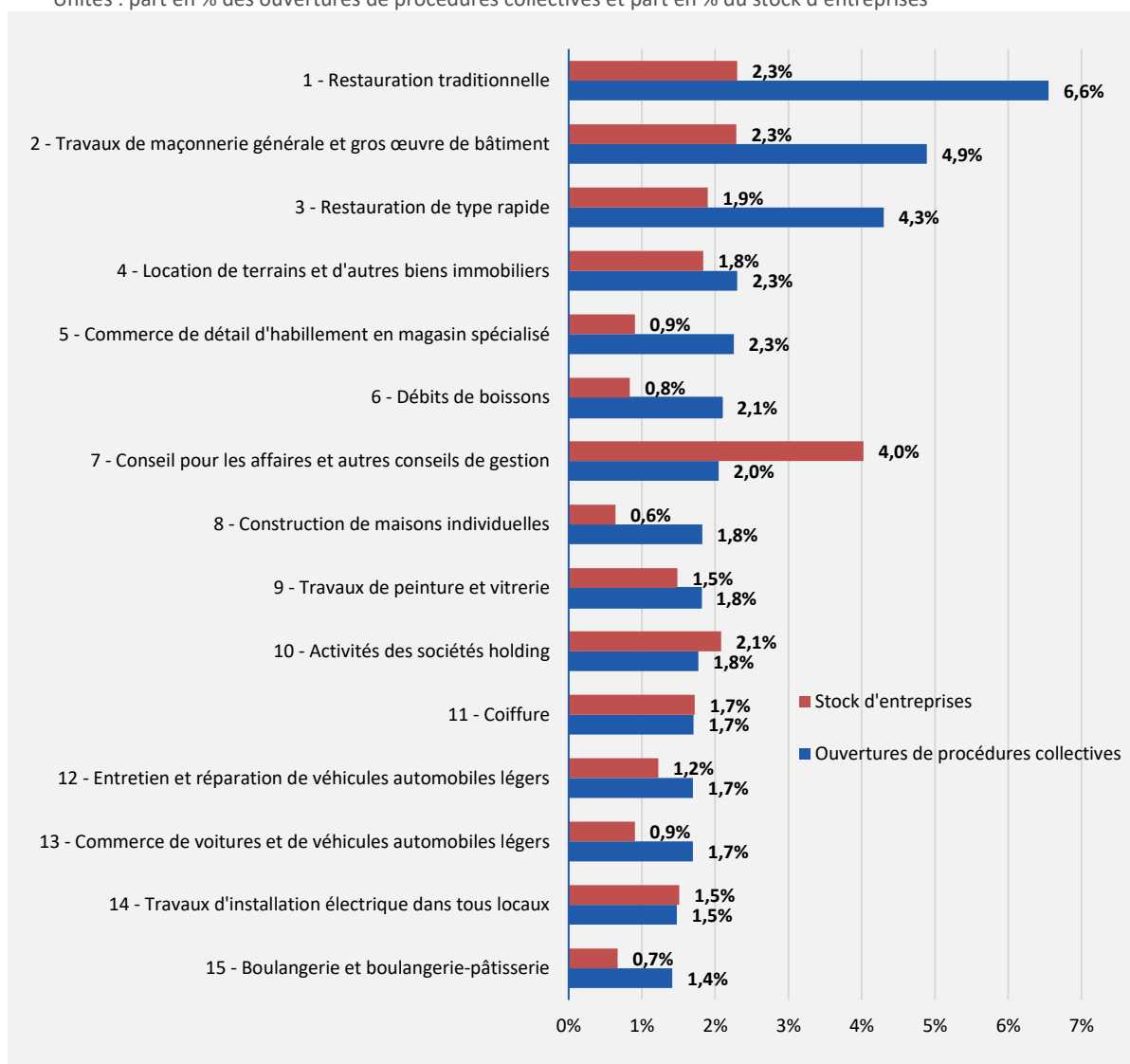
Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce

Le top 15 des activités les plus représentées (suite)

Hors entreprises individuelles et agriculture, sylviculture et pêche, la restauration traditionnelle restait la première activité touchée par des ouvertures de procédures collectives en 2020 (6,6% du total). Le secteur devançait, comme en 2019, les travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment (4,9% du total) et la restauration rapide (4,3%).

■ Top 15 des activités les plus représentées dans les ouvertures de procédures collectives comparé au stock d'entreprises – Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles (*)

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2019)

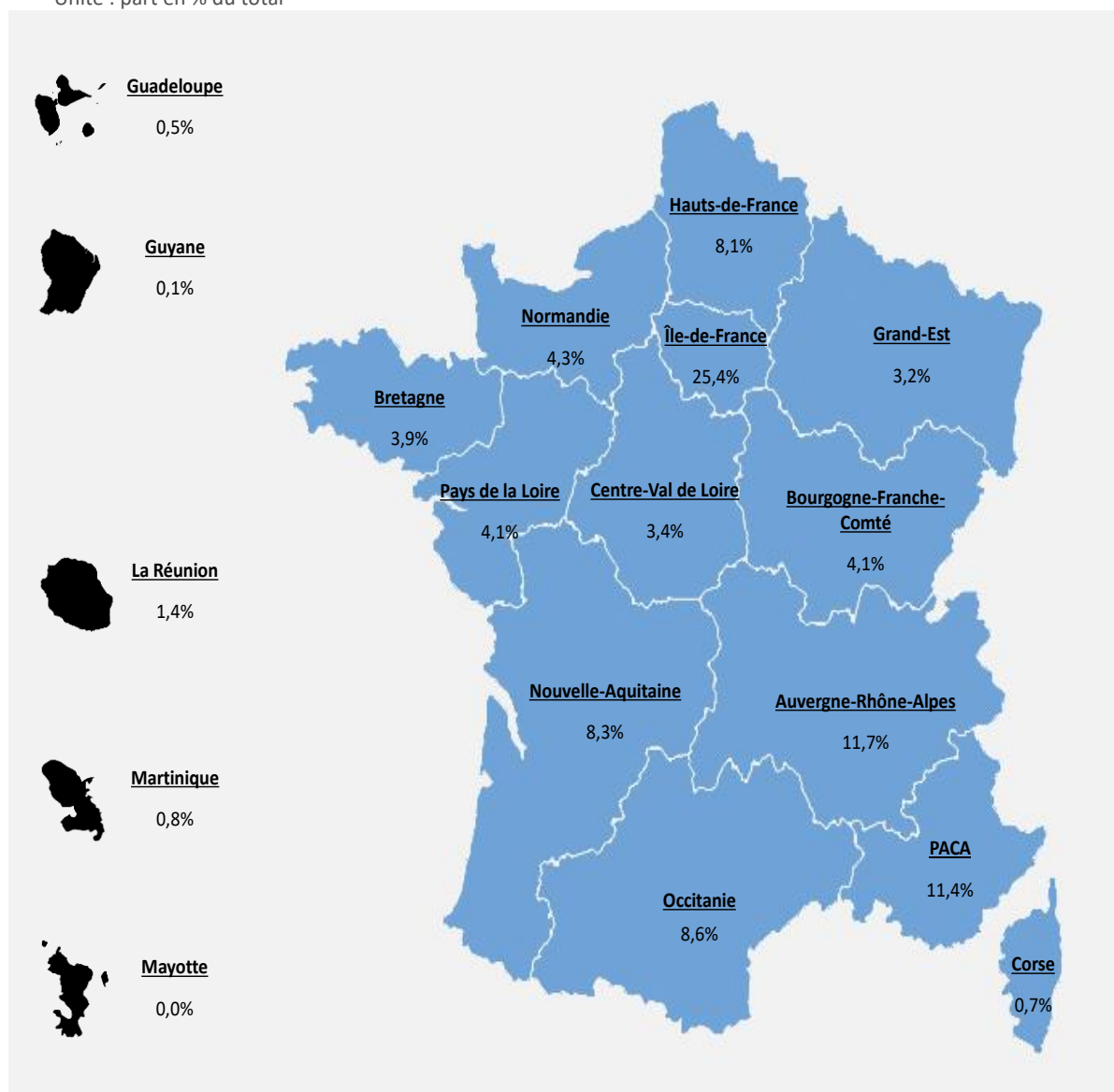
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

La répartition selon la localisation

L'Île-de-France restait la première région pour les ouvertures de procédures collectives en 2020, avec 25,4% des dossiers déposés. Comme en 2019, l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Provence-Alpes-Côte d'Azur se positionnaient en deuxième et troisième position, avec respectivement 11,7% et 11,4% du total. L'intégration des DROM à l'analyse n'a pas modifié ce classement.

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par région (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

Sur les 13 régions de France métropolitaine, 8 ont vu leur poids s'alléger dans les ouvertures de procédures collectives entre 2018 et 2020. La plus forte baisse revenait à la région Grand-Est (-0,6 point) dont le champ a évolué sur la période, intégrant de nouveaux territoires. A l'inverse, la plus forte croissance était imputable à la Provence-Alpes Côte d'Azur (+1,2 point).

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par région (*)

Unité : part en % du total

	2018	2019	2020
Auvergne-Rhône-Alpes	12,3%	12,4%	12,0%
Bourgogne-Franche-Comté	3,7%	4,0%	4,2%
Bretagne	3,9%	4,0%	4,0%
Centre - Val de Loire	3,6%	3,6%	3,5%
Corse	0,7%	0,8%	0,7%
Grand Est	3,8%	3,8%	3,2%
Hauts-de-France	8,5%	8,1%	8,3%
Ile-de-France	25,5%	25,3%	26,2%
Normandie	4,6%	4,5%	4,4%
Nouvelle Aquitaine	8,8%	8,6%	8,6%
Occitanie	9,3%	9,4%	8,9%
Pays de la Loire	4,8%	4,4%	4,3%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10,6%	11,2%	11,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM / Classement par ordre alphabétique
 Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

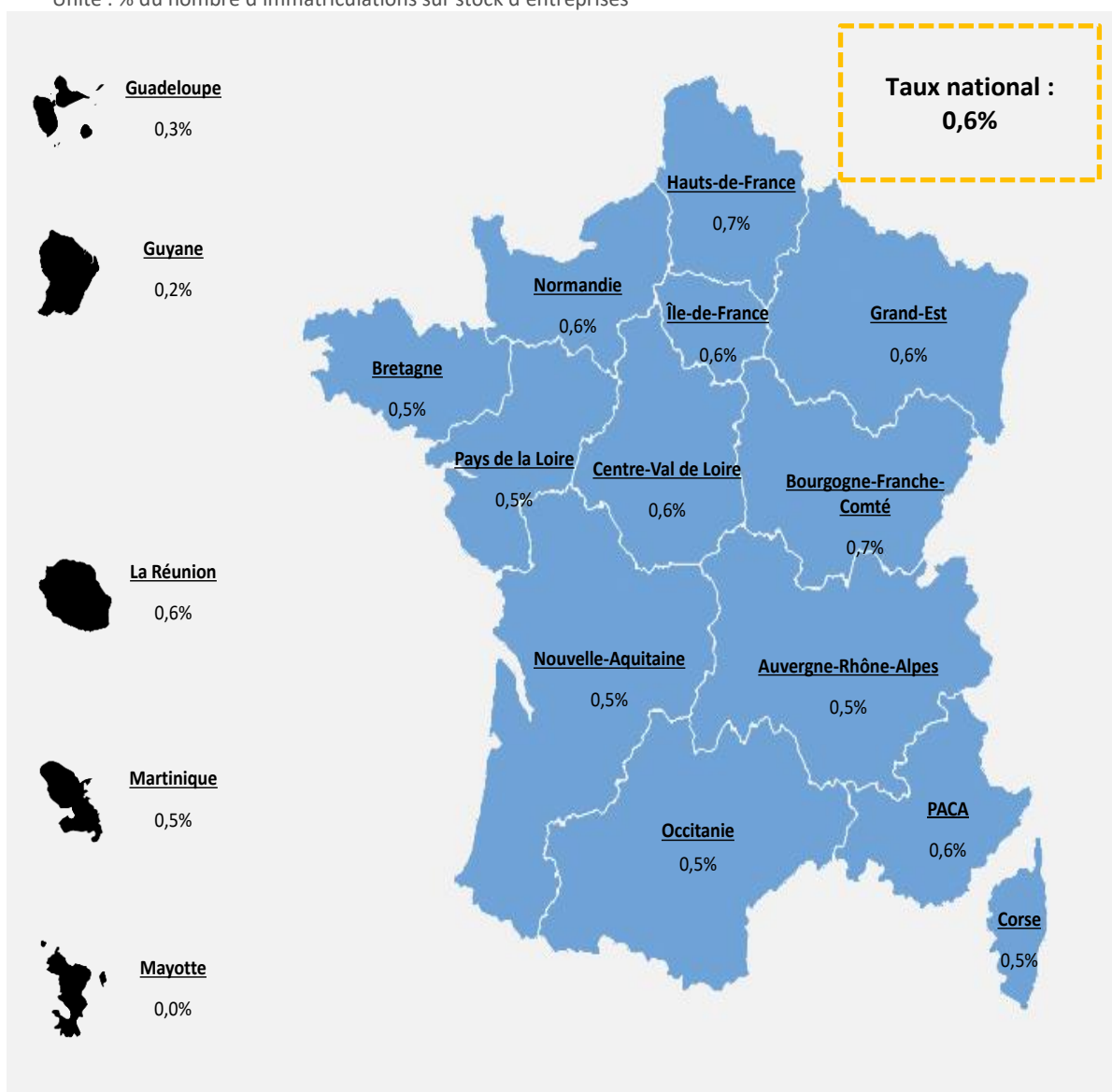
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

Le taux d'ouverture de procédure collective

En 2020, le taux national d'ouvertures de procédures collectives s'établissait à 0,6% en France (y compris DROM). Les Hauts-de-France et la Bourgogne-Franche-Comté affichaient les taux les plus élevés (0,7%).

■ Taux d'ouvertures de procédures collectives national et par région (*) – Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unité : % du nombre d'immatriculations sur stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

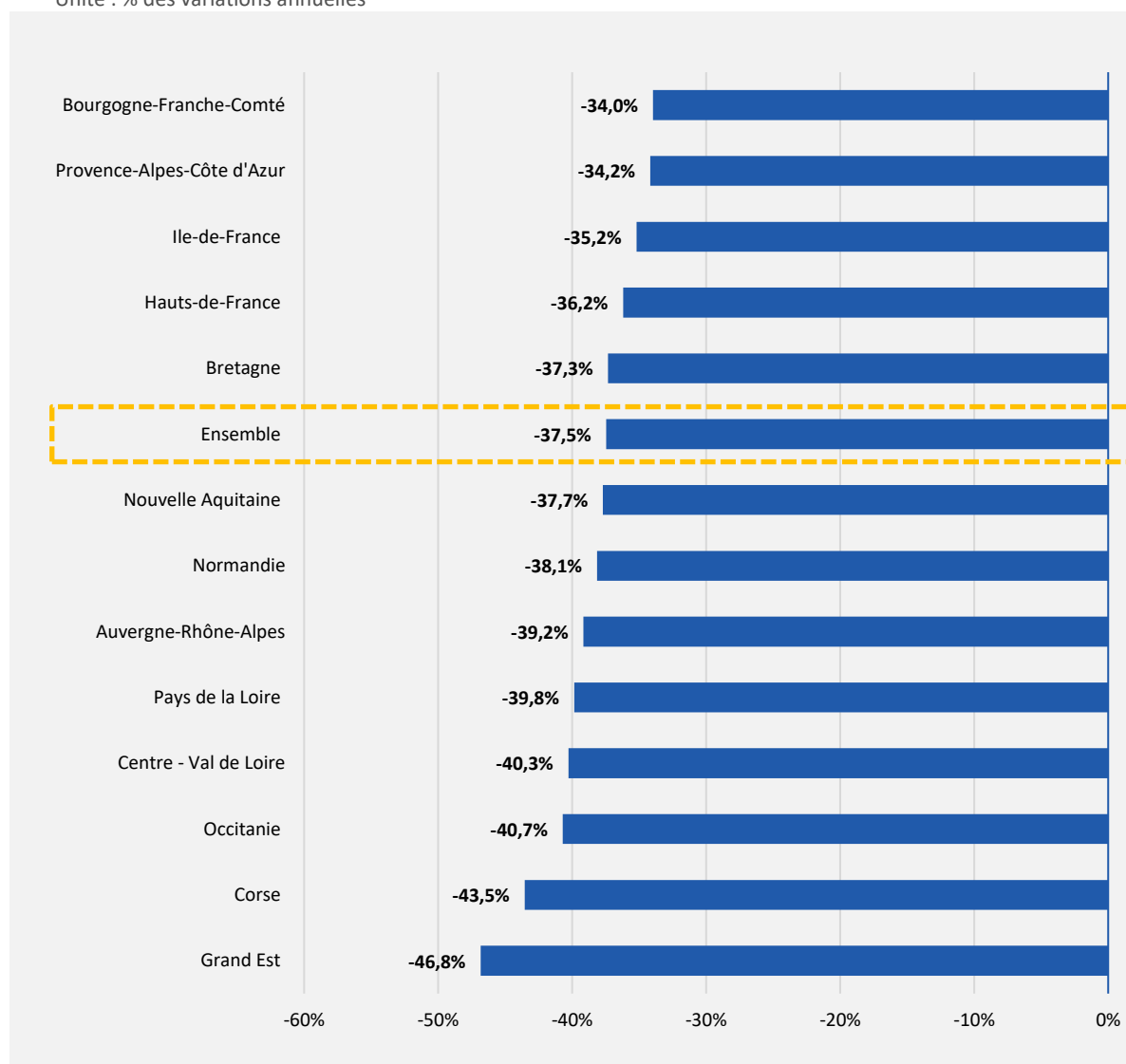
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

Évolution 2019 vs 2020 des procédures collectives par région

Toutes les régions ont enregistré une baisse de leurs procédures collectives en 2020. Le Grand-Est affichait le plus fort recul (-46,8%) devant la Corse (-43,5%) et l'Occitanie (-40,7%). A l'inverse, la baisse était la plus faible en Bourgogne-Franche-Comté, s'établissant tout de même à -34%.

■ Évolution des procédures collectives par région entre 2019 et 2020 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

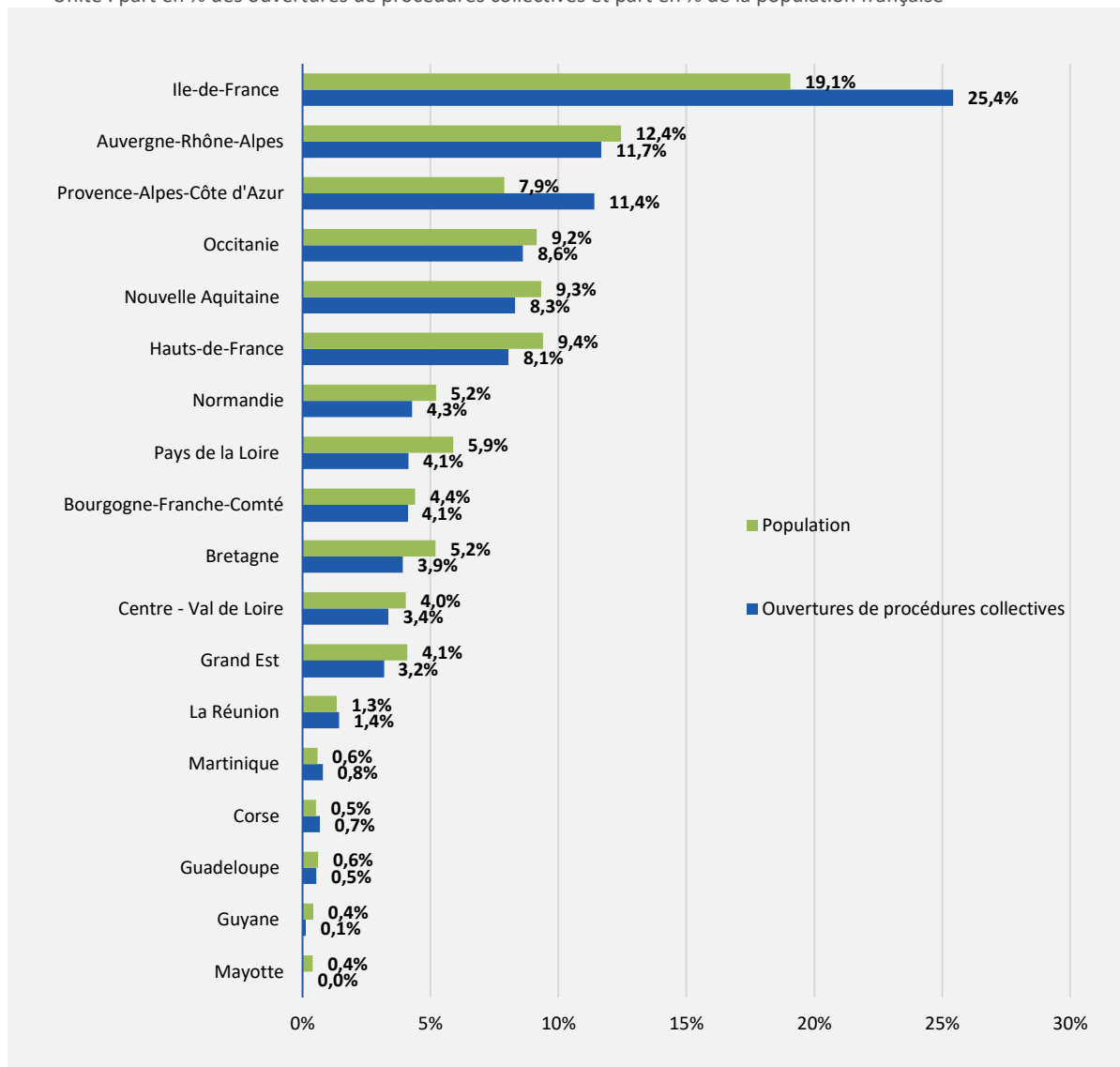
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

La répartition géographique vs population française

Accueillant 19,1% de la population, l’Île-de-France contribuait à 25,4% des ouvertures de procédures collectives en 2020, devant l’Auvergne-Rhône-Alpes (11,7%) et la Provence-Alpes-Côte d’Azur (11,4%). Ces trois régions figuraient parmi les plus peuplées (39,4% de la population). À l’exception de la région francilienne, on observe une bonne corrélation entre le poids des régions dans les ouvertures de procédures collectives et leur poids dans la population totale.

■ Répartition géographique des ouvertures de procédures collectives comparée à la population française (*)

Unité : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % de la population française



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2016)

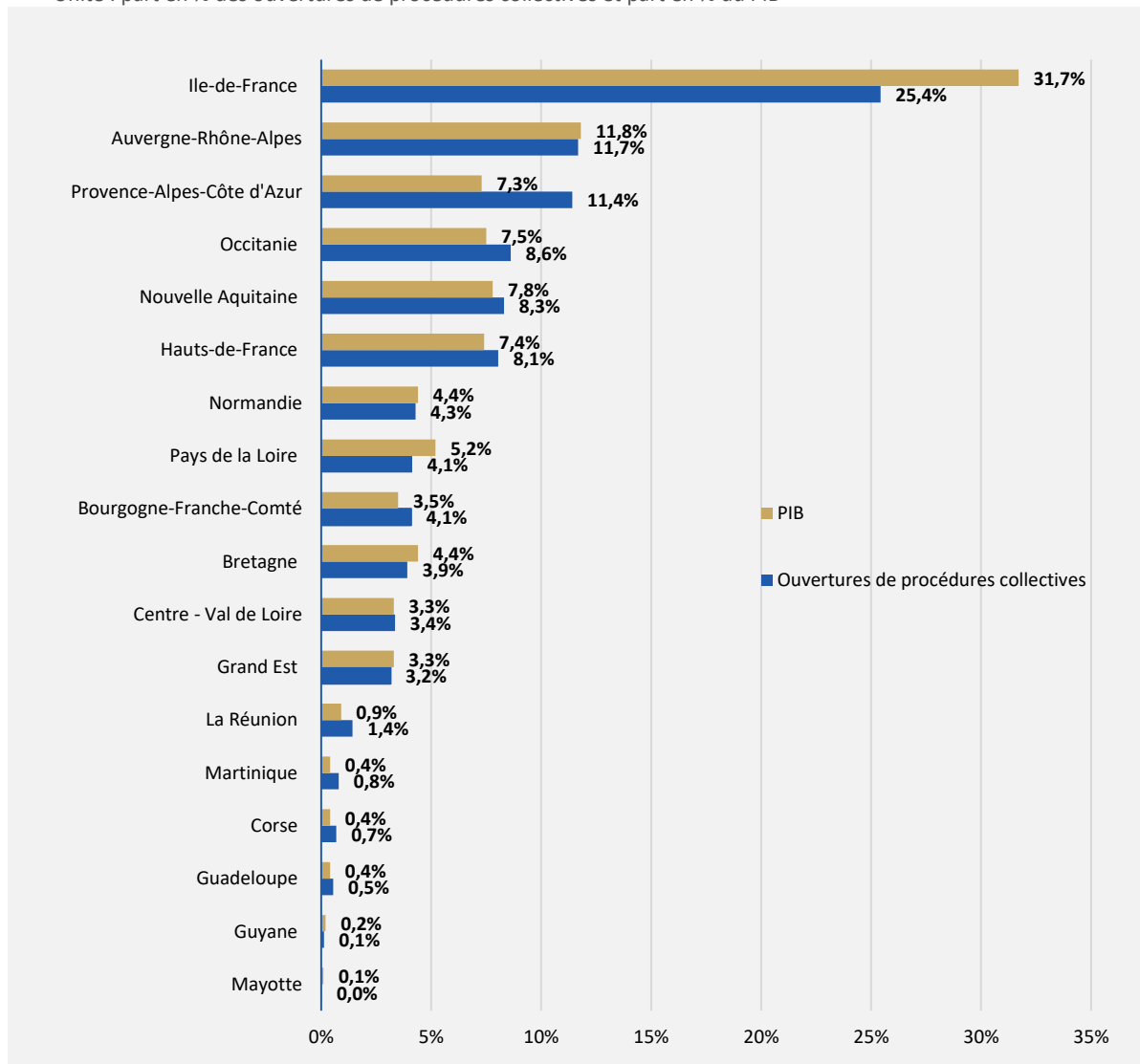
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

La répartition géographique vs PIB

Région la plus riche (près de 32% du PIB), l’Ile-de-France était également la première contributrice aux ouvertures de procédures collectives en 2020, avec plus du quart du total.

■ Répartition géographique des ouvertures de procédures collectives comparée au PIB (*)

Unité : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du PIB



(*) Hors Moselle et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2015)

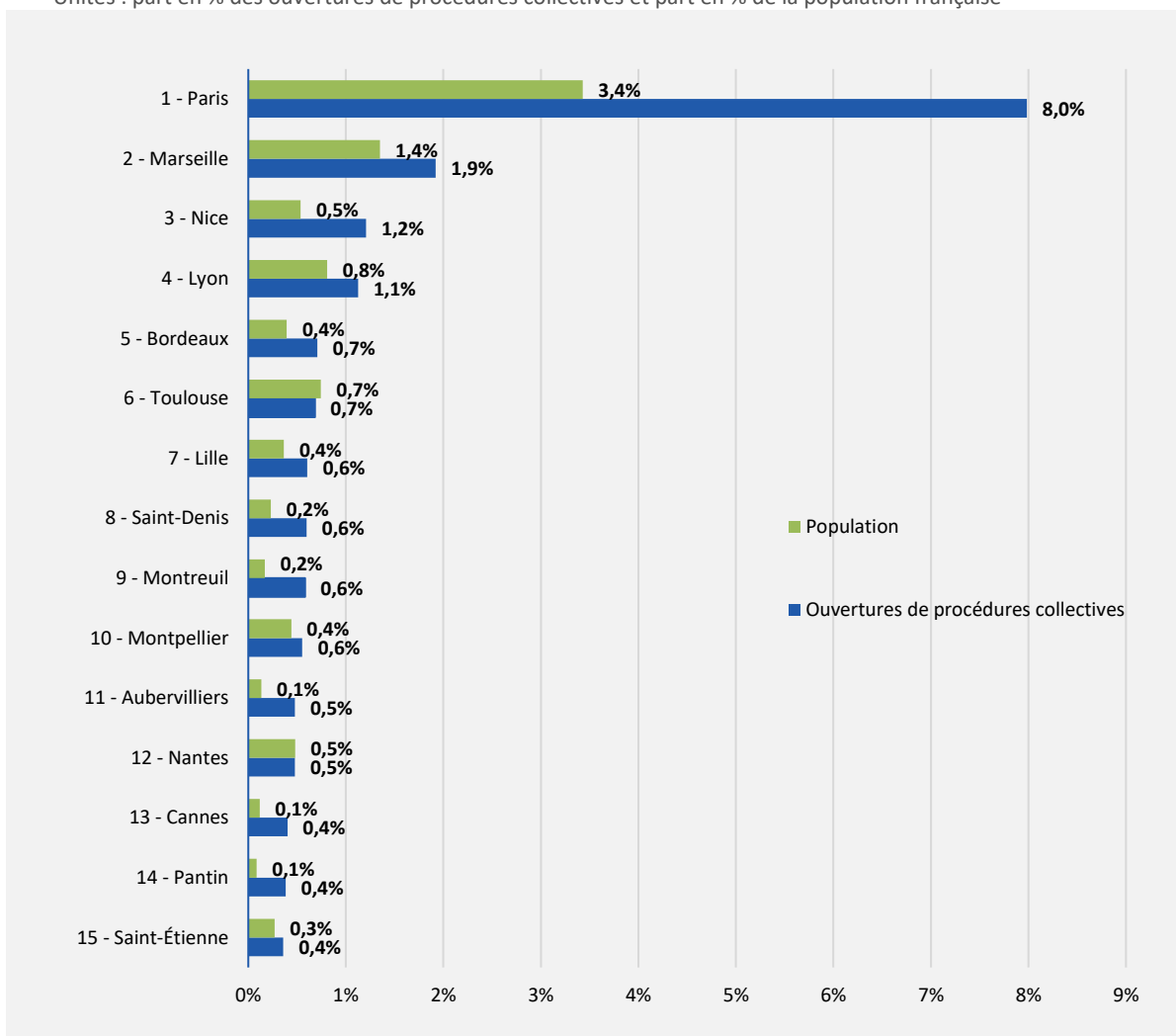
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

Le top 15 des villes

Ville la plus peuplée de France (3,4% de la population totale), Paris représentait 8% des ouvertures de procédures collectives en 2020, devançant très largement Marseille (1,9% du total) et Nice (1,2% du total). Il convient de souligner la surreprésentation du département de Seine-Saint-Denis (Montreuil, Aubervilliers et Pantin) dans le top 15 des agglomérations en termes d'ouvertures de procédures collectives.

■ Top 15 des villes enregistrant le plus grand nombre d'ouvertures de procédures collectives comparé à la population (*)

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % de la population française



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2020) et Insee (données 2016)

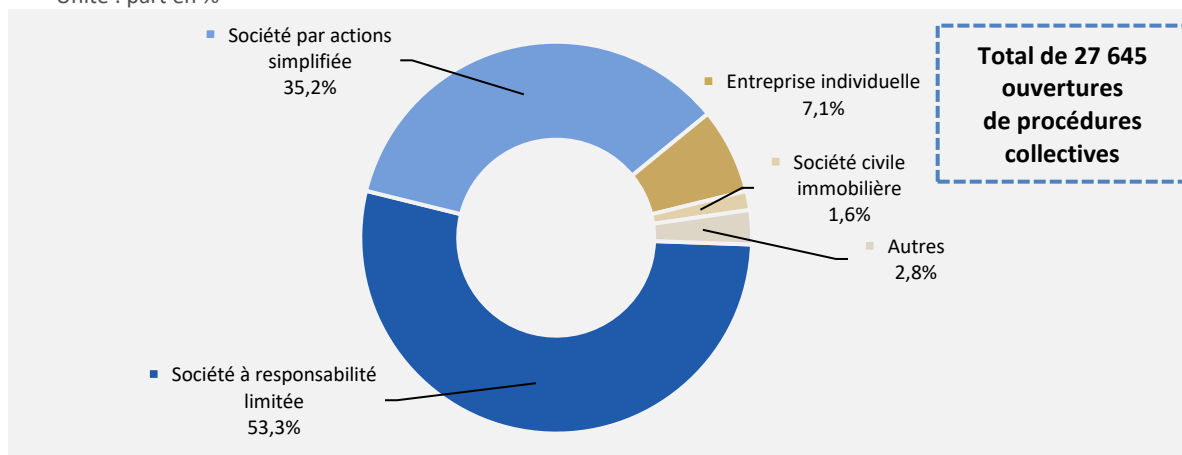
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

La répartition selon le statut juridique

Représentant 53,3% du total en 2020, la société à responsabilité limitée (SARL) restait encore le principal statut juridique des entreprises visées par une ouverture de procédure collective. Venaient ensuite la société par actions simplifiée (35,2% du total) et l'entreprise individuelle (7,1% du total).

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives selon le statut juridique (*)

Unité : part en %

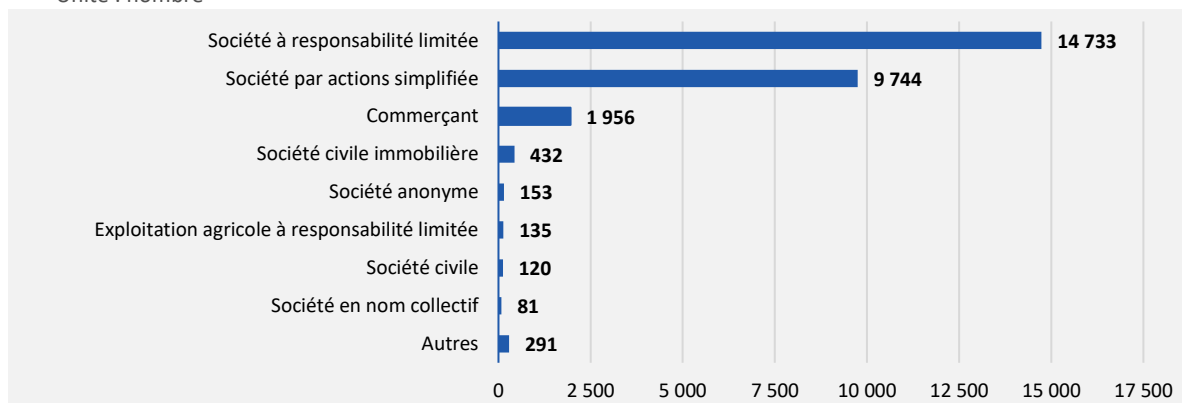


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Ouvertures de procédures collectives selon le statut juridique (*)

Unité : nombre



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives selon le statut juridique(*)

Unité : part en % du total

	2018	2019	2020
Société à responsabilité limitée	59,5%	55,5%	53,0%
Société par actions simplifiée	27,9%	32,6%	35,6%
Entreprise individuelle	8,6%	7,8%	7,1%
Société civile immobilière	1,4%	1,5%	1,6%
Autres	2,7%	2,7%	2,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

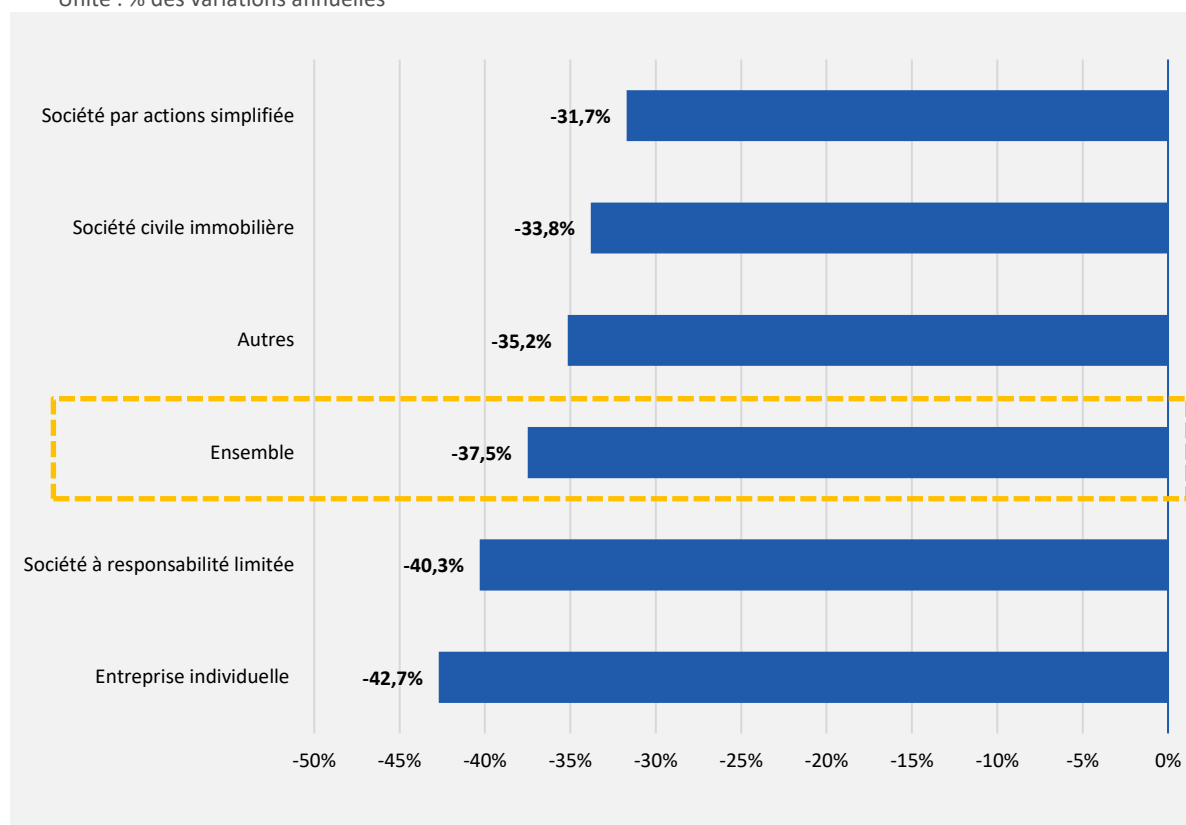
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

Évolution 2019 vs 2020 des procédures collectives selon le statut juridique

Tous les statuts juridiques étaient en baisse sur un an, le nombre de procédures collectives ayant globalement chuté de 37,5% en 2020. Le plus fort recul a été enregistré par la société par action simplifiée (-42,7%).

■ Évolution des procédures collectives selon le statut juridique entre 2019 et 2020 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi Spécific/ Source : Greffes des tribunaux de commerce

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives selon le statut juridique(*)

Unité : part en % du total

	2018	2019	2020
Société à responsabilité limitée	59,5%	55,5%	53,0%
Société par actions simplifiée	27,9%	32,6%	35,6%
Entreprise individuelle	8,6%	7,8%	7,1%
Société civile immobilière	1,4%	1,5%	1,6%
Autres	2,7%	2,7%	2,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

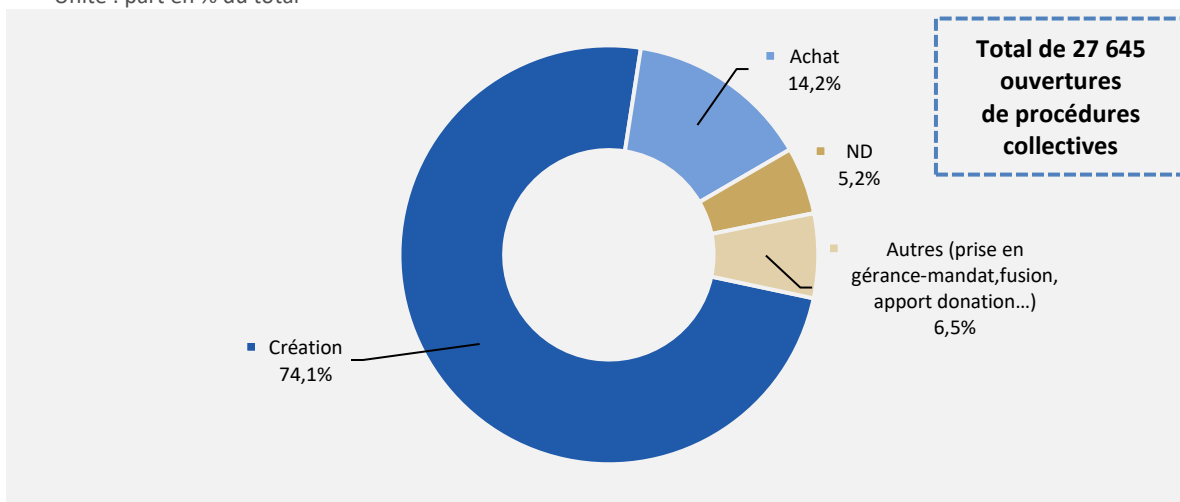
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

La répartition selon l'origine des fonds

Dans 74,1% des cas, la création était à l'origine des fonds pour les entreprises visées par une ouverture de procédure collective en 2020. En Métropole, cette part était légèrement plus faible, à 73,7%, en baisse sur un an (-0,3 point) mais en croissance par rapport à 2018 (+0,8 point). En revanche, le poids des achats semblait s'inscrire en baisse structurelle (-2,3 points sur la période).

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives selon l'origine des fonds (*)

Unité : part en % du total

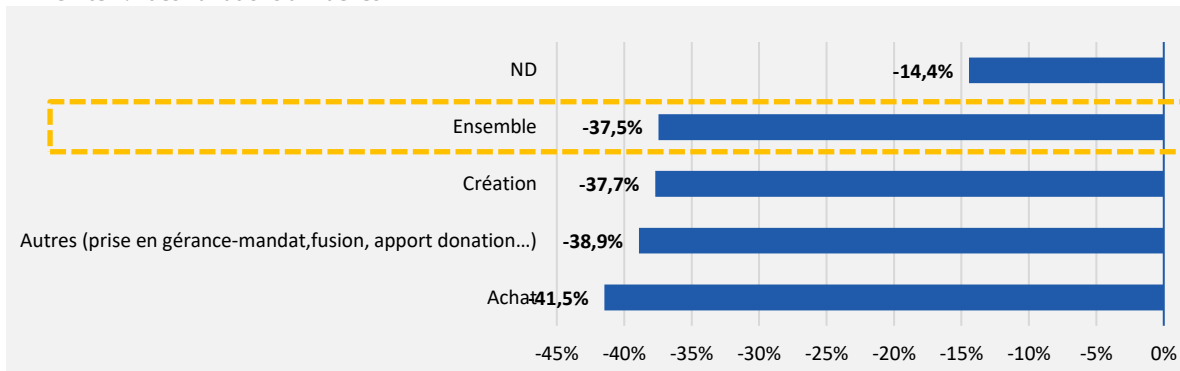


(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Évolution des procédures collectives selon l'origine des fonds entre 2019 et 2020 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives selon l'origine des fonds (*)

Unité : part en % du total

	2018	2019	2020
Création	72,9%	74,0%	73,7%
Achat	16,8%	15,5%	14,5%
Autres (prise en gérance-mandat, fusion, apport donation...)	10,3%	6,6%	6,5%
Non disponible	3,1%	3,9%	5,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

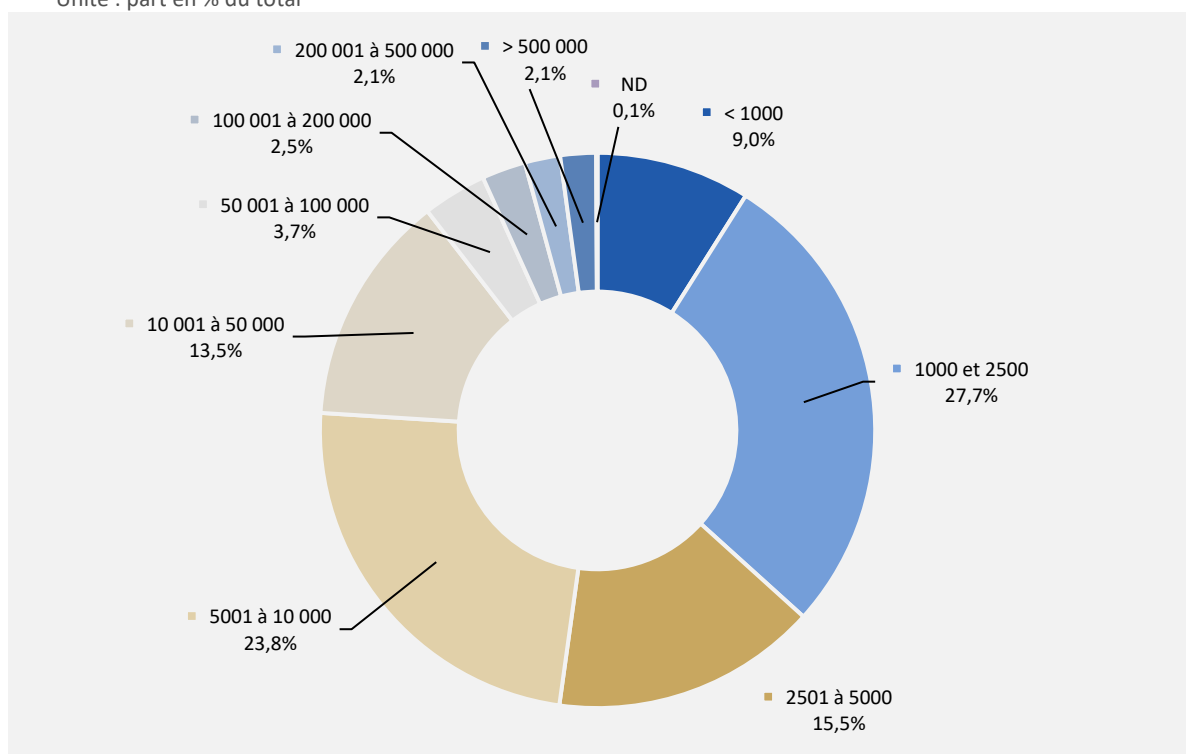
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

La répartition selon le montant du capital

En 2020, 52,2% des ouvertures de procédures collectives ont été réalisées à l'encontre d'entreprises disposant d'un capital inférieur 5 000 euros.

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives selon le montant du capital Hors entreprises individuelles (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

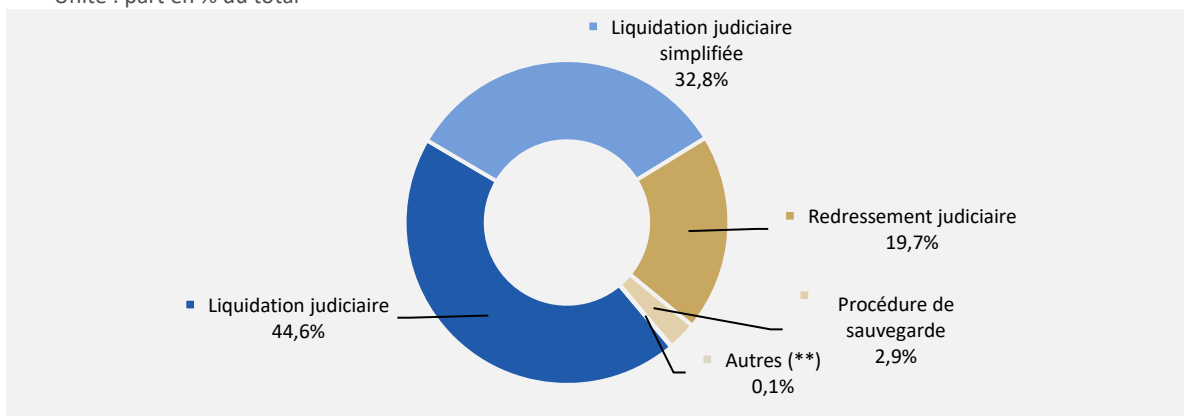
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

La répartition par type de jugement

Dans près de 45% des cas, la liquidation judiciaire était le jugement le plus employé dans les ouvertures de procédures collectives en 2020, devant la liquidation judiciaire simplifiée (32,8% du total) et le redressement judiciaire (19,7%). En Métropole, le poids de la liquidation judiciaire, bien que toujours prédominant, a sensiblement reculé depuis 2018 (-7,5 points), au profit de sa version simplifiée.

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par type de jugement (*)

Unité : part en % du total

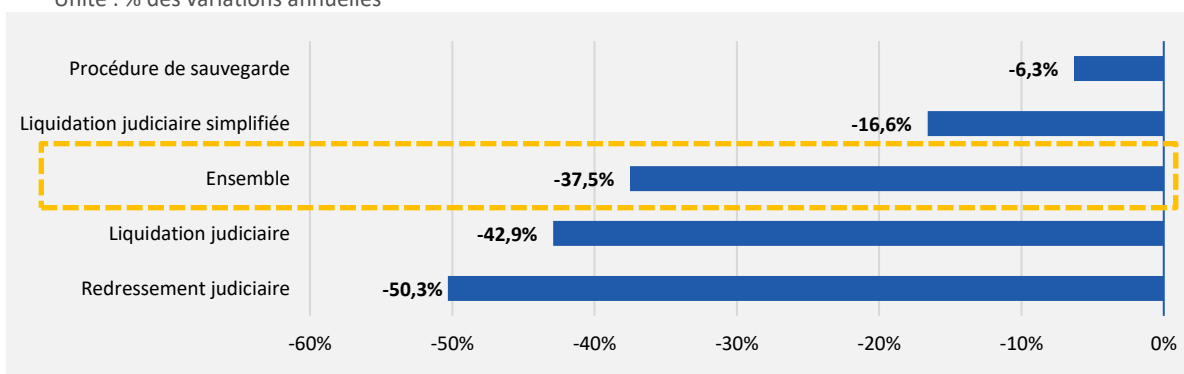


(*) Hors Moselle et Alsace / (**) Procédure de rétablissement professionnel, Procédure de sauvegarde financière accélérée, Procédure de sauvegarde accélérée

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Évolution des procédures collectives selon le type de jugement entre 2019 et 2020 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

■ Evolution des procédures collectives selon le type de jugement (*)

Unité : part en % du total

	2018	2019	2020
Liquidation judiciaire	52,1%	48,9%	44,6%
Liquidation judiciaire simplifiée	23,8%	24,8%	33,0%
Redressement judiciaire	22,3%	24,5%	19,4%
Procédure de sauvegarde	1,9%	1,9%	2,8%
Autres (**)	0,0%	0,0%	0,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM / Procédure de rétablissement professionnel, Procédure de sauvegarde financière accélérée, Procédure de sauvegarde accélérée

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

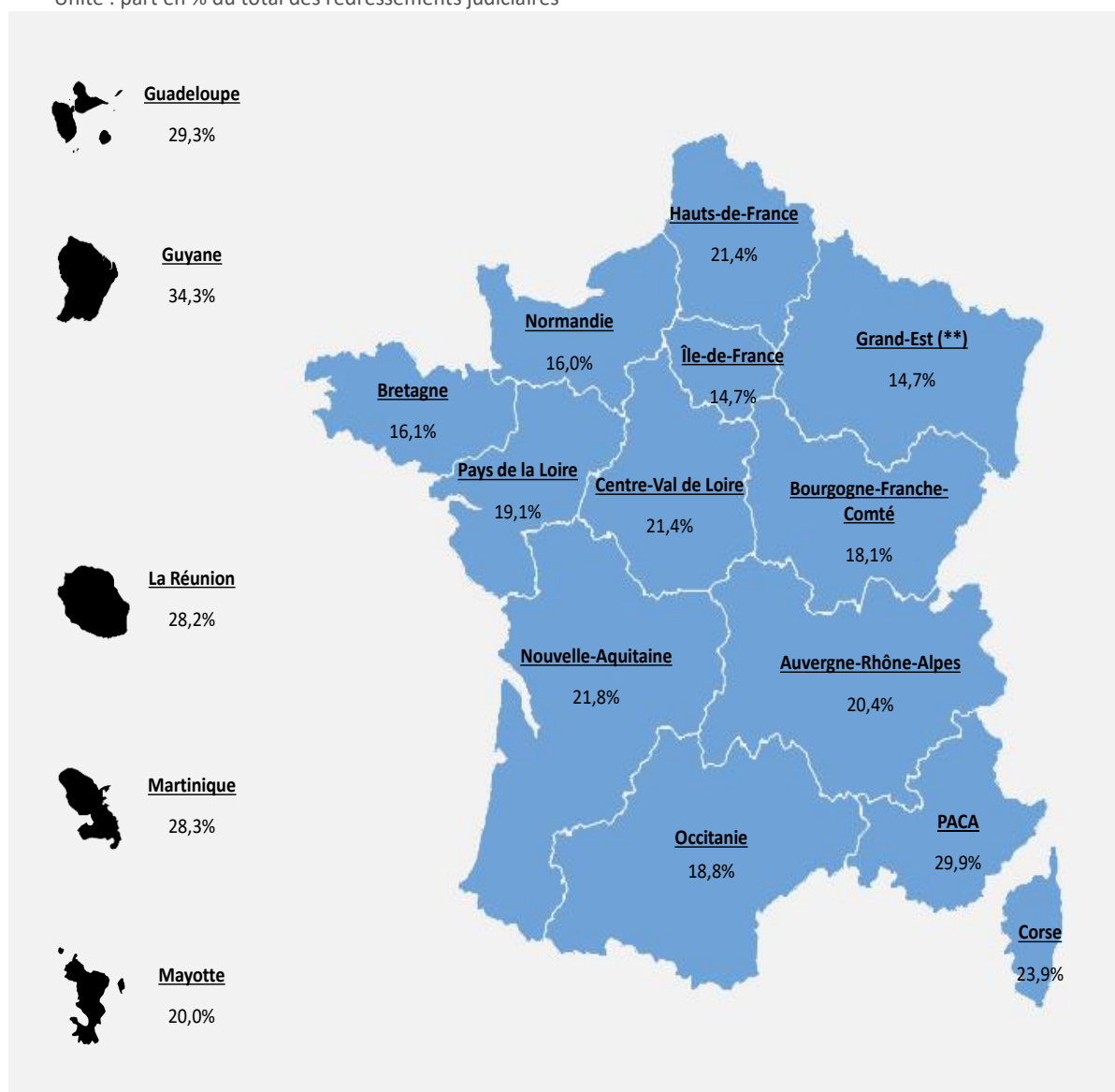
6. 2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2019

La répartition des procédures de redressement judiciaire par région

En France (y compris DROM), le taux de procédures de redressement judiciaire s'élevait à 19,7% en 2020. Les départements et régions d'outre-mer affichaient des niveaux très nettement supérieurs à la moyenne nationale, notamment en Guyane où il atteignait les 34,3%. En Métropole, la région PACA enregistrait un taux de près de 30%, contre à peine 15% en Ile-de-France.

■ Taux de procédures de redressement judiciaire par région (*)

Unité : part en % du total des redressements judiciaires



(*) Redressement judiciaire, redressement judiciaire général et redressement judiciaire simplifié

(**) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

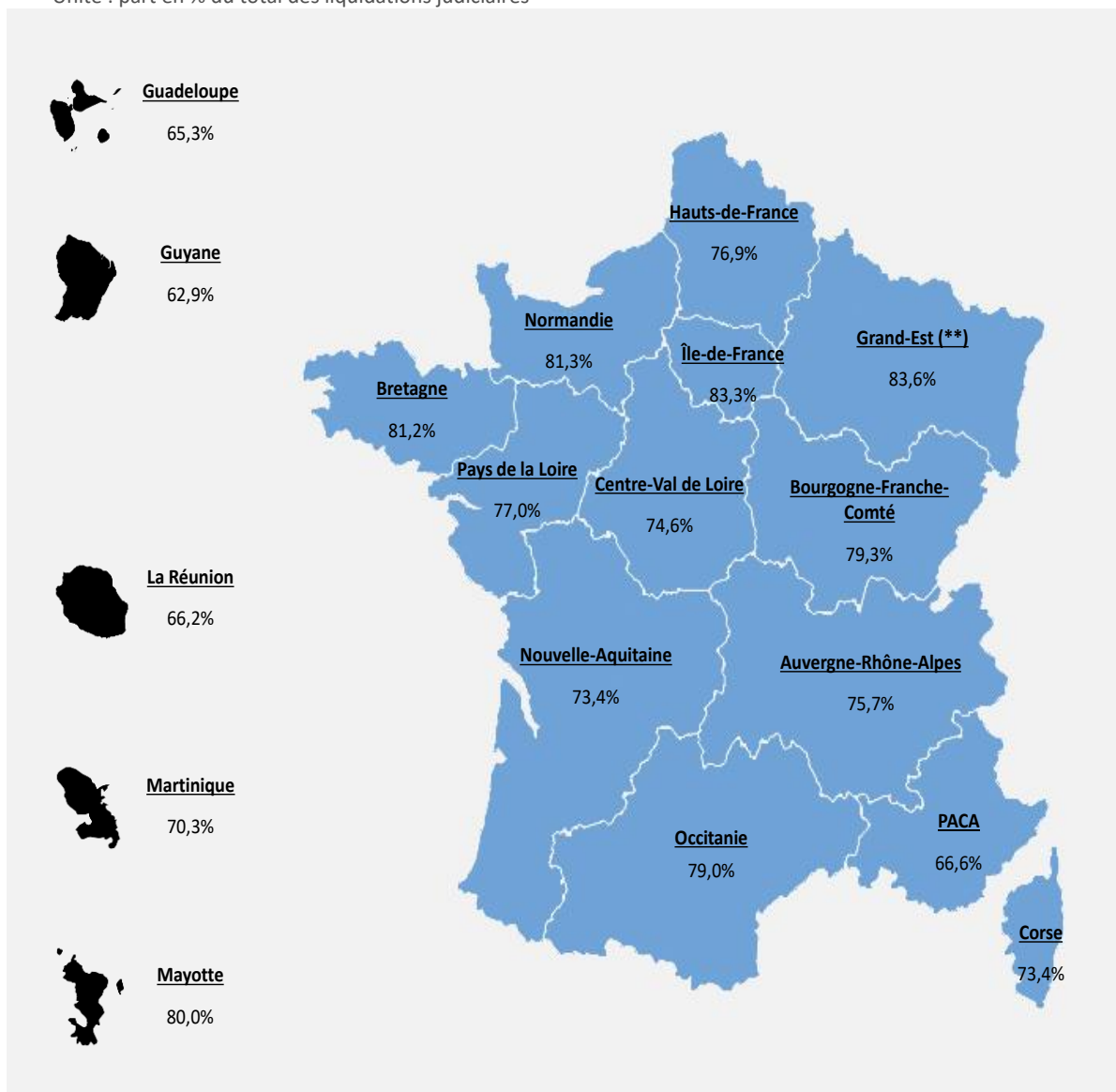
6. 2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

La répartition des procédures de liquidation judiciaire par région

En France, le taux de procédures de liquidation judiciaire se portait à 77,4% en moyenne en 2020. Il existait de fortes disparités régionales. Le plus fort ratio s'observait en Ile-de-France (83,3%) et le plus faible en Guyane (62,9%). Notons cependant que la Guyane n'enregistrait que 35 ouvertures de procédures collectives en 2020.

■ Taux de procédures de liquidation judiciaire par région (*)

Unité : part en % du total des liquidations judiciaires



(*) Liquidation judiciaire et liquidation judiciaire simplifiée / (**) Hors Moselle et Alsace
 Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

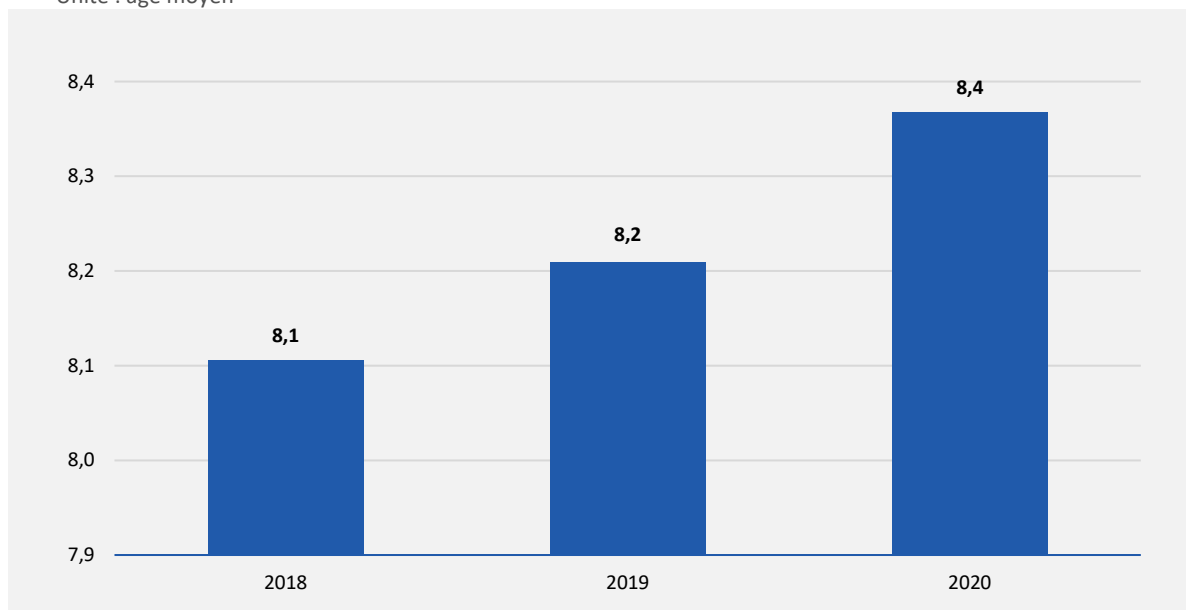
6. 2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

L'âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective

En 2020, l'âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective était de 8,4 ans en France métropolitaine, soit 3 mois de plus qu'en 2018.

■ Âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

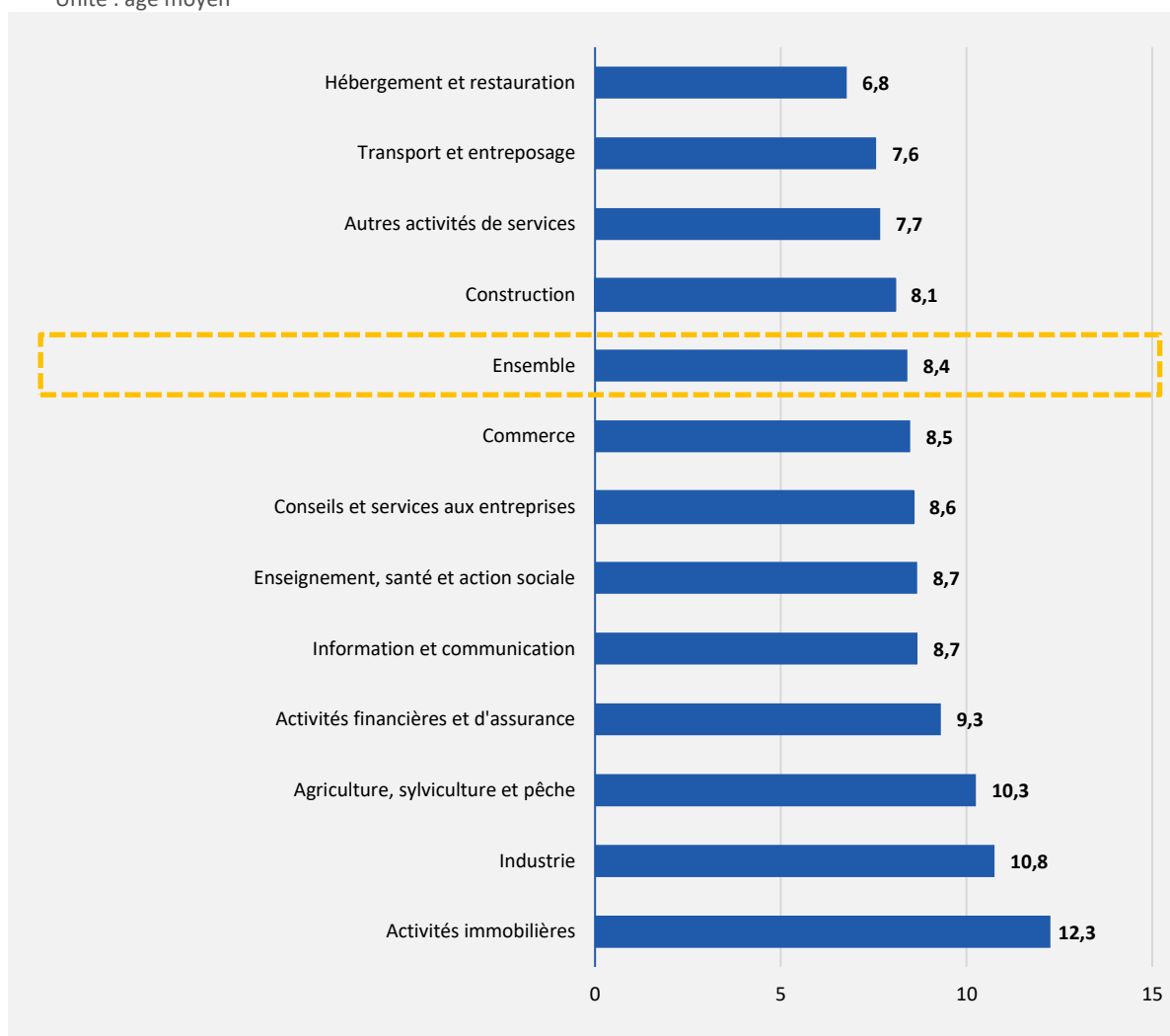
6. 2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

L'âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective

La palme de la longévité revenait aux activités immobilières (12,3 ans), devant l'industrie (10,8 ans) et l'agriculture/sylviculture/pêche (10,3 ans). En revanche, le secteur de l'hébergement-restauration était encore celui qui avait le plus de mal à résister, avec un âge moyen à la fermeture de 6,8 ans, soit 1,6 an en deçà de la moyenne nationale.

■ Âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective par secteurs (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle et Alsace

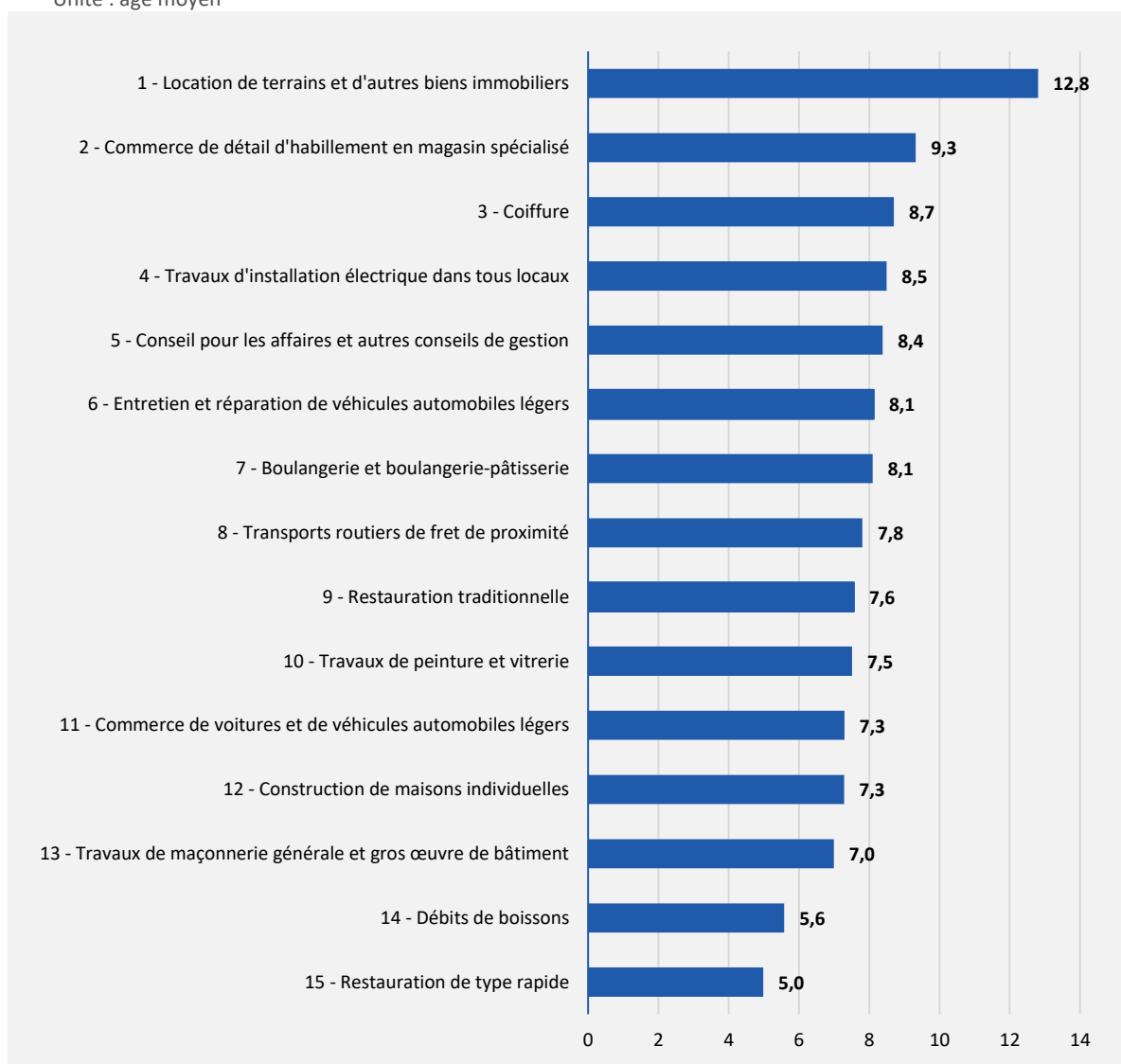
Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

L'âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective (suite)

Parmi les secteurs les plus représentés dans les ouvertures de procédures collectives en 2020, c'était encore celui de la location de terrains et d'autres biens immobiliers où l'âge moyen des entreprises était le plus élevé (12,8 ans).

■ Top 15 des secteurs les plus représentés dans les ouvertures de procédures collectives par âge moyen

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

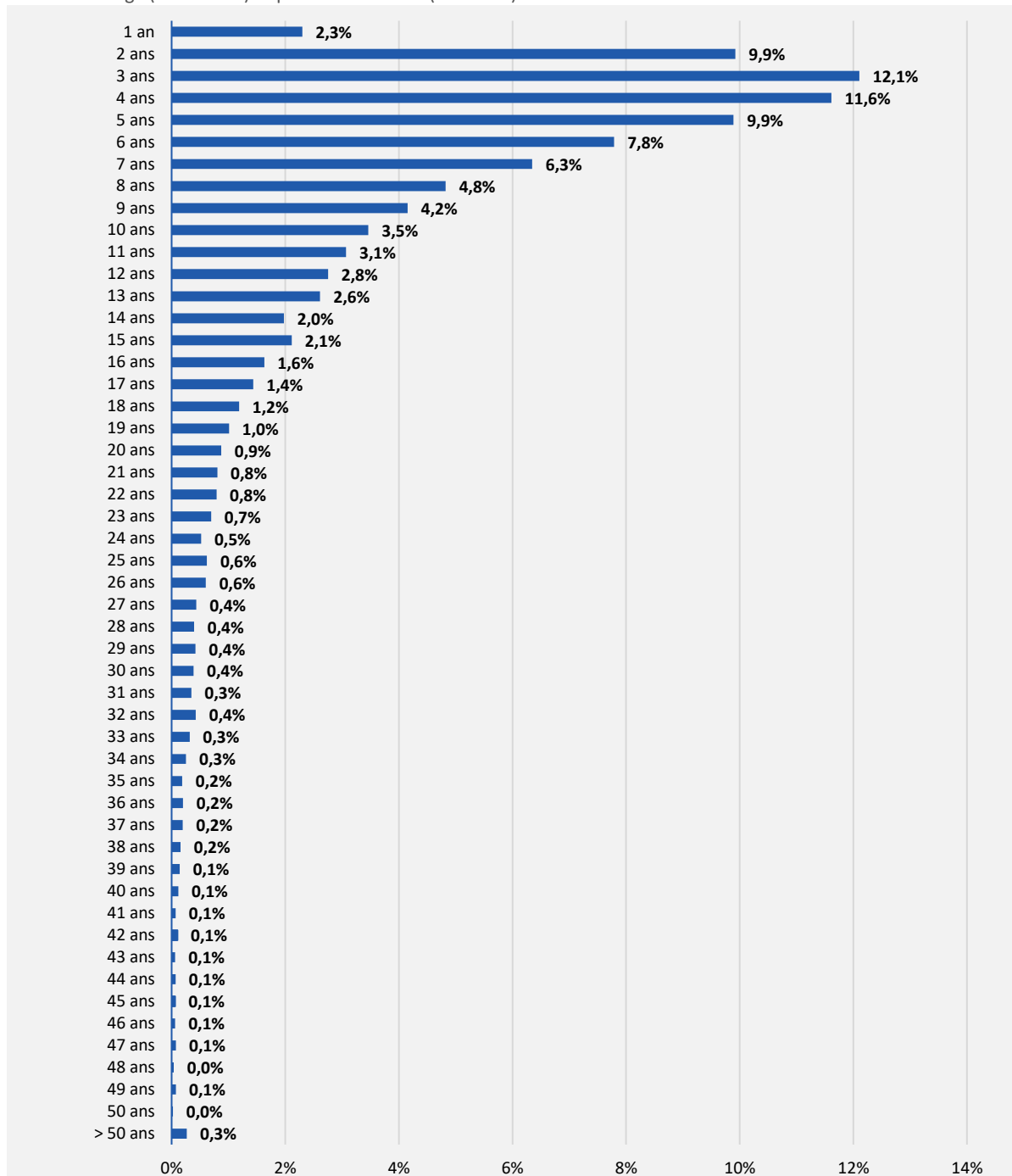
6. 2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

La répartition par la durée de vie des entreprises

Dans près de 36% des cas, les ouvertures de procédures collectives concernaient des entreprises ayant moins de 5 ans d'existence en 2020.

■ Répartition par âge des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective (*)

Unités : âge (ordonnées) et part en % du total (abscisses)



(*) Hors Moselle et Alsace

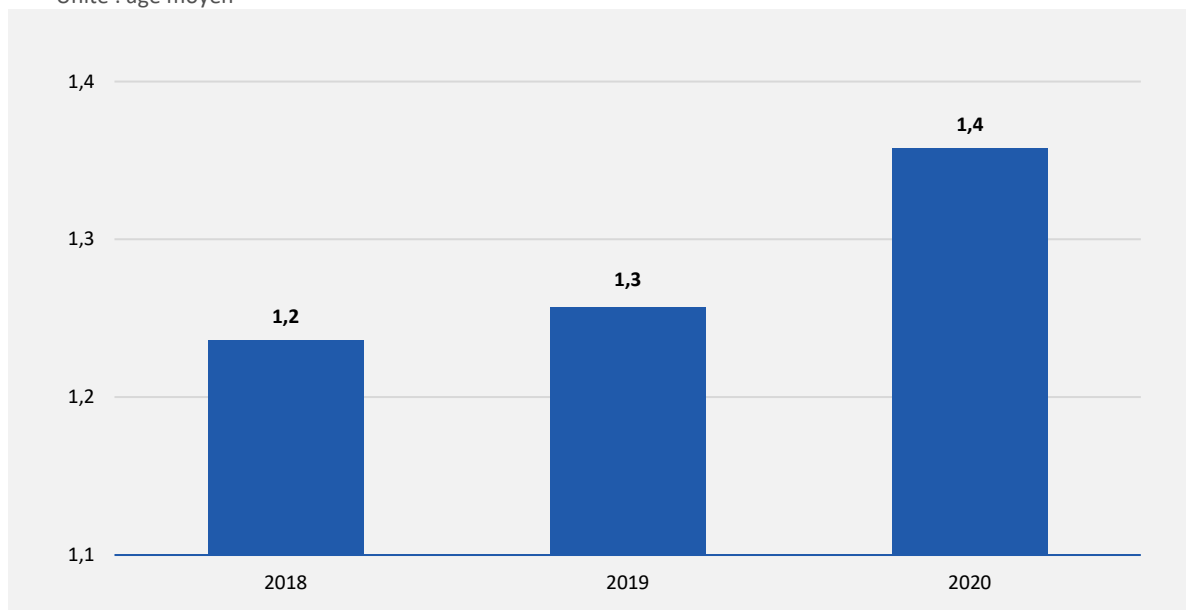
Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

Le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des procédures collectives

En 2020, les entreprises sous procédures collectives étaient dirigées par 1,4 personne en moyenne, un chiffre en légère hausse depuis 2018.

■ Nombre moyen de dirigeants dans le cadre des procédures collectives (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

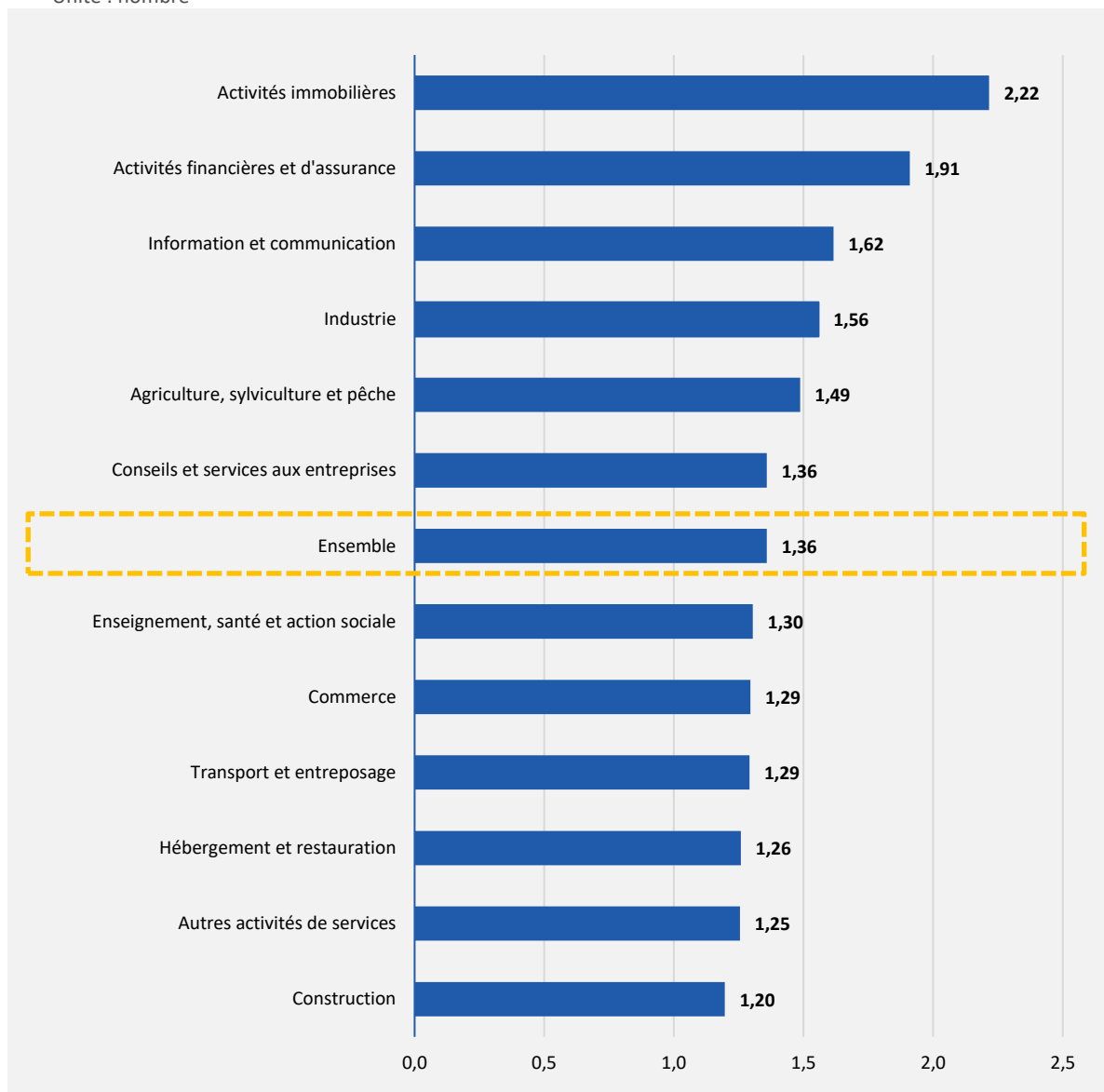
6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

Le nombre moyen de dirigeants par grands secteurs

En 2020, le nombre moyen de dirigeant dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives s'élevait à 1,36 personne en France (y compris DROM). Les activités immobilières affichaient un effectif moyen supérieur (2,22 personnes), contrairement au secteur de la construction (1,2 personne).

■ Nombre moyen de dirigeant par grands secteurs dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : nombre



(*) Hors Moselle et Alsace

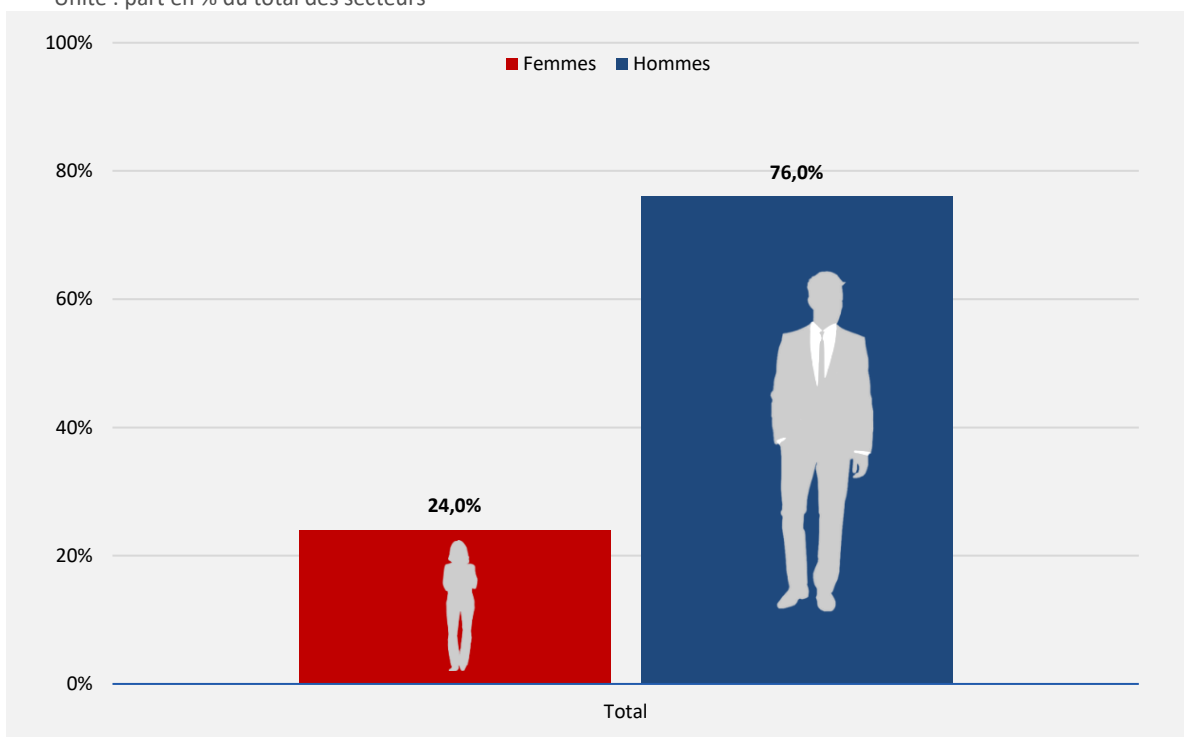
Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS La répartition selon le sexe

En 2020, 76% des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective étaient dirigées par des hommes. Cette part a légèrement reculé depuis 2018 (-0,6 point).

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : part en % du total des secteurs

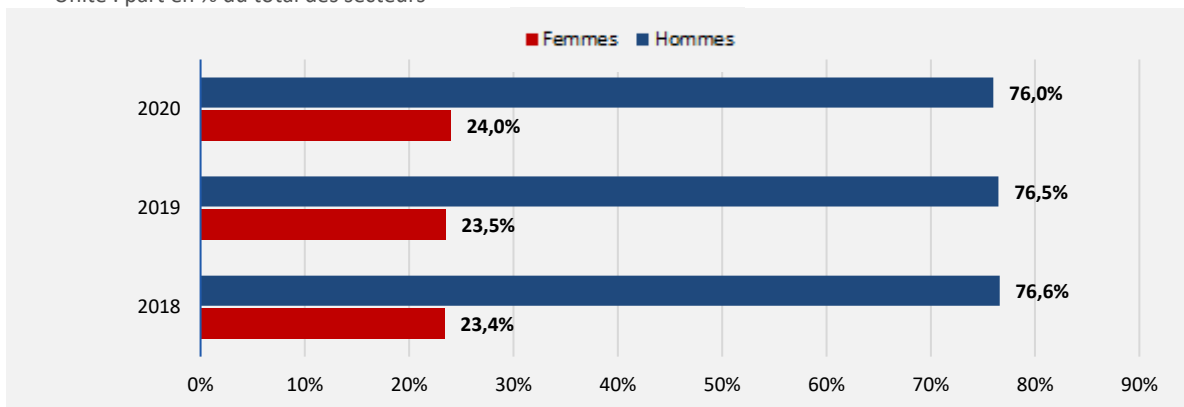


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des procédures collectives 2018-2020 (*)

Unité : part en % du total des secteurs



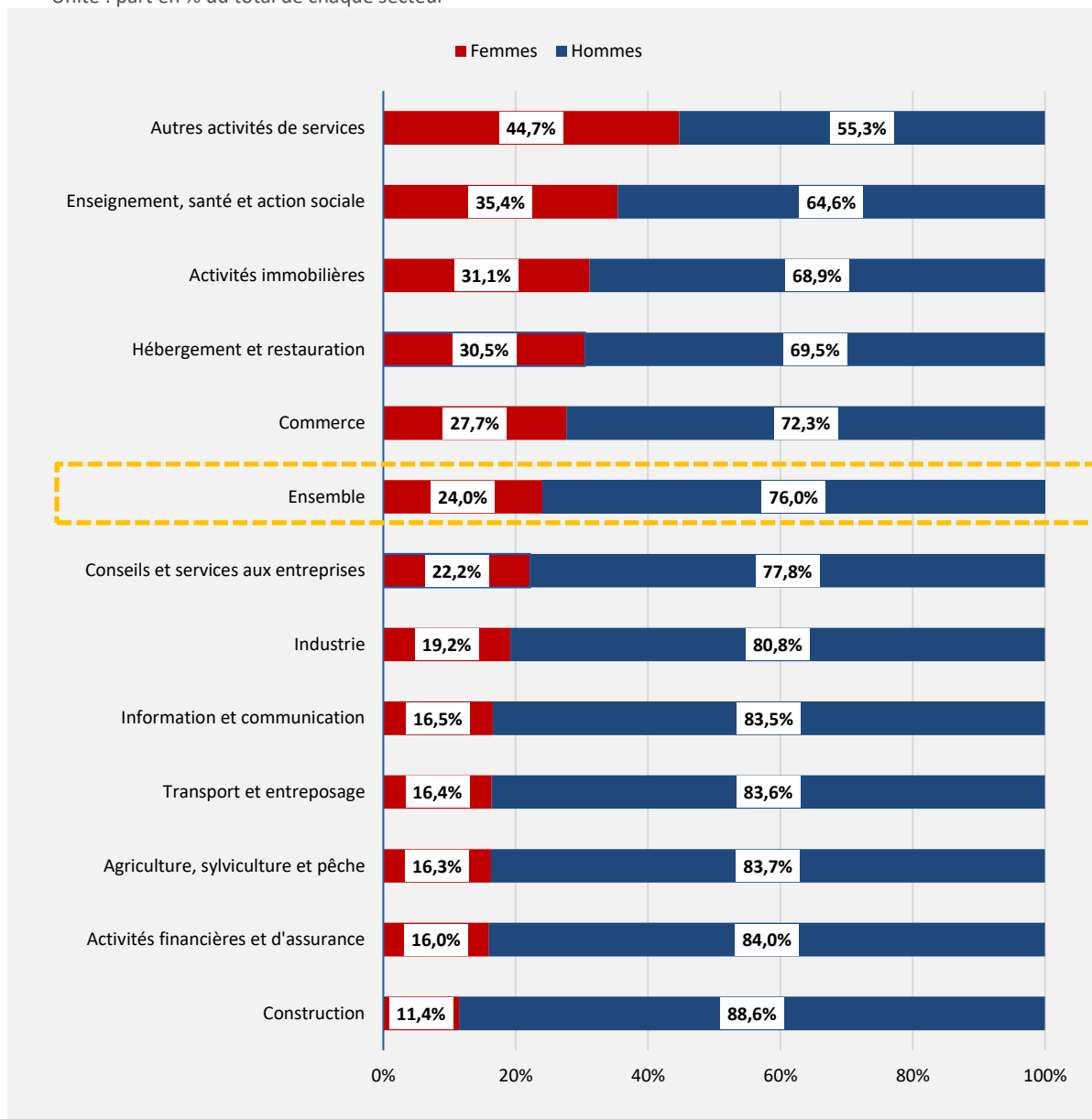
(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

Le taux de féminisation était une fois encore le plus élevé dans les autres activités de services en 2020 en termes d'ouvertures de procédures collectives : 44,7% vs 24% en moyenne. En revanche, il tombait à 11,4% dans le secteur de la construction.

Répartition des dirigeants par sexe au sein des grands secteurs dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : part en % du total de chaque secteur



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

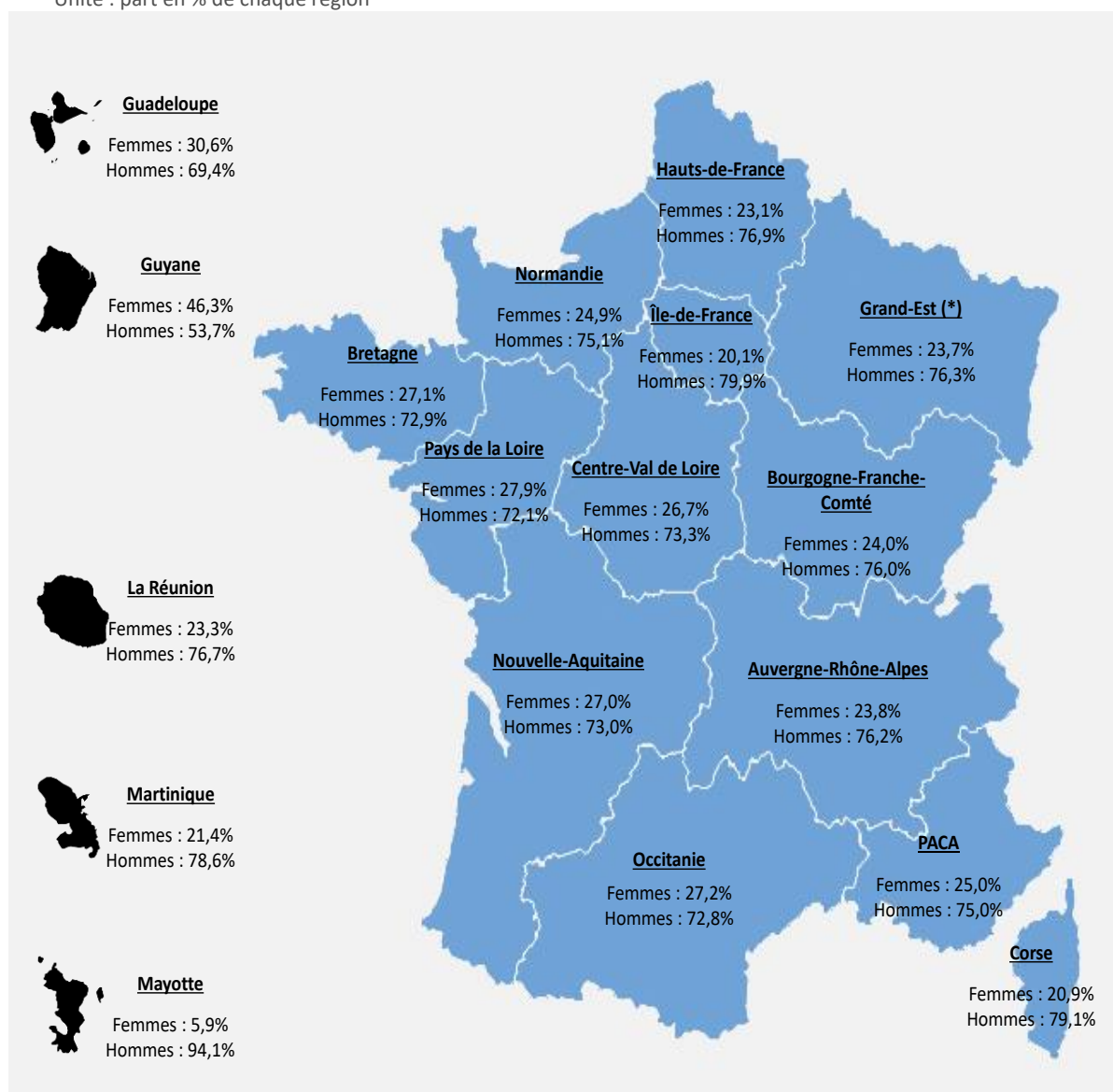
6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition régionale selon le sexe

A l'échelle de la Métropole, c'est en Ile-de-France que le taux de féminisation était le plus bas dans le cadre des ouvertures de procédures collectives en 2020 (20,1%, contre 24% au niveau national). En intégrant les DROM, Mayotte la devançait largement, avec à peine 6% de femmes.

■ Répartition régionale des dirigeants par sexe dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives

Unité : part en % de chaque région



(*) Hors Moselle et Alsace

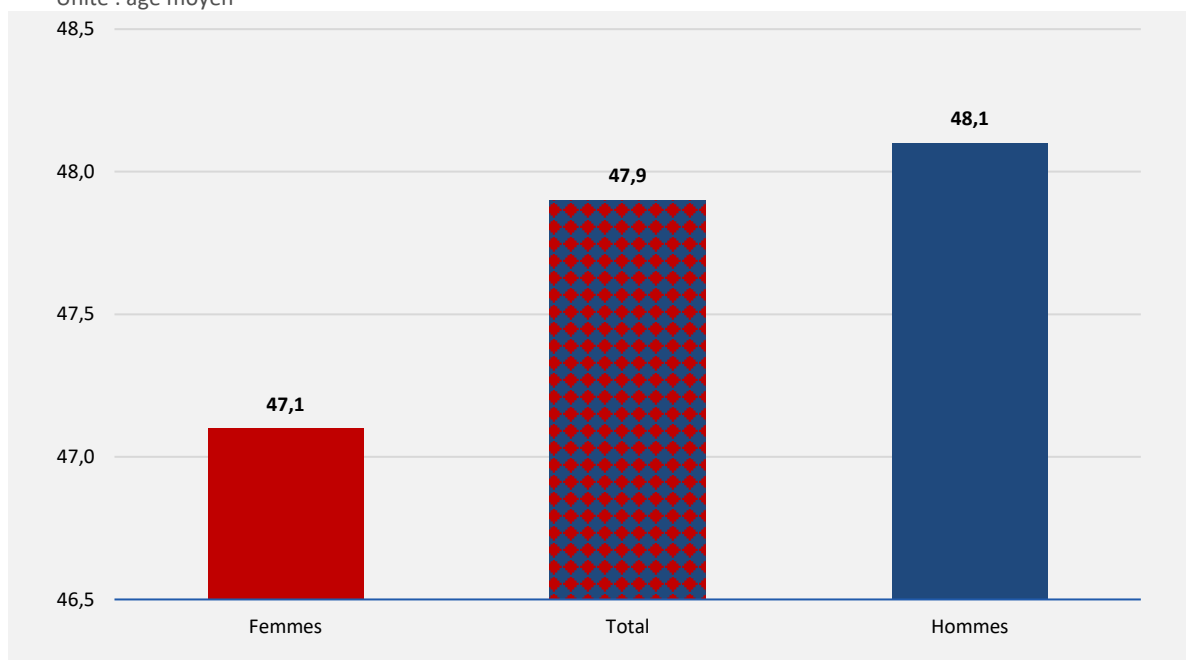
Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS La répartition selon l'âge

Dans le cadre des ouvertures de procédures collectives en 2020, l'âge moyen des dirigeants s'élevait à 47,9 ans, avec des hommes légèrement plus âgés que les femmes (48,1 ans vs 47,1 ans). En Métropole, l'âge moyen des dirigeants soumis à une procédure collective a augmenté d'un an sur la période 2018-2020.

■ Âge moyen des dirigeants par sexe dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : âge moyen

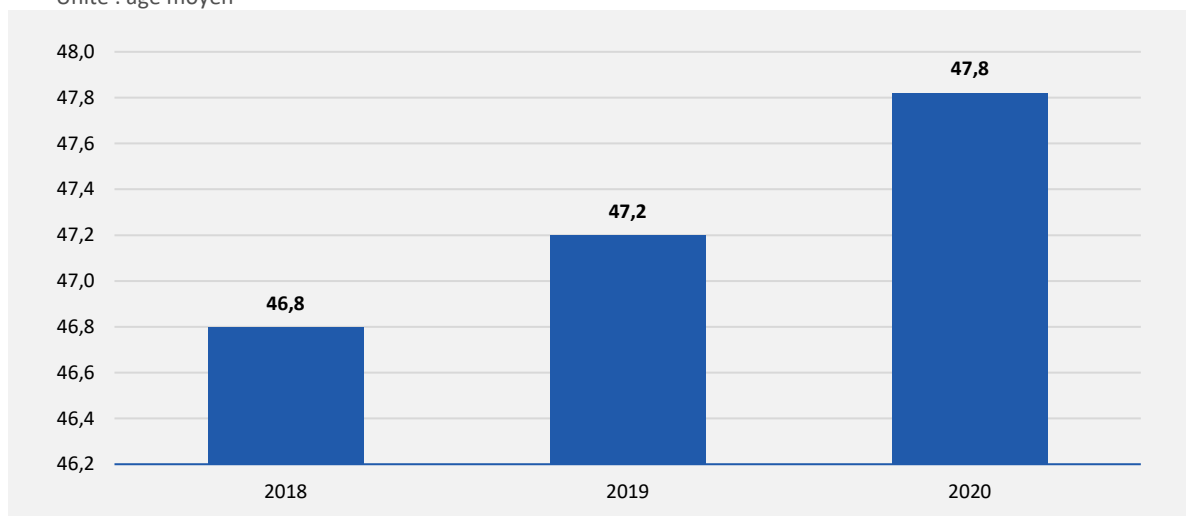


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Âge moyen des dirigeants dans le cadre des ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : âge moyen



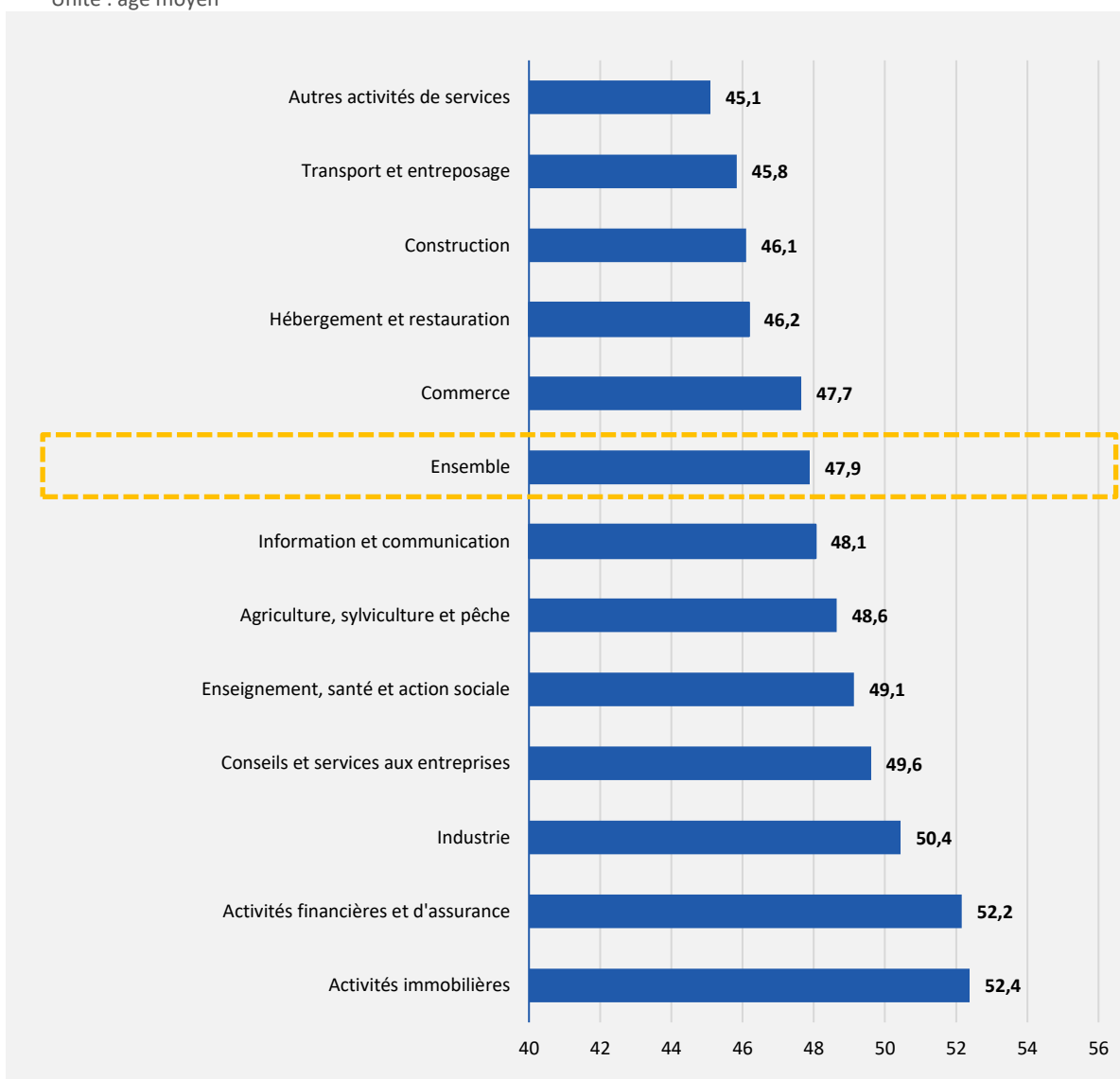
(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

En moyenne, les dirigeants intervenant dans les autres activités de services, et sous le coup d'une ouverture de procédure collective, étaient âgés de 45,1 ans en 2020, soit 2,8 ans de moins que la moyenne nationale. *A contrario*, les dirigeants du secteur des activités immobilières étaient âgés de 52,4 ans (soit 4,5 ans de plus que la moyenne nationale).

■ **Âge moyen des dirigeants par secteurs dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)**

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

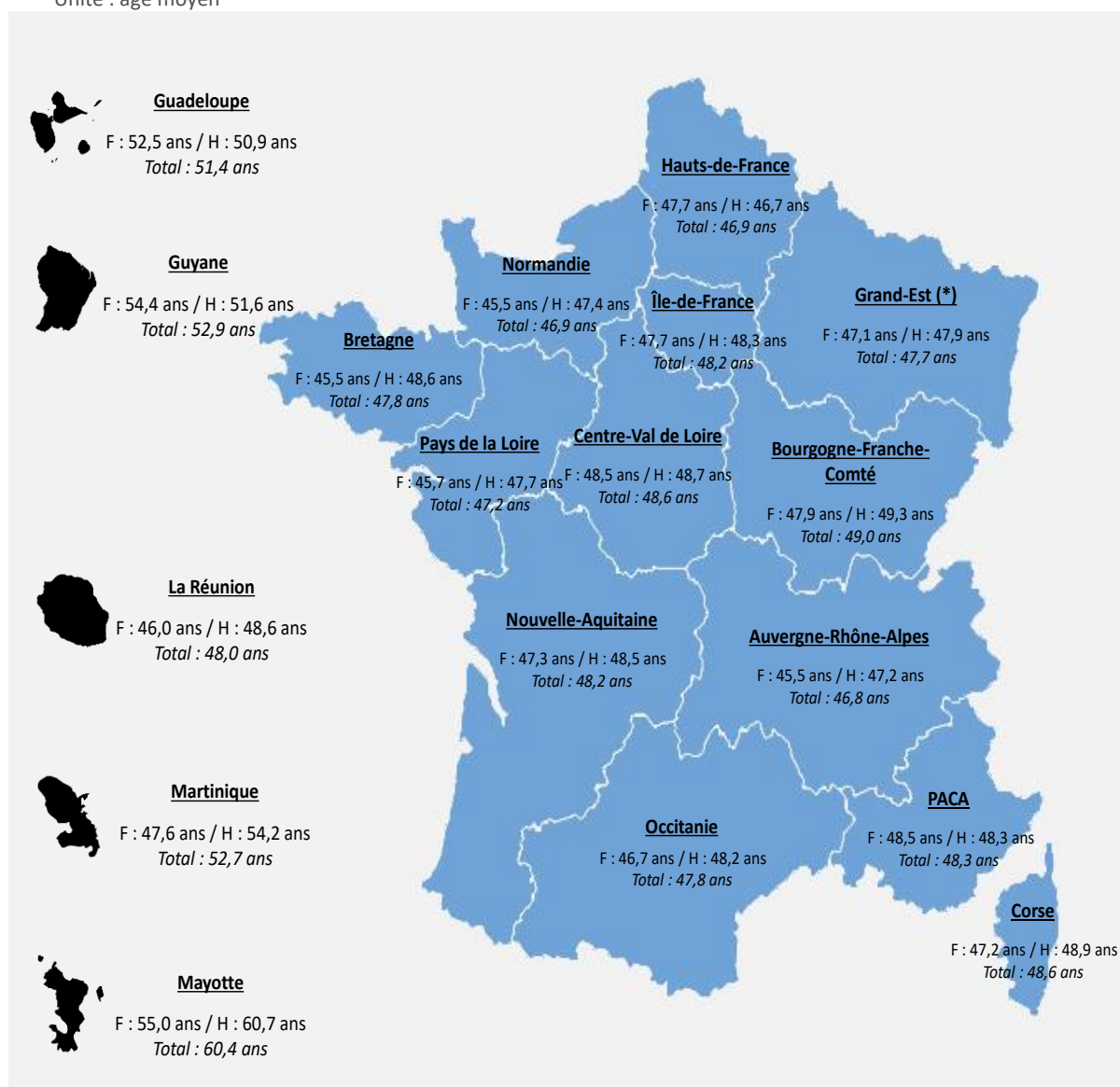
6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition régionale selon l'âge

Dans le cadre des ouvertures de procédures collectives, les dirigeants les plus jeunes exerçaient dans les Hauts-de-France et en Normandie en 2020 (46,9 ans). En revanche, les plus âgés se trouvaient dans les départements et régions d'outre-mer, et notamment à Mayotte (60,4 ans).

■ Répartition régionale des dirigeants par âge dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives

Unité : âge moyen



F : femmes / H : hommes / (*) Hors Moselle et Alsace
 Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

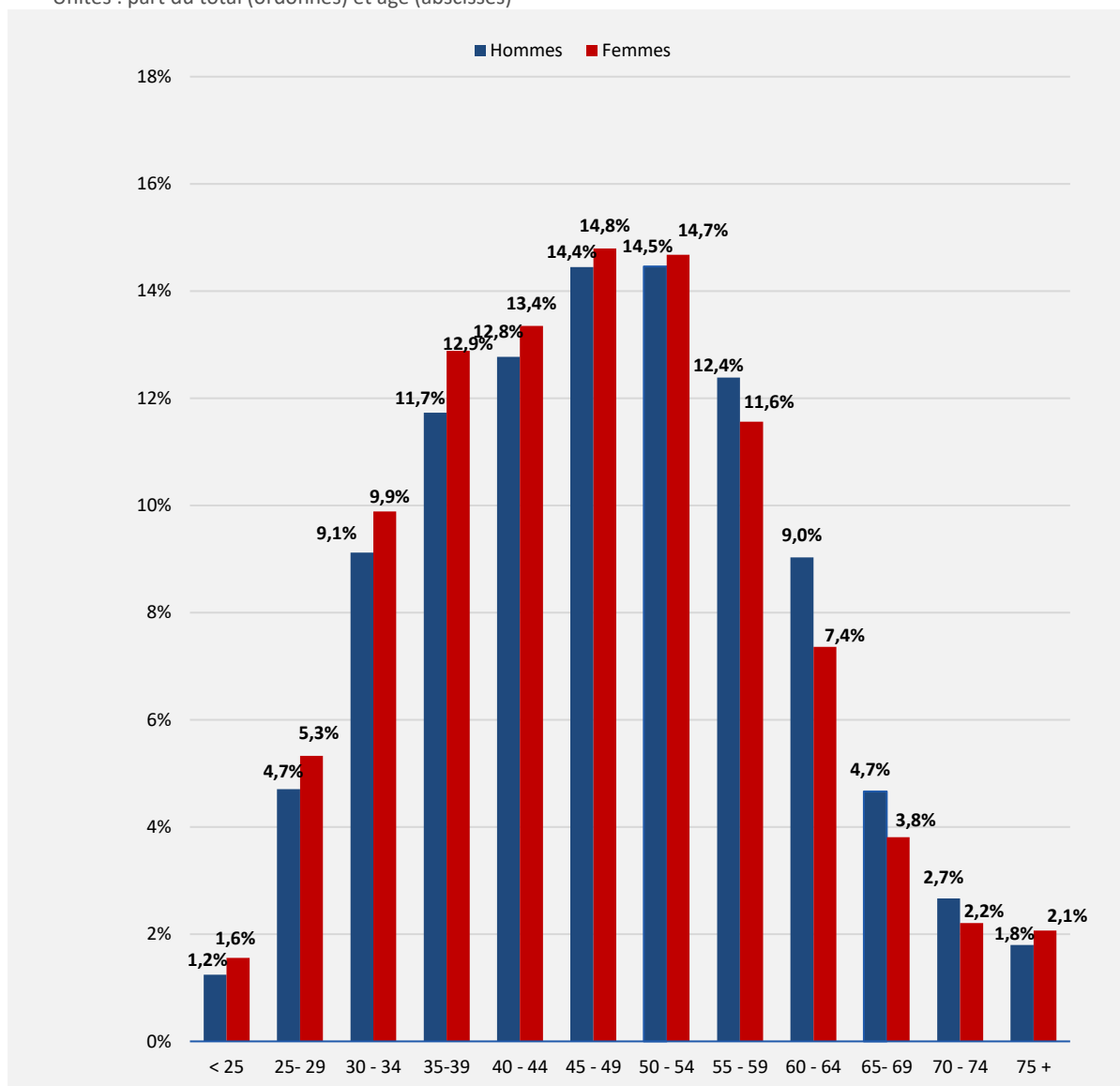
6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

L'âge moyen des dirigeants selon le sexe

Comme en 2019, la tranche des 45-49 ans était celle qui regroupait le plus de dirigeants en 2020. 14,8% des femmes dirigeantes y étaient représentées contre 14,4% pour les hommes.

■ Répartition des dirigeants par tranche d'âge dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)

Unités : part du total (ordonnés) et âge (abscisses)



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

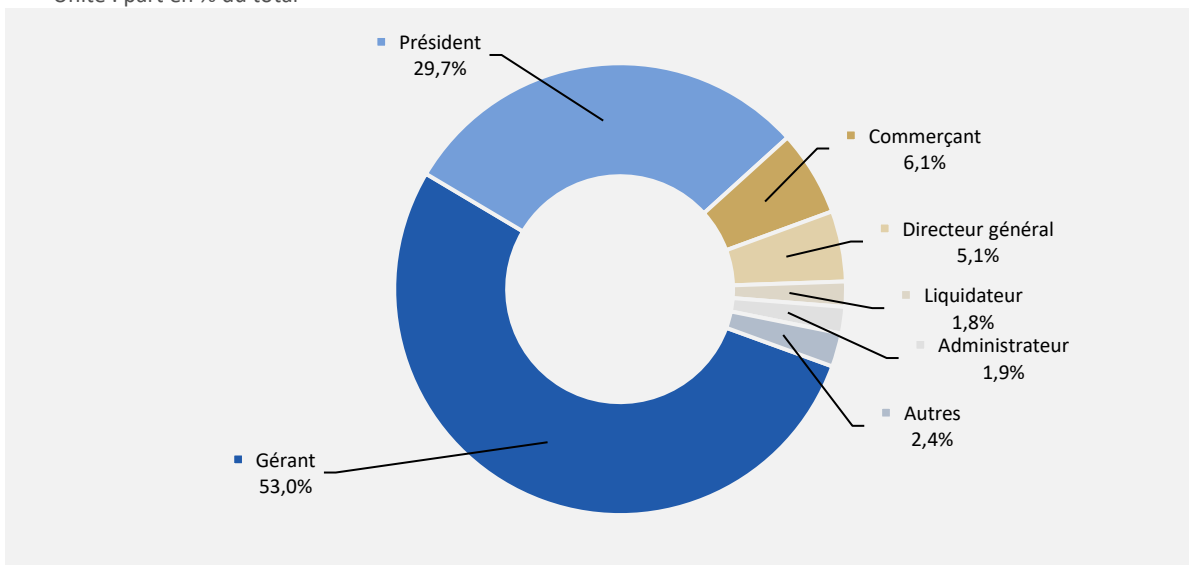
6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition selon le type de fonction

Parmi les ouvertures de procédures recensées en 2020, 53% des entreprises concernées étaient dirigées par une personne détenant le statut de gérant ou de gérant associé. Cette part s'élevait à 52,5% en Métropole, en baisse de 8 points depuis 2018. En revanche, le statut de président a progressé de 6,6 points sur la même période, pour atteindre les 30%.

■ Répartition de la fonction des dirigeants dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : part en % du total

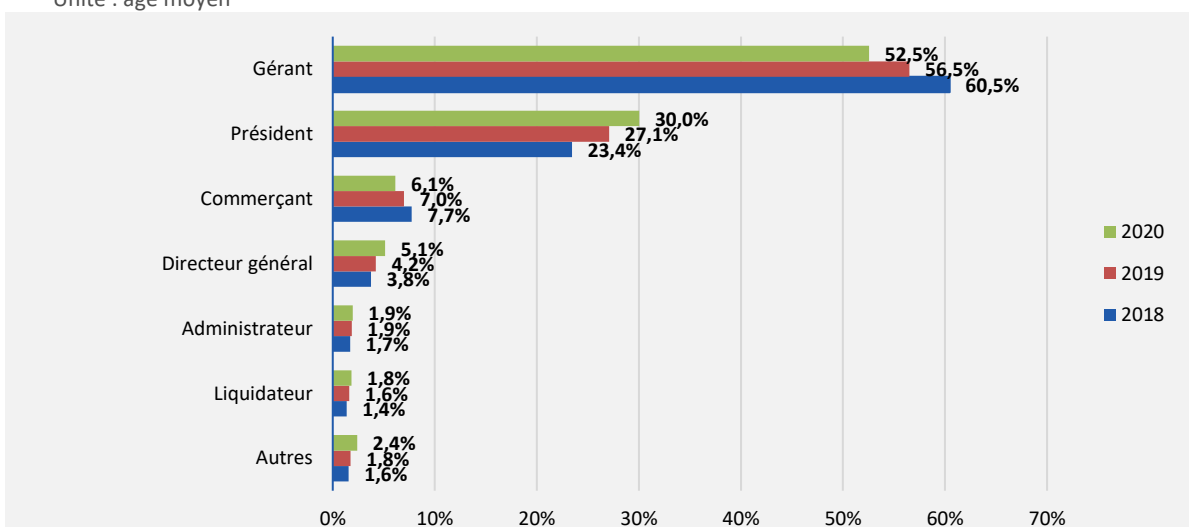


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Evolution de la répartition de la fonction des dirigeants dans le cadre des procédures collectives (*)

Unité : âge moyen



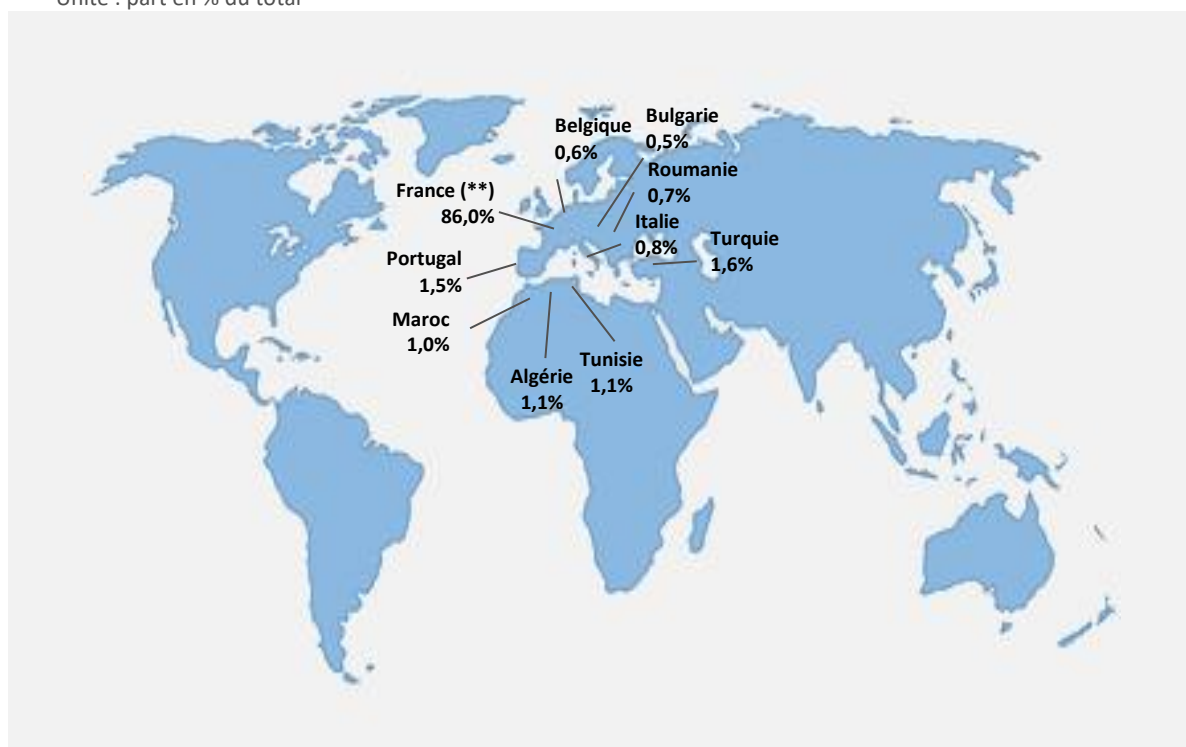
(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

Dans 86% des cas en 2020, les entreprises visées par une ouverture de procédure collective étaient dirigées par une personne de nationalité française. Les dirigeants originaires du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) représentent 3,2% du total, en baisse de 0,5 point sur un an.

■ Répartition de l'origine géographique des dirigeants dans le cadre des ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : part en % du total



(*) Seuls les 10 premiers pays ont été retenus / (**) Hors Moselle et Alsace pour la France
Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ Répartition de l'origine géographique des dirigeants dans le cadre des procédures collectives (*)

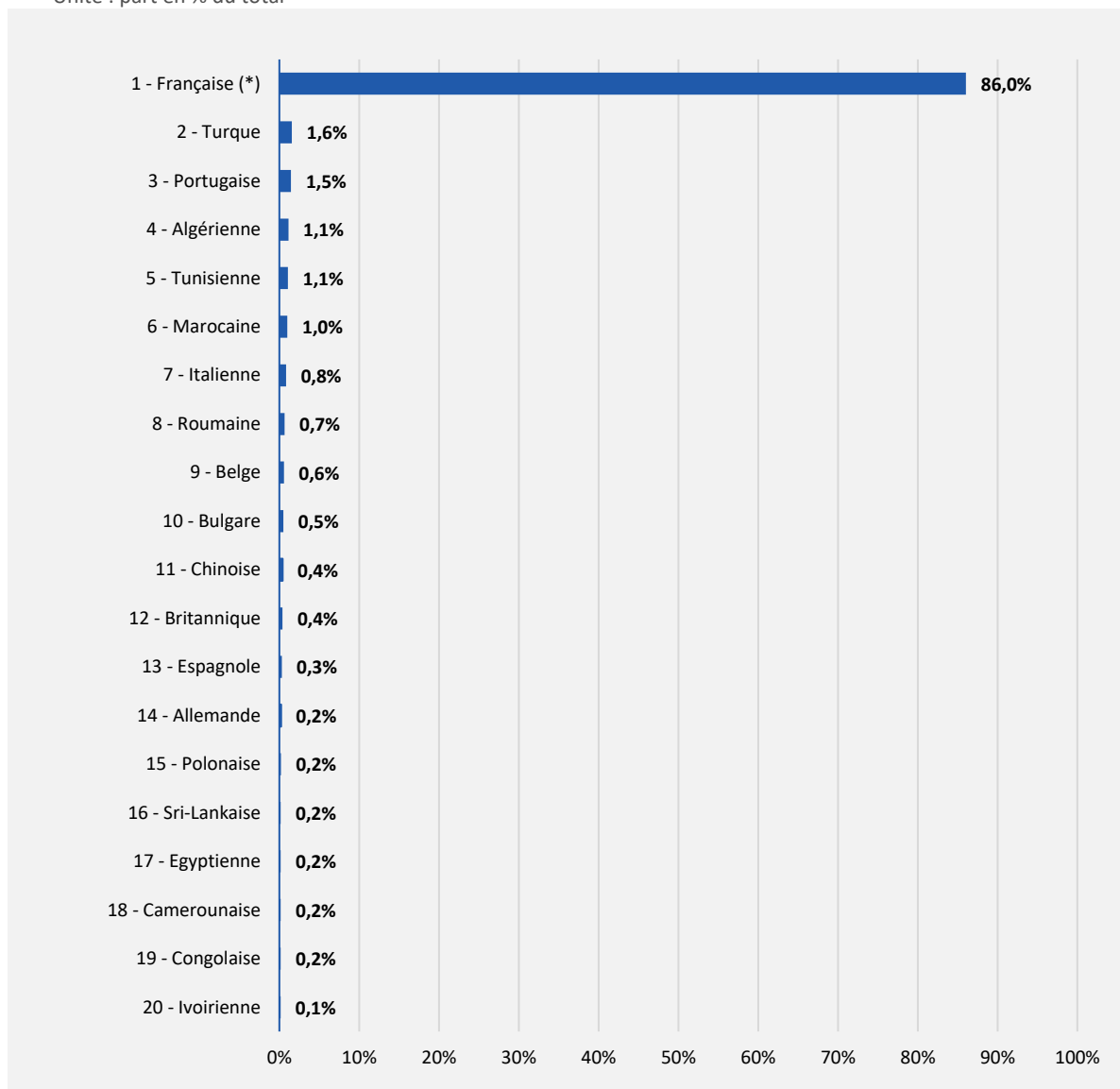
Unités : part en % du total et variation en point

	Part 2019	Part 2020	Évolution en point
France	83,4%	86,0%	2,6%
Turquie	1,8%	1,6%	-0,3%
Portugal	1,8%	1,5%	-0,4%
Algérie	1,2%	1,1%	-0,1%
Tunisie	1,3%	1,1%	-0,3%
Maroc	1,2%	1,0%	-0,2%
Italie	1,8%	0,8%	-1,0%
Roumanie	0,7%	0,7%	-0,1%
Belgique	0,5%	0,6%	0,0%
Bulgarie	0,6%	0,5%	-0,1%

(*) Seuls les 10 premiers pays ont été retenus / (**) Hors Moselle et Alsace pour la France
Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020

■ **Top 20 des nationalités les plus représentées dans le cadre des ouvertures de procédures collectives**

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace pour la France

Traitement Xerfi Spécific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2020